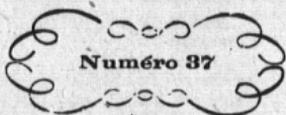


ANNUAIRE
DE
L'UNIVERSITÉ LAVAL
POUR
L'ANNÉE ACADÉMIQUE

1893-94



QUÉBEC
TYPOGRAPHIE D'AUGUSTIN COTÉ ET C^{ie}

1893

CA

28 Lu
29 Ma
30 Me
31 Je

1 Ve
2 Sa
3 Di
4 Lu
5 Ma
6 Me
7 Je
8 Ve

9 Sa

10 Di
11 Lu
12 Ma

13 Me
14 Je
15 Ve
16 Sa

17 Di

18 Lu
19 Ma
20 Me

21 Je
22 Ve
23 Sa
24 Di
25 Lu
26 Ma
27 Me
28 Je
29 Ve
30 Sa

CALENDRIER POUR L'ANNÉE ACADÉMIQUE 1893-94

1893

Août

- 28 Lundi.—*Examen pour le B. de Arts et l'Inscription.*
- 29 Mardi.
- 30 Mercredi.
- 31 Jeudi.

Septembre

- 1 Vendredi.
- 2 Samedi.
- 3 DIMANCHE.
- 4 Lundi.
- 5 Mardi.
- 6 Mercredi.
- 7 Jeudi.
- 8 Vendredi.—*Rentrée du Grand et du Petit Séminaire.*
- 9 Samedi.—*Ouverture des classes du Petit et du Grand Séminaire de Québec et de la faculté des Arts à Québec.*
- 10 DIMANCHE.
- 11 Lundi.
- 12 Mardi.—*Cartier arrive à Québec, 1535.*
- 13 Mercredi.
- 14 Jeudi.
- 15 Vendredi.
- 16 Samedi.—*Ouverture de la retraite annuelle du Grand Séminaire de Québec.*
- 17 DIMANCHE.—*Prix du Prince de Galles fondé en 1860.*
- 18 Lundi.
- 19 Mardi.
- 20 Mercredi.—*Quatre Temps.—Ouverture de la retraite du Petit Séminaire de Québec.*
- 21 Jeudi.
- 22 Vendredi.—*Quatre-Temps.*
- 23 Samedi.—*Quatre-Temps.*
- 24 DIMANCHE.
- 25 Lundi.
- 26 Mardi.
- 27 Mercredi.
- 28 Jeudi.
- 29 Vendredi.
- 30 Samedi.

Octobre

- 1 DIMANCHE.—*Second incendie du Séminaire, 1705. — Erection du Siège épiscopal de Québec, 1674.*
- 2 Lundi.—*Entrée des Facultés de Droit et de Médecine.*
- 3 Mardi.
- 4 Mercredi.
- 5 Jeudi.
- 6 Vendredi.
- 7 Samedi.
- 8 DIMANCHE.
- 9 Lundi.—*Ouverture du Petit Séminaire de Québec, 1668.*
- 10 Mardi.
- 11 Mercredi.
- 12 Jeudi.
- 13 Vendredi.
- 14 Samedi.
- 15 DIMANCHE.
- 16 Lundi.
- 17 Mardi.
- 18 Mercredi.
- 19 Jeudi.
- 20 Vendredi.
- 21 Samedi.
- 22 DIMANCHE.
- 23 Lundi.
- 24 Mardi.
- 25 Mercredi.
- 26 Jeudi.
- 27 Vendredi.
- 28 Samedi.
- 29 DIMANCHE.
- 30 Lundi.
- 31 Mardi.—*Jeûne.*

Novembre

[Le Souverain Pontife Pie IX a accordé, à perpétuité, aux élèves de l'Université Laval et du Séminaire de Québec, une indulgence plénière, qui peut être gagnée dans le cours du mois de novembre, aux conditions ordinaires, pourvu que, le jour de leur communion, ils visitent la chapelle du Séminaire.]

- 1 Mercredi.—TOUSSAINT.
- 2 Jeudi.—Commemoration des morts.
—Il n'y a pas de cours durant les offices de la Basilique.
- 3 Vendredi.—Service funèbre pour les BÉNÉFICIAIRES à la chapelle du Séminaire.
- 4 Samedi.
- 5 DIMANCHE.—Indulgence plénière et salut de St CHARLES à la chapelle du Séminaire.
- 6 Lundi.
- 7 Mardi.
- 8 Mercredi.
- 9 Jeudi.
- 10 Vendredi.
- 11 Samedi.
- 12 DIMANCHE.
- 13 Lundi.
- 14 Mardi.
- 15 Mercredi.—Premier incendie du Séminaire, 1701.
- 16 Jeudi.
- 17 Vendredi.
- 18 Samedi.
- 19 DIMANCHE.
- 20 Lundi.
- 21 Mardi.
- 22 Mercredi.
- 23 Jeudi.
- 24 Vendredi.
- 25 Samedi.
- 26 DIMANCHE.
- 27 Lundi.
- 28 Mardi.
- 29 Mercredi.
- 30 Jeudi.

Décembre

- 1 Vendredi.
- 2 Samedi.
- 3 DIMANCHE.—1er de l'Avent.
- 4 Lundi.
- 5 Mardi.
- 6 Mercredi.—Jeûne.—Erection de la Congrégation du Petit Séminaire de Québec, 1767.
- 7 Jeudi.
- 8 Vendredi.—Jeûne.—IMMACULÉE CONCEPTION.—Fête de l'Université.—Charte de l'Université octroyée par S. M. Victoria I, 1852.
—Consécration de Mgr de Laval, 1658.—Indulgence plénière et salut à la chapelle du Séminaire.
- 9 Samedi.
- 10 DIMANCHE.—2e de l'Avent.
- 11 Lundi.
- 12 Mardi.
- 13 Mer. redi.—Jeûne.
- 14 Jeudi.
- 15 Vendredi.—Jeûne.
- 16 Samedi.
- 17 DIMANCHE.—3e de l'Avent.
- 18 Lundi.
- 19 Mardi.
- 20 Mercredi.—Quatre-Temps.—Jeûne.
—Examen dans les Facultés de Droit, de Médecine et des Arts.
- 21 Jeudi.
- 22 Vendredi.—Quatre-Temps.—Jeûne.
- 23 Samedi.—Quatre-Temps.—Jeûne.
- 24 DIMANCHE.
- 25 Lundi.—NOËL.—Retraite de vocation au Petit Séminaire.
- 26 Mardi.—Vacances de Noël.
- 27 Mercredi.
- 28 Jeudi.
- 29 Vendredi.
- 30 Samedi.
- 31 DIMANCHE.

1 L
2 M
3 M
4 J
5 V
6 S
7 D
8 L
9 M
10 M
11 J
12 V
13 S
14 D
15 L
16 M
17 M
18 J
19 V
20 S
21 D
22 L
23 M
24 M
25 J
26 V
27 S
28 D
29 L
30 M
31 M

1894

Janvier

- 1 Lundi.—CIRCONCISION.—Incendie de la chapelle du Séminaire et de sa collection de tableaux, 1888.
- 2 Mardi.
- 3 Mercredi.
- 4 Jeudi.
- 5 Vendredi.
- 6 Samedi.—EPIPHANIE.
- 7 DIMANCHE.
- 8 Lundi.—*Examen dans les Facultés de Théologie et des Arts.*
- 9 Mardi.—Commencement du second terme.
- 10 Mercredi.
- 11 Jeudi.
- 12 Vendredi.
- 13 Samedi.
- 14 DIMANCHE.
- 15 Lundi.
- 16 Mardi.
- 17 Mercredi.
- 18 Jeudi.
- 19 Vendredi.
- 20 Samedi.
- 21 DIMANCHE.—SEPTUAGÉSIME.
- 22 Lundi.
- 23 Mardi.
- 24 Mercredi.
- 25 Jeudi.
- 26 Vendredi.
- 27 Samedi.
- 28 DIMANCHE.
- 29 Lundi.—ST FRANÇOIS DE SALES.—*Indulgence plénière et solennité à la chapelle du Séminaire.*
- 30 Mardi.
- 31 Mercredi.—Examen du Petit Séminaire.

Février

- 1 Jeudi.
- 2 Vendredi.—PURIFICATION.—*Indulgence plénière à la chapelle du Séminaire.*
- 3 Samedi.
- 4 DIMANCHE.
- 5 Lundi.
- 6 Mardi.
- 7 Mercredi.—LES CENDRES.
- 8 Jeudi.
- 9 Vendredi.
- 10 Samedi.
- 11 DIMANCHE.
- 12 Lundi.
- 13 Mardi.
- 14 Mercredi.
- 15 Jeudi.
- 16 Vendredi.
- 17 Samedi.
- 18 DIMANCHE./
- 19 Lundi.
- 20 Mardi.—Election de Léon XIII, 1878.
- 21 Mercredi.
- 22 Jeudi.
- 23 Vendredi.
- 24 Samedi.
- 25 DIMANCHE.
- 26 Lundi.—[Les élèves en Médecine qui doivent subir leurs épreuves de Doctorat au terme de Pâques doivent présenter leur demande au Recteur avec le certificat d'examens de termes du Secrétaire.]
- 27 Mardi.
- 28 Mercredi.

Mars

- 1 Jeudi.
- 2 Vendredi.—Naissance de Léon XIII, 1810.
- 3 Samedi.—Couronnement de Léon XIII, 1878.
- 4 DIMANCHE.
- 5 Lundi.
- 6 Mardi.
- 7 Mercredi.
- 8 Jeudi.
- 9 Vendredi.
- 10 Samedi.
- 11 DIMANCHE.
- 12 Lundi.
- 13 Mardi.
- 14 Mercredi.
- 15 Jeudi.
- 16 Vendredi.—Examen dans les Facultés de Droit, de Médecine et des Arts.
- 17 Samedi.
- 18 DIMANCHE.—LES RAMEAUX.—Retraite annuelle des élèves de l'Université.
- 19 Lundi.—Consécration épiscopale de Son Éminence le Cardinal Taschereau, 1871.
- 20 Mardi.
- 21 Mercredi.
- 22 Jeudi.
- 23 Vendredi.
- 24 Samedi.
- 25 DIMANCHE.—PAQUES.—Incendie du Grand Séminaire, 1865.
- 26 Lundi.—Vacances de Pâques.
- 27 Mardi.
- 28 Mercredi.
- 29 Jeudi.
- 30 Vendredi.
- 31 Samedi.

Avril

[Le Souverain Pontife Pie IX a accordé à perpétuité, aux élèves de l'Université Laval et du Séminaire de Québec une indulgence plénière, qui peut être gagnée dans le cours du mois d'avril, aux conditions ordinaires, pourvu que le jour de leur communion ils visitent la chapelle du Séminaire.]

- 1 DIMANCHE.—De Quasimodo.
- 2 Lundi.—Publication des thèses pour le Doctorat en Théologie.—Examens dans les Facultés de Théologie et des Arts.
- 3 Mardi.—Commencement du troisième terme.
- 4 Mercredi.
- 5 Jeudi.
- 6 Vendredi.
- 7 Samedi.
- 8 DIMANCHE.—SAINTE-FAMILLE.—Fête patronale du Séminaire de Québec.—Indulgence plénière à la chapelle du Séminaire.
- 9 Lundi.
- 10 Mardi.
- 11 Mercredi.
- 12 Jeudi.—Mgr de Laval donne ses biens au Séminaire, 1680.
- 13 Vendredi.
- 14 Samedi.
- 15 DIMANCHE.
- 16 Lundi.—Publication des thèses pour l'examen de la Licence en Théologie.
- 17 Mardi.
- 18 Mercredi.
- 19 Jeudi.
- 20 Vendredi.
- 21 Samedi.
- 22 DIMANCHE.
- 23 Lundi.
- 24 Mardi.
- 25 Mercredi.
- 26 Jeudi.
- 27 Vendredi.
- 28 Samedi.
- 29 DIMANCHE.
- 30 Lundi.—Naissance de Mgr de Laval, 1622.—Congé.

1
2
3
4
5
6
7
8 M
9 M
10 J
11 V
12 S
13 D
14 L
15 M
16 M
17 Je
18 V
19 Sa
20 Dr
21 Lu
22 Ma
23 Me
24 Je
25 Ve
26 Sa
27 Di
28 Lu
29 Ma
30 Me
31 Je

Mai

- 1 Mardi.
- 2 Mercredi.
- 3 Jeudi.—ASCENSION.
- 4 Vendredi.
- 5 Samedi.
- 6 DIMANCHE.—Mort de Mgr de Laval, 1708.
- 7 Lundi.—Les élèves en Droit et en Médecine qui doivent subir leurs examens de Licence ou de Doctorat en juin, doivent présenter leur demande au Recteur avec le certificat d'examens de termes du Secrétaire.
- 8 Mardi.
- 9 Mercredi.
- 10 Jeudi.
- 11 Vendredi.
- 12 Samedi.—Jeûne.
- 13 DIMANCHE.—PENTECÔTE.
- 14 Lundi.
- 15 Mardi.—Institution canonique de l'Université Laval par Sa Sainteté Pie IX, 1876.
- 16 Mercredi.—Quatre-Temps.
- 17 Jeudi.
- 18 Vendredi.—Quatre-Temps.
- 19 Samedi.—Quatre-Temps.
- 20 DIMANCHE.—TRINITÉ.
- 21 Lundi.
- 22 Mardi.
- 23 Mercredi.—Translation solennelle des restes de Mgr de Laval à la chapelle du Séminaire de Québec, 1876.
- 24 Jeudi.—FÊTE-DIEU.—F. DE LA REINE.—Congé.
- 25 Vendredi.
- 26 Samedi.
- 27 DIMANCHE.
- 28 Lundi.
- 29 Mardi.
- 30 Mercredi.
- 31 Jeudi.

Juin

- [Le Souverain Pontife Pie IX a accordé, à perpétuité, aux élèves de l'Université Laval et du Séminaire de Québec, une indulgence plénière, qui peut être gagnée dans le cours du mois de juin aux conditions ordinaires, pourvu que le jour de leur communion ils visitent la chapelle du Séminaire.]
- 1 Vendredi.
- 2 Samedi.
- 3 DIMANCHE.
- 4 Lundi.
- 5 Mardi.
- 6 Mercredi.
- 7 Jeudi.—Mgr E.-A. Taschereau, premier cardinal canadien, 1886.
- 8 Vendredi.
- 9 Samedi.
- 10 DIMANCHE.—Examen de catéchisme au Petit Séminaire.
- 11 Lundi.
- 12 Mardi.
- 13 Mercredi.
- 14 Jeudi.
- 15 Vendredi.
- 16 Samedi.—Arrivée de Mgr de Laval à Québec, 1659.
- 17 DIMANCHE.
- 18 Lundi.—Examen pour l'Inscription et le Baccalauréat ès Arts.
- 19 Mardi.
- 20 Mercredi.—Victoria, Reine d'Angleterre, 1837.—Consécration solennelle de l'Université au Sacré-Cœur de Jésus, 1873.—Service funèbre pour les anciens élèves à la chapelle du Séminaire.
- 21 Jeudi.
- 22 Vendredi.
- 23 Samedi.
- 24 DIMANCHE.—ST JEAN-BAPTISTE.
- 25 Lundi.—Première messe dite à Québec, 1615.—Indulgence plénière à la chapelle du Séminaire.
- 26 Mardi.
- 27 Mercredi.
- 28 Jeudi.
- 29 Vendredi.—SS. PIERRE ET PAUL.
- 30 Samedi.—Jeûne.

Juillet

- 1 DIMANCHE. — Inauguration de la
Puissance du Canada, 1867.
- 2 Lundi.
- 3 Mardi. — Fondation de Québec par
Champlain, 1608.
- 4 Mercredi.
- 5 Jeudi.
- 6 Vendredi.
- 7 Samedi.
- 8 DIMANCHE.
- 9 Lundi.
- 10 Mardi.
- 11 Mercredi.
- 12 Jeudi.
- 13 Vendredi.
- 14 Samedi.
- 15 DIMANCHE.
- 16 Lundi.
- 17 Mardi.
- 18 Mercredi.
- 19 Jeudi.
- 20 Vendredi.
- 21 Samedi.
- 22 DIMANCHE.
- 23 Lundi.
- 24 Mardi.
- 25 Mercredi.
- 26 Jeudi.
- 27 Vendredi.
- 28 Samedi.
- 29 DIMANCHE.
- 30 Lundi.
- 31 Mardi.

Août

- 1 Mercredi.
- 2 Jeudi.
- 3 Vendredi.
- 4 Samedi.
- 5 DIMANCHE.
- 6 Lundi.
- 7 Mardi.
- 8 Mercredi.
- 9 Jeudi.
- 10 Vendredi.
- 11 Samedi. — Fête patronale de S. E.
le Cardinal Taschereau, Visiteur
et Chancelier Apostolique de
l'Université.
- 12 DIMANCHE.
- 13 Lundi.
- 14 Mardi.
- 15 Mercredi. — ASSOMPTION.
- 16 Jeudi.
- 17 Vendredi.
- 18 Samedi.
- 19 DIMANCHE.
- 20 Lundi.
- 21 Mardi.
- 22 Mercredi. — Visite de Son Altesse
Royale le Prince de Galles à
l'Université Laval, 1860.
- 23 Jeudi.
- 24 Vendredi.
- 25 Samedi.
- 26 DIMANCHE.
- 27 Lundi.
- 28 Mardi.
- 29 Mercredi.
- 30 Jeudi.
- 31 Vendredi.

N. B.—1° Un examen pour l'Inscription et le Baccalauréat de Arts commencera le 3 septembre 1894. — Les élèves pensionnaires au Petit et au Grand Séminaire de Québec rentrent le 7 septembre. — C'est le 8 septembre que commencent les cours de la Faculté des Arts à Québec. — La rentrée des Facultés de Droit et de Médecine aura lieu le 1 octobre 1894.

2° Les cours vaquent les jours où l'on célèbre les fêtes suivantes : — La fête du Recteur, la naissance de Mgr de Laval, la naissance de la Reine, l'anniversaire de sa mort ou de la translation, et la fête patronale du Visiteur de l'Université, la fête de saint Jean-Baptiste.

3° Le jour des Morts (2 novembre) et le Mercredi des Cendres (1 février) il n'y a pas de cours durant les offices de la Cathédrale.

UNIVERSITÉ LAVAL

CARDINAL PROTECTEUR

L'ÉMINENTISSIME

MIECISLAS LEDOCHOWSKI

CARDINAL PRÊTRE DE LA SAINTE ÉGLISE ROMAINE

DU TITRE DE STE-MARIE DE L'ARA COELI,

PRÉFET GÉNÉRAL DE LA SACRÉE CONGRÉGATION DE LA PROPAGANDE.

CONSEIL SUPÉRIEUR

ÉTABLI PAR LA BULLE « INTER VARIAS SOLLICITUDINES » POUR

LA HAUTE SURVEILLANCE DE LA FOI ET DES MŒURS,

NN. SS. LES ARCHEVÊQUES ET EVÊQUES DE LA
PROVINCE DE QUEBEC.

PE

L'EMIN
ch
Ro

SA GRAN
de

M. J.-C.

M. JEAN
Art

L'honora
Droi
M. CLÉO
L'honora
de l

PERSONNEL DE L'UNIVERSITÉ

ANNÉE 1893-94

VISITEUR ET CHANCELIER APOSTOLIQUE

L'ÉMINENTISSIME ELZÉAR-ALEXANDRE TASCHEREAU, Archevêque de Québec, Cardinal prêtre de la Ste Eglise Romaine du titre de Sainte-Marie de la Victoire.

VICE-CHANCELIER APOSTOLIQUE

SA GRANDEUR MGR ÉDOUARD-CHARLES FABRE, Archevêque de Montréal.

RECTEUR

M. J.-C. K. LAFLAMME, Supérieur du Séminaire de Québec.

VICE-RECTEUR A MONTRÉAL

M. JEAN-BAPTISTE PROULX, Professeur à la Faculté des Arts.

MEMBRES DU CONSEIL

L'honorable J.-A. CHAPLEAU, Professeur à la Faculté de Droit.

M. CLÉOPHAS GAGNON, Directeur du Séminaire de Québec.

L'honorable EDMUND-JAMES FLYNN, Professeur à la Faculté de Droit.

Mgr THOMAS-ÉTIENNE HAMEL, Directeur du Séminaire.
M. JOSEPH-CLOVIS K. LAFLAMME, Directeur du Séminaire.
L'honorable CHARLES-FRANÇOIS-STANISLAS LANGE-
LIER, Professeur à la Faculté de Droit.
CHARLES-EUSÈBE LEMIEUX, Écuyer, Professeur à la Fa-
culté de Médecine.

M. OLIVIER-E. MATHIEU, Directeur du Séminaire.
Mgr BENJAMIN PAQUET, Directeur du Séminaire,
M. LQUIS-HONORÉ PAQUET, Directeur du Séminaire.
M. EDMOND PARADIS, Directeur du Séminaire.
M. PIERRE ROUSSEL, Directeur du Séminaire.
LOUIS-JOSEPH-ALFRED SIMARD, Écuyer, Professeur à la
Faculté de Médecine.
JOSEPH-CHARLES TACHÉ, Écuyer, Professeur à la Faculté
de Médecine.

SECRÉTAIRE DE L'UNIVERSITÉ

M. J.-EDMOND PARADIS.

BIBLIOTHÉCAIRE

Mgr THOMAS-ÉTIENNE HAMEL.

Mgr BI
T
S
M. LOU
T
M. PIE
lo
M. LOU
en
d'

M. JOS
M. ERN
M. ROB
M. OME

re.
naire.
NGE-
la Fa-

FACULTÉ DE THÉOLOGIE

—
A QUÉBEC

—
DOYEN

Mgr BENJAMIN PAQUET

SECRÉTAIRE

M. LOUIS-ADOLPHE PAQUET

PROFESSEURS

- Mgr BENJAMIN PAQUET, *Professeur titulaire*, Docteur en Théologie, Protonotaire Apostolique et Consulteur de la S. C. de l'Index ; Professeur de Théologie morale.
M. LOUIS-HONORÉ PAQUET, *Professeur titulaire*, Docteur en Théologie ; Professeur de Théologie dogmatique.
M. PIERRE ROUSSEL, *Professeur titulaire*, Docteur en Théologie ; Professeur de Théologie morale.
M. LOUIS-ADOLPHE PAQUET, *Professeur titulaire*, Docteur en Théologie ; Professeur en Théologie dogmatique et d'Histoire ecclésiastique.

AGRÉGÉS

- M. JOSEPH GIGNAC, Docteur en Théologie.
M. ERNEST NADEAU, Bachelier en Théologie.
M. ROBERT LAGUEUX, Docteur en Théologie.
M. OMER CLOUTIER, Docteur en Théologie.

A MONTRÉAL

DOYEN

M. ISAIE-MARIE-CHARLES LECOQ, P. S. S.

SECRÉTAIRE

M. HYACINTHE-FRANÇOIS ROUXEL, P. S. S.

PROFESSEURS

- M. HYACINTHE-FRANÇOIS-DÉSIRÉ ROUXEL, P. S. S., *Professeur titulaire*, Docteur en Théologie ; Professeur de Théologie morale.
- M. JOSEPH-THÉOPHILE PARENT, P. S. S., *Professeur titulaire*, Docteur en Théologie ; Professeur d'Écriture sainte et de Liturgie sacrée.
- M. ISAIE-MARIE-CHARLES LECOQ, P. S. S., *Professeur titulaire*, Docteur en Théologie ; Professeur de Théologie dogmatique.
- M. NICOLAS-VICTOR MANY, P. S. S., *Professeur titulaire*, Docteur en Théologie ; Professeur d'Hébreu et d'Histoire ecclésiastique.
- M. JULES-CL.-MARIE DELAVIGNE, P. S. S., *Professeur titulaire*, Docteur en Théologie ; Professeur d'Écriture sainte.
- M. EUGÈNE-SATURNIN DANGUY, P. S. S., *Professeur titulaire*, Docteur en Théologie ; Professeur de Théologie morale.
- M. ÉMILE-ÉDOUARD GIROT, P. S. S., *Professeur titulaire*, Docteur en Théologie ; Professeur de Théologie dogmatique.
- M. ADRIEN SÉRIÉYS, P. S. S., *Professeur titulaire*, Docteur en Théologie ; Professeur de Théologie morale.

M. JAMES-F. DRISCOLL, P. S. S., *Professeur titulaire*, Docteur en Théologie ; Professeur de Droit canonique.

PROFESSEURS ÉMÉRITES

- SON ÉMINENCE LE CARDINAL E.-A. TASCHEREAU, Archevêque de Québec, ancien professeur à la faculté de Théologie.
SA GRANDEUR MGR L.-N. BÉGIN, Archevêque de Cyrène, ancien professeur à la faculté de Théologie.
SA GRANDEUR MGR A.-A. BLAIS, Evêque de St-Germain de Rimouski, ancien professeur à la faculté de Théologie.
SA GRANDEUR MGR T.-M. LABRECQUE, Evêque de Chicoutimi, ancien professeur à la faculté de Théologie.

FACULTÉ DE DROIT

A QUÉBEC

DOYEN

L'honorable CHARLES-FRANÇOIS-S. LANGELIER.

SECRÉTAIRE

ADALBERT FONTAINE, *Écuyer.*

PROFESSEURS

L'honorable CHARLES-FRANÇOIS-STANISLAS LANGELIER,
Professeur titulaire, Docteur en Droit et Conseil de la
Reine ; Professeur de Droit civil.—Résidence, 51 Grande
Allée.

L'honorable EDMUND-JAMES FLYNN, *Professeur titulaire*,
Docteur en Droit et Conseil de la Reine ; Professeur de
Droit romain.—Résidence, 15 rue Hamel.

L'honorable A.-BASILE ROUTHIER, *Professeur titulaire*,
Docteur en Droit et ès Lettres, Juge de la Cour Supé-
rieure, Grand' Croix de l'ordre de S.-Grégoire, Membre
de la Société Royale du Canada ; Professeur de Droit
international.—Résidence, 83 rue Saint-Louis.

L'honorable THOMAS-CHASE CASGRAIN, *Professeur titu-
laire*, Docteur en Droit et Conseil de la Reine ; Professeur
de Droit criminel.—Résidence, 25 rue Remparts.

ALPHO
en
27
LOUIS-I
lai
tra
J.-JOSE
en
rue
ADALBE
teu
24
Ls-M.-J.
Doc
mar

L'honorable
Docteur
Comm
seil P
verner
intern
8

ALPHONSE POULIOT, Écuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Droit ; Professeur de Procédure civile.— Résidence, 27 rue du Palais.

LOUIS-PHILIPPE SIROIS, Écuyer, Notaire, *Professeur titulaire*, Docteur en Droit ; Professeur de Droit administratif.— Résidence 19-21 rue Couillard.

J.-JOSEPH FRÉMONT, Écuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Droit ; Professeur de Droit romain.— Résidence, 29 rue Ste-Ursule

ADALBERT FONTAINE, Écuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Droit ; Professeur de Droit romain.— Résidence, 24 rue Hébert.

LS-M.-J.-ALPHONSE BERNIER, Écuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Droit ; Professeur de Droit commercial et maritime.— Résidence, Lévis.

A MONTRÉAL

DOYEN

L'honorable LOUIS-A. JETTÉ.

SECRÉTAIRE

EUGÈNE LAFONTAINE, Écuyer.

PROFESSEURS

L'honorable JOSEPH-A. CHAPLEAU, *Professeur titulaire*, Docteur en Droit, Commandeur de l'Ordre de S.-Grégoire, Commandeur de la Légion d'honneur, Membre du Conseil Privé de la Reine pour le Canada, Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec ; Professeur de Droit international.— Résidence, Spencer Wood.

- L'honorable LOUIS-A. JETTÉ, *Professeur titulaire*, Docteur en Droit et Juge de la Cour Supérieure ; Professeur de Droit civil.—Résidence, 75 rue Dubord, Montréal.
- L'honorable J.-ALPHONSE OUMET, *Professeur titulaire*, Docteur en Droit et Juge de la Cour Supérieure ; Professeur de Droit administratif.—Résidence, 575 rue Sherbrooke, Montréal.
- Sir ALEXANDRE LACOSTE, *Professeur titulaire*, Docteur en Droit, Juge en chef de la cour du Banc de la Reine ; Professeur de Droit commercial et maritime.—Résidence, 71 rue Saint-Hubert, Montréal.
- L'honorable CHARLES-CHAMILLY DE LORIMIER, *Professeur titulaire*, Docteur en Droit et Juge de la Cour Supérieure ; Professeur de Droit criminel.—Résidence, 77 rue Saint-Hubert, Montréal.
- L'honorable MICHEL MATHIEU, *Professeur titulaire*, Docteur en Droit et Juge de la Cour Supérieure ; Professeur de Procédure civile.—Résidence, St-Lawrence Hall, Montréal.
- L'honorable HORACE-FRANÇOIS-XAVIER ARCHAMBEAULT, *Professeur titulaire*, Docteur en Droit ; Professeur de Droit commercial.—Résidence, 409 rue Dorchester, Montréal.
- EUGÈNE LAFONTAINE, Écuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Droit ; Professeur de Droit romain.—Résidence, 21 rue St-Denis, Coteau St-Louis, Montréal.
- FRÉDÉRIC-DEBARTZCH MONK, Écuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Droit ; Professeur de Droit constitutionnel et administratif.—Résidence, rue St-Denis, Montréal.

PROFESSEUR HONORAIRE

- M. AUGUSTE-EUGÈNE AUBRY, LL D., Chevalier de l'Ordre de St-Grégoire et Prof. à la Faculté cath. d'Angers ; ancien Professeur de Droit romain à l'Université Laval.

CHARL
Do
et
—
JOSEPH
Do
gio
Ott
LOUIS-J
lair
gén
ore
au l
side
CHARLE
Méd
peut
que

FACULTÉ DE MÉDECINE

A QUÉBEC

DOYEN

CHARLES-EUSÈBE LEMIEUX, *Écuyer.*

SECRÉTAIRE

ALBERT MAROIS, *Écuyer.*

PROFESSEURS

CHARLES-EUSÈBE LEMIEUX, *Écuyer, Professeur titulaire,* Docteur en Médecine ; Professeur d'Anatomie descriptive et topographique, et de Clinique externe à l'Hôtel-Dieu. — Résidence, 23-25 rue Sainte-Ursule.

JOSEPH-CHARLES TACHÉ, *Écuyer, Professeur titulaire,* Docteur en Médecine et ès Lettres, Chevalier de la Légion d'honneur ; Professeur de Physiologie. — Résidence, Ottawa.

LOUIS-JOSEPH-ALFRED SIMARD, *Écuyer, Professeur titulaire,* Docteur en Médecine ; Professeur de Pathologie générale, du cours spécial des Maladies des yeux et des oreilles, ainsi que de la Clinique de ces mêmes maladies au Dispensaire, et chargé du cours de Physiologie. — Résidence, 46 rue Saint-Louis.

CHARLES VERGE, *Écuyer, Professeur titulaire,* Docteur en Médecine ; Professeur de Pathologie interne, de Thérapeutique spéciale, de Maladies des enfants et de Clinique interne. — Résidence, 58 rue Sainte-Ursule.

- LAURENT CATELLIER, Écuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine ; Professeur de Pathologie externe, de Médecine opératoire théorique et de Clinique externe — Résidence, 31 rue Dauphine.
- ARTHUR VALLÉE, Écuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine, membre de la Société Médico-Psychologique de Paris, Membre de la Société de Médecine mentale de Belgique ; Professeur de Tocologie, de Clinique de Tocologie, de Maladies mentales, de Clinique interne à l'Hôtel-Dieu et de la Clinique des enfants à l'Hospice des Sœurs de la Charité. — Résidence, 22 rue Sainte-Anne.
- MICHAEL-JOSEPH AHERN, Écuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine ; Professeur d'Anatomie pratique, de Médecine opératoire, de Clinique externe à l'Hôtel-Dieu et de la Clinique des Maladies des vieillards à l'Hospice Sainte-Brigitte. — Résidence, 32 rue Ste-Anne.
- PHILIPPE WELLS, Écuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine ; Professeur de Matière médicale. — Résidence 38 rue Couillard.
- EDWIN TURCOT, Écuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine ; Professeur d'Histologie. — Résidence, 17 rue du Palais.
- MICHEL-DELPHIS BROCHU, Écuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine ; Professeur d'Hygiène. — Résidence, 130 rue Saint-François.
- JOSEPH-FRANÇOIS-XAVIER LAVOIE, Écuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine ; Professeur de Médecine légale et de Toxicologie. — Résidence, 157 rue Des Fossés.
- AUGUSTE-C. HAMEL, Écuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine ; Professeur d'Histologie. — Résidence, 128 rue Sainte-Anne, Québec.

AGRÉGÉS

- ALBERT MAROIS, Écuyer, Docteur en Médecine. — Résidence, 51 rue Saint-Louis, Québec.

ARTHUR
de
SIMÉON
de

JEAN-P
teur
ADOLPH
en
réa
ADOLPH
en
réal
ALFRED
teur
MOR
NORBER
Méd
SÉVÉRIN
teur
Ville
HUGUES
teur
Fran
Médi
Deni

* Ces Prof
Faculté de M

- ARTHUR DEBLOIS, *Écuyer, Docteur en Médecine.* — Résidence, 28 rue du Palais, Québec.
- SIMÉON-E. GRONDIN, *Écuyer, Docteur en Médecine.* — Résidence, 71 rue Ste-Ursule, Québec.

A MONTRÉAL

PROFESSEURS *

- JEAN-PHILIPPE ROTTOT, *Écuyer, Professeur titulaire, Docteur en Médecine.* — Résidence, 100 rue Berri, Montréal.
- ADOLPHE LAMARCHE, *Écuyer, Professeur titulaire, Docteur en Médecine.* — Résidence, 261 rue Saint-Antoine, Montréal.
- ADOLPHE DAGENAIS, *Écuyer, Professeur titulaire, Docteur en Médecine.* — Résidence, 273 rue Dorchester, Montréal.
- ALFRED-T. BROUSSEAU, *Écuyer, Professeur titulaire, Docteur en Médecine.* — Résidence, 78 rue Saint-Denis, Montréal.
- NORBERT FAFARD, *Écuyer, Professeur titulaire, Docteur en Médecine.* — Résidence, 29 rue Saint-Hubert, Montréal.
- SÉVÉRIN LACHAPPELLE, *Écuyer, Professeur titulaire, Docteur en Médecine.* — Résidence, 1310 rue Saint-Joseph, Ville Saint-Henri.
- HUGUES-E. DESROSIERS, *Écuyer, Professeur titulaire, Docteur en Médecine, Membre associé-étranger de la Société Française d'Hygiène, Membre correspondant de la Société Médico-légale de New-York.* — Résidence, 94 rue Saint-Denis, Montréal.

* Ces Professeurs faisaient partie de l'ancienne Section Montréalaise de la Faculté de Médecine.

- SALLUSTE DUVAL, Écuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine et Licencié ès Sciences.— Résidence, École Normale Jacques Cartier, Montréal.
- A.-A. FOUCHER, Écuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine, Membre de la Société Française d'Ophthalmologie.— Résidence, 56 rue Saint-Denis.— Montréal.
- W.-H. HINGSTON, Écuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine.—Montréal.
- L.-E. DESJARDINS, Écuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine.— Montréal.
- L.-P. MIGNAULT, Écuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine.— Montréal.
- J.-P. CHARTRAND, Écuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine.—Montréal.
- L.-A. DEMERS, Écuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine.—Montréal.
- J.-J. GUERIN, Écuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine.— Montréal.

PROFESSEUR HONORAIRE

EMMANUEL PERSILLIER-LACHAPPELLE, Ecuyer, Docteur en Médecine ; ancien professeur de Physiologie à l'Université Laval.

ÉCOLE VÉTÉRINAIRE FRANÇAISE DE MONTRÉAL

AGRÉGÉE A L'UNIVERSITÉ LAVAL. (1)

(1) Voir l'Annuaire spécial de Montréal.

Mgr THO
ès Ar
Roya
M. JOSE
Maître
Socié
d'Am
la Soc
et de
Physi
M. CLÉOP
Profes
M. OLIVIE
logie,
Profes

FACULTÉ DES ARTS

A QUÉBEC

DOYEN

M. J.-C. K. LAFLAMME.

SECRÉTAIRE

M. OLIVIER MATHIEU.

PROFESSEURS

Mgr THOMAS-ÉTIENNE HAMEL, *Professeur titulaire*, Maître
ès Arts, Protonotaire Apostolique et Membre de la Société
Royale du Canada ; Professeur de Physique.

M. JOSEPH-CLOVIS K. LAFLAMME, *Professeur titulaire*,
Maître ès Arts, Docteur en Théologie, Membre de la
Société Géologique de France, de la Société Géologique
d'Amérique, de la Société Française de Physique et de
la Société Royale du Canada ; Professeur de Minéralogie
et de Géologie, et chargé des cours de Botanique et de
Physique.

M. CLÉOPHAS GAGNON, *Professeur titulaire*, Maître ès Arts ;
Professeur de Littérature latine.

M. OLIVIER MATHIEU, *Professeur titulaire*, Docteur en Théologie,
en Philosophie et en St-Thomas, Maître ès Arts ;
Professeur de Philosophie

- M. RAYMOND CASGRAIN, *Professeur titulaire*, Docteur ès Lettres, Membre de la Société Royale du Canada ; Professeur d'Histoire de la littérature.
- M. EDMOND PARADIS, *Professeur titulaire*, Maître ès Arts ; Professeur de Mathématiques.
- M. ARTHUR MARCHAND, *Professeur titulaire*, Bachelier ès Arts ; Professeur d'Histoire universelle.
- Mgr CYPRIEN TANGUAY, *Professeur titulaire*, Docteur ès Lettres, Protonotaire Apostolique et Membre de la Société Royale du Canada ; Professeur d'Archéologie.— Résidence, Ottawa.
- Mgr BENJAMIN PAQUET, *Professeur agrégé*, Bachelier ès Arts, Docteur en Théologie et Protonotaire Apostolique ; Professeur de Droit naturel.
- M. LOUIS-HONORÉ PAQUET, *Professeur agrégé*, Bachelier ès Arts et Docteur en Théologie ; Professeur de Théologie dogmatique en rapport avec les personnes du monde.
- LOUIS-JOSEPH-ALFRED SIMARD, Écuyer, *Professeur agrégé*, Docteur en Médecine ; Professeur de Zoologie, d'Anatomie et de Physiologie comparées.
- L'honorable CHARLES - FRANÇOIS - STANISLAS LANGE-LIER, *Professeur agrégé*, Bachelier ès Arts et Docteur en Droit ; Professeur d'Économie politique.
- M. LOUIS-ADOLPHE PAQUET, *Professeur agrégé*, Bachelier ès Arts et Docteur en Théologie ; Professeur d'Apologétique chrétienne.

Curateur du Musée Numismatique.

M. A. RHÉAUME, A. B., T. L.

Curateur du Musée Zoologique.

M. CHS-E. DIONNE.

M. F.-
er
M. ANI
la
qu
M. A.-J
et
d'E
M. PIET
fes
M. PIET
Doc
M. J.-F.
seu
M. PAUL
teu
seu
M. ALFR
en ?
natu
M. PIERF
Doct
4

A MONTRÉAL

DOYEN

M. P. DE FOVILLE.

SECRÉTAIRE

M. P.-NAPOLÉON BRUCHÉSI.

PROFESSEURS

- M. F.-LOUIS COLIN, P. S. S., *Professeur titulaire*, Docteur en Théologie ; Professeur de Littérature latine.
- M. ANDRÉ CUOQ, P. S. S., *Professeur titulaire*, Membre de la Société Royale du Canada ; Professeur de Linguistique sauvage.
- M. A.-H. VERREAU, *Professeur titulaire*, Docteur ès Lettres^o et Membre de la Société Royale du Canada ; Professeur d'Histoire du Canada.
- M. PIERRE ROUSSEAU, P. S. S., *Professeur titulaire* ; Professeur d'Histoire universelle.
- M. PIERRE SCHLICKLING, P. S. S., *Professeur titulaire*, Docteur en Théologie ; Professeur d'Éloquence.
- M. J.-F. LALIBERTÉ, P. S. S., *Professeur titulaire* ; Professeur de Littérature grecque.
- M. PAUL-NAPOLÉON BRUCHÉSI, *Professeur titulaire*, Docteur en Théologie et Licencié en Droit Canon ; Professeur d'Apologétique chrétienne.
- M. ALFRED ARCHAMBEAULT, *Professeur titulaire*, Docteur en Théologie et en Droit Canon ; Professeur de Droit naturel.
- M. PIERRE-ALBERT URIQUE, P. S. S., *Professeur titulaire*, Docteur en Théologie ; Professeur de Philosophie.

- M. U.-E. ARCHAMBAULT, *Professeur titulaire*, Chevalier de l'Ordre du Saint-Sépulcre, Officier d'Académie ; Professeur d'Économie industrielle. — Résidence, 1999 rue Sainte-Catherine, Montréal.
- M. E. BALÈTE, *Professeur titulaire*, Officier de la Légion d'Honneur ; Professeur de Mathématiques. — Résidence, 257 rue Saint-Hubert, Montréal.
- M. PAUL DE FOVILLE, P. S. S., *Professeur titulaire*, ancien élève de l'École Polytechnique et de l'École des Mines de Paris, Licencié ès Sciences, Docteur en Théologie de l'Université Romaine et Membre de la Société Royale du Canada ; Professeur de Sciences comparées. — Résidence, au Grand Séminaire, rue Sherbrooke, Montréal.
- M. C.-A. PFISTER, *Professeur titulaire* ; Professeur de Chimie. — Résidence, 1205 rue Mignonne, Montréal.
- M. J.-B. PROULX, *Professeur titulaire* ; Professeur d'Histoire moderne. — Résidence à l'Université, Place Jacques-Cartier, Montréal.
- M. E.-S. ROINARD, P. S. S., *Professeur titulaire* ; Professeur de Physique.
- L'honorable LOUIS-A. JETTÉ, *Professeur agrégé*, Docteur en Droit et Juge de la Cour Supérieure ; Professeur d'Économie politique.
- M. PAUL WIALARD, *Professeur agrégé* ; Professeur d'Élo-
cution.

PROFESSEUR ÉMÉRITE

Mgr J.-M. EMARD, Evêque de Ste-Cécile de Valleyfield, ancien professeur à la faculté des Arts.

M. ÉMI
Ca
de
M. C.-A
l'É
M. JOS
Cor
fer,
All
M. J.-É
phi
M. FRE
cour
toph
M. JOSE
Exp
M. S. DU
gén
ques
M. ALEX
Math
Rési
à l'É
M. DOMIN

ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE MONTRÉAL

annexée à la faculté des Arts.

PRINCIPAL

M. U.-E. ARCHAMBAULT.

DIRECTEUR DES ÉTUDES

M. ÉMILE BALÈTE.

PROFESSEURS

- M. ÉMILE BALÈTE, Professeur de Mathématiques spéciales, Calcul infinitésimal et Cosmographie, à l'École.— Résidence, 257 rue Saint-Hubert.
- M. C.-A. PFISTER, Professeur de Physique et de Chimie, à l'École.— Résidence, 1205 rue Mignonne.
- M. JOSEPH HAYNES, Professeur de Constructions civiles, Construction de Machines, Travaux publics, Chemins de fer, Architecture et Dessin.— Résidence, 141 rue des Allemands.
- M. J.-ÉMILE VANIER, Professeur de Géodésie et Topographie.— Résidence, 61 rue Saint-Jacques.
- M. FREDÉRIC ANDRÉ, Professeur de Mathématiques, au cours préparatoire.— Résidence, 175 rue Saint-Christophe.
- M. JOSEPH OBALSKI, Professeur de Géologie et Minéralogie, Exploitation des Mines, Métallurgie.
- M. S. DUVAL, Professeur d'Electrotechnie, de Mécanique générale, et appliquée.— Résidence, École Normale Jacques-Cartier.
- M. ALEXANDRE BONIN, Professeur de Physique, Chimie, Mathématiques et Dessin, au cours préparatoire ; de Résistance appliquée, Hydraulique et Machines à vapeur, à l'École.— Résidence, 239 rue Saint-André.
- M. DOMINIQUE DUCHARME, substitut de M. Obalski.

Elèves et autres Etudiants admis à suivre les cours
à Québec (1)

1^o FACULTÉ DE THÉOLOGIE (2)

ANNÉE 1892-93

- MM. Bergeron, N.-Wilfrid, *Saint-Boniface, Man.*
Blais J.-Joseph, *Québec.*
Carrier, Onés.-Gustave, *Québec.*
Clavet, Wilbrod, *Saint-Boniface, Man.*
Côté, L.-F. Philippe, A. B., *Québec.*
Derome, J.-Eugène, *Saint-Boniface, Mon.*
Deschênes, Silvio, *Québec.*
Desrochers, J.-P.-Chrysologue, *Québec.*
Dorion, Hégésippe, *Québec.*
Dumas, Théoph.-M.-Ulric, *Québec.*
Dupont, Chs.-François, *Québec.*
Dupuis, Odilon, *Québec.*
Fillion, Philéas, *Québec.*
Fiset, Louis, *Québec.*
Fournier, J.-Edmond, *Québec.*
Gaumont, Edouard, *Québec.*
Giroux, Jos.-Cléophas, *Québec.*
Gosselin, Louis, *Québec.*
Grandbois, Jos.-Rod.-Emeric, *Québec.*
Houde, Edouard, *Québec.*
Lacasse, J.-P.-Arthur, *Québec.*
Lamontagne, Pierre-Alph., *Québec.*
Lapointe, Jos.-Alfred, *St-Jean, N.-B.*
Lec'erc, Pierre, *Québec.*
Lemay, Jos.-Albert, *Québec.*
Lepage, M.-Jos.-Alexandre, *Québec.*
McDonald R.-Alex., *Charlottetown, I. P. E.*
McDougall, Alex.-J., *Charlottetown, I. P. E.*
Morin, Joseph, *Québec.*
Pâquet, Edouard, *Québec.*
Paradis, Jos.-Benjamin, *Québec.*
Paré, Alfred, A. B., *Québec.*
Picher, Ludger, *Québec.*
Plante, Omer, A. B., *Québec.*

(1) Les noms des élèves de la Succursale de Montréal se trouvent dans un Annuaire spécial publié à Montréal.

(2) Les noms de lieux, dans la faculté de Théologie, indiquent les diocèses.

MM. Pou
Pou
Rog
Roy
Roy
Roy
Sav
St-A
Tal
Thit
Turc
Veil
Veil

MM. Boisv
Bro
Chal
Chou
Clapp
Forti
Frene
Gosse
Lacha
Lane,
Mill, J
Pellet
Richar
Savarc
Smith,
Tessier
Vachon
Verret
Vézina
Vincen

Cantin,
Cimon,
Crépeau
Davidson
Gibson
Morisse
Morrison
Noël, A.
Pariseau
Roy, A
Smith, C
Talbot,

* Décédé le

- MM. Poulin, Jos.-Alexis, A. B., *Québec*.
Pouliot, Napoléon, *Québec*.
Roger, Jos.-Herménégilde, *Québec*.
Roy, Arsène, A. B., *Québec*.
Roy, Jos.-Camille, A. B., *Québec*.
Roy, J.-Eugène, *Québec*.
Savard, C.-Odilon, L. B., *Québec*.
St-Amant, J.-Clovis, A. B., *Québec*.
Talbot, J.-Alf.-Napoléon, *Québec*.
Thibaudeau, Joseph, *Québec*.
Turcotte, J.-M.-L.-Arthur, *Québec*.
Veilleux, Joseph, A. B., *Québec*.
Veilleux, Jos.-Odilon, A. B., *Québec*.

2° FACULTÉ DE DROIT

1892-93

- MM. Boisvert, H., *St-Croix*.
Brodie, W.-A., A. B., *Québec*.
Chaloult, P., *Québec*.
Chouinard, E., *Québec*.
Clapperton, J., L. B., *María*.
Fortin, T., *St-Urbain*.
Frenette, J., A. B., *Malbaie*.
Gosselin, Chs., *St-Charles*.
Lachance, A., *Québec*.
Lane, J.-A., A. B., *Stull*.
Mill, J., A. B., *María*.
Pelletier, A., S. B., *Québec*.
Richard, J., *Walton*.
Savard, J.-E., A. B., *Chicoutimi*.
Smith, F., *Québec*.
Tessier, A., S. B., *Chicoutimi*.
Vachon, V., A. B., *Québec*.
Verret H., *Québec*.
Vézina, E., L. B., *St-Joseph, Beauce*,
Vincent, F., S. B., *Québec*.

- Cantin, P., *St-Romuald*.
Cimon, H., A. B., *Lévis*.
Crépeau, L.-P., *Arthabaskaville*.
Davidson, W.-H., *Québec*.
Gibson, G., *Québec*.
Morisset, C., *Québec*.
Morrison, J., *Québec*.
Noël, A., *Inverness*.
Pariseault, A., *Québec*.
Roy, A., *Lévis*.
Smith, Chs., *Québec*.
Talbot, A., *Québec*.

* Décédé le 2 de Juin 1893.

3^e FACULTÉ DE MÉDECINE

1892-93

- MM. Bernier, E., S. B., *Lévis*.
Blais, M., M. D., *St-Valier*.
Bolduc, E., L. B., M. B., *Québec*.
Bossé, J., A. B., *St-Onésime*.
Boulangier, F., A. B., M. B., *Ste-Agathe*.
Brindamour, E., M. D., *St-Prime*.
Claveau, A., S. B., *Chicoutimi*.
Cyr, E., M. B., *Maria*.
Deschênes, B.-M., S. B., M. B., *St-Pascal*.
Drouin, A., *Québec*.
Dorion, J., M. D., *Québec*.
Fiset, L., M. B., *Québec*.
Garneau, A., M. D., *Ste-Croix*.
Gélinas, E., M. B., *St-Barnabé*.
Jobin, A., M. D., *Québec*.
Leclerc, J., M. D., *Ste-Hénédine*.
Lelaidier, E., L. B., *St-Pierre-les-Becquets*.
Lessard, Art., M. B., *St-Joachim*.
Lucier, M.-A., M. B., *Gaspé*.
Martin, E., L. B., *Rimouski*.
Mathieu, E., M. D., *Québec*.
Morin, E., M. B., *Québec*.
Morisset, A., S. B., *Ste-Hénédine*.
Rancourt, C.-G., A. B., M. D., *St-George, Beauce*.
Richard, J., A. B., M. B., *St-Maurice*.
Rousseau, A., A. B., M. B., *St-Casimir*.
St-Germain, J.-E., M. B., *Nicolet*.
- Archambault, U., *St-Pierre-les-Becquets*.
Bédard, J., M. D., *Charlesbourg*.
Bédard, H., *Québec*.
Blondin, E., M. B., *Bécancourt*.
Brousseau, D., M. B., *Québec*.
Clark, A., M. B., *Québec*.
Crispo, P., M. B., *Chéticamp*.
D'Argy, S., *New-Carlisle*.
Delaney, W., *Québec*.
Demers, J., *St-Henri de Lauzon*.
Dufresne, A., M. B., *Deschambault*.
Dussault, J., M. B., *St-David*.
Fiset, H., M. B., *Québec*.
Fiset, Ls, M. B., *Ancienne-Lorelle*.
Fréchette, A., M. B., *St-Nicolas*.
Gagnon, G., M. B., *Lévis*.
Labrecque, A., M. B., *Québec*.
Lamothe, A., *Québec*.
Lasnier, H., *Lévis*.
Lessard, A., M. B., *Québec*.
Marcotte, A., *Québec*.

MM. .

F
P
R
R
S
S
T
V

MM. B.

D
D
L
L
M
P
V
Vi

MM. Ga
Ro

MM. De
Lar
Lem
Mou
Tren

Sont au
cine de pr
ainsi que
de Québec

* Décéd

- MM. • Paradis, R., M. B., *Québec*.
Pinault, J., *Rimouski*.
Plante, A., *Québec*.
Roy, A., M. B., *Lévis*.
Roy, F.-E., *St-Ravhaël*.
Samson, C., *Québec*.
Sirois, L.-P., M. B., *Lévis*.
Tardif, N., M. B., *Québec*.
Vézina, V., M. B., *Ile-aux-Grues*.

PHARMACIE

- MM. Bacon, L., *Montmagny*.
De la Chevrotière, A., *Québec*.
Dubé, E., *Québec*.
Lemieux, A., *Québec*.
Lemoine, Alp., *Québec*.
Martineau, A., *Québec*.
Power, J., *Québec*.
Veilleux, A., *Lévis*.
Villeneuve, Ed., *Québec*.

DENTISTERIE

- MM. Gaudreau, S., *Québec*.
Rondeau, B., *Québec*.

4^e FACULTÉ DES ARTS

1892-93

- MM. De S. Laterrière, E., *Eboulements*.
Larose, A., *Ste-Julie*.
Lemoine, A., *Québec*.
Mousseau, J.-A., *Rimouski*.
Tremblay, E., *Malbaie*.

Sont aussi censés être élèves de la faculté des Arts les élèves en Médecine de première et de seconde année, pour la Chimie et la Botanique ; ainsi que les élèves des deux années de Philosophie du Petit Séminaire de Québec, pour tout le cours.

• Décédé le 24 novembre 1892.

Grands Séminaires affiliés

L'affiliation des Grands Séminaires à l'Université Laval consiste dans l'acceptation, par l'Évêque du diocèse, de certains points fondamentaux qui servent de base à l'obtention des degrés en Théologie. Les élèves des Grands Séminaires affiliés peuvent obtenir le titre de Bachelier en Théologie en subissant avec succès un certain nombre d'examens trimestriels dans leur propre Grand Séminaire.

LE GRAND SÉMINAIRE DE QUÉBEC, comprenant tous les étudiants en Théologie qui sont sous sa juridiction ou qui en suivent les cours.— *Québec.*

LE GRAND SÉMINAIRE DU COLLÈGE DE SAINTE-ANNE.— *Sainte-Anne de la Pocatière.*

LE GRAND SÉMINAIRE DE RIMOUSKI.— *Rimouski.*

LE GRAND SÉMINAIRE DE SAINT-SULPICE DE MONTRÉAL.— Ce Grand Séminaire, devenu la section montréalaise de la faculté de Théologie de l'Université Laval, a aussi tous les privilèges des Grands Séminaires affiliés.— *Montréal.*

LE GRAND SÉMINAIRE DE CHICOUTIMI.— *Chicoutimi.*

Pour
moins l
senter a
des Art
'exame
la Philo

LE PETIT
Laf

LE SÉMI

LE COLL
Mg

LE PETIT
Sup

LE SÉMI
M. I

LE PETIT
rieur

LE PETIT
Labr

LE PETIT
M. J

LE COLLÈ

LE PETIT
Rèvé

LE PETIT
Rèvé

LE COLLÈ
Ferré

LE COLLÈ
S. V.

LE COLLÈ
Rèvé

LE COLLÈ

LE COLLÈ
teur.
Sémin

Collèges affiliés

Pour être affilié à l'Université Laval, un collège doit 1° enseigner au moins les matières nécessaires pour mettre les élèves en état de se présenter aux épreuves du Baccalauréat et de l'Inscription dans la faculté des Arts ; 2° exiger, comme sanction générale, que ses élèves subissent l'examen des Lettres après la Rhétorique, et l'examen des Sciences et de la Philosophie, après les deux années de Philosophie.

LE PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, *Québec*.— Supérieur, Révérend M. J.-C. K. Laflamme.

LE SÉMINAIRE DE NICOLET, *Nicolet*.— Supérieur, Révérend M. G. Proulx.

LE COLLÈGE DE SAINTE-ANNE, *Sainte-Anne de la Pocatière*.— Supérieur, Mgr Ch. Poiré, Protonotaire apostolique.

LE PETIT SÉMINAIRE DE SAINTE-THÉRÈSE, *Sainte-Thérèse de Blatville*.— Supérieur, Révérend M. A. Nantel, A. M.

LE SÉMINAIRE DES TROIS-RIVIÈRES, *Trois-Rivières*.— Supérieur, Révérend M. Louis Richard, Chanoine.

LE PETIT SÉMINAIRE DE SAINT-GERMAIN DE RIMOUSKI, *Rimouski*.— Supérieur, Révérend M. R. Ph. Sylvain.

LE PETIT SÉMINAIRE DE CHICOUTIMI, *Chicoutimi*.— Supérieur, Mgr M.-T. Labrecque, Evêque de Chicoutimi.

LE PETIT SÉMINAIRE DE SHERBROOKE, *Sherbrooke*.— Supérieur, Révérend M. J.-L.-H. Roy.

LE COLLÈGE DE LÉVIS, *Lévis*.— Supérieur,

LE PETIT SÉMINAIRE DE SAINT-HYACINTHE, *Saint-Hyacinthe*.— Supérieur, Révérend M. A. DuMesnil.

LE PETIT SÉMINAIRE DE MONNOIR, *Sainte-Marie de Monnoir*.— Supérieur, Révérend M. F.-X. Jeannotte.

LE COLLÈGE DE L'ASSOMPTION, *L'Assomption*.— Supérieur, Révérend M. Ferréol Dorval, V. F.

LE COLLÈGE JOLIETTE, *Joliette*.— Supérieur, Révérend M. C. Beaudry, C. S. V., V. F.

LE COLLÈGE SAINT-LAURENT, *Saint-Laurent*, près de Montréal. — Supérieur, Révérend Père A. Roy, C. S. C.

LE COLLÈGE BOURGET, *Rigaud*.— Directeur, Révérend M. O. Joly, C. S. V.

LE COLLÈGE DE MONTRÉAL, *Montréal*.— (Séminaire des Philosophes, Directeur, M. l'abbé Lelandais, P. S. S., 1181 rue Sherbrooke ; Petit Séminaire, Directeur, M. l'abbé Delavigne, P. S. S.)

Collèges Agrégés

L'agrégation de l'Université Laval est accordée aux collèges situés en dehors des limites de la Province de Québec. Pour être agrégés, les collèges s'engagent 1^o à enseigner toutes les matières exigées pour les épreuves du Baccalauréat et de l'Inscription dans la faculté des Arts; 2^o à faire subir à leurs élèves, pour l'obtention des titres universitaires, des examens absolument semblables à ceux des collèges affiliés.

LE COLLÈGE DE ST-DUNSTAN, *Charlottetown, I. P. E.*—Recteur, Rév. Dr James Morrison, S. T. D.

- 1856—Jean Ham
1859—Hubert Charli
Narcis Franço
1861—Auguste Hilaire
Rapha
1862—Honoré O.-C.
1863—Wilfrid Louis-Gonra
1864—Zéphirin
1865—Pierre Paul L
Antoin
1866—Ernest Elzéar
Philéas Hermén
J.-O. I
Arthur
1867—Etienne William
François Joseph
1868—Réal Gu
Nazaire
1869—Zoé La
1870—Eutrope James I
Joseph H
Louis H
Zéphirin
Pierre G
Honoré J
Napoléon

(1) Voir plus

GRADUÉS DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

DEPUIS SA FONDATION JUSQU'A JUILLET 1892, (1)

BACHELIERS

1^o BACHELIERS ÈS SCIENCES

MESSIEURS

- 1856—Jean Delège.
Hammond Gowen.
1859—Hubert Beaudet.
Charles-A. Delège.
Narcisse Fortier.
François Gagné.
1861—Auguste Lavardière.
Hilaire Marceau.
Raphael Danis.
1862—Honoré Constantin.
O.-C. Godin.
1863—Wilbrod Couture.
Louis-David Larose.
Gonrad Gill.
1864—Zéphirin Lorrain.
1865—Pierre Boily.
Paul Larocque.
Antoine Ouellet.
1866—Ernest Audette.
Elzéar Couture.
Philéas Lessard.
Herménégilde Dubé.
J.-O. Dubois.
Arthur Duval.
1867—Etienne Grondin.
William Sheehy.
François Cinq-Mars.
Joseph Marquis.
1868—Réal Guénard.
Nazaire Pâquet.
1869—Zoël Lambert.
1870—Mtropé Dionne.
James Ballantyne.
Joseph Dumas.
Louis Hébert.
Zéphirin Caron.
Pierre Genest.
Honoré Julien.
Napoléon Lemoine.

MESSIEURS

- 1871—Avila Cherrier.
Arthur Desjardins.
Charles-Phil. Richard.
Lionel Lindsay
Frédéric Tétreault.
Pierre Ruel.
Arsène Piché.
Arthur St-Louis.
Ferdinand-Gauvreau.
1872—Raymond Caisse.
Antoine Lemay.
Ernest Duguay.
Philippe-Joseph Brady.
Edmond Duchesnay
1873—Edouard Lamontagne, Q.
Alphonse Beaudet, Q.
Gabriel Cloutier, S.-A.
Jean-Baptiste Bérubé, Q.
Charles Lésperance, Q.
Joseph Bouliane, S.-A.
Joseph Drapeau, S.-A.
Jean Pelletier, S.-A.
1874—Norbert Proulx, N.
Olivier Beauchesne, N.
Olivier Mathieu, Q.
Edouard Pagé, Q.
Jules Quessnel, S.-T.
Adolphe Blondin, N.
Anthime Carrières, S.-T.
1875—Joseph Brousseau, Q.
Stephen Proulx, N.
Alfred Pâquet, Q.
Félix Pinault, R.
1876—Philippe Hébert, N.
Edouard Belleau, Q.
Louis Tremblay, S.-A.
Anatole Camiré, N.
Charles Tessier, N.
Zotique Legris, N.

(1) Voir plus loin les gradués de 1893 page 60.

MESSIEURS

- 1877—Edmond Paradis, Q.
Philippe Dechêne, S.-A.
Herménégilde Bouffard, Q.
Etienne Gosselin, S.-A.
Louis Lessard, S.-A.
- 1878—Louis Gagnon, Q.
George Bellerive, Q.
Achille Thibault, R.
Stanislas Doucet, N.
Charles Gouin, Q.
George Paquin, Q.
Maxime Lilliou, Q.
Charles Leclerc, S.-A.
Arthur Gouin, Q.
- 1879—Arthur Vaillancourt, S.-T.
Rodrigue Laberge, S.-T.
Alfred Perron, R.
Achille Rousseau, Q.
- 1880—Marie-Rosaire-Geo. Matte, Q.
L.-E. Pelletier, Q.
Luc Hébert, N.
Lucien Lavallée, N.
Théophile Paré, N.
- 1881—Louis Coulombe, Q.
Louis LePAGE, R.
Joseph Siros, R.
Olympe Joly, J.
- 1882—Jules-Eug.-Aurélien Angers, Q.
Joseph-Octave Langlois, Q.
Louis-Adolphe Grenier, Q.
Joseph-Elzéar, Galarneau, Q.
Louis Rousseau, S.-A.
David Gagnon, S.-A.
Philippe Delisle, S.-A.
Abel Tremblay, C.
Edmond Joncas, Q.
Alfred Manseau, Jol.
Thomas Marcoux, Q.
Télesphore Simard, Q.
Jos. - Adélar - Alf. Caston-
guay, Q.
François-Joseph Langlais, Q.
- 1883—F.-X.-Alfred Roy, Q.
Jos.-Ulric East, Q.
Honoré Garneau, T.-R.
Antoine Langie, R.
- 1884—André Michaud, Q.
C.-Olivier Laffêche, N.
- 1885—C.-Rosaire Paquin, Q.
M.-J.-Napoléon Picher, Q.
Robert Brady, N.
- 1886—C.-Etienne Cloutier, Q.
Joseph-F.-X. Jobin, Q.
- 1887—Ovide Larouche, Ch. C.
Charles Guilbault, Jol.
- 1888—Félix Dugal, Q.
Michel-T.-P. Lambert, Q.
Ernest Sylvestre, Jol.
Wilfrid Laurendeau, Jol.

MESSIEURS

- 1888—Arthur Asselin, Jol.
Placide Desrosiers, Jol.
Zénon Fontaine, Jol.
Pierre Pichette, Jol.
Albert Forget, Jol.
- 1889—Pierre Leclerc, Q.
Adélar Riverin, Q.
Albert-Alphonse Jobin, Q.
Rom. Fiset, Rim.
Benjamin Morin, Nic.
Camille Houle, Jol.
J.-O.-Alexandre Champoux, Jol.
J.-Urgel Sévigny, Jol.
J.-H.-Ozias Arohambeault, Jol.
J.-Alfred Pelletier, Jol.
Joseph Beaulieu, Jés.
- 1890—T. Fortin, Chic.
N. Legault, Bourget
A. Lessard, Q.
G. Racette, Jol.
U. Verreau, Rim.
F. Beaudry, Jés.
E. Lavigne, Jés.
- 1891—J. Bergeron, T.-Riv.
Z. Malo, Monn.
G. Pion, Monn.
J.-T. Luchance.
F.-A.-A. Labelle, Bour.
J. Boivin, Monn.
N. Lambert.
E. Vézina, Ste-A.
O. Lapointe, Bour.
H. Pelletier, Ste-A.
J. Demers, Jés.
J. Lapière, Jés.
J.-F.-B.-M. Deschènes, Q.
A. Turcot, Q.
A. de Beaulieu Pelletier, Q.
G. Gosselin, Q.
- 1892—L. Prince le Boeuf, Ste-T.
E. Auclair, Ste-T.
A. Dubreuil, St-H.
H. Jasmin, St-H.
A. Lavimodière, St-H.
Z. Cordeau, St-H.
P. Morissette, St-H.
L.-O. Deslandes, Mon.
I.-L. Perron, Mon.
C.-B. Rouleau, Rim.
G.-A. Côté, Sher.
A. Tessier, Chic.
P.-E. Rouleau, Ste-A.
J.-A. Lortie, Q.
E. Dubeau, Jés.
P. Ostiguy, Jés.
H. Boisvert, Q.
F. Vincent, Q.
R. Guay, Q.
E. Darveau, Q.

- 1892—A
A
G
G
A
J
L
J
- 1856—R
C
Is
1857—J
1859—M
1861—P
M
Pa
Na
He
1864—He
1865—Th
1866—Cr
Ph
1867—He
1868—Isi
Ba
An
Ed
Al
Ch
1869—He
Ap
Na
On
Th
Ad
Fré
1870—J.-
Cha
Ern
1871—Thé
Adr
Clé
Ant
Law
1872—Nar
Nap
Pete
1874—Adj
1875—Jean
Emi

MESSIEURS

- 1892—A. Morisset, Q.
 A. Comeau, T.-Riv.
 G. Normand, T.-Riv.
 G. Bourgeois, T.-Riv.
 A.-E.-F., Godreau, Ass.
 J.-M. Boucher, Jol.
 L.-A.-A. Rivet, Jol.
 J.-A. Moreau, Jol.

MESSIEURS

- 1892—J.-A.-A., Dostaler, Jol.
 P.-Z. Bernier, Jol.
 J.-A. Sylvestre, Jol.
 L. de G. Belisle, Rim.
 L. Chalifoux, St-Hya.
 O. Ledoux, St-Hya.
 J.-A.-G. Ducharme, Jol.

2° BACHELIERS ÈS LETTRES

MESSIEURS

- 1856—Richard Alleyn.
 Charles Dallaire.
 Isaïe Jodoin.
 1857—Joseph Nadeau.
 1859—Mathias Huot.
 1861—Pierre MacKay.
 Marcel Chabot.
 Patrick Doherty.
 Napoléon Laliberté.
 Henri-Thomas Taschereau.
 1864—Henri Pâquet.
 1865—Théodore Jobin.
 1866—Crawford Lindsay.
 Philippe Sylvain.
 1867—Henri Delagrave.
 1868—Isidore-Noël Belleau.
 Basile Desrochers.
 Anselme Déziel.
 Edouard Labrecque.
 Allyre Collet.
 Charles Darveau.
 1869—Henri Tétu.
 Apollinaire Gingras.
 Narcisse Proulx.
 Onésiphore Turgeon.
 Théodule Delagrave.
 Adjutor Turcotte.
 Frédéric Gauthier.
 1870—J.-B.-Honoré Chouinard.
 Charles Clément.
 Ernest Delisle.
 Felix Gendron.
 1871—Théophile Gonthier.
 Adalbert Blanchet.
 Cléophas Gagnon.
 Antoine Gobeil.
 Lawrence Cannon.
 1872—Narcisse Parant.
 Napoléon Bernier.
 Peter O'Leary.
 1874—Adjutor Samson.
 1875—Jean Gosselin, Un.
 David Pampalon, Q.
 Emile Dionne, Un.

MESSIEURS

- 1875—Arthur Poliquin, Un.
 Charles Couture, Un.
 Eudore Poirier, S.-T.
 1876—Thomas Chapais, Un.
 Ls-Jos. Bourassa, S.-A.
 Frs-Xav. Gosselin, Et. pr.
 René Labbé, S.-A.
 Joseph Bergeron, Q.
 Abraham Paradis, Q.
 Olivier Moisan, Q.
 1877—Joseph Turcotte, Q.
 Victor Charland, Q.
 Joseph-Edmond Roy, Un.
 George Lemay, Q.
 Eugène Belleau, Q.
 1878—Edouard Bouffard, Q.
 Pierre Langlois, S.-T.
 Joseph-E. Desrochers, Q.
 Ls-Elie d'Anjou, R.
 1879—A.-Philippe-E. Panet, Et. pr.
 Siméon Tourigny, N.
 Arthur Delisle, Q.
 1880—Osiias Gagnon, Sh.
 Eusèbe Belleau, L.
 Chs-Edouard Dorion, Q.
 Joseph Fortin, Q.
 1881—Alfred Létourneau, Q.
 Joseph Lavoie, S.-A.
 Chs-Eugène D'Amour, R.
 Edmond Lachapelle, As.
 1882—Edouard Letendre, Q.
 Ls-Albert-Renvoysé Rousseau, Q.
 Hor.-Ernest Choquette, S.-H.
 Wilfrid Larose, As.
 Auguste Rocher, As.
 Edmond Perrault, Jol.
 1883—Emerie Legault, S.-L.
 Henri-E. Vanier, S.-L.
 Joseph Ferland, Jol.
 1884—Ludovic Brunet, Q.
 Séraphin Maheu, Q.
 Victor Lessard, Q.
 Henri-Arthur Lachance, Q.
 Omer Beaubien, Q.

MESSIEURS

- 1885—Zeus Boucher, N.
Jules Constantin, Q.
- 1886—Ephraïm Bédard, Q.
C.-Arthur Pettigrew, Q.
Charles Verge, Q.
Oscar Brodeur, Sher.
H. Préfontaine, Sher.
Alexandre Lippé, Sher.
Joseph McKinnon, S.-L.
Godefroi Langlois, S.-L.
Jean-Bte Papillon, Nic.
Jules-E. Côté, Et. pr.
- 1887—J.-Camille de Martigny, S.-T.
J.-B. Alphonse Blouin, Q.
Noé Prud'homme, Jol.
A.-E. Aubry, S.-T.
- 1888—D.-E. Léon Rousseau, Q.
G.-A. Coderre, Sher.
- 1889—Julien Chabot, Q.
Henri Hébert, Nic.
Jules Dorion, Q.
Michel-L. Lamarre, Jés.
Pierre Barrette, Jés.
- 1890—B. Benoit, S.-T.
H. Joannet, S.-T.
J. Boissonneault, S.-T.
M. de la Brûde, S.-H.
A. St-Amour, S.-H.
R. Beaudoin, Ass.
V. Larose, Ass.
A. Marsan, Tr.-Riv.
O. Bellemare, Tr.-Riv.
T.-M. Préville, Jol.
J.-A. Bernier, Jol.
H. Fréchette, Jol.
J.-E. Bolduc, Q.
A. Papin dit Lachance, Q.
J. Décarrie, Jés.
J. Guérin, Jés.
- 1891—M.-L.-G. Ecrament, Ass.
E. Meunier, Jol.
J.-A. Guilbault, Jol.
F.-X. Guay, Chic.
A. Fortier, Jés.
H.-R. Bellerose, Jol.

MESSIEURS

- 1891—V. Collette, Monn.
I. Bélanger.
J. Gauvreau, Rim.
H. Joannette.
D. Roberge, Mont.
A. Boivin, Mont.
A. Trudeau, Mont.
V. Vaehon, St-H.
W.-A.-E. Flynn, Rim.
J. Gadoury.
J. Chevalier.
L. Rasiocot.
J.-B. Ménard, St-L.
J.-W. Lavergne, St-L.
T. Vanasse, Nic.
J.-H. Riopelle.
F.-A. Grondin.
E. Dessert.
E. Martin, Rim.
P. Lamontagne, Q.
C.-F. Delâge, Q.
- 1892—J.-A.-S. Lavallée, Jol.
D.-L. Richard, Jol.
C. Lamothe, T.-Riv.
J. Riéhard, T.-Riv.
T. Beaudoin, T.-Riv.
L.-A. Dumesnil, St-H.
C. Vermet, St-L.
E. Hébert, St-L.
J.-U. Vian, St-L.
A. Hudon, St-L.
J. McCarthy, St-L.
A. Mendor, St-L.
J.-A. Clapperton, Rim.
E. Joseph, Jés.
E. Peltier, Jés.
A. Valois, Jés.
L. Sicotte, Jés.
O. Savard, Q.
E. Lelaidier, T.-Riv.
E.-D. Tétreau, St-Hya.
A.-E. Côté, St-Hya.
J.-B. Archambault, St-Hya.

3^e BACHELIERS ÈS ARTS

MESSIEURS

- 1854—Benjamin Pâquet.
Pierre Roussel.
- 1855—Thomas-Aimé Chandonnet.
John O'Brien.
- 1856—Pierre Audet.
George Dormer.
Honoré Lacours.

MESSIEURS

- 1856—Jean Matte.
Côme Morisset.
Hugh-Gates Murray.
- 1857—Napoléon Maingui.
George Desbarats.
- 1858—Gaspard Bourdages.
Régis Gossetin.

1858—C
C
F
C

B
1859—L
L
A
A
A
1860—N
1861—F
1862—L

1863—A

Cy
1864—Fr
Jo
Lo
1865—Jo
Lo

Lé
Ja
Jo
1866—Ge
Fra
Ph
Ad
I
Lou
Fél
Ed.
1868—Els
Edo
Jos
Clov
Mal
Phi
1869—Cha
Edm
1870—Ben
P
Cyri
Phi
John
Thon
Néré
1871—Alph
P.
Anse
Sallu
Louis
Philé
1872—Ernen
Victo
Augu

MESSIEURS

- 1858—Charles-Narcisse Hamel.
Charles Lindsay.
Eugène Renault.
Charles-François-Stanislas
Langelier.
Basile Routhier.
1859—Laurent Catellier.
Louis-Honoré Pâquet.
Alexis Pelletier.
Antonin Nantel.
1860—Napoléon Cinq-Mars.
1861—François Thérien.
1862—Louis-Nazaire Bégin, avec prix
du Prince Galle.
1863—Auguste Gosselin, avec prix du
Prince de Galles.
Cyrilas Pelletier.
1864—François Audet.
Joseph Bédard.
Louis Gauthier.
1865—Jos.-Eudore Cauchon.
Louis Langis, avec prix du P.
de G. lles.
Léon Vidal.
James-George Colston.
Jos.-Herménégilde Lecourt.
1866—George Côté.
François-Xavier Gosselin.
Philippe Landry.
Adrien Papineau, avec prix du
P. de Galles.
Louis Sanfaçon.
Félix Kavanagh.
Ed. Leclero.
1868—Elzéar Bellemare.
Edouard Ling.
Joseph Dumont.
Clovis Lafamme.
Malcolm Guay.
Philéas Fortier.
1869—Charles Bourque.
Edmond Marcoux.
1870—Benjamin Demers, avec prix du
P. de Galles.
Cyrille-Alfred Marois.
Phidime Giguère.
John O'Farrell.
Anastase Bernard.
Thomas Bérbé.
Nérée Beauchemin.
1871—Alphonse Pouliot, avec prix du
P. de Galles.
Anselme Rhéaume.
Salluste Duval.
Louis Asselin.
Philéas Boulet.
1872—Ernest Nadeau.
Victor Huart.
Auguste Bourbonnais.

MESSIEURS

- 1872—Thomas-Michel Labrecque.
1873—Lindor Ethier, N., avec prix du
P. de Galles.
Placide Roy, Q.
Médéric Roy, N.
Télesphore Lafèche, N.
Delphis Brochu, Q.
Arthur Belleau, Q.
Charles Fitzpatrick, Q.
Jean Gosselin, S.-A.
1874—Victor Livernois, Q.
Zéphyrin Lahaye, N.
Hyppolite Sirois, Q.
Alfred de la Chevrotière, Q.
Louis Savard, Q.
Jean Chaisson, Q.
Alfred Pouliot, Q.
1875—Henri Cimon, Q.
Cyrille Noël, Q.
Grégoire Auclair, Q.
Médéric Tremblay, Q.
François Faguy, Q.
1876—Chs.-Eug. Pouliot, Q.
Félix Landry, Q.
Paul Chénard, S.-A.
Louis Pelletier, S.-A.
Evariste Prince, N.
Joseph Girard.
Edouard Pilon, S.-T.
Joseph Lemaitre, N.
Joseph Feuilteault, Q.
Pierre Jutras, N.
Alphonse Pelletier, S.-A.
William Verge, Q.
Israël Hamel, N.
Joseph Roy, Q.
1877—Alphonse Lemieux, Q.
Henri Gouin, Q.
Athanase Biron, N.
Louis St-Pierre, S.-A.
Joseph de Champlain, R.
Arthur Chamberland, R.
Louis-A. Lavoie, R.
Gilbert Lemieux, Q.
Adolphe Michaud, S.-A.
Philéas Laberge, Un.
Joseph Savard, Q.
Eugène Gauvreau, Q.
Félix Blanchet, S.-A.
George Pelletier, S.-A.
1878—Louis-A. Pâquet, Q.
Arthur Scott, Q.
Alphonse Corriveau, N.
Elzéar Delamaro, Q.
Joseph Beaudouin, Q.
Arthur Marchand, Q.
Ferdinand Béland, N.
Herman Brunault, N.
Alfred Tremblay, S.-A.

MESSIEURS

- 1878—Alphonse Bélanger, R.
Paul Blouin, Q.
Alphonse Tétu, S.-A.
Edmond Bernier, Q.
Chs-Edouard Brunault, N.
Charles Boulay, Q.
Louis Paradis, Q.
Alphonse Garneau, Q.
Onil Milot, N.
Pierre d'Auteuil, Q.
Damien Gratton, S.-T.
Alexandre Lafrance, Q.
Jules Gratton, S.-T.
Arthur Hébert, Q.
Elsébert Roy, Q.
James Prendergast, Q.
Honoré Fréchette, Q.
Adalbert Fontaine, Q.
Octave Gagnon, Q.
1879—Gilbert-Miville Dechêne, S.-A.
Philippe Bérubé, R.
Daniel Hennessey, S.-T.
Avila Bourbonnais, S.-T.
Fernand Dupuis, S.-A.
Alfred Richard, S.-A.
F.-X. Gosselin, Q.
Valère Gosselin, Q.
1880—Jos.-Arthur Lynch, Q.
Edouard Baril, N.
Emile Tardivel, Q.
Hubert Lessard, Q.
Ernest Chouinard, Q.
G. Brousseau, Q.
Clément Leclerc, Q.
J.-A. Dionne, Q.
H.-A. Dionne, Q.
J.-O.-Edm. Verret, Q.
Chs. Prince, N.
J.-Miville Dechêne, S.-A.
R.-A. Drapeau, R.
Alphonse Bernier, Q.
Alexandre Jodoin, Q.
1881—Edmond Paré, Q.
Jules Bauset, Q.
Napoléon Angers, Q.
Philéas Corriveau, Q.
Philéas Théberge, Q.
Eugène Roy, Q.
Augustin Gagnon, R.
Philippe Pinault, R.
Ovide Côté, R.
Chs-A-Gauvreau, R.
Elie Morris, R.
Joseph Rioux, R.
Alexandre Maltais, Q.
Jos.-Etienne Gagnon, L.
Napoléon Préville, J.
Alcibiade Durand, J.
Le-Elzéar Pelletier, Q.

MESSIEURS

- 1882—R. P. Arthur-Bory O'Neill,
(Collège Memramcook)
Théodule Blais, Q.
Eugène Lapointe, Q.
Joseph-Odina Guimont, Q.
Louis-Amateur Olivier, Q.
George Payette, S.-T.
William Early, S.-T.
Fortunat Fournier, R.
Médard Belsile, R.
Joseph Roy, C.
Joseph Marchand, As.
Alfred Marsolais, As.
William-J. Kelly, S.-L.
Alfred Crevier, S.-L.
1883—Rosario Morissette, Q.
Nazaire Olivier, Q.
Jos.-Clovis Arsenault, Q.
Patrick Durkin, Q.
Joseph LeVasseur, S.-A.
Louis Bacon, S.-A.
Lucien Gauvreau, S.-A.
Pierre Marchildon, T.-R.
François Boulay, T.-R.
Dorothee Fournier, R.
Elphège-L. Guertin, S.-L.
Frédéric Tessier, S.-L.
David-R. Murphy, S.-L.
Eugène Murphy, S.-L.
Le-Jos.-Octave Sirois, R.
Jean-Bap. Ruest, R.
Ls-Philippe Demers, S.-H.
J.-B.-Alphonse Bélanger, As.
Stanislas Deslières, Monn.
Jean-Bapt. Bélanger, R.
J. Dauth, S.-H.
1884—Edouard Plamondon, Q.
Abraham Vaillancourt, Q.
Auguste Beaudry, Q.
Joseph Simard, Q.
Frs.-Xavier Foultaut, Q.
Albert Dion, Q.
Théodore Trépanier, Q.
Louis Fortier, Q.
Jos.-Adelme Lavoie, Rim.
Ernest Devoy, N.
Arthur-Of Papillon, N.
John-J. Lenahan, S.-L.
John-J.-E. Finen, L.-S.
Thomas-J. Daley, S.-L.
Arthur Théoret, S.-L.
George-W. Brown, S.-L.
Patrick-Henry Brown S.-H.
Léon Arsand, T.-R.
1885—Ludger Alain, C.
Claud Wheeler, Q.
Alphonse Belsile, Q.
Thomas Lefebvre, Q.
J.-Florian Lavoie, Q.

- 1885—J.
Ch.
J.
Pi.
Si.
Jo.
Je.
Z.
L.
E.
1886—Jo.
Al.
Jo.
G.
Ph.
He.
J.
J.
Re.
Ar.
Gu.
Fr.
Ale.
J.-.
Alf.
Jos.
Ar.
Té.
F. I.
J. I.
1887—Alb.
Géd.
Jose.
G.-.
Arti.
L.-E.
Dés.
J.-E.
G. I.
Ls-I.
Ada.
Jose.
Mose.
Nap.
Alfr.
Geor.
Ahi.
Arsé.
Horn.
O. D.
1888—N. G.
J.-T.
Eugé.
A. Ch.
Pierr.
A. Ch.
R. Co.
Frédé.
Georg.

MESSIEURS

- 1885—Joseph-G. Boucher, Q.
- Camille Pouliot, Q.
- J.-Abel Rochette, Q.
- Pierre-V. Faucher, Q.
- Siméon Bernard, Q.
- Joseph Richard, Jol.
- Jean-Baptiste Choinière, S.-L.
- Zéphirin Migneron, S.-L.
- Louis Guertin, S.-L.
- Eugène Gélinas, N.
- 1886—John Hayes, Sher.
- Alfred Leblanc, Sher.
- John Mullen, S.-L.
- Gaudiose Laguerre, Nic.
- Philippe Lajoie, Nic.
- Hector Desautniers, Nic.
- J.-B. Bissonnette, S.-H.
- J. Cardin, J.
- René Fortier, Q.
- Arthur Simard, Q.
- Gustave Rémillard, Q.
- François Pelletier, Q.
- Alexandre Taschereau, Univ.
- J.-Cléophas Simard, Q.
- Alfred Morisset, Q.
- Joseph Guérard, R.
- Arthur Larrivée, Q.
- Télesphore Soucy, Q.
- F. Rouleau, Rim.
- J.-D. Label, Rim.
- 1887—Albert Constantinault, Bourg.
- Gédéon de la Durantaye, As.
- Joseph-R. Lacerte, Q.
- G.-Adjutor Rivard, Q.
- Arthur Vincent, Q.
- L.-Henri-L. Simard.
- Désiré-H. Girouard, Un.
- J.-B. Chouinard, R.
- G. Leclero, Rim.
- Le-Hormisdas Langlais, Rim.
- Adalbert Guillot, Q.
- Joseph-P. McGrath, Un.
- Moses O'Bready, Sher.
- Nap. Ferland, Jol.
- Alfred Laliberté, Jol.
- George Gariépy, T.-R.
- Achille Daigle, T.-R.
- Arsène Prévost, Bourg.
- Hormisdas Hamelin, Sher.
- O. Dubois, Sher.
- 1888—N. Gariépy, Q.
- J.-T.-P. Hébert, Q.
- Eugène Pâquet, Q.
- Pierre Bouffard, Q.
- A. Carrier, Sher.
- G. Colclough, Rim.
- R. Colclough, Rim.
- Frédéric Gélinas, Nic.
- George Desilets, Nic.

MESSIEURS

- 1888—F.-X. Pelland, Jol.
- Michel Roberge, Jol.
- Henri Martel, Jol.
- Anthime Jolicœur, Jol.
- Gédéon Deshayes, Jol.
- 1889—J.-Athanasé Blais, S.-H.
- Arthur Côté, Rim.
- L.-H.-Joseph Morin, Jol.
- J.-Avila Beauchamp, Jol.
- J.-A.-Omer Valois, Jol.
- J.-P.-Léon Ducharme, Jol.
- Phléas Fillion, Q.
- P.-Alphonse Garneau, Q.
- Joseph Veilleux, Q.
- Omer Plante, Q.
- Alfred-Jos.-Vilbon Paré, Q.
- J. Leclerc, Q.
- Alfred Lortie, Q.
- Jos.-Elzéar Lamoureux, Sher.
- Henri-Anicet Simard, Sher.
- Pierre Larose, S.-H.
- Télesphore Parizeaux, Jés.
- Joseph de Boucherville, Jés.
- Médéric Martineau, Jés.
- 1890—J.-A. D'Amour, Rim.
- J.-E. Lamoureux, Sher.
- H. Béland, T.-Riv.
- A. Tourigny, T.-Riv.
- C.-G. Rancourt, Lév.
- V.-N. Tremblay, Chic.
- A. Bazin, S.-H.
- A. Lafond, S.-H.
- R. Dumouchel, Jés.
- O. Gladu, Jés.
- J. Lamarre, Jés.
- L. Loranger, Jés.
- A. Mercier, Jés.
- F. Pelletier, Jés.
- P. Trudel, Jés.
- C. Briart, Jés.
- F. Haarth, Jés.
- J. Foisy, Jés.
- 1891—H. Paré, Nic.
- J.-E. Dubé, Jol.
- F. Boulanger, Q.
- J.-E. Hamelin, Ste.-A.
- J.-B. Marotte.
- J. Guilbault, Ass.
- Z. Desmarais, Ass.
- H. Ricard, T.-Riv.
- P.-O. Lacasse, (1885).
- W.-H. Cox, Jés.
- H. David, Jés.
- J. Devlin, Jés.
- A. Lagacé, Jés.
- J.-B. Lagacé, Jés.
- E. Léonard, Jés.
- J. Marleau, Jés.
- A. Versailles, Jés.

MESSIEURS

- 1891—J. Walsh, Jés.
 J. Whélan, Jés.
 C.-A. Roy, Q.
 J.-M.-A. Rousseau, Q.
 J.-E. Frenette, Q.
 J.-F.-X. Bossé, Q.
 J.-O. Veilleux Q.
 G. Fortier, Q.
- 1892—J.-C. Magnan, Jol.
 C.-Z. Lapointe, Jol.
 J.-C.-L. Meunier, Jol.
 J.-W.-D. Denis, Jol.
 J. Richard, T.-Riv.
 J. Bourgeois, T.-Riv.
 E. Gélinas, T.-Riv.
 E. Provancher, T.-Riv.
 A. Dorais, Nic.
 O. Dorais, Nic.
 J.-S.-H. Bruneau, Nic.
 A. Marcotte, Ste-T.
 A. Wilson, Ste-T.
 J. Monette, Ste-T.
 D. Danis, Bour.
 C. Campeau, Bour.
 L. Perron, Monn.
 A. Lane, Ass.
 R. de Salaberry, Ass.
 O. Sénécal, Ass.
 D. Gauthier, Ass.
 A. Rivet, Ass.
 D. Hughes, St-L.
 M. Hart, St-L.

MESSIEURS

- 1892—J. Mullen, St-L.
 T.-F. Hefferman, St-L.
 N. Garceau, St-L.
 J. Brazeau, St-L.
 A.-P. Simard, Rim.
 E. Cyr, Rim.
 D. Lecavallier, St-L.
 J.-M.-A. Bourbeau, M.
 W.-J.-A. Derome, M.
 J.-R. Barrière dit Langevin.
 J.-E. Lamoureux.
 L.-J.-D.-H. Michaud, Lév.
 D. Gillies, Q.
 E. Devlin, Jés.
 A. Décaery, Jés.
 H. Cimon, Jés.
 J. Brisset, Jés.
 P. Côté, Jés.
 P. Trudel, Jés.
 J. Morin, Jés.
 J. Poulin, Q.
 C. St-Amant, Q.
 Elzéar Roy, St-L.
 Alfred Verdon, St-L.
 J.-A.-P. St-Germain, M.
 E. St-Jacques, St-Hyac.
 J. Cournoyer, Jol.
 C.-H. Lavallée, Jol.
 L. Léger, Jol.
 A. Robillard, Bour.
 H. Girouard, Ste-Th.
 A.-L. Gosselin, Sher.

4° BACHELIERS EN MÉDECINE

MESSIEURS

- 1857—Magloire Turcot.
 B. Goulet.
- 1858—Romuald Gariépy.
 Elzéar Desjardins.
 John Fitzpatrick.
- 1859—Louis-J.-Alfred Sismard.
- 1860—Alfred Lachaine.
- 1861—Apollinaire E. Grenier.
- 1862—Laurent Castellier
 Charles-Antoine Delage
 Napoléon Dion.
 Charles Verge.
- 1863—Ulric Arcand.
- 1864—Olivier-Alphonse Hébert.
- 1875—Conrad Gill.
 Damase Archambault.
 Edmond Héroux.
 Charles Lesage.
- 1866—W.-Sofrid Larue.
 Henri-Josué Martin.

MESSIEURS

- 1867—Jean-Baptiste Bolduc.
 Romuald Fiset.
 Paul-Etienne Grandbois.
 Jules-Guernon Lussier.
 George Matte.
 Albert Philion.
- 1868—L.-J.-Lactance Archambault.
 Louis-Elie Beauchamp.
 Charles Gingras.
- 1869—Ferdinand Doherty.
 Gustave Turcotte.
 Pierre Arch.-Anaëlet Collet.
 Michael Coots.
- 1870—Wilbrod Mayrand.
 Malcolm Guay.
 Basile Desrochers.
 Benjamin Blouin.
 Emile Dubé.
 Adolphe Lemire.
- 1871—Evans Rochette.

1871—C
 E
 Z
 M
 A
 L
 1872—N
 M
 Jo
 L
 Ri
 Ri
 Jo
 W
 E
 Jo
 Ho
 Pi
 Lo
 Lo
 Sa
 Da
 Au
 An
 1873—Né
 Ch
 Ph
 Art
 Th
 Clé
 Eu
 Jos
 Ed
 Oné
 We
 Jos
 Ed
 Thé
 1874—Odi
 Hug
 Jose
 Pat
 L.-J
 Dav
 Aug
 J.-E
 Tan
 Jose
 Arth
 Alfr
 Geor
 Loui
 C.-B
 Gabr
 G.-F
 Thor
 Geor
 1875—Mich
 Char

MESSIEURS

- 1871—Cyrille-Emile Vaillancourt.
Ernest Delisle.
Zéphirin Gravel.
Michel Fiset.
Arthur Vallée.
Louis Gauvreau.
- 1872—Narcisse-Eutrope Dionne.
Moïse Rheault.
Joseph-Philippe Ladrière.
Louis-Napoléon Fortin.
Richard-Philip Alley.
Richard-Tanorède Fortier.
Joseph-Odilon Lauriault.
William Maguire.
Edwin Turcot.
Joseph-Phidime Giguère.
Honoré Labreque.
Pierre Lemieux.
Louis-Ephrem Olivier.
Louis Verner.
Samuel Pouljot.
Damase Rossignol.
Auguste Ross.
Amédée-Arthur Tousignant.
- 1873—Nérée Beauchemin.
Charles Clément.
Philéas Boulet.
Arthur Desjardins.
Thomas Tremblay.
Cléophas Choquette.
Eusébe Beaudry.
Josué Pinault.
Edouard Scallon.
Onésime Masurette.
Wenceslas Bilodeau.
Joseph-Eugène Turcot.
Edmond Brun.
Théodore Talbot.
- 1874—Odilon Desjardins
Hugues-E. Desrosiers.
Joseph-Côme Maranda.
Patrick-G. Jennings.
L.-J.-Amable Dostaler.
David Lepage.
Augusto Bourbonnais.
J.-Frs.-Régis Latraverse.
Tanorède Lamoureux.
Joseph-Robert Alexander.
Arthur-L. Smith.
Alfred Dion.
George Bolduc.
Louis-Frémont Burroughs.
C.-Horée-Miville Dechêne.
Gabriel Lachance.
G.-Philibert Tanguay.
Thomas Laliberté.
George-D.-B. Watters.
1875—Michel-Dolph Brochu.
Charles-Vivian O'Connor.

MESSIEURS

- 1875—Joseph-H.-A. Matte.
Joseph-Paradis LaVoie.
J.-G.-Charles Lespérance.
George-Stanislas Grégoire.
Antoine-Emm. Belleau.
Louis Crépault.
Charles-Alphonse Dubé.
Arsène-Alf.-Mathias Falardeau.
Joseph Godbout.
Joseph-Adhémar Jeannotte.
L.-N.-Emile Lacoursière.
Abraham Larochelle.
Arthur-Frédéric Poulin.
Alphonse Letellier de St-Just.
George Fréchette.
- 1876—Peter Conroy.
Edouard Morin.
Gasp.-Hya. Turcot.
Pierre Blanchet.
Patrick-Peter Delaney.
Léon-Achille Gauvreau.
Jos.-Edou.-Alphonse Méthot.
Jos.-Edou.-Hercule Poisson.
Jos.-Adjutor Samson.
Israel Jonas.
Henri Trudel.
Arthur-Alfred Watters.
James-Henry Ward.
- 1877—Eugène Bédard
Frs.-X. Gosselin (de St-Charles).
Simon Grenier.
L.-U.-Aurèle Noël.
Hippolyte Sirois.
J.-D.-Ernest Girard.
Charles.-E.-A. Côté.
L.-Arthur Poliquin.
L.-O.-Maximo Bellemare.
Jos.-A. Langlois.
H.-Philippe Rouleau.
- 1878—J.-Félix Landry.
William-A. Verge.
L.-S.-Alfred de la Chevrotière.
M.-T.-Edouard Belleau.
Pierre-H. Brassard.
Pierre-S.-W.-A. Gauvreau.
Joseph-H.-Edm. Veilleux.
E.-Odina Cloutier.
Abraham Paradis.
Narcisse-E. Roy.
Ls.-Ant. Gagnéroux.
Victor-O. Sansfaçon.
Aloy.-P. Henneker.
Chs.-Narcisse Gauvreau.
- 1879—Damase Carrières.
Samuel-J. Kelly.
L.-Clovis Mayrand.
Joseph-Alphonse Marcoux.
Joseph-A. Pelletier.
Auguste-C. Hamel.

MESSIEURS

- 1879—Emile Poirier.
 William-H. Blagdon.
 Edmond-H. Provost.
 Aimé Trudel
 Zéphirin-Stanislas Giasson.
 Joseph-Eusèbe Bergeron.
 Charles-Noël Barry.
 George-Théophile Moreau.
 L.-G. Philéas Dubois.
- 1880—Joseph-Valère Côté.
 Joseph Cherrier, M.
 Aimé Gaboury, M.
 Isaïe Cormier, M.
- 1881—Hubert-Alfred Pinault.
 Louis-Charles-Alex. de Léry.
 Charles-Eusèbe Lemieux.
 Charles-Salluste Roy.
 John-Columbus Howe.
 Francis-E. Devlin.
 Arthur-Alphonse DeBlois.
 Thomas Duhig.
 Gustave-Adolphe Casgrain.
 Ephrem Lessard.
 George-William Jolicoeur
 Félix-Gustave Lafontaine, M.
 Joseph Chaffers, M.
 Joseph Leroux, M.
 Albert Thibaudeau, M.
 Louis-Eugène-Nap. Matte, M.
 Joseph-Wilfrid Prévost, M.
 Arthur Joyal, M.
- 1882—Louis-Elzéar Pelletier.
 Louis-Michel Moreau.
 Joseph-Pierre DeBlois.
 Patrick Coote.
 George Matte.
 Alfred Morin.
 Joseph-Henri Sinclair.
 Joseph Desjardins, M.
 Michael-Thomas Brennan, M.
 Joseph Surprenant, M.
 Paul-Arthur David, M.
 Rodrigue Mignault, M.
 Emile Sylvain, M.
- 1883—Etienne Gosselin.
 Sifroi Dumont.
 Frédéric-Stanislas Caron.
 Le-François Lepage.
 Pierre Monat.
 J.-B.-Octave-Léon Noël.
 Michael-Henry Brophy.
 Alphonse Lamothe.
- 1884—Alfred-Edouard Richard, Q.
 Jules Paradis, Q.
 Louis-Auguste Gagné, Q.
 Alfred Létourneau, Q.
 Louis-Philippe Normand, Q.
 Amédée-Anacleit Bernard, Q.
 Eugène Larue, Q.

MESSIEURS

- 1884—Siméon-Eugène Grondin, Q.
 Charles Collet, Q.
 Alexandre Boucher, Q.
 Oscar Cloutier, Q.
 Louis-Victor Benoit, Q.
 Horace-Ernest Choquette, Q.
 J.-O. Lambert, M.
 Wilbrod-Antoine Hénault, M.
- 1885—Chs.-F.-Xav. Prévost, Q.
 Jos.-François Langlais, Q.
 Nazaire Gingras, Q.
 Adjutor Couturier, Q.
 Louis Philippe Picard, Q.
 Joseph Cioq-Mars, Q.
 C.-E.-Albert de Villers, Q.
 Jean-Baptiste Richard, M.
 Charles Marcil, M.
 N.-Gédéon Chabot, M.
 Arthur Delisle, M.
 L.-N. Delorme, M.
 S. Filiatraut, M.
 Ch.-Ov. Ostiguy, M.
 L.-J.-Hercule Roy, M.
- 1886—J.-Damase Pagé, Q.
 J.-F.-Thomas Savary, Q.
 F.-X. Feuiltaut, Q.
 Henri Beïque, Q.
 Egide Gingras, Q.
 Joseph Poliquin, Q.
 Arthur Lavoie, Q.
 Sosthène Lefrançois, Q.
 Jos.-Zéphirin Triganne, Q.
 P.-Uldéric Garneau, Q.
 Alf.-Antoine Duhamel, M.
 Jos.-A.-Théode Mayrand, Q.
 J.-Arthur Ricard, M.
 Is.-Edouard Schiller, M.
 Jos.-Arthur Daignault, M.
 Elphège-R. de Cotret, M.
 Horace Thériault, M.
 Chs.-Edouard Rasconi, M.
 John-N.-P. Mount, M.
- 1887—Elz.-Edouard Labrecque, Q.
 Antonio Brassard, Q.
 L.-P. Legendre, Q.
 J.-Fréd.-Jules Constantin, Q.
 Rosaire Paquin, Q.
 J.-A.-Ephraïm Bédard, Q.
 Damase Larue, Q.
 Philippe Lord, Q.
 Pierre-V. Faucher, Q.
 J. O. Sirois, Q.
 Pierre Trudel, Q.
 Edmond Savard, Q.
 Arthur Potvin, Q.
 J.-Edouard Laberge, M.
 J.-B.-Emile Ostiguy, M.
 J.-Stanislas Desjardins, M.
 George Villeneuve, M.

- 1887—J.-
 La-
 1888—J.-
 C.-
 C.-
 J.-
 G.-
 Joh-
 J.-L-
 E.-T-
 C.-E-
 J.-A-
 D.-I-
 J.-L-
 P.-E-
 Char-
 L.-V-
 Edou-
 J.-N-
 J.-R-
 Osea-
 S.-Si-
 L. de-
 J.-E-
 Ad.-
 Oswa-
 1889—L.-P-
 Jean-
 J.-B-
 Ed.-
 Josep-
 Germ-
 Pierre-
 R.-Au-
 Philip-
 Henri-
 E. La-
 La-Jon-
 Gusta-
 La-Al-
 Walte-
 E.-Tél-
 Léon C-
 1890—A.-E-
 R. Bes-
 A.-E-
 O.-A-
 J.-A. I-
 C.-E. I-
 P.-P. I-
 J.-O. B-
 J.-A. I-
 J.-E.-I-
 E. Chic-

MESSIEURS

- 1887—J.-T.-D. de Pontbriant, M.
 Ls.-J.-B. Pelletier, Q.
- 1888—J.-A. Boucher, Q.
 C.-E. Côté, Q.
 C.-A.-E. Costolow, Q.
 J. Guérard, Q.
 G.-Alb. Giroux, Q.
 John Hayes, Q.
 J.-L.-Alidore Noël, Q.
 E.-T.-Arthur Sinard, Q.
 C.-Herm. Plante, Q.
 J.-Armand-M. Bédard, Q.
 D.-Euclide Rainville, Q.
 J.-L.-Emile Saint-Hilaire, Q.
 P.-E.-Alphonse Villeneuve, Q.
 Charles Verge, Q.
 L.-Victor Vézina, Q.
 Edouard Provençal, Q.
 J.-Narcisse Létourneau, M.
 J.-Rodolphe Boulet, M.
 Oscar-F. Mercier, M.
 S.-Simon Poirier, M.
 L. de Lotbinière Harwood, M.
 J.-E. Lesage, M.
 Ad.-Lemoyno de Martigny, M.
 Oswald-René de Cotret, M.
- 1889—L.-P.-Napoléon Leduc, M.
 Jean-Guillaume Rourke, M.
 J.-B.-Rivard Dufresne, Q.
 Ed.-Albert Lebel, Q.
 Joseph-Albert Lacerte, Q.
 Germain Laberge, Q.
 Pierre-J.-B. Boisseau, Q.
 R.-Auguste Paradis, Q.
 Philippe Roy, Q.
 Henri Masson Duhamel, M.
 E. Laurin, M.
 Ls.-Joseph Déay, M.
 Gustave Bacon, Q.
 Ls.-Alfred Catellier, Q.
 Walter-A. Strapp, Q.
 E.-Téléphore Caron, Q.
 Léon Côté, Q.
- 1890—A.-E. Aubry, Q.
 R. Beaudry, M.
 A.-E. Bédard, Q.
 O.-A. Bissonnette, M.
 J.-A. Blouin, Q.
 C.-E. Boisvert, Q.
 P.-P. Boulanger, Q.
 J.-O. Bourget, Q.
 J.-A. Brien, M.
 J.-E.-P. Chagnon, M.
 E. Chicoine, Q.

MESSIEURS

- 1890—G.-A. Codorre, Q.
 J.-U. Codorre, Q.
 C. Deblois, Q.
 J.-B. Delisle, Q.
 T. Dion, Q.
 F.-X.-P. Dolbec, Q.
 T. Dubord, Q.
 R. Fortier, Q.
 S.-J. Girouard, Q.
 R. Hébert, M.
 W. Lacroix, Q.
 G.-A. Lapierre, Q.
 E.-G. Leclerc, Q.
 A.-F. Marcotte, Q.
 E.-G. Martineau, Q.
 P.-P. McCormick, Q.
 T.-T. Nesbitt, Q.
 E. Pâquet, Q.
 H. Préfontaine, M.
 P. Synott, Q.
 G.-G. Turcot, Q.
 L.-V. Vézina, Q.
- 1891—Ls.-A. Charlebois, M.
 R.-A. Paradis, Q.
 N.-G. Cantin, Q.
 J.-E.-L. Miller, Q.
 F.-X.-J. Dorion, Q.
 M.-T. Blais, Q.
 J.-D. Brousseau, Q.
 R.-L. Paradis, Q.
 A.-A. Jobin, Q.
 J.-E. Mathieu, Q.
 Ls.-A. Fréchette, Q.
 C.-G. Rancourt, Q.
 J. Leclerc, Q.
 E.-E. Brindamour, Q.
- 1892—O. Chênevert, M.
 J.-D. Lemay, M.
 J.-A. Champagne, M.
 C.-H. Godin, M.
 L.-A.-H. Dufresne, M.
 A. Duhamel, M.
 J.-E. Blondin, Q.
 F. Boulanger, Q.
 Ls.-A. Lessard, Q.
 J. Dussault, Q.
 L.-Z.-N. Fiset, Q.
 J.-C. Marquis, Q.
 R.-L.-O. Poliquin, Q.
 V.-A. Vézina, Q.
 G. Gagnon, Q.
 Emery St-Germain, Q.
 J.-P. Sirois, Q.

MÉDECINE VÉTÉRAIRE

BACHELIERS

MESSIEURS

- 1892—J. Doré, M.
A. Dufresne, M.
G. Boyer, M.
L. Belisle, M.
G. Brault, M.
A. Cyr, M.
A. Caza, M.
I. Prud'homme, M.

MESSIEURS

- 1892—T. Laurin M.
E. Laurin, M.
C. Gouin, M.
A. Gaudry, M.
C.-A. Descary, M.
E. Janelle, M.
L.-G. Tassé, M.
H. Guy, M.

5^e BACHELIERS EN DROIT

MESSIEURS

- 1856—Robert Alleyn.
Charles-Etienne Dallaire.
Hammond Gowen.
1857—George Desbarats.
1858—Côme Morisset.
Alexandre Fraser.
Guillaume Bossé.
Arthur Casgrain.
Pantaléon Pelletier.
1859—Jean-Baptiste Hébert.
1860—A. Blais.
Gaspard Bourdages.
Jean-Baptiste Delage.
Chs-Frs-St. Langelier.
A.-Basile Routhier.
1861—L.-A. Seers.
Charles-Narcisse Hamel.
F.-Régis Gosselin.
Charles-P. Lindsay.
Félix Rainville.
1862—Henri-Thomas Taschereau.
Joseph Etu.
Jean Blanchet.
Edouard Gauthier.
René Casgrain.
1863—Ludger Hould.
Marcel-Hubert Chabot.
1864—Pierre Maekay.
Ivan-Folkien Wotherspoon.
Zéphirin Mayrand.
1865—James-George Colston.
Raphaël Danis.
Louis-Honoré Huot.
Cyrus Pelletier.
Alfred Prendergast.
Jules-Ernest Larue.
1866—François-Xavier Audet.
Jean-Alfred Charlebois.
Trefflé Ouimet.

MESSIEURS

- 1866—Lucien-Amédée Turcot.
1867—Joseph Bédard.
Charles-Ignace Gill.
Guillaume Languedoc.
Léon Vidal.
1868—Joseph-Eudore Cauchon.
Elséar-A. Déry.
James-N. Humphrey.
Théodore Jobin.
Gaspard LeMoyno.
Crawford-W. Lindsay.
Ferdinand Roy.
1869—Hector Marchildon.
Frs-Eug.-Alfred Evanturel.
1870—Henri Delagrave.
Stanislas Perrault.
René Dupont.
Thomas Malony.
François-Fortunat Rouleau.
1871—Wilbrod Miller.
Isidore-Noël Belleau.
Godefroi Gourdeau.
1872—Théodore Pâquet.
Joseph Maltais.
François-Xavier Lemieux.
Joseph-Alphonse Rouleau.
Charles Chartré.
Achille Larue.
Linière Taschereau.
1873—Jean-Narcisse Proulx.
Honoré-J.-B. Chouinard.
Thomas Nesbitt.
Taschereau Fortier.
Tanocrède Grondin.
Edouard Bégin.
1874—Albert-Joseph Taché Bender.
David Rouleau Barry.
C.-E.-Léonidas Dionne.
Arthur Legaré.

1874—Ju
Ro
1875—Ju
Oli
Ow
Jen
Pie
Ed
Jos
He
Ed
1876—Ro
Ch
Au
Th
1877—Jos
A-
Cha
Oné
Ars
1878—J.-I
Jose
J.-F
Edo
Edm
John
Jam
1879—Cusa
L.-F
Char
Fran
Josep
Arch
Eug
1880—L.-Cl
Josep
J.-B
Phil.
Louis
Alex
Louis
Phili
Josep
J.-E.
Willi
L.-N
Josep
1881—Arthu
Jean-
Guill
Josep
Louis
Josep
Augus
Louis-
Jos.-A
Marie-
James
Paul-

MESSIEURS

- 1874—Jules Tessier.
Robert-St-Barbe Young.
- 1875—Jules-Alexandre LeMoine.
Olivier-Eugène Rouillard.
Owen-Barnard Devlin.
Jean-Charles-L. T. Chapais.
Pierre-Paul-Ernest Smith.
Edward-Graves Meredith.
Joseph Allaire.
Henry-Sébastien O'Connor.
Edouard Philibert.
- 1876—Rob. Peel-W. Campbell.
Charles Fitzpatrick.
Auguste Tessier.
Thomas-Connelly Aylwin.
- 1877—Joseph-G. Couture.
A.-Gustave Dionne.
Charles-Panet Angers.
Onésiphore-D. Labrie.
Arsène Piché.
- 1878—J.-Isaac Lavery.
Joseph-Edouard-Boily.
J.-Eugène Drolet.
Edouard-Larue Burroughs.
Edmund Roche Alley.
John-C. O'Donnell.
James Langlois Bell.
- 1879—Cusack-P. Roney.
L.-Félix-M. Pinault.
Charles-Eugène Pouliot.
François-Xavier Gosselin.
Joseph-Evariste Prince.
Archibald Cook.
Eugène Simard, M.
- 1880—L.-Charles-A. Angers.
Joseph-Edmond Roy.
J.-Boutin Bourrassa.
Phil.-Michel Laberge.
Louis-Joseph Riopel.
Alexandre-Ignace Gauvreau.
Louis-Frémont Burroughs.
Philippe-Auguste Choquette.
Joseph Savard.
J.-E.-Alfred St-George.
William-Noble Campbell.
L.-Nap. Guindon, M.
Joseph-Edouard Paradis, M.
- 1881—Arthur-Félix-Alf. Chamberland.
Jean-Pierre-Honoré Chassé.
Guillaume-George Bellerive.
Joseph-Alfred Rinfret, M.
Louis-George-Auguste Cressé, M.
Joseph-Stanislas Doucet, M.
Auguste-Etienne Mackay, M.
Louis-Edouard Turgeon, M.
Jos.-Alphonse-Pierre d'Auteuil.
Marie-Fidéal Sinard.
James-Pierre Prendergast.
Paul-Jean-Baptiste Blouin.

MESSIEURS

- 1881—Emerie-Philippe Bertrand, M.
Toussaint-Théop. Brousseau, M.
Joseph-Dominique Leduc, M.
Louis-Jean-Etienne Taché, M.
- 1882—Arthur-Cyrille-Albert Malouin.
Thomas Blanchet.
J.-Edmond Fortin.
Jacques Bureau.
Auguste-Théodore Chalifour.
Joseph Grenier.
Joseph-Alfred-Emile Chouinard.
Elz.-Robert-Adolphe Taschereau.
Théod.-Alphée-A. Marquis.
Jean-George LeBouthillier.
Achille Carrier.
Edmond-Gustave Joly.
Valère Gosselin.
Jean-Baptiste-Hercule Dorion.
Charles Grenier.
Alfred Morency.
Joseph-Philippe Martel, M.
Maurice Baillargé, M.
Joseph Baume, M.
George-Elzéar Fortin, M.
M.-L.-Amédée Bissonnette, M.
Jos.-Eugène-Ed. Marion, M.
Amédée Dugas, M.
Eusèbe Laliberré, M.
Edouard-Ulric Lafontaine, M.
Pierre-Uldéric Renaud, M.
Pierre-Elzéar Drouin, M.
William-G. Morgan, M.
Cornelius McCully, M.
Pierre-T. Poirier, M.
Henri-Arthur Cholette, M.
Le-Napoléon Champagne, M.
- 1883—Charles-Isaïe Labrie.
Edm.-Stanislas Garneau.
Louis-Rodolphe Roy.
Joseph-David Plamondon.
Charles-François Roy.
Adolphe-Alfred Drapeau.
Pierre-Antoin Bidégaré.
Amédée-Jos. Chenest Beaubien.
Edmond Lortie.
Firmin Campbell.
Louis-Arsène Lavallée, M.
Daniel-Jean Hennessey, M.
Jos.-Arthur Lynch, M.
Jos.-Stanislas Laroux, M.
Joseph Mélançon, M.
Jos.-George-Evariste Héroux, M.
Geo.-Robert-Arthur Prieur, M.
Ls.-Joseph Papineau, M.
Tancredi-Toussaint Moreau, M.
David-Arthur Lafortune, M.
Raoul Dandurand, M.
Jos.-Pierre Roy, M.
Guthbert-Alph. Chénervat, M.

MESSIEURS

- 1883—Romulus-H. Laurendeau, M.
Charles-Horace St-Louis, M.
Chs.-Edouard Gagnon, M.
- 1884—Jos.-Alphonse Boissonneault, Q.
Afred Dionne, Q.
Damase-Eleusippe-Er. Larue, Q.
Léonoe-Auguste Rinfret, M.
Jean Bouffard, Q.
Edmond-George Paré, Q.
Herménégilde-Jos.-Oct. Roy, Q.
Joseph-Charles St-Amant, Q.
Charles-Adélaré Gosselin, Q.
Louis-David Morin, Q.
Charles-Salomon Roy, M.
François-Raymond Marceau, M.
Charles-Eusébe Gratton, M.
Jean-Lomer Gouin, M.
Victor Allard, M.
Edouard Bauset, M.
George Laurendeau, M.
Arthur Hetchings Chambers, M.
Edouard-Jean Bédard, M.
Jean-George-Godefroy Goffin, M.
Jean-Henri-Rom. Delfausse, M.
Joseph-Oct.-Charles Olivier, M.
Louis-Philippe Brodeur, M.
Louis Bélanger, M.
Ernest-Louis Desaulniers, M.
- 1885—Jos.-Albert Hébert, M.
Charles Lanctot, M.
Jos.-Odilon Marceau, M.
Joseph-A. Brunet, M.
Louis-Philippe Tremblay, M.
Ernest-S. Mathieu, M.
Philéas Corriveau, Q.
George Lemay, Q.
Robert-Errol Bouchette, Q.
Joseph-Félix Damontier, Q.
Philémon de Varennes, Q.
G.-Emile Larue, Q.
Cyrille-Hector Champagne, M.
Théop.-Apollinaire Corriveau, Q.
James-Secretan Dunbar, Q.
George-E.-A.-Jones, Q.
Achille-Auguste Rhéaume, Q.
Stanislas-Adolphe Germain, M.
Albert-E. De Lorimier, M.
Léon Gérin, M.
- 1886—Pierre-Emile Bélanger, Q.
Jos.-Antoine Villiard, M.
Joseph Létourneau, Q.
Jos.-Edouard Chabot, Q.
J.-Théophile Lemieux, Q.
Félix Larue, Q.
F.-X.-Arthur Tremblay, Q.
François-Xav. Lemieux, Q.
Blaise Letellier, Q.
Charles D'Amour, Q.
Louis de G. Prévoist, M.

MESSIEURS

- 1886—E. Hénault, M.
M.-J.-Alf. Lemire Marsolais, M.
L.-Adélaré Brien, M.
L.-J.-Ovide Hétu, M.
Aroh. Chaussegros de Léry Macdonald, M.
Ls-Wilfrid Sicotte, M.
L.-Philippe Demers, M.
L.-A.-Aimé Gendron, M.
R.-Stanislas Lucoursière, M.
David-E. Murphy, M.
Jos.-F.-Philéas Forget, M.
Ls-Amédée Gaboury, M.
Auguste Rocher, M.
Hector Chauvin, M.
Charles-M. Ducharme, M.
Jos.-Edmond Perrault, M.
- 1887—Jos.-H. Bourget, Q.
G.-Cyrilas Roy, Q.
Louis-Omer Beaubien, Q.
Louis-G. Bellef, Q.
J.-Edouard Plamondon, Q.
Philippe-Jos. Jolicoeur, Q.
Ludger Alain, Q.
Chs-Auguste Edge, Q.
J.-P.-Alphonse Bégin, Q.
Adélaré Turgeon, Q.
Wilfrid Larose, M.
L.-P.-H. Viau, M.
F.-E. Meredith, M.
H.-H.-A. Gervais, M.
A.-A.-A. Bruneau, M.
J.-B. Robitaille, Q.
A. Rémillard, Q.
E. Bourgeois, M.
A. Légaré, M.
F. Cormier, M.
- 1888—Cyr. Renaud, Q.
Vict. Lessard, Q.
T.-M.-W. Pampalon, Q.
L.-O. Audet, Q.
J.-A. Théoret, M.
J.-B.-M.-V. Morin, M.
A. Crépeau, M.
A. Beaudoin, M.
J. Boyce Allen, M.
P.-O. Lavallée, M.
Eug.-Hon. Godin, M.
Er.-Ubalde Plourde, M.
Eug. Gélinas, M.
Hubert Sanche, M.
- 1889—Adjutor Bouliane, M.
Phil.-Romuald Merizzi, M.
Jules-Evariste Côté, Q.
P.-Ferdinand-H. Audet, Q.
A.-W.-A. Beaumont Joubert, M.
H.-G. Carrol, Q.
- 1890—J.-B.-E. Audet, Q.
P.-A. Chauveau, M.

- 1890—J.
F.
C.
E.
A.
E.
A.
J.
J.
E.
N.
L.
C.
C.
J.
E.
G.
E.
H.
A.
F.
F.
- 1891—A.
E.
R.
J.
J.
H.
C.
C.
- 1870—Gec
Adr
- 1871—Jos
Dav
Ren
Her
- 1872—Her
J.-E
Zos
Ben
Tho
Hon
Dan
Cyril
- 1873—Ans
- 1874—Ada
T.-M
Edo
Pau
Zépl
Fort
Nar
Octa
John
Patr

MESSIEURS

- 1890—J.-N. Colpron, M.
 F.-G. Crépeau, M.
 C. DeGuise, Q.
 E.-F.-E. de Varennes, Q.
 A. Fiset, M.
 E.-L. Fiset, Q.
 A. Giroux, M.
 J.-W. Jocks, M.
 J.-M.-V. Laberge, Q.
 E.-A.-B. Ladouceur, M.
 N.-K. Laflamme, Q.
 L.-J.-P. Lamarche, M.
 C.-A. Lafrance, Q.
 C.-A. Lippé, M.
 J.-H. Meunier, M.
 E.-A. Rinfret, M.
 G.-A.-B. Rivard, Q.
 F.-X. Roy, M.
 H.-F. Schetagne, M.
 A.-J.-A. St-Denis, M.
 F.-E. Villeneuve, M.
 1891—A. Bouchard, M.
 E.-A.-B. Ladouceur, M.
 R. de Lorimier, M.
 J.-N.-A. Chagnon, M.
 J.-C. de Martigny, Q.
 H. Lepage, Q.
 C.-H. Cimon, Q.
 C.-E. Taschereau, Q.

MESSIEURS

- 1891—A. Laurie, Q.
 A.-H. Faucher, Q.
 C.-H. Archer, Q.
 F.-E. Roy, Q.
 1892—J. Lussier, M.
 G.-A. Bourdeau, M.
 P.-C. Lacasse, M.
 P.-P. Fiset, Q.
 H.-T. Pageot, Q.
 L.-A.-E. Germain, M.
 W.-J. Proulx, M.
 M.-O. Routhier, M.
 J.-M. Bourgeois, M.
 L.-A. Hénault, M.
 J.-N. Prud'homme, Q.
 C.-F. Delâge, Q.
 E. Gâtly, Q.
 D. McAvoy, Q.
 J.-G. de la Durantaye, M.
 C.-U. Laurendeau, M.
 L.-E. Bernard, M.
 V. Martineau, M.
 L. Masson, M.
 A. Marchildon, Q.
 L. Coderre, M.
 E. Primeau, M.
 M. O'Bready, M.
 J.-O. Fournier, M.

6° BACHELIERS EN THÉOLOGIE

MESSIEURS

- 1870—Geogge-Pierre Côté.
 Adrien Papineau.
 1871—Joseph-Clovis K. Laflamme.
 David Gosselin.
 René Casgrain.
 1872—Henri Tétu.
 J.-Edmond Marcoux.
 Zoël Lambert.
 Benjamin Demers.
 Thomas Bérubé.
 Honoré Leclerc
 Daniel McIntosh.
 Cyrille-Alfred Marois.
 1873—Anselme Rhéaume.
 1874—Adalbert Blanchet, Q.
 T.-Michel Labrecque, Q.
 Edouard Carrier, Q.
 Paul Dubé, S.-A.
 Zéphirin Caron, S.-A.
 Fortunat Pelletier, S.-A.
 Narcisse Proulx, S.-A.
 Octave Pelletier, S.-A.
 John O'Farrell, S.-A.
 Patrick Towhay, S.-A.

MESSIEURS

- 1874—Joseph Lavery, S.-A.
 Frs-Xavier Garneau, S.-A.
 Charles Richard, S.-A.
 1875—Lionel Lindsay, Q.
 Cléophas Gagnon, Q.
 Eric Audette, Q.
 Frs-Henri Bélanger, Q.
 Ernest Nadeau, Q.
 Jacques Gauthier, Q.
 Joseph-Alph.-V. Huart, Q.
 John Hogan, Q.
 Edward Walker, Q.
 Peter-M. O'Leary, S.-A.
 Alphonse Carboneau, R.
 1876—Michael McKenzie, Q.
 William-E. McDonald, Q.
 Arthur Caron, Q.
 Placide Roy, Q.
 Jean Chaisson, Q.
 Olivier Mathieu, Q.
 Louis Guérin, Q.
 Gabriel Cloutier, S.-A.
 Jean-B. Gosselin, S.-A.
 Arthur Belleau, Q.

MESSIEURS

- 1877—Frs-Xavier Bélanger, Q.
Laughlin McDonald, Q.
Joseph Quinan, Q.
William Hamilton, Q.
- 1878—George McCrea, Q.
Alfred Paquet, Q.
- 1879—John-Lawson McDonald, Q.
Narcisse-Alph. Lemieux, Q.
William Grant, Q.
John Seubert, Q.
Emile Dionne, S.-A.
George Pelletier, S.-A.
Louis St-Pierre, S.-A.
Louis Lessard, S.-A.
A. Percy Philipps, R.
- 1880—Henri-Arthur Scott, Q.
A.-Eustache Maguire, Q.
John Connolly, S.-A.
Jos.-Cajetan Bérubé, R.
Joseph de Champlain, R.
Louis Savoie, R.
Emile Pouliot, R.
Henry-Charles Becker, M.
Dennis McMahon, M.
Albert-John McKeon, M.
Henri Gouin, Q.
Olivier Moisan, Q.
J.-La-Honoré Fréchette, Q.
Joseph-D. Beaudouin, Q.
Gilbert-Arthur Lemieux, Q.
William O'Leary, Q.
- 1881—Herménégilde Bouffard, Q.
Daniel-Webster Moriarty, Q.
Joseph-Alexandre Lafrance, Q.
Arthur Marchand, Q.
Charles Boulay, Q.
Albert Rouleau, Q.
- 1882—Etienne-Olivier Corriveau, Q.

MESSIEURS

- 1883—Jean-Casimir Drolet, Q.
Robert-Hughes, Q.
Laughlin McPherson, Q.
Patrick-Sarsfield O'Ryan, Q.
Jean-Baptiste Bélanger, R.
Achille Thibeau, R.
- 1883—Jos.-Marie-Alphonse Genest, Q.
- 1884—Jos.-Olivier-Edmond Verret, Q.
Alfred-Edward Burke, Q.
John-A. McDonald, Q.
Arthur-J. Timon, Q.
Gédéon-Stanislas Hamel, Q.
Thomas-S. Gibsons, M.
- 1885—Angus Chisholm, Q.
Pierre Plante, Q.
Joseph Laberge, Q.
Rosario Morrisette, Q.
S.-L.-J. Sirois, Rim.
J.-D. Rioux, Rim.
Thomas Marcoux, Q.
- 1886—Chs-Fran. Kane, M.
Frs-Jn. Butler, M.
J.-B. Levasseur, Q.
Albert Côté, Q.
- 1887—Joseph Giguac, Q.
Alfred Bastien, M.
- 1888—P.-A.-R. Lagueur, Q.
J.-L.-E.-G. Rémillard, Q.
J.-E.-L. Poirier, Q.
J.-T.-P.-O. Cloutier.
Donald-J. Summers, Q.
- 1889—J.-F. Grace, M.
Henri Simard, Q.
- 1890—N. O'Reilly, M.
- 1891—S.-A. Lortie, Q.
C.-N. Gariépy, Q.
- 1892—E. Auclair, M.
E.-P. MacPherson, Q.

7^e BACHELIERS EN DROIT CANONIQUE

MESSIEURS

- 1879—Narcisse-Alph. Lemieux, Q.
Jean Hébert, Q.
John Seubert, Q.
- 1880—Jos.-D. Beaudoin, Q.
J.-L.-H. Fréchette, Q.
A.-Eustache Maguire, Q.
William O'Leary, Q.
G.-Benjamin Dionne, Q.
- 1881—Herménégilde Bouffard, Q.
Arthur Scott, Q.
Albert Rouleau, Q.

MESSIEURS

- 1882—Etienne-Olivier Corriveau, Q.
Jean-Casimir Drolet, Q.
Hubert Lessard, Q.
Patrick-Sarsfield O'Ryan, Q.
- 1884—Jos.-Olivier-Edmond Verret, Q.
John Bradley, Q.
Alfred-Edward Burke, Q.
John-A. Macdonald, Q.
Arthur-J. Timon, Q.
Th. Marcoux, Q.
- 1892—E.-A. Simard, Q.

1889—Pi
Et
Le
Si
Ur

1890—O.
E.
J.
H.

1889—Ch.
Geo
Ach
Gui
Fré
Lou
Jose
Alb
J.-D
Thos
Chs-
La-A
Chs
Wol

1889—Tim
Davi
Josep
W.-B
W.-D
C.-L
N. M.
R.-A.
Alber
V.-Th
Jos.-
Chs-C
Louis

INGÉNIEURS CIVILS

MESSIEURS

- 1889—Pietro Persiani.
Ettore Germini.
Le chevalier Giuseppe Moneti.
Sifroy-Joseph Fortin.
Urgel-Pierre Boucher.
1890—O. Arcand, avec la plus grande distinction.
E. F. Fusey, avec grande distinction.
J.-L. Spénard, avec grande distinction.
H.-J. Lefebvre, avec distinction.

MESSIEURS

- 1890—H.-L.-M. Auclair, avec distinction.
1891—J.-N. Giroux.
E.-R. Faribault, avec distinction.
C.-O. Sénécal.
A. Bonin.
1892—J.-O. Delisle, avec grande distinction, M.
P.-A. Faribault, avec distinction, M.
P.-E. Parent, avec distinction, M.

DÉPARTEMENT VÉTÉRINAIRE

1ER DEGRÉ

MESSIEURS

- 1889—Ch. Chamilly de Lorimier.
George-Henry Mount.
Achille Joly.
Guillaume Alary.
Frédéric-Albert Duolos.
Louis Pouliot.
Joseph-Avila-George Mount.
Albert Dauth.
J.-D.-Marius Grothé.
Thos.-Edm. Leclerc.
Chs.-Pacifique Dumas.
Ls.-Alfred d'Amour.
Chs. Aug. Sénécal.
Wlfred Neilson.

MESSIEURS

- 1889—Léopold-Adolphe Girard.
Albert-Aimé Etienne.
Victor-Théodule Daubigny.
1890—Z. Dufresne.
E. Auclair.
E. Milot.
J. Brunet.
A. Mofette.
C.-Z. Lepage.
L. Lapointe.
D. Généreux.
A. Guertin.
C. Bricault.

2ND DEGRÉ

MESSIEURS

- 1889—Timothée Mignault.
David-Arthur Piette.
Joseph-A. Tellier.
W.-B. Desmarteau.
W.-D. Durocher.
C.-L. Leduc.
N. Masson.
R.-A. Reid.
Albert Dauth.
V.-Théodule Daubigny.
Jos.-Albert Leticq.
Chs-Chamilly de Lorimier.
Louis Pouliot.

MESSIEURS

- 1889—Joseph-Avila Guy.
1890—M. Grothé.
C.-P. Dumas.
T.-E. Leclair.
A.-A. Etienne.
W. Neilson.
Ls.-A. D'Amour.
G.-H. Mount.
L.-A. Girard.
F.-A. Duolos.
G. Alarie.
A. Joly.
J.-A. Simard.

MÉDECIN VÉTÉRIINAIRE

1891—W.-P. Neilson.

MAITRES OU LICENCIÉS

1° LICENCIÉ EN PHILOSOPHIE

1882—M. Olivier Mathieu.

2° LICENCIÉ ÈS SCIENCES

1887—M. Salluste Duval.

3° MAITRES ÈS ARTS

MESSIEURS

- 1867—Thos.-E. Hamel, *ad eundem*
Cyrille-E. Legaré, *ad eundem*.
1868—Louis Benudet, *ad eundem*.
1859—Edouard-Michel Méthot.
Charles-Honoré Laverdière.
1863—François Desaulniers.
Louis Dagenais.
Pierre Lagacé.
François-Ignace Paradis.
Antoine-Narcisse Bellemare.
Octave Audet.
1866—André Pelletier.
Irénee Douville.
1867—Antonin Nantel.
François-A. Hubert LaRue.
1868—J.-Elie Panneton.
Isaac Gélinas.
Bruno Leclerc.
Achille Vallée.
1871—Charles Bacon.
1874—Thomas Moreau.
1876—Charles Baillaigé.
Elzéar Couture.
1879—Emmanuel Guilbert.
Pierre Girard.
1880—François-X. Cloutier.
Napoléon Caron.
J.-C. Carrier, C.S.C.
Jos. Séguin, C.S.V.
Magloie Legaré.
Joseph-Delphis Meunier.
François-Xavier Jackel.
M.-Thomas Labrecque.

MESSIEURS

- 1880—Charles-Philippe Richard.
1881—Joseph Giguère.
Alphonse Bérard.
François-X.-Eugène Ecorement
R. P. Auguste Dion, C.S.C.
1882—R. P. Moïse McGarry, C.S.C.
R. P. Godfroy Robert, C.S.C.
R. P. Charles Jolly, C.S.C.
R. P. Théophile Barré, C.S.C.
R. P. Auguste Louage, C.S.C.
R. P. Amédée Guy, C.S.C.
R. P. Alfred Roy, C.S.C.
R. P. Philéas-Fréd. Bourgeois,
C.S.C.
Cléophas Gagnon.
1883—Louis Richard.
Raymond Caisse.
Télesphore Lafloche.
1884—Jos.-Clovis K. Lafamme.
Jos.-Edmond Marcoux.
1885—Victor Huard.
Eugène Roy, *ad eundem*.
1889—J.-A.-P. Lefebvre.
Athanasie Biron.
1887—Olivier-E. Mathieu.
Edmond Paradis.
Joseph Roy.
P.-J. Peemans, C.S.V.
C.-Philéas Choquette.
1889—Alexandre Vaillant.
1890—R. P. J.-E. Foucher, C.S.V.
E. Lapointe.
1891—M. Belzile, Rim.

MESSIEURS

- 1891—P. de Foville, P.S.S.
 J. Moyen, P.S.S.
 P. Rousseau, P.S.S.
 P. Schlickling, P.S.S.
 E. Roinard, P.S.S.

MESSIEURS

- 1891—A. Orban, P.S.S.
 J. Charlebois, C.S.V.
 1892—J. Caron, Man.
 A.-O. Papillon, Nic.
 Z. Lahaye, Nic.

4^o LICENCIÉS EN MÉDECINE

MESSIEURS

- 1855—François-A.-Hubert Larue, avec distinction.
 1856—Napoléon Lavoie, avec distinction.
 1860—Romuald Gariépy, avec distinction.
 Louis-J.-Alfred Simard, avec grande distinction.
 1861—Alfred Lachaine, avec distinction.
 1863—Chaples - Antoine Delâge, avec distinction.
 Napoléon Dion, avec distinction.
 Charles Verge, avec distinction. 1871—Laurent Catellier.
 1866—Damase Archambault.
 Charles-Alexandre Lesage, avec distinction.
 1867—F.-X.-Edmond Héroux, avec distinction.
 Camille Lafontaine.
 Thomas-Godfrey McGrath, avec distinction.
 Lucien Moraud.
 1868—Solfrid Wilbrod Larue.
 Romuald Fiset, avec distinction.
 Michael Ahern, avec distinction.
 Henri-Josué Martin.
 J.-Edouard Badeaux, avec distinction.
 1869—Jules-Guernon Lussier, avec distinction.
 A.-George Matte, avec distinction.
 Paul-Etienne Grandbois, avec grande distinction.
 Cyrille Lacombe, avec distinction.
 J.-Bte. Bolduc, avec distinction.
 A.-Albert Phillion, avec distinction.
 B.-Gérin Lafontaine, avec distinction.
 Zotique Rousseau.
 Hubert Neilson.
 1871—Edmond Gauvreau.
 Charles Gingras.
 L. - J. - Lactance Archambault, avec grande distinction.

MESSIEURS

- 1870—Alfred-Miville Dechéne, avec grande distinction.
 Chs. Delagrave, avec distinction.
 Edouard Rouleau, avec distinction.
 Wilbrod Mayrand.
 Louis-Elie Beauchamp.
 Napoléon Fiset.
 Antoine Larue.
 Edmond de Sales Laterrière.
 George Garon.
 Horace Crépault.
 1871—Michael Cooto.
 Adolphe Lemire.
 Cyrille-Emile Vaillancourt.
 Basile Desrochers.
 Gustave Turootte.
 Moÿse Rheault.
 Joseph-Edouard Ladrière.
 Joseph-Benjamin Blouin.
 Evans Rochette, avec distinction.
 1873—William Maguire.
 1874—Edwin Turoot, avec distinction.
 Ephrem Olivier, avec distinction.
 Philippe Charest, avec distinction.
 Honoré Labrecque.
 Charles Clément.
 Odilon Lauriault.
 Charles-Nérée Beauchemin.
 Théodore-A. Talbot.
 Thomas Tremblay.
 Richard-Ph. Alleyne.
 Charles-A. Casgrain.
 M.-R.-A. Tancredi Fortier.
 Louis-Napoléon Fortin, avec distinction.
 Jules-Nelson Fraser.
 Pierre-E. Lemieux.
 Auguste Ross.
 1875—Fl.-Ch.-Tancredi Lamoureux.
 Eusèbe Beaudry.
 Joseph-Engène Turoot.
 George Bolduc.
 Léandre Hamelin.
 Narcisse-Arthur Desjardins.
 Louis-Joseph Dostaler.

MESSIEURS

- 1875—George-D.-H. Watters.
- 1876—Auguste Bourbonnais, avec distinction
Mat.-Alf.-Arsène Falardeau.
Alfred Paquin.
G.-Al.-Philibert Tanguay.
André-David Lepage.
Chs-Alphonse Dubé.
- 1877—Louis Crépault.
George Fréchette.
Joseph Godbout.
Adhémar Jeannotte.
Charles Lespérance.
Alphonse Letellier de St-Just.
Arthur-F. Poulin.
George S. Grégoire.
- 1877—Abraham Larochelle.
- 1878—Patrick-Peter Delaney.
Gaspard-H. Turcot, avec distinction.
J.-Adjutor Samson.
Henri Trudel, avec distinction.
L.-U.-J.-M.-Aurèle Noël, avec distinction.
Charles-F. Couture.
L.-Oct.-Maxime Bellemare.
Jos.-E. Bolduc.
Henri-Philippe Rouleau.
Arthur-E.-Z. Vincelette.
Léon-Achille Gauvreau.
Edouard Morin.
- 1879—Chs-Narcisse Gauvreau, avec distinction.
A.-Israël Joncas, avec distinction.
François-Xavier Gosselin, avec distinction.
Joseph-A. Langlois, avec distinction.
Eugène Bédard.
Pierre-H. Brassard.
Simon Grenier.
Charles-E.-A. Côté.
- 1880—Joseph-Hubert Joannette, avec grande distinction, M.
Jos.-Arthur Cardinal, avec grande distinction, M.
Victor Sanfaçon, avec distinction.
Ls-Stanislas-Zéphirin Giasson.
Narcisse-Emile Roy.
- 1881—William-Herménégilde Blagdon.
Ls-Chs-Alexandre Chaussegros de Léry.
Joseph-Rodolphe Tranchemontagne, M.
George-Henri Olivier, M.
Alfred Savard, M.
- 1882—Gustave-Adolphe Casgrain.

MESSIEURS

- 1882—Joseph-Alphonse Marcoux.
Joseph-Valère Côté.
Isaie Cormier, M.
Gustave Demers, M.
Ls-Eugène-Napoléon Matte, M.
Rodolphe-Gaspard Janson, M.
- 1883—Chs-Eusèbe Lemieux, avec distinction.
Emile Sirois.
George-Wm-Lachaine Jolicœur, avec distinction.
Edmond Boulanger.
Edmond Perron.
Edmond Bêstien, M.
Félix-Gustave Lafontaine, M.
Jos.-Wilfrid Prévost, M.
Jos.-Henri Sinclair, Q.
Etienne Gosselin, Q.
Frédéric-Stanislas Caron, Q.
Eugène Larue, Q.
Jos.-Euclide Tremblay, M.
Chs-Frs-Xavier Prévost, Q.
- 1885—Albert de Villiers, Q.
Alphonse Lamothe, Q.
Gaudiose Paradis, Q.
P.-Arthur David, avec distinction, M.
- 1886—N.-Gédéon Chabot, avec distinction, M.
L.-G.-Arthur Delisle, M.
Wilbrod-Ant. Hénault, M.
Arsène Lavallée, M.
J.-C. Howe, Q.
William Delaney, Q.
- 1887—Damase Pagé, Q.
Joseph Cinq-Mars, avec distinction, Q.
Joseph Edge, Q.
Adjutor Couturier, Q.
Pantaléon Pelletier, Q.
George Tremblay Bélanger, Q.
Paul Brière, Q.
Louis-Roch Perreault, M.
Jos.-A.-Théode Mayrand, M.
Naz. Gingras, Q.
- 1888—Joseph Pollquin, Q.
Arthur Lavoie, Q.
P.-V.-Eosthènes Lefrançois, Q.
Ls-Edouard Schiller, M.
J.-H. Thériault, M.
Ferdinand Bélanger, M.
- 1889—Arthur Potvin, Q.
Eugène Mackay, M.
Pierre Trudel, avec distinction, Q.
James-Mpredith Foy, M.
Michel-Gaudiose Giroux, Q.
Jos.-A.-Philippe Lord, Q.

1860—Co
1861—Ch
1862—Ch
1865—Ja
1868—Jos
Lyo
1871—Ch
Ern
1872—Hut
cott
1873—Edm
ti
1874—Lou
Law
1865—Lou
Char
1876—Alph
1877—Thom
gra
Victo
ave
P.-V.
dies
Philip
J.-B.
Urbah
Lawre
1878—R.-M
gran
Jules-
gran
Horace
1879—Pjerre-
gran
Thomas
Bruno N
Charles-
Joseph-
Jéséph-
Jules-A
1880—L.-Ph. P
Richard-
Onésime
Achille I
tinction
Alexandr
1881—Simon -
distinct

5^e LICENCIÉS EN DROIT

MESSIEURS

MESSIEURS

- 1860—Côme-A. Morisset, avec distinction.
1861—Chs-Frs-Stanislas Langelier, avec grande distinction.
1862—Charles - Narcisse Hamel, avec distinction.
1865—James - George Colston, avec grande distinction.
1868—Joseph Bédard, avec distinction.
Lucien Turcotte, avec grande distinction.
1871—Charles Darveau.
Ernest Clunon.
1872—Hubert - Edouard - Adjudor Turcotte.
1873—Edmund-James Flynn, avec distinction.
1874—Louis Asselin, avec distinction.
Lawrence Cannon.
1865—Louis-Ph. Sirois, avec distinction.
Charles Langelier.
1876—Alphonse Pouliot.
1877—Thomas - Chase Casgrain, avec grande distinction.
Victor - A. - E. - Benoit Livernois, avec distinction.
P. - V. - Amédée Robitaille, avec distinction.
Philippes - A. Malouin.
J. - B. - Alfred Cloutier.
Urbain Lapointe.
Lawrence Stafford.
1878—R. - Maurice St - Jacques, avec grande distinction.
Jules-Joseph-T. Frémont, avec grande distinction.
Horace-F. - X. Archambeault, avec grande distinction.
1879—Pierre-Eugène Lafontaine, avec grande distinction.
Thomas Chapais, avec distinction.
Bruno Nantel, avec distinction, M.
Joseph-Alphonse Léveillé, M.
Joseph-Adélarde Descarries, M.
Jules-André St-Julian, M.
1880—L. - Ph. Pelletier, avec grande distinction.
Richard-Tuson Henneker, M.
Onésime Boisvert, avec grande distinction, M.
Achille Dorion, avec grande distinction, M.
Alexandre Lamirande, M.
1881—Simon - Napoléon Parent, avec distinction.
1881—Adalbert Fontaine.
Elsébert-Edouard Roy.
Charles - Lemoine de Martigny, avec grande distinction, M.
Joseph-Octave Drouin, avec grande distinction, M.
Joseph Emard, avec distinction, M.
Henri-Gérin Lajoie, avec distinction, M.
1881—Arthur David, M.
1882—Albert Lemay, avec distinction.
Henry Ayley, avec distinction.
François-Siméon Tourigny.
Charles-McPherson Holt.
Thomas Fortin, avec grande distinction, M.
Jos. - Henri - Napoléon Richard, avec grande distinction, M.
Napoléon-Antoine Belcourt, avec grande distinction, M.
Louis-Arsène-Herman Comeau, M.
1883—Gilbert-Mirville Deschênes, avec grande distinction.
Ernest Chouinard, avec distinction.
Arthur-Ernest Mountain.
Adolphe Dionne.
Alphonse Bernier.
Eusèbe Belleau.
Alexandre Jodoin, M.
1884—Jos. - Mathias Tellier, avec grande distinction, Q.
Edouard Dorion, avec distinction, Q.
François-Xavier Gosselin, Q.
Charles-Sandwich Campbell, avec grande distinction.
1886—James - Secretan Dunbar, avec grande distinction, Q.
George E. - A. Jones, avec distinction, Q.
Jos. - Edouard Taschereau, avec distinction, Q.
Nazaire Olivier, avec distinction, Q.
Gustave-Faribault Hamel, Q.
Paul-Vilmond Savard, Q.
L. - Philippe Demers, avec grande distinction, M.
1887—H. - H. - Achille Gervain, avec grande distinction.
Fred. - Ed. Meredith, avec distinction, M.
Auguste Beaudry, avec distinction, Q.

MESSIEURS

- 1887—*Le-Ph-H. Viau, avec grande distinction, M.*
 L.-P. Bérard, M.
 Ludovic-E. Brunet, Q.
 Antoine-J.-T.-C. Taschereau, Q.
 Jean-Bte Bélanger, Q.

MESSIEURS

- 1887—C.-Sam. Rioux, Q.
 1888—J.-Ald. Rochette, avec distinction, Q.
 J.-Camille Pouliot, Q.
 1889—Alexandre Taschereau, Q.
 1890—G.-E. Mathieu, M.

6° LICENCIÉS EN THÉOLOGIE

MESSIEURS

- 1870—¹Rémi Faure, avec grande distinction.
 1871—Louis Gauthier, avec grande distinction.
 1872—Adrien Papineau, avec distinction.
 Clovis Laflamme, avec grande distinction.
 1873—Thomas Bérubé, avec grande distinction.
 Cyrille-Alfred Marois, avec distinction.
 1875—Anselme - Napoléon Rhéaume, avec grande distinction.
 1876—Edward Walker, avec distinction.
 1877—Jean Chaisson, avec distinction.
 Olivier Mathieu, avec grande distinction.
 1878—Joseph Quinan, avec grande distinction.
 1879—Joseph Feuiltault, avec grande distinction.
 Henry Chs Becker, avec distinction, M.
 Albert-John McKeon, M.
 Dennis McMahon, M.
 1880—William - Henry Grant, avec grande distinction.
 1881—Joseph - Claver Bessette, avec distinction.

MESIEURS

- Arthur Scott, avec grande distinction.
 1883—Patrick-Sarsfield O'Ryan, avec grande distinction.
 Lachlan McPherson, avec distinction.
 1884—Jos.-Ol.-Edmond Verret.
 1885—Angus Chisholm, avec grande distinction.
 Pierre Plante, avec distinction.
 Joseph Laberge, avec distinction.
 1886—Joseph-E.-B. LeVasseur, avec distinction.
 1887—Albert Côté, avec grande distinction.
 Joseph Giguac, avec distinction.
 1889—Donald-James Summers, avec distinction.
 Emile Poirier, avec grande distinction.
 Omer Cloutier, avec grande distinction.
 1890—J.-C. McMillan, avec grande distinction.
 Henri Simard, avec grande distinction.
 1891—C.-N. Gariépy, avec grande distinction.
 1892—E. Auclair, avec distinction, M.
 H.-P. MacPherson, avec grande distinction, Q.

DOCTEURS

1° DOCTEURS EN PHILOSOPHIE

- 1878—M. Thomas-Salvatore Talamo. 1884—M. Benoit Lorenzelli.
 1883—M. Olivier Mathieu, *ad eundem*. 1892—M. P.-H.-A. Bernier.

2° DOCTEURS ÈS SCIENCES

- 1857—M. Thomas-Sterry Hunt. 1880—M. l'abbé Provancher.

3° DOCTEURS ÈS LETTRES

- 1857—M. Jean-Baptiste-Antoine Ferland.
 1867—L'hon. Pierre-J.-O. Chauveau.
 1877—M. Raymond Casgrain.
 Mgr Bernard O'Reilly.
 1878—Son Excellence Mgr G. Conroy.
 Son Excellence lord Dufferin,
 gouv. gén. du Canada.
 M.-H.-A. Verreau.
 1880—Mgr Joseph-Sabin Raymond
 L'hon. Adolphe-Basile Routhior.
 M. Alexis-Albert Lefavre, Con.
 gén. de France.
 M. Lucien Brun, Prof. à l'Univ.
 Cath. de Lyon.
 M. Claudio Jannet, Pro. à l'Univ.
 Cath. de Paris.
 1883—Son Excellence le marquis de
 Lorne, gouverneur général du
 Canada.
- 1883—M. Louis-Edouard Bois.
 Mgr Cyprien Tanguay.
 M. Joseph-Chs. Ta'hé.
 1888—M. Louis Fréchette
 M. Narcisse Faucher de Saint-
 Maurice.
 M. George Stewart, Jr.
 M. L.-P. Lemay.
 L'hon. F.-G. Baby.
 M. E. Rameau de St-Père.
 1890—M. l'abbé A.-H. Gosselin.
 M. l'abbé E.-M. Dawson.
 M. Nap. Legeudre.
 M. S.-E. Dawson.
 L'hon. F.-G. Marchand.
 M. A. Gingras.
 M. P. de Cazes.
 M. J. Marmette.
 M. A. Decelles.
 M. A. Poisson.

4° DOCTEURS EN MÉDECINE

MESSIEURS

- 1853—Jean Blanchet.
 Charles Frémont.
 James-Arthur Sewell.
 Jean-Zéphirin Nault.
 Jean-Etienne Landry
 Alfred Jackson.
 1858—Charles-Eusèbe Lemieux.
 1859—François-A.-Hubert Larue.
 1865—Napoléon Lavoie.
 Romuald Garigépy.
 Louis-J.-Alfred Simard.
 Alfred Lachafne.
 Laurent Catellier.
 Charles-Antoine Delâge.
 Napoléon Dion.
 Charles Verge.
 Olivier-Alphonse Hébert.
 1866—L.-Conrad Gill.
 1867—David-Louis Larose.
 L.-Eugène Rousseau.
 1870—Edmond Héroux.
 Edouard Badaeux.
 Paul-Etienne Grandbois.
 Louis-Joseph-Lactance Archambault.
 Alfred-Miville Dechéne.
 Alfred Beauchemin.
 1871—Ferdinand Doherty.
 Pierre-Achille-Anaëtolet Collet.
 1872—Malcolm Guay.
 Félix-Emile Dubé
 Zéphirin Gravel.

MESSIEURS

- 1872—Ernest Delisle.
 1873—Michel Fiset.
 Louis Gauvreau.
 Arthur Vallée.
 1874—Samuel Pouliot.
 Narcisse-Eutrope Dionne.
 Joseph-Phidime Giguère.
 Josué-Nic. Pinault.
 Onésime Mazurette.
 Damasc Rossigrol.
 1875—Joseph-Philéas Boulet.
 Louis-Elzéar-Odilon Desjardins.
 Wenceslas Biloiseau.
 J.-E. Turcot.
 T. Lamoureux.
 1876—Joseph-Côme Maranda
 Jos.-Hu.-Amb. Matto.
 Hugues-Ev. Desrosiers.
 Louis-Frémont Burroughs.
 J.-Fr.-Régis Latraverse.
 Patrick-G. Jennings.
 Arthur-Laphorn Smith.
 Michel-Delphis Brochu.
 Flavien-Alfred Dion.
 Thomas Laliberté.
 1877—Joseph-Paradis Lavoie.
 L.-N.-Emile Lacoursière.
 J.-E.-Heroule Poisson.
 Antoine-Emmanuel Belleau.
 G. Fréchette.
 1878—Joseph-Charles Taohé.
 Hippolyte Sirois.

MESSIEURS

- 1878—Peter Conroy.
 J.-R.-Alphonse Méthot.
 Arthur-Alfred Watters.
 Pierre Beaubien, *ad eumdem.*
 Pierre Munro, *ad eumdem.*
 Jean-Philippe Rottot, *ad eumdem.*
 Eugène-H. Trudel, *ad eumdem.*
 J.-Gaspard Bibaud, *ad eumdem.*
 Joseph-Emery Coderre, *ad eumdem.*
 Thos-E.-D'Odet d'Orsonnens, *ad eumdem.*
 William-H. Hingston, *ad eumdem.*
 Alfred-T. Brosseau, *ad eumdem.*
 Emmanuel-P. Lachapelle, *ad eumdem.*
 Angus-C. Macdonald, *ad eumdem.*
 Arthur-G.-A. Ricard, *ad eumdem.* 1884
 Adolphe Dagenais, *ad eumdem.*
 J.-Alfred Laramée, *ad eumdem.*
 George-O. Beaudry, *ad eumdem.*
 G.-H. Turcot.
 1879—Charles M. Filiatrault, *ad eumdem.*
 Norbert Fafard, *ad eumdem.*
 Elzéar Berthelot, *ad eumdem.*
 Sévérin Lachapelle, *ad eumdem.*
 Salluste Duval, *ad eumdem.*
 Azaria Brodeur, *ad eumdem.*
 A.-A. Foucher, *ad eumdem.*
 L.-S.-A. de la Chevrotière.
 1880—Michael Ahern.
 Jos.-Henri-Edmond Veilleux.
 M.-T.-Edouard Belleau.
 Edmond-Victor Prévost.
 Louis-Clovis Mayrand.
 William-Alexandre Verge.
 Jean-Félix Landry.
 Louis-Antoine Généreux.
 Edouard-Odina Cloutier.
 Flavien Dupont, M.
 Joseph-Ernest Lacaille, M.
 Damase Carrières, M.
 1881—Philippe Wells.
 Joseph Pelletier.
 Joseph-Emile Poirier.
 Aimé Trudel.
 Ls-Guillaume-Philéas DeBlois.
 Auguste-Charles Hamel.
 François-Xavier-Arthur Gaboury, M.
 Joseph-Edmond Lemattre, M.
 Joseph-Eusèbe Bergeron.
 1882—Albert-L.-E. Marois.
 Arthur-Etienne Hébert.
 Elzéar Laberge.
 Pierre-Paul-Jos. Cherrier, M.
 1883—Edwin Turcot.
 Alfred Pinault.

MESSIEURS

- 1883—Ephrem Lessard.
 Salluste Roy.
 Arthur DeBlois.
 Chs-Henri Simard.
 Théophile Paré.
 Emile Sylvain.
 André-Samuel Brien, M.
 Arthur-Jos.-Evariste Cormier, M.
 Frank Devlin, M.
 Fr.-Xav. Gagnier, M.
 Jérôme-David Gauthier, M.
 Jos.-Octave Goyette, M.
 Arthur Joyal, M.
 Joseph Leroux, M.
 Avila-Romuald-Lemire Marsolais, M.
 Chs-Eusèbe Lemieux, Q.
 Jos.-Pierre DeBlois, Q.
 Jacques-Alfred Morin, Q.
 Jos.-Arthur Millette, Q.
 Louis-Michel Moreau, Q.
 Louis-Elzéar Pelletier, Q.
 Patrick Coote, Q.
 George-Rosaire Matte, Q.
 Joseph-Julien Surprenant, M.
 Joseph-Roy Desjardins, M.
 Horniedas Boucher, M.
 Charles-Narcisse Valin, M.
 Ernest Duval, M.
 Elie Bernard, M.
 Michael-Thomas Brennan, M.
 1885—Joseph Houle, M.
 Gaston Smith, M.
 Louis Lepage, Q.
 Siméon Grondin, Q.
 Michael-H. Brophy, Q.
 Pierre Monat, Q.
 J.-Hector Palardy, Q.
 Ls-Auguste Gagné, Q.
 1886—Alfred Létourneau, Q.
 Charles Collet, Q.
 Alexandre Boucher, X.
 J.-Napoléon Legault, M.
 A.-Anaclet Bernard, M.
 H.-Ernest Choquette, M.
 J.-Ls-Napoléon Delorme, M.
 P.-Ulderio Garneau, M.
 Ls-Philippe Normand, M.
 Chs-Ovide Ostiguy, M.
 L.-J.-Hercule Roy, M.
 G.-N. Chabot, M.
 David Marsil, M.
 1887—A.-Geo.-Henri Bélique, Q.
 Frs-Jos. Langlais, Q.
 Henri Marehand, Q.
 Jos.-Zéph. Triganne, Q.
 Ls-J.-O. Sirois, Q.
 Jean-Bte Richard, M.
 Chs-V.-Emmanuel Marsil, M.

1887—
 J.
 A.
 J.
 J.
 A.
 E.
 1889—J.
 J.
 G.
 C.
 Jo.
 L.
 D.
 E.
 R.
 Jo.
 1890—J.
 F.
 O.
 G.
 R.
 P.
 J.-
 J.-
 T.
 E.-
 C.-
 A.-
 J.
 H.-
 H.-
 E.-
 G.-
 J.-
 G.-
 L.-
 L.-
 G.-
 O.-
 C.-
 J.-
 A.-
 C.-
 H.-
 H.-
 D.-
 Ch.-
 E.-
 E.-
 J.-
 P. Syp

MESSIEURS

- 1887—Arthur DeLisle, M.
 J.-A. Daignault, M.
 Ant.-Alfred Duhamel, M.
 J.-D. Pagé.
 1888.—F.-X. Foultault, Q.
 J.-F.-T. Savary, Q.
 Arthur Ricard, M.
 Elphège-A.-René de Cotret, M.
 1889—J.-B.-Émile Ostiguy, M.
 Jos.-Ignace Dubreuil de Pont-
 briand, M.
 J.-S. Desjardins, M.
 George Villeneuve, M.
 Camille Laviolette, M.
 Jos.-Antoine Rodier, M.
 Ls.-Philippe Legendre, Q.
 Damase Larue, Q.
 Édmond Savard, Q.
 Jos.-Alb.-Ephraïm Bédard, Q.
 Resaire Paquin, Q.
 Joseph-Narcisse Létourneau, M.
 1890—J.-A. Bédard, Q.
 F. Bélanger, M.
 O.-A. Bissonnette, M.
 G.-Alp. Boucher, Q.
 R. Boulet, *cum laude*, M.
 P.-A. Brassard, Q.
 J.-A.-O. Brodeur, M.
 J.-E.-P. Chagnon, *cum laude* M.
 T. Cormier, M.
 E.-E. Costelow, Q.
 C.-E. Côté, Q.
 A.-Lemoine de Martigny, *summa
 cum laude*, M.
 J. Dorion M.
 H.-Masson Duhamel, M.
 H.-O. Fortier, M.
 E.-Nap.-Fugère, M.
 G.-A. Giroux, Q.
 J. Guérard, *summa cum laude*, Q.
 G.-N. Lavoie, M.
 L.-Eug. Lelaidier, Q.
 L.-E. LeRiche, M.
 G.-E. Lesage, M.
 O.-F. Mercier, M.
 C.-E. Morin, Q.
 J.-N.-P. Mount, M.
 A. Noël, Q.
 C.-H. Planta, Q.
 H.-H. Préfontaine, M.
 D.-E. Rainville, Q.
 Ch.-E. Rasconi, M.
 E. Savard, Q.
 E.-T.-A. Simard, *summa cum
 laude*, Q.
 G.-H.-Labreche Smith, M.
 John Steele, Q.
 J.-Émile St-Hilaire, Q.
 P. Synott, Q.

MESSIEURS

- 1890—J.-V. Thuot, M.
 C. Verge, *cum laude*, Q.
 L.-V. Vézina, *summa cum laude*, Q.
 189—C.-A. Lesage, *avec distinction*,
 (1866).
 J.-E. Vanasse, M.
 L.-J.-A. Valois, M.
 Ls de Lotbinière Harwood, M.
 Chs.-A. Rochon, M.
 T. Caron, M.
 A.-H.-N. Bellemare, M.
 C. Gariépy, *avec distinction*, M.
 J.-T. Dion, M.
 S. McDuff, M.
 N.-A. Dussault, M.
 U.-J. Lalonde, M.
 Ls.-A. Charlebois, *avec distinc-
 tion*, M.
 S. Derome, M.
 J.-C.-E. Daunais, M.
 J.-B.-N.-J. Auger, *avec distinc-
 tion*, M.
 A. Catellier, *avec distinction*, Q.
 P.-G. Laberge, *avec grande dis-
 tinction*, Q.
 E.-A. Lebel, Q.
 J.-B.-R. Dufresne, Q.
 J.-R. Lacerte, *avec grande dis-
 tinction*, Q.
 T.-P. Roy, Q.
 G.-J. Roy, Q.
 L. Côté, Q.
 A.-E. Aubry, Q.
 S. Pelletier, Q.
 G. Cloutier, *avec distinction*, Q.
 P. Boisseau, Q.
 G.-E.-R. Fortier, *avec distinc-
 tion*, Q.
 1892—A. Villeneuve, *avec grande dis-
 tinction*, Q.
 A. Lavallée, M.
 D.-E. Archambault, Q. (1866)
 J.-D. Lemay, M.
 S. Dérôme, M.
 A.-H.-Bellerose, *avec grande dis-
 tinction*, M.
 W. Morin, *avec grande distinc-
 tion*, M.
 J.-C.-A. Daigle, *avec grande dis-
 tinction*, M.
 J.-P. Gadbois, *avec grande dis-
 tinction*, M.
 R.-C. Laurier, *avec grande dis-
 tinction*, M.
 A. Fontaine, *avec grande distinc-
 tion*, M.
 J.-S.-M.-A. Ethier, *avec grande
 distinction*, M.

- 1865—L'hon. René-Edouard Caron.
L'hon. John Dewey Day.
L'hon. Napoléon Casault.
M. Jean Langlois.
- 1870—M. James-George Colston.
- 1878—L'hon. C.-S.-F. Langelier.
L'hon. Richard Alley.
- 1887—L'hon. Edmund-James Flynn.
M. Côme-Séraphin Cherrier.
L'hon. Samuel-S. Monk.
L'hon. P.-J.-O. Chauveau.
L'hon. Thomas-J.-J. Loranger.
L'hon. Jos.-A. Chapleau.
L'hon. Louis-A. Jetté.
L'hon. J.-Alphonse Ouimet.
Son Excellence lord Dufferin.
- 1879—L'hon. Alexandre Lacoste.
- 1880—L'hon. Sir A.-A. Dorion.
L'hon. William-C. Meredith.
- 1882—L'hon. Sir Hector-L. Langevin.
L'hon. Chs-Chamilly de Lorimier.
L'hon. Chs-Louis Champagne.
M. Pierre-Eugène Lafontaine, M.
- 1883—L'hon. Ad.-Basile Routhier.
L'hon. Th.-Chas Casgrain.
- 1884—Son Excellence le marquis de Lansdowne.
- 1886—Son Excellence l'hon. Rodrigue Masson.
- 1886—L'hon. Gédéon Ouimet.
L'hon. Michel Mathieu.
L'hon. Horace Arohambeault.
M. Alphonse Pouliot.
M. Adalbert Fontaine.
M. Le-Philippe Sirois.
- 1887—M. D.-A. O'Sullivan.
M. Joseph-Tasch. Frémont.
M. Ls-Alp.-Jos. Bernier.
- 1888—Son Excellence l'hon. A.-R. Angers.
- 1889—M. Le-Philippe Demers.
M. Honoré Gervais.
M. Eusèbe Belleau.
M. Nazaire Olivier.
- 1890—Son Excellence lord Stanley de Preston
L'hon. J.-G. Bossé.
L'hon. E. Pelletier.
L'hon. J. Larue.
L'hon. H. Cimon.
L'hon. C.-J. Gill.
L'hon. H. Taschereau.
M. E.-J. Hodgaon.
M. F.-Débartzsch Monk.
- 1891—L'hon. H. Meroier.
L'hon. J. Blanchet.
M. J.-R. Quigley.

6° DOCTEURS EN DROIT CANONIQUE

- 1856—S. E. Elzéar-Alexandre Tasche. 1883—Mgr Michel-Thomas Labrecque, *ad eundem*.
- 1877—Mgr Albert - André Blais, *ad eundem*. 1884—M. François Santi.
- 1881—M. Joseph Feuiltaut, *ad eundem*. 1885—M. Achille Quadrozzi.
Mgr Elphège Gravel.
- 1887—Mgr Félix Cavagnis.

7° DOCTEURS EN THÉOLOGIE

- 1852—M. Léon Gingras, *ad eundem*. 1878—M. Joseph - Théophile Parent, P.S.S.
- 1853—M. Louis - Jacques Casault, *ad eundem*.
M. Jean-Amable Trémolet, P.S.S.
M. Narcisse-Amable Troie, P.S.S.
- 1865—Mgr Benjamin Pâquet, *ad eundem*.
M. Ls-Honoré Pâquet, *ad eundem*.
Mgr Ls-Naz. Bégin, *ad eundem*.
M. Isaïe-Marie-Charles Lecoq, P.S.S.
- 1871—M. Rémi Faure.
M. Jean-Pierre Schlickling, P. S.S.
- 1873—M. Joseph-Clovis Lafamme.
M. Alexis-Jules-Théod. Orban, P.S.S.
- 1877—M.-E. Edward Walker.
M. Nicolas-Victor Many, P.S.S.
- 1878—M. Olivier-E. Mathieu.
Son Excellence Mgr G. Conroy.
Mgr Michel-Edouard Méthot.
M. Pierre Roussel.
- M. Jean Chaisson.
M. Joseph - Alexandre Baile, P.S.S.
M. Frédéric-Louis Collin, P.S.S. 1879—M. Joseph Quinan.
M. W.-C. Becker, M.
Mgr Bernard O'Reilly.

- 1879—M. Jules-Marie Delavigne, P.S.S. 1886—M. Angus-J. Chisholm.
M. Jean-Baptiste Thibaud, P.S.S. M. Pierre Plante.
M. François-Hippolyte Dupret, 1887—Mgr J. Emard.
P.S.S. M. Jos.-E.-B. Levasseur.
1881—Mgr Cyrille-Etienne Legaré, V.-G. 1888—M. J.-N. Gignac.
M. William-Henry Grant. M. H.-A. Scott.
M. Jos.-Noroisse Martin, P.S.S. M. Eugène - Saturnin Danguy,
M. Paul-Napoléon Bruchési, *ad eundem*. P.S.S.
1882—M. Alphonse Lemieux, *ad eundem*. M. Emile-Edouard Girot, P.S.S.
M. Henri Gouin, *ad eundem*. 1889—M. William Foley.
1883—Mgr Michel-Thomas Labrecque, 1890—Mgr J.-J. Keane, Recteur de
ad eundem. l'Univ. de Washington.
M. Le-Adolphe Pâquet, *ad eundem*. Rév. Père C. Augier, O.M.I.,
Recteur de l'Univ. d'Ottawa.
M. Pierre-Marie Hamon, P.S.S. Mgr C.-A. Marois, Prot. Apost.,
Vic. Gén. de Québec.
1884—M. Dominique-Antoine Bartone. M. E. Poirier.
M. Quadrozzi. M. J.-O. McMillan.
M. Patrick-Sarsfield O'Ryan. 1891—M. L.-H.-L. Simard.
Mgr François Satolli. M. J.-I.-P.-O. Cloutier.
1885—M. Clément-F. Pallin d'Abonville, 1892—M. P. Doyle.
P.S.S.
1886—M. Joseph-E. Laberge.

Don

Académie

Alliance

America

American

American

Ami, un.

V

Ty

Appleton &

N

Archevêché

M

Archevêché

M

M

273

Association

228

Baillairgé, l

La

Baillairgé, M

Vil

Abi

Beaubien, H

Disc

Berry, M. Jo

Pro

P.S.S.
anguy,
P.S.S.
eur de
O.M.I.,
ttawa,
Apost,

Dons faits à l'Université Laval, à Québec,
de juillet 1892 à juillet 1893.

BIBLIOTHÈQUE

- Académie Commerciale catholique de Montréal.
Palmarès, 1891-92.
- Alliance Française.
Bulletin, No. 39, 41, 43.
Revue Bleue, 1892-93.
- American Academy of Medicine, Easton, Pa.
Hand-book, 1893.
Bulletin, No. 15.
- American Geographical Society, New York.
Bulletin, Vol. XXIV, No. 3, No. 4, Part 2.
Bulletin, Vol. XXV, No. 1.
- American Philosophical Society, Philadelphia.
Catalogue of the Library, Parts 1-4.
Centennial Anniversary Dinner.
List of deficiencies.
List of surviving members, to January 6th, 1893.
Proceedings, Vol. XXXI, No. 137-140.
Report..... to assist commission on amended orthography.
Rules..... of Philip's Prize Essay Fund.
Rules..... of the Magellanic Premium.
Subject Register of papers published.
Supplement Report..... international language.
- Ami, un.
Vie de Jos. Benoit Marcellin Champagnat.
Traité d'agriculture, J.-C. Langelier.
- Appleton & Co., New York.
New York Medical Journal, 1892-93.
- Archevêché de Montréal.
Mandements et circulaires de l'année.
- Archevêché de Québec.
Mandements et circulaires de l'année.
275 volumes et brochures.
- Association Pharmaceutique de la province de Québec.
22ème rapport annuel, 1891-92.
- Baillairgé, le Chevalier Charles.
La Baie d'Hudson. (Don de l'auteur.)
- Baillairgé, Mons. le Comte L. G.
Villa Pamphilia.
Abrégé d'anatomie accommodé aux Arts.
- Beaubien, Honorable Louis.
Discours du 3 juin 1892 à l'Ass. Lég.
- Berry, M. John, Worcester, Mass.
Proportional representation. (Don de l'auteur.)

- Board of Trade, Chicago.
34th and 35th Annual Reports, 1891, 1892.
- Boivin, Joseph, Ecr., Ass. Secrét. Prov.
World's Almanac, 1892 et 1893.
Klein, Cardinal Lavigerie.
- Bossé, l'Honorable Juge Jos.-G.
857 Factums de Cour.
- Boston Public Library.
Annual report, 1892.
- Boston University.
Year book, Vol. 19.
- Bourassa, M. l'abbé G.
Madame Gamelin et les origines de la Providence. (Don de l'auteur.)
- Bourgeois, Rév. Père Ph.
Panégyrique de l'abbé Cigogne
- Bourget M. L.-O., Régina
Report of the Supreme Court of the N. W. T., Vol. 1, No. 1, 2, 3.
Journals of the Legisl. Ass., N. W. T., 1891, 1892.
School Ordinance, 1892.
Ordinances, 1892.
- Bourrinot, J.-G., C.M.G., LL.D., L.D.
Cape Breton and its memorials.
Parliamentary Government in Canada.
Parliamentary Procedure, 2nd edit. (Dons de l'auteur.)
- Bryn Mawr Collège, Philadelphie.
President's report, 1891-92.
Program, 1893.
- Bureau of Education, Washington, D. C.
Biological teaching in the Colleges of the U. S.
History of the Higher Education in Michigan.
4th International Prison Congress.
Rise and growth of the Normal School idea, U. S.
- Bureau of Ethnology. Washington, D. C.
Bibliography of the Athapaskan languages.
Dakota-English dictionary.
7th annual report of the Bureau, 1885.86.
- Carroll Institute, Washington, D. C.
Annual report, 1891-92.
- Catellier, Dr. L., prof, à l'Univ. Laval.
Rapport du Bureau d'Hygiène de Québec, français et anglais.
- Catholic Club of New York.
The Catholic Club, 1892.
- Catholic University of America.
Official announcement, 1892.93.
- Choquette, M. l'abbé C.-P., St-Hyacinthe.
2me rapport de la Station Expérimentale de St-Hyacinthe.
- Collège de l'Assomption.
Année scolaire, 1891-92.
- Collège Bourget.
Année 1891-92.
- Collège Joliette.
Année scolaire 1891-92.
- Collège Ste-Anne.
Année académique 1891-92.

Colora
Colum
Commis
Commis
Commis
Cornell
Côté, Au
Dalhous
DeBeauj
DeCazes,
Derome,
De Salign
Desjardins
Départem
Départem
Des Rotou
Douglass,
Dugal, Rev
Ecole comm
Ecole de M
Ecole vétér
Essex Insti
Evanturel,
Ed
Re
Fir
9

- Colorado College and Cutler Academy, Colorado Springs.
Annual Bulletin. 1893.
- Columbia College, New York City.
Handbook of information, 1892-93.
President's annual report, 1892.
Register, 1891-92.
University Bulletin, No. 4, 5.
- Commissaires des écoles catholiques de Montréal.
Notice sur les écoles relevant de ce bureau.
- Commission Géologique du Canada.
Catalogue of Canadian plants, Part VI.
Contribution to Canadian Micro-Palæontology, Part IV.
Rapport Annuel, nouvelle série, tome IV, avec carte.
Contribution to Canadian Palæontology, Vol. I, Part IV.
- Commission du Havre de Québec.
Report for 1892.
- Cornell University, Ithaca, N. Y.
Course of the Sage School of Philosophy, 1893-94.
- Côté, Augustin, Ecr.
Specimens de caractères français.
- Dalhousie College and University, Halifax.
Calendar, 1892-93.
- DeBeaujeu, M. Monongahéla.
Le héros de la Monongahéla.
- DeCazes, M. Paul.
Episode de l'Ile de Sable.
- Derome, M. J.-E.
Contemplations scientifiques.
- De Salignac-Fénelon, Vicomte Fr., Toulouse.
Traité d'allégorie scripturale.
Le livre de la Sagesse, allégoriquement expliqué. (Dons de l'auteur.)
- Desjardins, L.-G., écr.
True and sound policy of Equal Rights for all (Don de l'auteur.)
- Département de l'Agriculture, Ottawa.
Rapport sur les Archives, 1891.
- Département de l'Instruction Publique, Québec.
Le dessin dans l'Ecole primaire, M. Lefebvre.
- Des Rotours, J. Ango, Paris.
La morale du cœur. (Don de l'auteur.)
- Douglass, M. James.
Biographical sketch of T. S. Hunt.
- Dugal, Rev. M. L.-N.
Trois volumes et un lot de brochures.
- Ecole commerciale du Sacré-Cœur, Arthabaskaville,
Palmarès, 1891-92.
- Ecole de Médecine et de Chirurgie de Montréal.
Annuaire 1892-93.
- Ecole vétérinaire de Québec.
Année académique, 1892-93.
- Essex Institute, Salem, Mass.
Bulletin, Vol. XXIV, No. 1-6.
- Esvanturel, Alfred, Ec., M. P. P., St-Victor d'Alfred.
Educational System of the Prov. of Ontario.
Report of the University of Toronto, 1891-92.
First report of the Bureau of Mines.

- Evanturel, Alfred, Ec., M.P.P., St-Victor d'Alfred.—*Suite.*
Copy of a minute.... Department of Educat. respecting text-books.
Education of the deaf and dumb of Ontario. Report 1892.
Report of the Minister of Education, 1892.
Report of the Agriculture and Art Association, Ont. 1892.
Entomological Society of Ontario, 1892.
University of Toronto Finances, 1892-93.
- Evêché de Chicoutimi.
Mandements et circulaires de l'année.
- Evêché de Nicolet.
Mandements et circulaires de l'année.
- Evêché de Rimouski.
Mandements et circulaires de l'année.
- Evêché de St-Hyacinthe.
Mandements et circulaires de l'année.
- Evêché de Sherbrooke.
Mandements et circulaires de l'année.
- Evêché des Trois-Rivières.
Mandements et circulaires de l'année.
- Evêché de Valleyfield.
Mandements et circulaires de l'année.
- Facultés catholiques de Lille.
Bulletin, 1892-93.
- Facultés catholiques de Paris.
Bulletin 1892-93.
- Facultés de Lille (Université de France.)
Travaux et mémoires Nos. 7, 8, 9.
- Fannin, John, Esq., Curator Prov. Museum, British Columbia.
Check-list of B. C. birds. (Don de l'auteur.)
- Ferme expérimentale centrale, Ottawa.
Bulletin, No. 14 17, 18.
- Fontaine, Adalbert, Ec., Prof. Univ. Laval.
4 factums de cour.
- Foucher, Dr A.-A., Montréal.
Traité pratiques des maladies des yeux.... Hommage de l'auteur.
- Gagnon, Mgr C. O., de l'Archevêché de Québec.
Academy Mount St-Vincent, on the Hudson, N. Y.
- Gauvin, Rév. M. N.
Solide dévotion à la Sainte Famille.
- Geographical Society of California, San Francisco.
Did the Phenicians discover America?
- Gosselin, M. l'abbé Auguste, L.D., curé de St-Féréol.
Jean Bourdon. (Don de l'auteur.)
- Gouvernement du Manitoba.
The Manitoba Gazette, 1892-93.
Statute, 1892.
Revised Statutes, 1891.
- Gouvernement Fédéral, Ottawa
Canada Gazette, 1892-93.
Statuts, 1892.
Journaux du Sénat, Vol. XXVI.
Journaux de la Chambre des Communes, Vol. XXVI, 1892, Appendices 1, 2, 4, 5.
Documents de la Session, Vol. XXIV, No. 1, Vol. XXV, No. 1-6, 8-12.
- Gouvernement de l'Île du Prince Edouard.
Acts of the General Assembly, 1892.

Gouver
Grant,
Hamel,
Hamilto
Hamilto
Harleia
Harvard
Hellmit
Historica
Hoffmann
Inch, J.-
Inconnu.
Instituti
Instituti
Johns Ho
T
E
Johnson.
C
Kœnig, M
C
Lachapelle
C
Laflamme,
U
O
G
F
B
P
T
Lafrance, C
R

- Gouvernement de Québec.
Statuts de la Province de Québec, 1892 et 1893, français et angl.
Gazette Officielle, 1892-93.
- Grant, Rev. G.-M., Principal of Queen's University, Kingston.
Sunday afternoon addresses, 1892-93.
Queen's University Journal. Convocation number, 1893.
- Hamel, Mgr T.-E., du Séminaire de Québec
Record of Canadian historical portraits, Montreal, 1892.
- Hamilton, J.-C., Esq., Toronto.
The great centre astronomical study. (Don de l'auteur.)
- Hamilton College, Clinton, N. Y.
Annual catalogue, 1891-92.
- Harleian Society, London W.
Rules, reports and list of members, 1893.
- Harvard University, Cambridge, Mass.
Announcement of summer courses of instruction for 1893.
Annual report of the President and Treasurer, 1891-92.
Bulletin, Vol. VII, No 2 et 3.
Catalogue, 1892-93.
Description of the Lawrence Scientific School of H. Univ.
Program of the Philosophical department.
- Hellmuth College, London, Ont.
Calendar, 1892-93.
- Historical and Philosophical Society of Ohio, Cincinnati.
Annual report, 1891-92.
- Hoffmann, Bros & Co., Milwaukee, Wis.
Catholic directory, Jan. number, 1892.
- Inch, J.-B., Esq., Superintendent of Educ., N.-B.
Annual report on the schools of N.-B., 1892.
- Inconnu.
La comtesse de Chambrun.—Ses poésies.
- Institution des Sourds-Muets, Mile-End, Montréal.
Notes historiques sur cette institution.
- Institution des Sourdes-Muettes, Montréal, rue St-Denis.
Notice, pour l'Exposition colombienne.
- Johns Hopkins University, Baltimore.
Bibliographia Hopkinsiensis, 1876-91.
Thèses et travaux divers, 7 vols.
Bulletin of John Hopkins Hospital, 1892-93.
- Johnson, M. Georges, Ottawa.
Crime in Canada. A monograph. (Don de l'auteur.)
- Kœnig, Mr., Paris.
Quelques expériences d'acoustique.
- Lachapelle, Dr E. P.
Congrès d'Hygiène de Mexico.
- Lafamme, M. l'abbé J.-C. K., du Sém. de Québec.
U. S. National Museum. Report, 1889.
Ottawa Naturalist, 3 vols.
Geological Survey of Ohio, vol. VI.
Formulaire d'électricité, 1838, par Hospitalier.
Bulletin of the Geological Society of America, vol. II.
Prosser. Thickness of the Devonian.
The Star, 1892-93.
- Lafrance, C.-J.-L., trésorier de la Cité de Québec.
Rapport du Trésorier, 1891-92.

ooks.

l'auteur.

1892, Ap-

o. 1-6, 8-12.

- Langevin, Sir Hector, LL.D., C.B., K.C.M.G., C.R.
Ferme expérimentale Centrale, 1891, 1892.
2^{me} Rapport annuel des Comm. de l'Industrie laitière, 1891-92.
- Langlais, M. J.-A.
Un volume.
- Larochelle, M. Edouard.
Canadian Military Review, Quebec, les 7 premiers Nos.
The Field, 2 volumes.
- Legislative Library, Halifax.
Annual Report, 1892.
- Le Mézière de Guichainville, M., New York.
The Xavier Union, spoliation of the Propaganda, 1884.
Report of the Papal Jubilee demonstration, 1888.
Catholic Club, 1892.
Cinq cartes adresses.
- Literary and Historical Society of Quebec.
Transaction, 1891-92.
- Manley, Dr Th. H.
7 papers on practical Medecine.
- Marchand, Hon. F.-G.
Manuel et formulaire du Notariat. (Don de l'auteur.)
- Marcou, M. Jules, Cambridge, Mass.
Amériques, Amerigo Vespucci, et Amérique. (Don de l'auteur.)
- Marois, Mgr C.-A., Vic.-Gén., Arch.-vêché de Québec.
Notes sur la Mère Marie Madeleine (Postel.)
- Mathieu, M. l'abbé O.-E., du Sém. de Québec.
Le Canada ecclésiastique, 3 vols.
6 volumes.
Un lot de journaux et de brochures.
- Mayer & Miller, Berlin.
Das Akademische Berlin, Sommer-Halbjahr 1893.
- McGill University, Montreal.
Annual report of the Governors, 1892.
- Mercantile Library Company of Philadelphia.
69th Annual report, 1892.
- Merck, M., New-York.
Merk's Bulletin, 1892-93.
- Meteorological Service of Canada, Toronto.
Report, 1888.
Monthly weather Review, 1892-93.
- Midwifery Dispensary, New-York.
2nd annual report, 1892.
- Minesota Historical Society, St-Paul.
7th biannual report, 1893.
- Ministère de l'Agriculture, Ottawa.
Ferme expérimentale. Rapport, 1891.
- Natural History Society, Montreal.
Canadian Record of Science, 1892-93.
- Newberry Library, Chicago.
Proceedings of the trustees, 1888-92.
- New York Foundling Hospital.
Report, 1890-91
- New York State Library, Albany.
University Extension Bulletin, 2, 3, 4.
State Library Bulletin, Legislation, 3.

Niagara
Nova
Numis
Ontari
Ottawa
Pâquet
Pâquet
Prender
Procure
Queen's
Quigley
Renwick
Rhéaume
Rhode Is
Robitaille
Rochester
Romanet
Rosenthal
Rouillard
Rouleau, R
Roy, J. Ed
Royal Colle
Re

- Niagara University, Buffalo, New York.
Annual announcement, Medical department, 1892-93.
- Nova Scotian Institute of Science, Halifax, N. S.
Proceedings and Transactions. Second Series. Vol. I, Part 2,
1891-92
- Numismatic and Antiquarian Society of Montreal.
Discriptive catalogue of loan exhibition, 1892.
- Ontario Department of Agriculture, Toronto.
Annual report of Entomological Society of Ontario, 1892.
- Ottawa Field Naturalist Club.
Ottawa Field Naturalist, 1892-93.
- Pâquet, M. l'abbé L.-A., du Sém. de Québec.
Conférence sur Léon XIII. (Don de l'auteur.)
- Pâquet, M. l'abbé L.-H., du Sém. de Québec.
Chapot, Hist. de la Vén. Marie de l'Incarnation.
- Prendergast Honorable James, Winnipeg.
The Manitoba School question. Speech, March 1890. (Don de
l'auteur.)
- Procure des Missions d'Afrique.
Missions d'Afrique, 1892-93.
- Queen's College and University, Kingston.
Calendar, 1892-93, 1893-94.
Examination papers. 1892, 1893.
- Quigley, R. F., Esq., L.D., LL.D., St-John, N. B.
Mary, the mother of Christ, 2nd edition. (Don de l'auteur.)
- Renwick, Hon. Arthur, Sidney, N. S. Wales.
An Australian language.
- Rhéaume, Rév. M.-Anselme, du Séminaire de Québec.
Leroux, Supplément du Médailleur du Canada.
Leroux, *Vade Mecum* du Collectionneur.
McLauchlan, Descriptive catalogue of coins, Part 1st.
- Rhode Island Historical Society, Providence.
American Numismatic and Archeal Society of New York, 28th
The library and cabinet of the R. I. H. S.
Rhode Island's adoption of the Federal Constitution.
- Robitaille, M. le Chevalier Olivier.
Volney—Histoires.
- Rochester Historical Society, Rochester, N. Y.
Publications, No. 1.
- Romanet du Caillaud, M. Fréd.
Colonisation espagnole dans le nord de Formose.
- Rosenthal, Dr Chs.-H., San Francisco.
The blood, its rotary motion and centrifugal force. (Don de
l'auteur.)
- Rouillard, Eug., écrivain.
Official handbook of information.
Students' expenses at Harvard.
Mémoire sur les causes de l'émigration.
L'Ouest du Canada.
- Rouleau, Rév. T. G., Principal Ecole Normale Laval.
Notices sur l'Ecole Normale Laval.
- Roy, J. Edmond, écrivain.
François Bissot. (Don de l'auteur.)
- Royal College of Physicians, Surgeons of Edimburgh and Glasgow,
Regulations, 1892-93, 5 pamph.

- United States Coast and Geodetic Survey, Washington, D. C.
Bulletin, No 25.
- United States Department of Agriculture, Washington, D. C.
Fisher, Hawks and Owls of the U. S.
- Università di Torino.
Annuario, 1892-93.
- Université de Louvain.
Annuaire, 1893.
Thèses de la faculté de théologie, 633-646.
- University of California, Berkeley.
Register, 1892-93.
- University of California, Medical Department, San Francisco.
30th course of lecture, 1893.
- University of Michigan, Ann Arbor, Mich.
Department of Medicine and Surgery, 1892-93.
Calendar, 1892-93.
- University of the State of New York, Albany.
Regents' report, 1890.
- University of Toronto.
Calendar, 1892-93.
Consideration of Female labour in Ontario.
Benefaction of the University of Toronto.
- University of Vermont, Burlington.
Catalogue, 1892-93.
Catalogue of the Library of Geo. P. Marsh.
40th annual announcement, 1893.
- University of Virginia, Charlottesville.
Catalogue and announcements, 1892-93, 1893-94.
- Ursulines de Québec.
Prospectus, 1893, fr. et angl.
- Volta Bureau, Washington, D.C.
Notes upon the education of the Deaf.
- Wallian, Samuel S.
Hydrogen bioxide.
- Washington University, St-Louis, Mo.
Transaction of the Academy of Science of S-Louis, No 2-7.
- Waterhouse, Prof. S., of St-Louis, Mo.
The Nicaragua Canal.
New St-Louis.
Sketches on Mr. and Mrs. Stephen Bidgley.
Influence of Northern forests on the Mississippi river.
The Mississippi and its affluents.
Give us an unobstructed Mississippi. (Dons de l'auteur.)
- Wesleyan Theological College, Montreal.
Calendar, 1893-94.
- Women's Christian Temperance Union, P.-Q.
8th annual report, 1890-91.
- World's Congress Auxiliary, Chicago.
17 brochures.

OMISSION

- Karlsberg, Weddel.
Karlsmagnus Saga ok kappa hans.

ETHNOLOGIE

- Guilbault, M. Louis, St-Joachim.
2 haches sauvages, trouvées sur sa ferme.

NUMISMATIQUE

- Bouffard, Rév. M. Herménégilde, curé de St-Zacharie de Beauce.
Un jeton des Etats-Unis, 1837.
Un half-penny (ships, colonies et commerce.)
- Damour, Rév. M. C., curé d'Edmonston, N.-B.
Un 2 centavos de la République Argentine.
Un 5 francs (argent) de Charles-Félix roi de Sardaigne, 1827.
- D'Avril, M. Louis, secrétaire de la Légation de France à Port-au-Prince, Haïti.
Un 10 cent. de la République d'Haïti, 1890.
- De Gonidec, M. François-Marie, de N.-D. de la Garde, Québec.
Une piastre d'Espagne, 1792 (contrefaçon).
- Dion, M. Aurélien, élève du Petit Séminaire de Québec.
Un sou canadien.
- Fontaine, Adalbert, Ec., Prof. à l'Univ.-Laval.
One cent, 1858 des Etats-Unis.
1 Shilling, 1889, d'Angleterre.
- Gagnon, Rév. Mr F.-C., du Séminaire de Québec.
16 sous du Canada.
1 d'Angleterre.
1 d'Espagne.
1 cent des Etats-Unis.
- Guérard, Mr Louis, meublier, Québec.
Deux 10 cent Helvetia.
1 et 2 centimes de Belgique.
1, 2 et 50 pfenning de Prusse.
- Kirouac, Mr V., Québec.
1 penny, Upper Canada, 1854.
- Laflamme, Mr l'abbé J.-C.-K., du Séminaire de Québec.
Une médaille, argent, de lord Stanley de Preston, gouverneur général du Canada.
Un centin de l'Île du Prince-Edouard.
- Le Métayer de Guichainville, Mr le Prof., Bibliothécaire du "New York Catholic Club."
Un sou de la République française, 1793.
- Marois, Mgr C.-A., Prot. Apost., Vic.-Gén. de Québec.
Une médaille de Léon XIII, 1891, relative à l'Encyclique "Rerum novarum."
Une médaille du 50e anniversaire de l'Episcopat de Léon XIII.
- Marquis, Mgr C., Prot. Apostolique.
Une médaille romaine, 1870.
- Murphy, M. Patrick, Québec.
Un Columbian half-dollar, 1893.
Une médaille, bronze, de Pie V.
Une médaille, bronze, de Léon X.
Une médaille, bronze, de Pie IX.
- Nadeau, Rév. Mr Ernest, du Séminaire de Québec.
Un 20 centimes de Suisse.

Houleau, Rév. Mr. Albert, curé de St-Etienne de Lauzon.
Un half-penny, banque de Montréal.

Roy, J.-Edmond, écr. N. P., Lévis.

4 médailles, avec images et papier historique de Notre-Dame de
Roc-Amadour, en France.

PINACOTHEQUE.

O'Reilly, Dlle M. A.

Portrait de Mgr B. O'Reilly.

ZOOLOGIE.

Richardson, M. John, Montréal.

Oursins trouvés dans la cavité où était fixée l'une des extrémités
de la chaîne tendue par les Français pour empêcher les
vaisseaux de passer par le chenal ouest du port d'Halifax.

Rousseau, M. Johnny, Trois-Pistoles.

Deux *coltus* (crapauds de mer).

GRADUÉS DE L'UNIVERSITÉ

PENDANT L'ANNÉE 1891-92.

DOCTEURS EN MÉDECINE

- MM. J.-B. Deslauriers, *M.*
J.-C.-H. Lortie, *M.*
P.-A.-C. Champagne, *M.*
C. Cholette, *M.*
J.-O. Johnson, *M.*
L.-P. Désy, *M.*
J.-O. Daoust, *M.*
P.-P. Boulanger, *Q.*
E. Simard, *M.*
A. Gallant, *M.*
E.-G. Aselin, *M.*
H. Beauchemin, *avec distinction, M.*
T. Demers, *M.*
J. St-Onge, *M.*
J. Bédard, *Q.*
J. Leclerc, *Q.*
H. Milot, *avec distinction, M.*
T. Gervais, *M.*
J. Archambault, *avec distinction, M.*
F.-X.-J. Dorion, *avec grande distinction, Q.*
G.-E. Landry, *M.*
R. Giroux, *avec distinction, M.*
P.-H. Lesage, *avec distinction, M.*
A.-E. Vary, *avec distinction, M.*
L.-P.-B. Michaud, *M.*
J.-P. Gagnon, *M.*
C.-G. Rancourt, *Q.*
R. Hébert, *M.*
L.-A. Genest, *M.*
G. Boucher, *avec distinction, M.*
A. Boucher, *M.*
F. Choquet, *M.*
A. Laspérance, *M.*
D.-A. Pionffe, *M.*
J.-E.-E. Brindamour, *Q.*
O. Bournival, *M.*
J.-E. Lamoureux, *avec grande distinction, M.*
F. Dussault, *avec distinction, M.*
V. Geoffron, *avec distinction, M.*
J.-E. Mathieu, *avec grande distinction, Q.*
H. Béland, *avec distinction, M.*
P.-A. Larose, *avec distinction, M.*
E. Roy, *avec distinction, M.*
L.-A. Montpetit, *avec distinction, M.*
E. Montpetit, *M.*
L.-J. Lemieux, *M.*

MM. A. Riverin, avec distinction, M.
L.-T.-N. Ouellet, M.
L. Séguin, M.
X. Beauchamp, M.
M.-P. Lambert, M.
L. Lupien, avec distinction, M.
A. Pratte, M.
J.-G.-E.-M. Dechêne, avec distinction, M.
J.-S. Martel, M.
J.-C. Bernard, avec distinction, M.
J.-O. Pichette, M.
A. Duquette, M.
J.-U. Bérard, avec distinction, M.
J.-G. Leblanc, avec distinction, M.
A.-E. Gendron, avec grande distinction, M.
L.-J. Tétrault, M.
R.-T. Beaudoin, M.
P. Barrette, avec distinction, M.
J. Tremblay, avec distinction, M.
J.-A. Savoie, M.
H. Roy, M.
J.-C. Bernier, M.
M.-O. Routhier, avec grande distinction, M.
L. St-Germain, M.
A. Fréchette, avec distinction, Q.

DOCTEURS ÈS LETTRES

MM. J.-G. Bourinot.
R.-F. Quigley.

LICENCIÉS EN THÉOLOGIE

MM. J.-B. Paradis, avec grande distinction, Q.
J.-A.-H. Blaquière, avec distinction, Q.

LICENCIÉS EN PHILOSOPHIE

MM. E. Baril, Nic.
F. Murphy, St-D.
W. McKenna, St-D.

MAITRE ÈS ARTS

M. J.-A. Tremblay, Chic.

INGÉNIEURS CIVILS

MM. J.-T. Lemire, avec grande distinction, M.
J.-A. Marion, avec grande distinction, M.
J.-P.-M.-E. Picher, avec grande distinction, M.
J.-E. Canuel, avec grande distinction, M.
F.-C. Laberge, avec la plus grande distinction, M.
A.-J. Pinet, M.

BACHELIERS EN THÉOLOGIE

MM. J.-E. Roy, *M.*
J.-B. Paradis, *Q.*
J.-A.-H. Blaquiète, *Q.*

BACHELIER EN DROIT CANON

M. J. Gignac, *Q.*

BACHELIERS EN DROIT

MM. C.-E.-A. Brault, *M.*
L.-P.-H. Grenier, *Q.*
Z. Fontaine, *M.*
J.-A. Labelle, *M.*
G.-A. Géséreux, *M.*
J. Gendron, *Q.*
A.-W.-P. Buchanan, *M.*
J.-Alfred-A. Mackay, *M.*
Che-Ernest Brodie, *Q.*
Ls-G. Demers, *Q.*
Ar. Pepin dit Lachance, *Q.*

BACHELIERS EN MÉDECINE

MM. N. Landry, *M.*
L.-A. Montpetit, *M.*
A. Labrecque, *Q.*
J. Bachand, *M.*
J. Beauchamp, *M.*
A. Lefebvre, *M.*
L. Lupien, *M.*
A.-E. Gendron, *M.*
L.-A. Desrosiers, *M.*
J.-G.-E.-A. Clark, *O.*
Jos.-Alexis Dufresne, *Q.*
Jos.-Frs.-Bernard Miville Deschenes, *Q.*
Joseph-Henri Richard, *Q.*
P.-Evaristo Gélinas, *Q.*
Alphonse-Joseph Lessard, *Q.*
Jos.-Méd.-Wenceslas Dionne, *Q.*
J.-M.-Arthur Rousseau, *Q.*
A.-V. Roy, *Q.*
P.-T. Crispo, *Q.*
M.-E.-E. Morin, *Q.*
P.-F.-L. Fiset, *Q.*
Jos.-Olivier-Hector Fiset, *Q.*

BACHELIERS ÈS ARTS

MM. P.-A. Dumond, *Nic.*
C.-J.-G. Boulay, *Q.*
J.-A. Lorrain, *M.*

MM. J.-E. Langlais, *M.*
E. Bourgeois, *Q.*
A. Ricard, *T.-R.*
A. Gosselin, *Sher.*
J.-E. Savard, *Chic.*
E. Colclough, *Rim.*
A. Bernier, *Jés.*
J. Aumont, *Jés.*
A.-W. Rossignol, *Nic.*
W. McKenna, *St.-D.*
F.-M. Murphy, *St.-D.*
T. Campbell, *St.-D.*
E. Surveyer, *Jés.*
A. Favreau, *Jés.*
A. Lapalme, *Jés.*
P.-E. Roy, *Q.*
J.-A.-B. Michaud, *Q.*
L.-J. Casimir Dessaulles, *St.-H.*
Ls Boyer, *M.*
A. Primeau, *M.*
Y. Lamontagne, *M.*
O. Tourigny, *M.-R.*
A. Duranleau, *Mon.*
R. Monty, *Mon.*

BACHELIERS ÈS LETTRES

MM. E. O'Leary, *Jés.*
A. Laramée, *Jés.*
J. Fortier, *Jés.*
P. Audet, *Q.*
J.-C. Donaldson, *Q.*
A. Lachapelle, *Ass.*
O. Paré, *Ass.*
J.-A. Désilets, *T.-R.*

BACHELIERS ÈS SCIENCES

MM. J. Lamarche, *Ass.*
A. Arohambault, *Ass.*
H. Dubreuil, *St.-Hy.*
J.-E. Bernier, *L.*
J. Larivière, *Mon.*
T. Bruneau, *Jés.*
A. Claveau, *Chic.*
C.-L.-V. Gaudet, *Ste.-T.*
J.-O. Caron, *Ste.-A.*
E. Desjardins, *Jés.*
J. Mercier, *Q.*
F.-X. Duplessis, *Q.*
D.-B. Brunel, *Jol.*
E. Desrochers, *Jol.*
A. Noisoux, *Jol.*
O. Grégoire, *Jol.*
Frs Borduas, *Mon.*
A. Fontaine, *Mon.*

DOCTEURS EN MÉDECINE VÉTÉRINAIRE

MM. L. Bellele.
G. Brault.
J. Rabiot de Meslé.

BACHELIERS EN MÉDECINE VÉTÉRINAIRE

MM. G. Allard.
A. Janelle.
E. Lahaye.
J. Rabiot de Meslé.
H. Guy.
G. Boyer.
E.-N. Lecours.

déce

PRIX ET MÉDAILLES
décernés à la fin de l'année académique 1892-93

FACULTÉ DE THÉOLOGIE

Lieux théologiques

- 1er prix.—P. Côté.
2d " C. St-Amand et E. Roy, *en squo.*

Droit Canon et théologie morale (traités généraux)

- 1er prix.—L. Roy.
2d " P. Côté.

Histoire ecclésiastique

- Prix.—E. Roy.

Écriture sainte.

- Prix.—E. Roy.

Théologie morale (cours supérieur)

- 1er prix.—A. Roy.
2d " E. Roy.

Théologie dogmatique (de Deo)

- 1er prix.—A. McDougall.
2d " A. Roy.

Théologie dogmatique (de Sacramentis)

- 1er prix.—A. McDougall.
2d " J.-C. Veilleux.
-

FACULTÉ DE DROIT

MÉDAILLES TESSIER

Médailles fondées par les héritiers de l'honorable Juge Tessier, et destinées à encourager le travail habituel dans la faculté de Droit, à Québec, pendant tout le cours d'études.

Médaille d'argent, M. Chs-E. Brodie.

Médaille de bronze, M. A. Pepin dit Lachance.

FACULTÉ DE MÉDECINE

PRIX MORRIN

2^{de} année.—1^{er} prix.—M. A. Rousseau.
2^d " —MM. J. Richard et A. Lessard, *ex equo*.

3^{ème} année.—2^d " —M. F. Boulanger.

4^{ème} année.—1^{er} prix.—M. J. Dorion.
2^d " —M. M. Blais.

FACULTÉ DES ARTS

PRIX VALOIS

Prix donnés par feu M. l'abbé Valois au premier bachelier des arts à Québec et à la meilleure composition de philosophie faite par les élèves de première année.

1^{er} bachelier : J.-A.-Benj. Méchaud.
En Philosophie : F. Coulombe.

PRIX DE MATHÉMATIQUES

Prix accordé à la meilleure composition faite dans un concours spécial par les élèves de première année de philosophie.

Prix : M. Alp. Dion.

1873—Al
1874—Jo
1875—Al
1876—Ac
1877—Gi
1878—Ga
1879—Al
1880—L
1881—Wi
1882—Lou
1883—Th

1875—La-F
1876—Féli
1877—Henr
1878—Alph
1879—Phili
1880—Edou
1881—Ovide
1882—Théo
1883—Clovi
1884—Ernes

Voici la li
de Galles, au
concours.

H. Chartrand,
* H. Héroux,
E. Savaria, B.
W. Chicoine, S.
A. Camirand,
N. Laliberté,
W.-S. Reilly,
F. Bousquet, S.
E. Messier, S.-
C.-E. Blondin,
A. Bourdon, M.
U. Bellerose, S.
W. Lalonde, B.

PRIX DU PRINCE DE GALLES

(depuis qu'il n'est plus attaché au Baccalauréat des Arts.)

RHÉTORIQUE

MESSIEURS

- 1873—Alfred Cloutier, Q.
- 1874—Joseph Lemaitre, N.
- 1875—Alphonse Lemieux, Q.
- 1876—Achille Routhier, Q.
- 1877—Gilbert Miville, S.-A.
- 1878—Gaudiose Brousseau, Q.
- 1879—Alphonse Bernier, L.
- 1880—L.-M. Gérin, N.
- 1881—William-J. Helly, S.-L.
- 1882—Louis Fortier, Q.
- 1883—Thomas Lefebvre, Q.

MESSIEURS

- 1884—Napoléon Laflamme, Q.
- 1885—Adalbert Guillot, Q.
- 1886—Pierre Bouffard, Q.
- 1887—Elias Roy, L.
- 1888—Aurèle Nadeau, L.
- 1889—Albert Dorais, Nic.
- 1890—D. Lalanne, Mont.
- 1891—Louis Boyer, Mont.
- 1892—Ernest Nadeau, Lévis.
- 1893—E. Lapointe, Rim.

PHILOSOPHIE

MESSIEURS

- 1875—L.-Félix Pinault, R.
- 1876—Félix Landry, Q.
- 1877—Henri Gouin, Q.
- 1878—Alphonse Corriveau, N.
- 1879—Philippe Bérubé, R.
- 1880—Edouard Baril, N.
- 1881—Ovide Côté, R.
- 1882—Théodule Blais, Q.
- 1883—Clovis Arsenault, Q.
- 1884—Ernest Devoy, N.

MESSIEURS

- 1885—Eugène Gélinas, N.
- 1886—Joseph Guérard, Q.
- 1887—John McGrath, Univ.
- 1888—Pierre Bouffard, Q.
- 1889—Elias Roy, L.
- 1890—Hermann Pelletier, S.-A.
- 1891—Oscar Dorais, Nic.
- 1892—Emile Langlais, S.-A.
- 1893—J. Pageau, S.-A.

Voici la liste des élèves qui ont eu droit de concourir pour les Prix du Prince de Galles, au dernier concours. Les élèves marqués d'un astérisque n'ont pas concouru.

RHÉTORIQUE

MESSIEURS

- H. Chartrand, B.
- * H. Héroux, T.-R.
- E. Savaria, B.
- W. Chicoine, S.-H.
- A. Camirand, N.
- N. Laliberté, Q.
- W.-S. Reilly, Sh.
- F. Bousquet, S.-H.
- E. Messier, S.-H.
- C.-E. Blondin, N.
- A. Bourdon, M.
- U. Bellerose, S.-H.
- W. Lalonde, B.

MESSIEURS

- E. Fautoux, M.
- F. Blanchet, S.-A.
- * E. Beauregard, Mon.
- N. Biron, S.-H.
- E. Giguère, Q.
- * J. Gélinas, T.-R.
- * W. Boulerice, Mon.
- R. Guimont, Q.
- H. Labrosse, M.
- * L. Bédard, Mon.
- A. Comtois, T.-R.
- * Martel, L.
- J. Lavoie, S.-A.

MESSIEURS

- * E. Lamontagne, M.
- * P. Gagnon, Rim.
- * E. Gagnon, L.
- * A. Robert, S.-L.
- A. Dion, Rim.
- * C.-E. Clerk N.

MESSIEURS

- E. Lapointe, R.
- R. Bergeron, Q.
- * N. Doucet, T.-R.
- * A. Piché, Ass.
- * C.-E. Caron, T.-R.
- * A. Rompré, T.-R.

PHILOSOPHIE

MESSIEURS

- F. Roy, Q.
- O. Toirigny, T.-R.
- E. Laflamme, L.
- B. Michaud, Q.
- B. Brunel, Jol.
- F. Bourbonnière, M.
- Z. Belziles, Rim.
- * L.-P. Koenig, L.
- A. Boisvert, T.-R.
- P. Perrin, M.
- J. Mercier, Q.
- A. Poirier, M.
- Y. Lamontagne, M.
- * V.-H. Chevreton, St.-H.

MESSIEURS

- * A. Duranleau, Mon.
- * F.-X. Massicotte, M.
- * N. Tessier, St.-L.
- C.-H.-F. Paradis, L.
- R. Asselin, R.
- A. Comptois, Sher.
- * A. Primeau, M.
- * E. Paré, Ass.
- H. Pelletier, Ste.-A.
- * S. Gendreau, M.
- H. Lennon, M.
- * R. Fontaine, N.
- * E. Jannelle, N.
- J. Pageau, Ste.-A.

La situation
plus beaux
imaginer, ét
ces beautés,
surajoutées,
vouement, la
ont multiplié
Sans doute
son côté, le
œuvres merv
provoque au
sublimes de
enfantées pa
d'œuvre de l'
On me per
créations qui
que j'aurai po
dans la séanc
lement l'Univ
Les institut
nombreuses d
la noblesse de
depuis plus de
loppements qu
l'Hôtel-Dieu de
Il serait trop
hospitalières de
ne puis non p
tralnerait trop
Québec a été fo
cardinal Richel
hospitalières de
L'histoire non
lèrent avec joie
sacrifice de tout
des pauvres mal
avec larmes d'ét

ANNÉE ACADÉMIQUE 1892-93

Séance de clôture à Québec, 22 juin 1893

I

Allocution du Recteur

La situation vraiment remarquable de Québec au milieu de l'un des plus beaux panoramas que l'on puisse non seulement voir, mais encore imaginer, étonne et ravit les étrangers qui visitent notre ville. Toutefois ces beautés, ces magnificences naturelles, unies à celles que l'art y a surajoutées, sont loin d'égaliser les merveilles que l'esprit chrétien, le dévouement, la charité et la civilisation entendue dans son sens véritable, ont multipliées dans l'intérieur et autour de notre pittoresque cité.

Sans doute, le Créateur est admirable dans les œuvres de la nature ; de son côté, le génie de l'homme, par les monuments qu'il élève, par les œuvres merveilleuses qu'il produit, surtout dans notre siècle, excite et provoque aussi notre légitime admiration. Mais en face des créations sublimes de la charité, des œuvres grandioses et des généreuses actions enfantées par l'esprit chrétien, les beautés de la nature et les chefs-d'œuvre de l'art pâlisent et s'effacent.

On me permettra de consacrer cette brève allocution à l'une de ces créations qui font la gloire et l'honneur de Québec. N'allez pas croire que j'ai pour cela à m'éloigner des sujets qui se traitent d'habitude dans la séance de la fin de l'année académique et qui intéressent spécialement l'Université.

Les institutions de charité dues à l'initiative de l'esprit catholique, sont nombreuses dans notre ville. Mais il en est une qui, par son antiquité, la noblesse de son origine, par le but qu'elle a constamment poursuivi depuis plus de deux siècles et demi, comme aussi par les nouveaux développements qu'elle vient de prendre, se distingue entre toutes : c'est l'Hôtel-Dieu de Québec.

Il serait trop long de vous dire tout le bien accompli par les religieuses hospitalières de Saint Augustin depuis leur arrivée à Québec en 1639. Je ne puis non plus entrer dans les détails de cette fondation, cela m'entraînerait trop loin. Je me contente de vous rappeler que l'Hôtel-Dieu de Québec a été fondé par la pieuse Duchesse d'Aiguillon, nièce de l'illustre cardinal Richelieu, qui confia l'exécution de ses projets aux religieuses hospitalières de Dieppe.

L'histoire nous apprend que ces saintes filles de Saint Augustin acceptèrent avec joie et avec reconnaissance une si belle occasion de faire le sacrifice de tout ce qu'elles avaient de plus cher au monde pour le service des pauvres malades du Canada. Toutes s'offrirent, toutes demandèrent avec larmes d'être admises ; mais on n'en choisit que trois.

Leurs noms méritent d'être mentionnés ici. Ce sont la Mère Marie Guenet de Saint-Ignace, la Mère Anne Lecointre de Saint-Bernard et la Mère Marie Forestier de Saint-Bonaventure-de-Jésus. La plus âgée était la Mère Guenet de Saint-Ignace qui fut élue supérieure; elle avait vingt-neuf ans.

Il faut lire l'histoire de l'Hôtel-Dieu, écrite par la Mère Juchereau, pour comprendre tout ce que ces héroïnes surmontèrent d'obstacles, s'imposèrent de sacrifices, déployèrent d'énergie, de courage et de dévouement dans l'œuvre de leur fondation. Aussi l'impulsion donnée dès l'origine s'est-elle communiquée d'âge en âge à toutes celles qui ont passé par cette sainte communauté, et depuis plus de deux cent cinquante ans elles ont fidèlement rempli ce que nous lisons dans le contrat même de la fondation: s'employer à perpétuité à servir les pauvres malades. Elles leur ont donné et leur prodiguent encore tous les jours gratuitement la nourriture, les remèdes, le logement, le vêtement, et tous les soins les plus assidus tant pour le corps que pour l'âme. Car dans l'être humain, elles voient l'infirmité physique et l'infirmité morale; elles cherchent à soulager, à guérir l'une et l'autre.

Une chose qui n'est peut-être pas assez connue du public, c'est que sans l'Hôtel-Dieu, la faculté de médecine de l'Université Laval n'était pas possible. A proprement parler, la ville n'a pas d'hôpitaux qui lui appartiennent; le Séminaire n'avait pas, et n'a pas encore, on le sait, les ressources nécessaires pour songer à fonder une institution de ce genre. Heureusement que l'Université a trouvé dans l'Hôtel-Dieu, situé à proximité, un hôpital tout organisé, le seul à bien dire qui existe à Québec, possédant des traditions séculaires, administré par une communauté nombreuse et admirable de dévouement.

Je le répète, sans l'Hôtel-Dieu, une faculté de médecine digne de ce nom n'était pas possible à Québec. Vous comprenez, Messdames et Messieurs, quel tribut de gratitude l'Université, le corps médical et le public en général doivent aux Révérendes Mères Hospitalières de l'Hôtel-Dieu. Aussi, je me fais un devoir, dans cette séance solennelle, d'acquiescer, en partie du moins, cette dette d'honneur et de dire publiquement combien grande et profonde est notre reconnaissance pour cette maison vénérable qui, dans la formation des médecins a, pour le moins, une part égale à celle de l'Université elle-même.

De plus, je dois l'ajouter, quels beaux exemples de charité et d'esprit de sacrifice sont donnés chaque jour à nos élèves! Quant à nos professeurs, on les voit rivaliser avec ces bonnes sœurs de dévouement pour les pauvres. Tous les médecins qui déservent l'Hôtel-Dieu sont des professeurs de la Faculté de médecine, et tous, n'épargnant ni veilles, ni fatigues, donnent gratuitement leurs soins aux malades.

Jusqu'à cette année, l'Hôtel-Dieu ne pouvait admettre dans ses salles que cent malades à la fois. Les charitables religieuses gémissaient de ne pouvoir donner asile à tous les pauvres qui se présentaient. Que de fois, calculant leurs faibles ressources, elles se sont demandé s'il ne serait pas possible d'agrandir leur maison, sans manquer aux règles de la prudence et sans se jeter dans de graves embarras financiers. Que d'économies n'ont-elles pas faites, que de privations ne se sont-elles pas imposées pour arriver à réaliser ce généreux projet: construire un nouvel hôpital digne du nom d'Hôtel-Dieu. Hélas! leurs revenus sont si restreints qu'un grand nombre de citoyens de Québec en possèdent de plus considérables. Je ne crois pas manquer à la discrétion, dans tous les cas, je suis sûr d'exciter votre admiration en vous disant que le revenu annuel de l'Hôpital de l'Hôtel-Dieu ne dépasse pas \$8,000, et tout en y ajoutant une allocation de \$448 donnée par le Gouvernement provincial, on devra

compr
peuvent
tout a
mettre
Après
ecclesi
affaires
élevés
édifices
à l'arch
en pré
gloire p
Le no
de larg
privées,
Ce qui
Le 7 s
sultante
Avar
modèle,
« Ce q
milieu q
ne s'agit
veut rest
suivant
à leurs p
more doi
John-S
déplorable
tère de se
Je ne p
Qu'il me s
propriété,
Voici co
« Une g
d'opération
comme on
ennes.
« Ahern,
les condit
relations qu
« Nous v
du nouvel
inondée par
sur un lit à
travaillent à
général leurs
de clinique
a de la plac
vent suivre
général à tout
sont passés
les murs ent.

comprendre que c'est un mystère de comprendre comment ces femmes peuvent parvenir à faire fonctionner leur établissement et comment surtout elles ont pu trouver la sainte audace de se décider à bâtir et de se surimposer une dette de plus de \$75,000 sur les bras.

Après mûre délibération, après avoir souvent consulté leurs supérieurs ecclésiastiques, nombre de personnes prudentes et versées dans les affaires, cédant enfin au désir qui les anime de faire le bien, elles ont élevé le monument que tout le monde contemple, l'un des plus beaux édifices de notre cité. Il fait vraiment honneur aux Dames Hospitalières, à l'architecte, aux professeurs de la Faculté de médecine qui ont aidé à en préparer les plans; il est un monument pour la ville de Québec, une gloire pour la religion.

Le nouvel hôpital a trois cent quatre-vingt pieds de long et cinquante de large. Il pourra recevoir, tant dans les salles que dans les chambres privées, qui sont au-dessus de quarante, deux cent cinquante malades. Ce qui fait trois cent cinquante lits en comptant ceux de l'ancien hôpital.

Le 7 septembre 1892, un journal de cette ville (1) publiait les lignes suivantes :

« Avant longtemps, Québec pourra se flatter de posséder un hôpital modèle, pourvu de tous les raffinements de la construction moderne.

« Ce qu'il y a de remarquable, c'est que le progrès nous vient d'un milieu qu'on ne saurait soupçonner d'être imbu des idées du siècle. Il ne s'agit pas d'un leg de millionnaire qui, pris de remords avant de mourir, veut restituer en bloc à la société ce qu'il a volé en détail à son prochain, à leurs pays pour attacher au moins leurs noms à quelque chose. Baltimore doit ainsi le plus bel hôpital du continent à la philanthropie de John-S. Hopkins. Mais les Crésus, les généreux surtout, manquent déplorablement à Québec. Non, c'est du grand fond d'un humble monastère de femmes que part cette fois l'idée. »

Je ne puis pas vous faire une description de ce magnifique hôpital. Qu'il me suffise de dire que rien n'a été négligé pour assurer l'hygiène, la propreté, la sécurité et le meilleur service possible.

Voici comment le même journal parle de l'amphithéâtre :

→ Une autre innovation qui va faire les délices des médecins : la salle d'opération. Un vrai amphithéâtre cette fois ; quelque chose de classique, comme on n'en voit que dans les grands hôpitaux des capitales européennes.

« Ahern, cet artiste du scalpel, va-t-il jouir un peu, de se trouver dans les conditions réglementaires pour tenter l'une de ces merveilleuses opérations qui l'ont déjà rendu célèbre.

→ Nous voyons d'ici la scène. La rotonde qui fait saillie sur la façade du nouvel Hôtel-Dieu, n'est que la moitié de l'amphithéâtre. Elle est inondée par la lumière qui tombe de la voûte vitrée. Le malade repose sur un lit à articulation, au centre de la pièce. L'opérateur et ses aides travaillent à l'aise; ils ont de l'espace, de la lumière et personne pour gêner leurs mouvements et regarder par dessus leurs épaules : les élèves de clinique sont en effet rangés sur les gradins de l'amphithéâtre, où il y a de la place pour 75 personnes, et le pince nez ou la lucette à l'œil, paugien à tout à portée de la main ; les instruments, les anesthésiques lui sont passés par un grillage donnant sur la pharmacie dont on entrevoit les murs entièrement couverts de vitrines qui contiennent des collections

(1) *L'Electeur*.

fabuleuses, car la pharmacie de l'Hôtel-Dieu est la mieux outillée qu'il y ait peut-être dans le pays. Tout est prêt; pas une seconde de perdue; les bandages nécessaires au pansement ont pris la température voulue dans une armoire chauffée; une simple pression sur un bouton électrique appelle les infirmiers, et le patient est porté sur une chaise articulée dans la chambre des opérés, où les réconfortants nécessaires lui sont apportés de la tisanerie voisine. Faut-il du champagne, le médecin ordonne-t-il ce qu'il y a de plus rare et de plus cher, on sera servi à souhait; les bonnes sœurs ne manquent de rien..... pour leurs malades.

Elles ont même un dispensaire gratuit, où les malades pauvres ont leur distribution quotidienne de remèdes pour l'amour du bon Dieu!

Vu le nombre d'élèves qui fréquentent les cours de la faculté de médecine à Québec, aucune ville, sous le rapport des hôpitaux, n'offre de plus nombreux et de plus grands avantages. Encore une fois, professeurs et élèves, doivent surtout ces avantages aux Dames Hospitalières de l'Hôtel-Dieu.

Que ceux qui seraient tentés de trouver que le nouvel hôpital est trop beau et trop riche, attendu le vœu de pauvreté des religieuses, veulent bien ne pas perdre de vue le nom et la destination de cet édifice: les sœurs n'ont pas oublié que leur hôpital porte le nom d'Hôtel-Dieu; elles se sont efforcé de le rendre, autant que possible, digne de ce nom. Elles savent aussi qu'il est habité par les pauvres, c'est à-dire par Notre Seigneur lui-même, puisqu'il a dit: « Tout ce que vous faites au plus petit d'entre les miens, c'est à moi-même que vous le faites. » Aux yeux de ces épouses du Christ comme aux yeux de l'Eglise, le pauvre, c'est l'Homme-Dieu gémissant et souffrant, c'est la fidèle représentation et pour ainsi dire l'incarnation de son auguste personne. C'est une autre présence réelle: et Jésus-Christ a transformé le pauvre au point d'entrer dans sa personne et de s'identifier avec lui.

Cette vérité bien comprise, prouve que l'on ne peut pas trop faire pour le pauvre. Elle explique aussi le dévouement de tant de religieux, de religieuses et de personnes charitables qui consacrent leur vie entière au soin des malheureux.

Si les membres souffrants de Jésus-Christ sont traités magnifiquement, les sœurs, elles, se traitent pauvrement. Tout dans leur monastère nous le prouve: la table est pauvre et frugale, la cellule est pauvre, l'habillement est pauvre. Les religieuses s'imposent un labeur pénible et continu, des privations nombreuses, des sacrifices parfois héroïques, et cela en faveur de leurs chers malades.

Qu'on me permette en finissant, la réflexion suivante: dans toutes les villes du monde civilisé, en dehors du Canada vous trouverez une assistance publique, organisée aux frais de la cité, ce qui n'exclut pas du reste l'assistance privée. On y voit des hôpitaux pour les malades pauvres, pour des asiles pour les enfants trouvés, pour les orphelins, les vieillards, pour les aliénés, pour presque toutes les différentes catégories des infirmités humaines. Mais dans Québec, rien ou à peu près rien de ce genre qui appartiennent à la cité elle-même. Si certaines villes ne possèdent pas en propre d'hôpitaux, elles savent du moins donner des subventions considérables aux institutions charitables qui naissent dans leur sein. Cette générosité s'étend aux maisons d'éducation et aux universités. Dans notre pays, et en particulier, dans notre bonne ville de Québec, tout est laissé à l'initiative particulière, à la charité et au dévouement privés. Si la cité s'occupe quelquefois de ces institutions de bienfaisance, c'est pour chercher les moyens de leur faire payer les taxes dont la loi les a exemptées avec tant de sagesse et de justice.

Un membre de l'Académie française, M. Maxime du Camp, a dit que

le
enva
ville
cera
de sa
elle-
Co
chari
publi

Mes
l'Univ
Mais
dans
l'Univ
baccal
marqu
Pen
l'Univ
Laval
été app
Souver
un cult
nouvea
mené à
La m
chagrin
deux pr
nos av
facultés
et de ses
si ce n'
de ses fa
dans nos
l'abbé T
récemme
le sait, a
naire.
Monsie
connu de
aussi fon
médaille
L'Univ
selle du n
du cinqu
tété Léon
que Léon
bienfai teu
Vous en
Sainteté a
signée par
Chancelier
se lisait co

le jour où l'assistance publique disparaîtrait à Paris, les trottoirs seraient envahis par les infirmes, les maladies épidémiques s'empareraient de la ville, l'infanticide étoufferait le nouveau-né illégitime, et l'émeute enfoncerait la porte des boulangers. En ne marchandant pas trop les ressources de sa bienfaisance, la ville de Paris protège ses misérables et se protège elle-même.

Ces différents maux ne tarderaient pas à éclater dans Québec, sans la charité privée, sur laquelle retombe la plupart des charges de l'assistance publique.

Mesdames et Messieurs, nous comptons seize collègues classiques affiliés à l'Université Laval qui tous appartiennent à la Province civile de Québec. Mais tout dernièrement, le collège de Saint-Dunstan de Charlottetown, dans l'île du Prince-Edouard, a sollicité et obtenu son agrégation à l'Université. Les élèves de ce collège ont même passé les examens du baccalauréat, tant dans les lettres que dans les sciences, avec un succès marqué. De plus, deux ont conquis le grade de licencié en philosophie.

Pendant l'année académique qui se termine ce soir, à la grande joie de l'Université et du Séminaire, la cause de béatification du Vén. Mgr de Laval a fait un nouveau pas. Le procès dit de *non-culte*, fait à Québec, a été approuvé à Rome. Ce procès a démontré que les prescriptions des Souverains pontifes, défendant de rendre sans l'autorisation de l'Eglise, un culte public aux serviteurs de Dieu, ont été fidèlement observées. Un nouveau procès va bientôt être entrepris, et nous espérons qu'il sera aussi mené à bonne fin.

La mort inattendue de monsieur l'abbé Valois nous a causé un grand chagrin. Ce généreux ami de notre Université avait donné l'année dernière deux prix dans la Faculté des Arts. Il n'y a que quelques semaines, il nous avait annoncé qu'il donnerait des prix semblables dans les quatre facultés. La mort l'a enlevé si promptement à l'affection de ses parents et de ses nombreux amis, qu'il n'a pas eu le temps de réaliser son projet, si ce n'est pour la Faculté des arts, qui bénéficiera encore cette année de ses faveurs. Son nom demeurera cher à l'Université, et sera conservé dans nos annales et dans notre mémoire, ainsi que celui de monsieur l'abbé Turcotte, curé de l'île Perrot, dans l'archidiocèse de Montréal, récemment descendu dans la tombe. Monsieur l'abbé Turcot, comme on le sait, avait fondé une médaille d'or en faveur des élèves du Petit Séminaire.

Monseigneur Bernard O'Reilly, Protonotaire Apostolique, écrivain connu de tout le monde, ami dévoué de l'Université et du Séminaire, a aussi fondé une médaille en faveur des élèves du Petit Séminaire. Cette médaille porte le nom de *Médaille Demers*.

L'Université ne pouvait manquer de prendre part à la jubilation universelle du monde catholique et de faire entendre sa voix dans la célébration du cinquantième anniversaire de la consécration épiscopale de Sa Sainteté Léon XIII, glorieusement régnant. L'Université n'oublia jamais que Léon XIII est le plus grand, le plus insigne et le plus auguste de ses bienfaiteurs.

Vous entendrez sans doute avec plaisir la lecture de la réponse que Sa Sainteté a bien voulu faire à l'adresse de l'Université. L'adresse était signée par Son Eminence illustrissime, le Cardinal Archevêque de Québec, Chancelier Apostolique, par le Recteur et le Secrétaire de l'Université et se lisait comme suit :

Adresse de l'Université Laval à Sa Sainteté LÉON XIII à l'occasion du cinquantième anniversaire de sa consécration épiscopale.

TRÈS SAINT PÈRE,

Prosternés, dans les sentiments de la vénération la plus profonde, aux pieds de Votre Sainteté, le Chancelier Apostolique, les directeurs, professeurs et élèves de l'Université Laval à Québec, sollicitent l'insigne honneur de joindre leur voix au concert unanime de louanges par lequel l'univers catholique salue en ces jours de joie le glorieux cinquantième de Votre consécration épiscopale.

Comme membres de la vraie Eglise, de cette Eglise de Jésus-Christ dont Vous êtes, depuis quinze ans, le Pasteur si vénéré, si admiré, si aimé, quel bonheur n'éprouvons-nous pas, Très Saint Père, en voyant avec quel soin jaloux la divine Providence se plaît à prolonger les jours mille fois précieusement de Votre Sainteté, et à bénir de tant d'œuvres saintes, de tant de fruits de salut, Votre auguste vieillesse !

Les sociétés étaient dans le trouble, les ténèbres et l'angoisse ; la plupart des nations, méprisant le jong salulaire de la foi, se précipitaient vers leur ruine. Par une disposition merveilleuse du ciel, Vous leur êtes apparu comme la lumière qui dirige, comme la force qui soutient, comme la vertu qui sauve. Il semble que Votre génie, serein et pacificateur, dominant le présent et rayonnant sur l'avenir, prépare au monde agité, par des doctrines fécondes et de puissantes initiatives, des siècles de bonheur, de calme et de prospérité.

Mais ce qui, Très Saint Père, nous fournit, à nous tous, membres de l'Université Laval, un motif spécial d'acclamer aujourd'hui Votre nom, c'est l'intérêt si vif, si constant et si dévoué que Votre Sainteté, dès les premiers instants de son avènement au trône pontifical, a porté à la grande cause de l'éducation catholique. L'éducation des peuples, leur formation intellectuelle, morale et religieuse, est la base du progrès chrétien ; l'ins-truction supérieure et philosophique en particulier constitue un des plus fermes leviers du monde social. Penétrez de cette vérité. Vous n'avez cessé, Très Saint Père, de provoquer et d'encourager la fondation des collèges, des hautes maisons d'éducation ; Vous avez mis un soin spécial à faire fleurir, dans toutes les parties du monde catholique, l'enseignement universitaire, soit en consacrant l'érection de nouveaux centres d'études supérieures, soit en promulguant, dans votre Encyclique *Æterni Patris*, qu'on ne saurait assez louer, cette charte philosophique, basée sur la doctrine immortelle de saint Thomas, qui restera comme la loi suprême des Ecoles catholiques. Ce document, du reste, n'était que le prélude d'autres Lettres encycliques non moins graves et non moins importantes dans lesquelles, traitant tour à tour les questions les plus complexes de la société moderne, Vous avez tracé d'une main magistrale tout un programme d'enseignement.

Heureuses les institutions qui feront de ce programme la base de leurs études ! Heureuses surtout les générations qui viendront puiser à ces sources le triple élément du Vrai, du Beau et du Bon !

Pour nous, Très Saint Père, qui avons si souvent reçu de Votre paternelle bonté les marques les plus éclatantes d'intérêt et d'amour, nous sommes heureux de saisir cette nouvelle occasion qui nous est offerte, de déposer à Vos pieds l'hommage empressé de notre gratitude et d'y ajouter l'expression de notre soumission et de notre docilité la plus parfaite.

Rome a Laval.

Le Ca vaste A ses regar puissan destinées dent les est né d' l'amour ment à R

Dilecto Fil byte Que

Dilecto Nobis alias cui præsides quibus grat episcopatu pere pruder puris haust Sede tutum, quibus confi flagrans quoc juventutis ins rum. Hoc st mus in iis qu sum fieri ut n Te et illis ex adprecamur u gia laude flor omnium disci lium. Atque tionem Tibi, præceptoribus tie commissis Datum Rom ficatus Nostr

(Signé de la

Rome a toujours été et sera toujours l'étoile directrice de l'Université Laval.

Le Canada français n'est sans doute qu'une portion modeste de cette vaste Amérique vers laquelle Votre Sainteté reporte avec complaisance ses regards les plus soucieux ; il n'a ni les ressources, ni la gloire, ni la puissance qui distinguent d'autres Etats ; mais il croit cependant en ses destinées et en sa mission ; il espère en la Providence de laquelle dépendent les nations, et l'appui le plus assuré de sa foi nationale, c'est qu'il est né d'un principe chrétien, qu'il a grandi sous la protection et dans l'amour de l'Eglise et qu'il veut vivre et grandir toujours dans l'attachement à Rome et au successeur de Saint Pierre.

Réponse de Sa Sainteté Léon XIII.

LEO P. P. XIII.

Dilecto Filio Nostro ALEXANDRO lit. S. MARIE A VICTORIA S. R. E. Presbytero CARDINALI TASCHEREAU, Archiepiscopo Quebecensi.

Dilecte Fili Noster, salutem et Apostolicam benedictionem. Quæ Nobis alias spectata fuerat devota voluntas et fides Lavellensis Athenæi cui præsidēs novo ac præclaro se prodidit indicio per obsequiosas Athenæi quibus gratulationem ostendit suam quum annum expleremus ab initio episcopatu quinquagesimum. In iis autem perlendis dileximus magnopere prudentiam vestram, qua vim perpeditis documentorum quæ ex Sede tutum, ubi servantur, præbent salutis præsidium inter hos fluctibus quibus conflictatur humana societas. Neque vero minus Nos delectavit flagrans quod præfertis studium ut ea quæ Nobis penitus cordi est recta. Hoc studium quum vehementer per se probamus tum plurimi facis sum fieri ut naviter et perfecte creditum obeant munus. Itaque officia a Te et illis exhibita summa cum benevolentia complectimur, Deumque adprecamur ut magnum istud gymnasium rebus utatur secundis et egregia laude floreat non modo christianæ sapientiæ, sed etiam nobilium omnium disciplinarum quibus illa facem præfert et amicum præbet auxilium. Atque hujus divinæ benignitatis auspicio, Apostolicam benedictionem Tibi, Dilecte Fili Noster, prædictique Athenæi moderatoribus, præceptoribus et alumnis, necnon clero et fidelibus reliquis tuæ vigilantie commissis peramanter impertimus.

Datum Romæ apud S. Petrum die XX Maii anno MDCCCXIII, pontificatus Nostri decimo sexto.

(Signé de la main de Sa Sainteté)

(Traduction.)

LÉON XIII PAPE

A Notre Cher Fils, ALEXANDRE TACHEREAU, Cardinal Prêtre de la S. E. R., du titre de SAINTE-MARIE DE LA VICTOIRE, Archevêque de Québec, Québec.

Bien Cher Fils, salut et bénédiction Apostolique. Ce que Nous con-
naissions déjà du dévouement et de l'attachement à Notre personne de
l'Université Laval, dont vous êtes le Chancelier, vient de se manifester de
nouveau et d'une manière éminente par les lettres pleines de respec-
tueuse affection dans lesquelles elle Nous présente ses filiales félicita-
tions à l'occasion du cinquantième anniversaire de Notre consécration
épiscopale.

En les parcourant, Nous avons constaté avec une vive satisfaction cette
prudence qui vous a fait apprécier la force des documents puisés aux
sources les plus pures de la doctrine catholique et issus de ce Siège Apos-
tolique, lesquels, lorsqu'ils sont observés, fournissent le secours le plus
efficace pour sauver du naufrage la société humaine sur ces flots agités
où elle est sans cesse ballotée.

Nous n'avons pas été moins agréablement réjoui par ce zèle ardent
dont vous êtes animés pour que la saine éducation de la jeunesse, qui
Nous est tant à cœur, se développe au loin et produise une délicieuse
moisson de fruits excellents. Or ce zèle, autant Nous l'appuyons que
Notre chaleureuse approbation en lui-même, autant Nous en faisons
grand cas dans ceux qui s'occupent à instruire la jeunesse ; car il fait
voir qu'ils ne négligent rien pour remplir avec tout le soin et toute la
perfection possible les devoirs dont ils ont la charge.

Aussi les hommages que Vous et l'Université Nous présentez, les
acceptons-Nous avec la plus extrême bienveillance ; et Nous offrons à
Dieu Nos supplications pour que cette grande institution ne rencontre
que des circonstances favorables et continue à briller, non seulement par
l'éclat exquis de la sagesse chrétienne, mais aussi par la gloire que don-
nent toutes ces nobles succès dont l'Université porte au loin le flambeau
lumineux, en même temps qu'elle offre à la bonne volonté le secours
opportun et amical. Et, comme gage de cette bienveillance divine, Nous
accordons du fond du cœur la bénédiction Apostolique à Vous, Très Cher
Fils, aux directeurs, professeurs et élèves de l'Université, ainsi qu'au
clergé et aux autres fidèles confiés à votre sollicitude.

Donné à Rome, auprès de Saint-Pierre, le vingtième jour de mai de
l'année 1893, la seizième de Notre pontificat.

LÉON XIII, Pape.

Adre
l'e

A son

EXCEL

Il y a
alterna
jours d
L'Un
les œuv
elle a e
de surp
Elle r
événem
niers, n
élévation
province

Heure
nous nou
civils ou
hommes
plus com
saufs. S
l'Univers
sur une l
tous les
gine de la
Vous nou
comme l'

Du rest
qu'à une
reusement
grande ét
nait votre
heureusen
C'est do
élèves de l
ricain, nou
gaise et car
états de ser

II

Adresse de l'Université Laval à l'honorable J.-A. Chapleau, à l'occasion de sa première visite, comme Lieutenant-Gouverneur, à l'Université, le 16 février 1893.

A son Excellence l'honorable Monsieur JOSEPH-ADOLPHE CHAPLEAU, Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec, Commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire le Grand, Commandeur de la Légion d'honneur, docteur en droit et professeur titulaire de l'Université Laval.

EXCELLENCE,

Il y a dans la vie des institutions comme dans celle des individus, des alternatives de joies et de peines, des jours de soleil au lendemain des jours d'orage et de tristesse.

L'Université Laval n'échappe pas à cette condition commune de toutes les œuvres fondées de main d'homme. Elle a eu largement dans le passé, elle a encore à l'heure actuelle, sa bonne part d'épreuves, de déceptions, de surprises désagréables.

Elle n'en est que mieux préparée, Excellence, à saluer et à bénir les événements heureux que lui ménage la Providence. Or, parmi ces derniers, nous comptons à bon droit, et avec une joie légitime, celui de votre élévation au poste de représentant de notre gracieuse souveraine dans la province de Québec.

Heureux événement, disons-nous, quel que soit le point de vue auquel nous nous placions. En effet, si nous considérons les intérêts généraux, civils ou religieux, de cette province de Québec, dont vous êtes l'un des hommes d'État les plus éminents, votre passé est là pour nous donner la plus complète assurance qu'entre vos mains ces intérêts sont parfaitement saufs. Si nous nous mettons au point de vue des intérêts particuliers de l'Université, notre confiance et notre sécurité ne peuvent être appuyées sur une base plus ferme et plus solide. Le premier et le seul jusqu'ici de tous les Lieutenants-Gouverneurs de la province de Québec depuis l'origine de la Confédération, vous êtes professeur titulaire de l'Université. Vous nous appartenez donc, et l'Université vous réclame avec orgueil comme l'une de ses gloires.

Du reste, nous n'avons pas oublié, et nous ne saurions jamais oublier, qu'à une époque critique de nos luttes universitaires, vous avez mis généreusement à notre service non seulement l'arme redoutable de votre grande éloquence, mais aussi l'autorité et toute l'influence que vous donniez votre position de Premier Ministre, ce qui nous permit de traverser heureusement l'une des crises les plus dangereuses de notre histoire.

C'est donc à juste titre, Excellence, que tous, directeurs, professeurs et élèves de la première université française et catholique du continent américain, nous voyons avec bonheur, à la tête de la seule province française et catholique du Dominion, un homme aussi remarquable par ses états de service dans une longue carrière politique, ainsi que par l'éclat

des plus beaux talents que Dieu puisse départir, et en outre un ami sincère et dévoué de l'Université.

Un homme, fût-il fort et robuste, s'use vite au rude labeur de la vie politique dans notre pays. Rien de surprenant que vos forces aient commencé de vous trahir ; rien de surprenant qu'après de longues années passées dans des combats, des luttes et des travaux qui ne donnent ni trêve ni merci, la nécessité du calme et du repos se soit imposée d'une manière impérieuse.

Vous allez le prendre ce repos honorable et mille fois gagné, en présidant aux destinées de cette province qui vous est chère à tant de titres, dans cette bonne ville de Québec où vous ne comptez que des admirateurs et des amis, où vous ne rencontrerez que des figures sympathiques et souriantes, où déjà, permettez-moi de le dire, par un acte d'une délicatesse et d'un tact achevés, acte que je ne veux pas désigner plus clairement, parce que tout le monde me comprend, vous avez su conquérir l'estime et l'admiration universelles.

Cette retraite charmante et princière de Spencer Wood qui va être la vôtre pendant les cinq années qui vont suivre, rétablira vos forces, Excellence, et vous préparera, selon les vues de la Providence, aux luttes nouvelles que l'avenir peut réserver soit au Dominion tout entier, soit à notre province en particulier.

Nous vous prions, Excellence, d'accepter les vœux que forme l'Université pour le rétablissement complet de votre santé.

Madame, veuillez nous permettre de vous offrir nos hommages les plus respectueux, en même temps que nos plus vifs remerciements pour l'honneur que vous faites aujourd'hui à l'Université Laval. Nous nous permettons de nous faire les interprètes de la vieille ville de Québec, qui vous connaît depuis longtemps, qui vous estime et vous honore profondément, en vous souhaitant la plus cordiale bienvenue. Nous espérons que votre séjour au milieu de nous sera aussi heureux et aussi agréable que vous pourrez le désirer.

BENJ. PAQUET, Ptre, Prot. Apot.,

Recteur de l'Université Laval.

UNIVERSITÉ LAVAL,
16 février 1893.

Réponse du Lieutenant-Gouverneur

MONSIEUR LE RECTEUR, MESSIEURS LES PROFESSEURS ET MESSIEURS LES
ÉLÈVES,

En entendant la lecture de votre trop bienveillante adresse, j'ai senti que vous aviez deviné ma pensée. Je voulais, en effet, que la première de mes visites aux grandes institutions de la province de Québec fût à l'Université Laval, parce qu'elle constitue l'une des gloires les plus brillantes de notre pays, et surtout, parce qu'elle est, entre toutes, la plus chère à mes affections. Je n'ai pas oublié que je suis un peu de la famille.

En entrant ici, j'ai songé au passé glorieux de cette institution, qui porte le nom vénéré du premier évêque de Québec.

J'ai songé à sa création, œuvre de patriotisme et de foi, élevée sur un sol qui, depuis plus de deux siècles, n'a produit que des fruits de dévoue-

ment, de vertu et de sacrifices. J'ai revu la figure austère du fondateur et premier recteur de votre *Ahna Mater*, le Révérend abbé Louis-Jacques Casault.

Tous ses successeurs ont défilé devant moi, et ma pensée a fini par s'arrêter à l'un des recteurs de cette maison qui porte aujourd'hui la pourpre romaine, symbole pour les croyants de la royauté dans le sacrifice, et, pour le monde entier, titre de noblesse, certificat auguste de mérite et de vertu.

Ce que tous ces travailleurs ont fait pour agrandir et rendre forte la patrie, Dieu seul le sait. Ils ont pris par la main et conduit jusqu'à l'entrée de l'arène ceux qui sont aujourd'hui les aînés dans la carrière difficile de la vie; ils se rendent en ce moment responsables de vous, jeunes élèves qui succéderez bientôt à vos aînés. J'ai la conviction que cette responsabilité sera pour eux une nouvelle gloire, car nul d'entre vous ne voudra démentir de ceux qui vous donnent dans leur sage direction, toute leur sollicitude, et leur amour; qui vous prodigent leurs talents et leur savoir, dans un enseignement tendant à faire de vous des citoyens éminents et d'honnêtes chrétiens.

Vous me dites biens aimablement que je suis, par l'accident du choix qu'on a fait de ma personne, le premier lieutenant-gouverneur que vous pouvez saluer comme l'un de vos professeurs, et vous vous félicitez de cet heureux accident. N'est-ce pas moi plutôt qui devrais m'en féliciter? Si vous ne le dites pas, je me fais, moi, un plaisir de le penser, un devoir de le dire. D'abord, parce que mon titre de professeur de l'Université Laval en est un qui m'est glorieux et cher, ensuite parce qu'un peu de bonne fraternité dans nos rapports ne peut nuire en rien, j'en suis sûr. Et puis, il y a bien ce sentiment de la stabilité que les choses de la politique n'ont pas. Quand le gouverneur est parti, le professeur reste, avec son titre et sa présence dans le monde scientifique, littéraire ou professionnel, qui a la prétention d'être encore du meilleur monde. La politique, il y a dix ans, m'enleva à mes travaux de professeur de l'Université; je ne serais pas encore à plaindre, si, un jour, elle m'y renvoyait.

Vous avez été trop généreux dans vos éloges pour mes faibles mérites. Vous auriez pu résumer toute ma carrière en disant que j'ai aimé mon pays et que j'ai essayé de le dire aussi haut qu'il m'a été possible. Vous avez été, je crois, jusqu'à parler de services rendus à l'Université. Ah! Monseigneur, vous m'avez inscrit un bien trop large crédit sur une page de mon histoire politique où je n'ai vraiment écrit qu'une ligne, celle du simple devoir que m'imposaient la justice de votre cause et la grandeur de vos dévouements.

Je souhaite que toute difficulté, toute entrave s'éloigne de votre chemin. Je sais votre patience inaltérable; je sais aussi qu'une défaillance de votre part serait une calamité pour le pays.

L'enseignement universitaire est une nécessité dans une société comme la nôtre. Le trait le plus décourageant dans la discussion des principes, des méthodes, des faits qui constituent le progrès d'une nation, et sa direction saine, est que l'on substitue souvent l'exception à la règle, une faute accidentelle à l'ensemble du bien, une question de localité à l'universalité des intérêts à servir, et l'opinion plutôt saisie par une nouveauté que par l'arrangement, le cours régulier des choses, tire des conclusions, qu'elle regrette plus tard, trop tard, généralement, quand le calme et la réflexion sont venus. C'est contre ce danger qu'il faut réagir, et pour cela, rien n'est aussi efficace qu'un enseignement réellement universitaire, c'est-à-dire général, uniforme et solidement appuyé. C'est là l'idée qui présida à la création, qui a valu la stabilité des grandes universités de l'ancien monde.

L'histoire de la vieille Europe est là pour dire que la prospérité, la force l'indépendance des universités ont été le salut de la civilisation à ses époques les plus difficiles. Dans un temps où les pouvoirs publics tendaient à une décentralisation malsaine, où les républiques pullulaient en Italie, où les villes se constituaient en Etats séparés, où chacun arrachait son lambeau d'autorité, l'Université de Paris rassemblait des milliers d'élèves autour de la chaire de ses brillants professeurs ; et les succursales dont elle avait parsemé la France, instruisaient sous son égide, la jeunesse de toute l'Europe. Voilà la tâche que devrait jouer dans notre pays la seule Université française catholique du continent Américain.

Monseigneur, je vous remercie des vœux que vous faites pour le rétablissement de ma santé et pour mon bonheur dans l'exercice des hautes fonctions auxquelles j'ai été appelé. Je vous remercie tout spécialement de vos souhaits bienveillants à l'adresse de mon épouse. Nous en conserverons, elle et moi, le meilleur souvenir, et nous prions la Providence de les réaliser.

Encore une fois, merci, Monseigneur, de vos bonnes, de vos nobles paroles.

Longue vie et destinée glorieuse à l'Université Laval, à ses directeurs, ses professeurs et nombreux élèves.

III

Noces d'or sacerdotales de Mgr Cyprien Tanguay, Professeur titulaire de la Faculté des Arts de l'Université Laval, 16 mai 1893.

Le matin, Mgr Tanguay dit la messe de communauté dans la nouvelle chapelle du Séminaire, mais sur l'emplacement où cinquante ans auparavant, il avait dit sa première messe.

Après le Saint Sacrifice, Mgr Tanguay se rendit à la salle de récréation où toutes les communautés étaient réunies, et le Doyen des Elèves, M. Eugène Parrot, lui présenta l'adresse suivante :

A Monseigneur CYPRIEN TANGUAY, Docteur ès Lettres, Protonotaire Apostolique, ancien Professeur au Séminaire de Québec et Professeur titulaire à l'Université Laval.

MONSEIGNEUR,

Il y a plus de cinquante ans, vous étiez jeune comme nous ; comme nous, vous étiez élève de ce Petit Séminaire de Québec qui, depuis plus de deux siècles a donné tant d'hommes célèbres à toutes les classes de la société. C'est alors que vous entendîtes ce mot du Seigneur qui fait les apôtres : Viens et suis moi.

Dès votre plus tendre enfance, vous aviez été formé à la piété par des parents foncièrement chrétiens ; vous étiez donc disposé à comprendre cette voix du Seigneur ; vous pouviez apprécier toute la grandeur du

bienfait
le poids
aimant,
Jésus-Cl
des hom
Vous.
fut le tén
messe as
vous aim
n'avaien
Vous.
messes e
fait son o
vous ne v
de vos an
avec vous
en paix d
du Dieu q
plus, mais
vos mérite
que vous
Vous anc
vous avez
hérité du
pouvez fac
enfants du
ferebat.
Même bo
même attac
C'est vou
voyant auj
de votre oi
car si nous
vous, vous
sons les pro
Il vous su
que nous av
le travail qu
son genre, q
nous combie
devoir : con
de sa jeunes
plein de vie
et le compres
des efforts po
serait tenté
Pour vous
de vous cons
à l'admiration
naissent. Ne
continuer l'oc
vie.
C'est vous,
Il vous serait
Séminaire pu

bienfait qui vous était accordé ; vous étiez content de courber la tête sous le poids d'une gloire bien sainte et d'accepter en tremblant, mais en aimant, cette couronne du sacerdoce qui a ses épines comme celle de Jésus-Christ, mais qui n'ensanglante le front de l'homme que pour le bien des hommes et pour l'amour de Dieu.

Vous étiez prêtre et votre désir s'accomplit : la chapelle du séminaire fut le témoin de vos premières promesses sacerdotales. A votre première messe assistaient des prêtres qui s'étaient dévoués à votre formation et qui vous aimaient ; des élèves pour qui vous aviez été un bon exemple et qui n'avaient pu vous connaître sans vous estimer.

Vous revenez après cinquante ans, Monseigneur, renouveler vos promesses et dire à Dieu que vous y avez été fidèle. Evidemment, la mort a fait son œuvre, les figures d'autrefois ont disparu et cependant vous ne vous ne vous trouvez pas étranger au milieu de nous. Ce matin, les âmes de vos anciens supérieurs vous ont accompagné à l'autel ; elles ont prié avec vous comme elles priaient autrefois, pendant que leur corps reposent en paix dans cette chapelle où ils se sont agenouillés si souvent aux pieds du Dieu qui est aujourd'hui leur récompense. Ces saints prêtres ne sont plus, mais vous le savez, ils sont remplacés par d'autres qui apprécient vos mérites, reconnaissent vos talents et se montrent sensibles à l'amitié que vous voulez bien leur témoigner.

Vos anciens condisciples n'étaient pas présents à l'auguste sacrifice que vous avez offert ce matin. Mais à leur place étaient des enfants qui ont hérité du cœur de leurs devanciers. Comme l'Andromaque antique, vous pouvez facilement reconnaître en nous des traits qui vous rappelleront les enfants du séminaire d'autrefois. *Sic oculus, sic ille manus, sic ora ferebat.*

Même bonne volonté, même affection pour les maîtres et les condisciples, même attachement à tous ceux qui les ont précédés dans cette maison.

C'est vous dire le plaisir que nous éprouvons, Monseigneur, en vous voyant aujourd'hui célébrer au Séminaire le cinquantième anniversaire de votre ordination sacerdotale. A vous de nous donner des conseils ; car si nous pouvons vous dire comment à notre âge nous imaginons la vie, vous, vous pouvez nous dire comment on la trouve ; si nous en connaissons les promesses, vous, vous en connaissez les déceptions et les réalités.

Il vous suffira de nous dire ce que vous avez fait, pour voir le chemin que nous avons à parcourir. Dites-nous l'énergie que vous avez déployée, le travail que vous vous êtes imposé pour faire cette œuvre, unique dans son genre, qui vous a valu des éloges aussi nombreux que mérités. Dites-nous combien est estimé et respecté celui qui marche dans les sentiers du devoir ; combien il est heureux celui qui toute sa vie reste fidèle au Dieu de sa jeunesse et aux promesses qu'il lui a faites quand son cœur était plein de vie pour l'aimer, son intelligence pleine de vigueur pour l'étudier et le comprendre. Nous sommes disposés à suivre vos conseils, à faire des efforts pour vous imiter ; l'exemple des braves rend la bravoure à qui serait tenté d'en manquer.

Pour vous témoigner notre reconnaissance, nous demanderons à Dieu de vous conserver encore longtemps à l'affection de vos nombreux amis, à l'admiration de vos concitoyens, à l'estime de tous ceux qui vous continuent l'œuvre si importante pour laquelle vous avez consacré votre vie.

C'est vous, élève du Petit Séminaire de Québec, qui l'avez commencée ; il vous serait agréable, nous en sommes sûrs, qu'un élève de ce même Séminaire put la continuer et la finir.

Monseigneur Tanguay improvisa, avec émotion, une réponse charmante, mais qui n'a pas été écrite.

Le midi, il y eut grand dîner au Séminaire. Son Eminence le Cardinal Taschereau et tous les Evêques de la province présents à Québec s'y trouvaient. Mgr l'Archevêque de Cyrène rappela les services rendus à la science historique par Mgr Tanguay; puis Mgr Pâquet félicita le héros du jour au nom du Séminaire et de l'Université.

Voici la réponse de Mgr Tanguay :

EMINENCE, MONSEIGNEUR LE SUPÉRIEUR, MESSEIGNEURS, MESSIEURS ET CHERS
CONFRÈRES.

Vous comprenez mon émotion, les sentiments que j'éprouve en ce moment et la difficulté de les exprimer comme je voudrais.

Quand je vins, pour la première fois, il y a 63 ans, m'asseoir sur les bancs du bon vieux Séminaire de Québec, j'étais bien timide, j'avais le cœur bien gros. Eh bien ! il me semble que c'est la même chose aujourd'hui. La conviction de mon incapacité paralyse mes lèvres. Comment répondre convenablement à tout ce que Mgr Bégin et Mgr le Recteur viennent de dire avec tant de délicatesse ? Comment repousser des éloges qui partent du cœur, et qui doivent retourner à mon *Alma Mater* ? Comment accepter des compliments et des félicitations qui me font sentir davantage ma petitesse ?

Messieurs, à toutes ces questions, je ne puis faire qu'une réponse.

Après Dieu, c'est le Séminaire de Québec qui m'a fait ce que je suis : à Dieu d'abord mon adoration la plus profonde, puisqu'il a voulu prolonger ma vie et mes forces pour que je le connaisse et que je l'aime chaque jour davantage.

Puis, au Séminaire de Québec ma reconnaissance tout entière; reconnaissance que j'ai commencée à lui vouer en entrant ici, il y a 63 ans, et que je crois lui avoir conservée jusqu'à présent; mais que je lui devrai plus encore à partir d'aujourd'hui.

Messieurs, permettez-moi de vous le dire, sans fausse modestie, s'il y a un souvenir précieux, s'il y a une influence qui m'aient soutenu dans les tristesses inévitables de la vie, ce sont le souvenir et l'influence du Séminaire de Québec, de ces bons, paternels directeurs du Petit et du Grand Séminaire.

Ce que je dis ici, Mgr le Recteur, que de fois, je l'ai entendu dire à l'ancien clergé, si plein de vénération et de reconnaissance pour son *Alma Mater*, et je m'estimerai toujours heureux d'avoir vécu assez longtemps pour exprimer ces sentiments d'une manière aussi solennelle que possible, et pour les transmettre à la génération plus jeune qui nous suit et qui nous remplacera bientôt.

Non seulement le Séminaire de Québec est l'*Alma Mater* de chacun de nous, qui avons grandi à l'ombre de ses antiques murailles; mais nous pouvons proclamer, sans blesser aucune susceptibilité légitime, puisque c'est un fait historique, que le Séminaire est l'*Alma Mater* de toutes les institutions d'éducation qui couvrent aujourd'hui le pays. Cet enfant bien aimé de l'illustre Laval de Montmorency a présidé aux destinées de l'Eglise et de la nationalité canadienne, dans un avenir plus ou moins rapproché, sera peut-être le seul centre de ralliement intellectuel et national qui sauvera une seconde fois notre nationalité du naufrage. Les figures changeront peut-être, les noms ne seront plus les mêmes, les caractères demeurent. Non, les grandes figures des Demers et des

Casau
pas de
zèle, l
Mes
sur les
taire,
merait
conser
lettres
côté;
A pri
pauvre
Penda
étions
prépar
M. le G
de ses
variée,
rivalise
copiaier
Mgr l
succès
de Chim
Tous
précieux
jamais l
Séminai
conserve
nalité ca
Messie
vants qu
personne
aimera m
il peut d
gnés, « q
Je regr
de l'influe
On n'ei
sans veni
A l'épo
corridors,
Panet, V
discuter le
Mais à q
Je l'ai dit
maison de
est et sera
Cependa
que je jette
cherche en
modèle du
Je cherche
Mgr Boldu
aussi. De
le cours de

Casault, des Gingras et des Aubry, des Brien et des Holmes, ne seront pas descendues tout entières dans la tombe. Nous retrouverons le même zèle, le même amour pour les sciences, les lettres et les arts.

Messieurs, est-il nécessaire de donner ici des noms ? Vous les avez tous sur les lèvres, nous les avons gravés dans le cœur. Si nous voulions les taire, il me semble que les murs de ce vaste et beau Séminaire les proclameraient bien haut. C'est cette vénérable maison de Québec que j'ai conservé au Canada, après la conquête du pays, le goût des sciences, des lettres et des arts, quand tout semblait devoir manquer à nos pères de ce côté ; on a trop oublié au prix de quels sacrifices !

Après la conquête, nous étions, dans le monde intellectuel, comme de pauvres naufragés qu'une tempête subite aurait jetés sur une île déserte. Pendant plusieurs années, séparés de tout ce qui était français, nous étions sans professeurs, sans collections, sans livres. Il fallait tout préparer, tout faire, tout écrire à neuf. Telle a été l'œuvre du Séminaire. M. le Gr. Vic. Demers, avec les petites sommes qu'il prélevait sur l'argent de ses messes, a commencé une collection aujourd'hui si riche et si variée. Les livres de texte, les traités manquant, professeurs et élèves rivalisèrent de zèle ; les premiers composèrent les traités, les derniers les copiaient, comme on faisait au moyen âge.

Mgr Plessis prépara un *Traité de Littérature* : M. Demers nous donna successivement ses traités de Philosophie, de Mathématiques, de Physique de Chimie, d'Architecture et d'Astronomie.

Tous ces traités, je les ai copiés, et je les conserve comme un souvenir précieux d'un autre âge, j'allais dire d'un autre monde. Mais, je le répète, jamais les Canadiens français ne sauront assez reconnaître ce que le Séminaire de Québec a fait généreusement, a fait modestement, pour conserver, pour développer nos forces intellectuelles, c'est-à-dire la nationalité canadienne.

Messieurs, je rappelle ces choses, parce que je suis un des rares survivants qui les ont vues de près, et je puis en parler plus librement que personne. Son Eminence le Cardinal Taschereau, qui les a vues aussi, aimera mieux garder le silence, de crainte de faire son propre éloge ; car il peut dire, quoique venu un peu plus tard que les Messieurs déjà désignés, *quorum pars magna fui.*

Je regretterai toujours qu'une plume exercée n'ait pas tracé le tableau de l'influence que le Séminaire exerçait sur tout le pays.

On n'entreprenait rien d'important, dans n'importe quel genre d'idées, sans venir consulter M. Demers ou M. Parant.

A l'époque de la réunion des Chambres, nous voyions défilé, dans les corridors, les grandes figures politiques de l'époque : Bourdages, Bédard, Panet, Vallières, Viger, Papineau, etc. On venait exposer ses vues, discuter les questions du jour, par fois demander une direction.

Mais à quoi bon insister davantage ? C'était alors comme aujourd'hui. Je l'ai dit : *les noms changent, les traditions restent.* Cette vénérable

maison de Québec, avec son Petit et Grand Séminaire, avec son Université, est et sera toujours notre *Alma Mater* bien aimée.

Cependant, Messieurs, ce n'est pas sans un certain sentiment de tristesse que je jette les regards autour de moi. Bien des vides se sont faits. Je cherche en vain la figure si bonne de ce bon M. Baillairgé, véritable modèle du professeur de la 36^e. Qui de nous oubliera M. Baillairgé ? — Je cherche encore les figures sympathiques de mes confrères, Mgr Horan, Mgr Bolduc ; elles ont disparu. MM. P. Legaré, Joseph Cauchon, disparus aussi. De 70 élèves que nous étions en 1830, huit seulement ont terminé le cours de 1839, et trois vivent encore : Mgrs O'Reilly, Marquis et moi.

Mgr le Recteur a bien voulu faire allusion à *mes travaux*. Je dois avouer que j'ai toujours eu une certaine disposition pour les statistiques et l'archéologie et dès mes premières années d'études, j'ai pu fournir une liste complète des élèves qui étaient entrés au Collège Ste-Anne l'année même de son ouverture, en 1829. Ce document unique a permis, vingt-cinq ans plus tard, de compléter la liste des élèves de cette institution.

Mes études terminées, le champ de l'observateur et du collectionneur s'élargit devant moi. Ainsi j'ai conservé la collection si précieuse des lettres de Mgr Bolduc, écrites dans son lointain voyage sur les côtes du Pacifique, et aux îles Sandwich; lettres pleines d'observations fines et de détails intéressants. Ces lettres d'ailleurs sont les premiers documents authentiques de l'histoire ecclésiastique de l'Orégon.

J'ai ici une autre lettre que je conserve non moins précieusement. Permettez que j'en fasse la lecture. L'auteur voulait bien me considérer comme son ami, et m'a toujours donné depuis les preuves non équivoques de sa constante amitié. Il était alors jeune professeur. La maladie l'ayant obligé de prendre un peu de repos au foyer paternel, je le remplaçai dans sa chaire de professeur. Mais déjà on voyait en lui les tendresses et les inquiétudes du pasteur. Il était inquiet. Que fait son petit troupeau? Travaille-t-on? Est-on attentif et diligent? La conduite ne laisse-t-elle rien à désirer? Il m'écrivait donc pour obtenir tous ces renseignements. En même temps, sans se douter qu'il prétendait déjà à une position plus importante, il prend le ton de l'autorité constituée, et me revêt de tous les pouvoirs nécessaires pour que je m'acquitte convenablement de mes nouvelles fonctions. Tant il est vrai que les vocations aux plus hautes fonctions se manifestent de bonne heure. Voici la lettre :

« 4 mars 1840.

« MON CHER CONFRÈRE,

« Je profite d'une occasion qui part à l'instant pour t'écrire quelques mots. Je te dis donc : Prends courage, et ne désespère pas de me voir revenir en bonne santé. J'ai déjà un pouce de graisse sur les côtes, et un estomac triple qui menace d'affamer la paroisse.

« Comment sont les élèves? sont-ils sages, diligents, fins? S'il se présente une occasion, envoie-moi donc un mot sur tout cela.

« Si tu trouvais qu'en plaçant les écoliers en classe d'une autre manière, ils seraient moins distraits, ne te gênes pas; tu es déjà approuvé, et nous l'approuvons par la présente.

« Ne donne pas d'ouvrage pour plus d'une heure, quoiqu'ils aient une heure et demie. Exige qu'ils rapportent le français à mesure qu'ils traduisent; et s'ils se laissent arriérer, donne-leur à rapporter en récréation. Fais recommencer à la suite ce qui sera mal écrit.

« N'oublie pas de saluer pour moi Jean Drapeau, Chs. Tardif, Horan, Fortier, Bernard, Chauveau, O'Reilly et tous les autres. Quoique je ne les nomme pas tous, ils ne doivent pas avoir moindre part dans mon affection.

« Mille respects à notre vénéré directeur (M. Aubry.)

« Dis à mes chers enfants que j'espère qu'ils seront bons et diligents et que je m'apercevrai de leurs progrès à mon retour. Salue-les bien de ma part.

« Adieu.

« E.-A. TASCHEUREAU, Kccl. »

« Envoie ta réponse chez mon frère par Hector L. »

Com
cinqu
La
Par
frère c
Nou
si nous
dans la
Merc
Monsei
Messeig
Chers
Directer

Confère
fév

EMINENCE,

L'Eglise
le tourbill
se laisser
au ciel, in
cible assu
de vie.

Pie IX v
droit et d
moments l
aimé la ju
et il empor
doulour de
entier.

Toutes le
sions les pl
sur le concl
seur du Pri
tage légué p
toujours del
de l'illustre
assez de sag
déchainé de
monde ?

(1) Son Em

Comment se fait-il que cette lettre ait pu traverser, sans naufrage, les cinquante et quelques années écoulées depuis le jour où elle a été écrite ? La réponse est très facile.

Par sa charité, sa piété, sa fidélité au règlement, notre estimable confrère captivait déjà l'estime et le respect de tous.

Nous tenions à honneur de conserver les marques de son amitié, comme si nous avions eu prévision de la haute position qu'il devait un jour occuper dans la sainte Eglise, comme Prince et premier Cardinal canadien.

Merci, Eminence, d'avoir voulu m'honorer de votre présence. Merci, Monseigneur l'Archevêque de Cyrène, pour vos bonnes paroles. Merci, Messieurs, pour votre bienveillante présence en cette occasion.

Chers confrères dans le sacerdoce vénérables et généreux Recteur, Directeurs et Professeurs de l'Université Laval, merci !

IV

Conférence sur Léon XIII, donnée à l'Université Laval, le 27 février 1893, à l'occasion des Noces d'or épiscopales de Sa Sainteté, par l'abbé Louis-Adolphe Paquet, Professeur à la Faculté de Théologie.

EMINENCE, (1) MESDAMES, MESSIEURS,

L'Eglise est une armée, la seule vraiment permanente, et lorsque dans le tourbillon des choses périssables cette armée voit tomber son chef, sans se laisser abattre par le malheur dont elle est frappée, elle lève les yeux au ciel, invoque l'Esprit de conseil et attend, dans le calme d'une invincible assurance, le nouveau Maître qui la guidera : car elle a les promesses de vie.

Pie IX venait de mourir. Martyr glorieux de la foi et de la vérité, du droit et de l'honneur chrétien, il avait pu répéter dans ses derniers moments les paroles de sublime tristesse d'un de ses prédécesseurs : « J'ai aimé la justice et haï l'iniquité : voilà pourquoi je meurs prisonnier ; » et il emportait dans la tombe, avec l'estime, les regrets, l'inconsolable douleur de deux cents millions de catholiques, l'admiration de l'univers entier.

Toutes les puissances de l'Europe, en proie aux agitations et aux prévisions les plus diverses, tenaient les yeux fixés sur Rome, sur les cardinaux, sur le conclave d'où allait bientôt sortir, par un libre suffrage, le successeur du Prince des Apôtres. Qui serait appelé à recueillir le vaste héritage légué par cette dynastie dix-neuf fois séculaire, toujours attaquée et toujours debout ? Où trouver l'homme éminent, capable de ceindre la tiare de l'illustre Pontife défunt, de porter et de soutenir sa gloire ; possédant assez de sagesse, assez de force, assez de prudence pour conjurer l'orage déchaîné de toutes parts par les suppôts de l'enfer sur l'Eglise et sur le monde ?

(1) Son Eminence le cardinal Taschereau, Archevêque de Québec.

Pendant que ces questions volaient de bouche en bouche et agitaient tous les esprits, soudain du haut du balcon de la Basilique Vaticane, en face de la place de Saint-Pierre, où une immense multitude, inquiète et frémissante, attendait l'issue de l'élection, retentissent ces paroles : « Je vous annonce une joyeuse nouvelle ; nous avons un Pape, l'Éminentissime et Révérendissime Joachim Pecci, cardinal-prêtre, du titre de Saint-Chrysogone, qui a pris le nom de Léon XIII. » En un instant ce nom magique a fait le tour de Rome et l'écho télégraphique l'a porté, répercuté sur tous les rivages de la terre.

Mesdames et Messieurs, la Providence divine, en marquant du sceau des élus le front de Joachim Pecci, cardinal-évêque de Pérouse, venait de donner à l'Église l'un de ses plus grands Papes, à la chrétienté et au monde l'une des gloires les plus pures, les plus élevées, les plus rayonnantes, qui aient jamais brillé dans l'histoire.

Tous les Papes sans doute, par cela même qu'ils sont établis Pasteurs suprêmes de l'Église, participent aux promesses d'infailible assistance dont l'Esprit de lumière est la source ; mais, d'un autre côté, tous, nous le savons, n'ont pas reçu du ciel les mêmes talents, les mêmes dons, les mêmes dispositions naturelles. Il y a en eux comme deux éléments parfaitement distincts, le divin et l'humain : par l'un ils se ressemblent et par l'autre ils diffèrent. Quand Dieu choisit un homme pour lui confier le sceptre des âmes, il joue le rôle de l'artiste dont l'habile instrument fait jaillir des entrailles du marbre un Apollon ou un Moïse. Plus ce marbre est pur et riche, plus l'œuvre d'art est belle. De même, plus celui que la Providence appelle des rangs du Sacré-Collège au gouvernement de l'Église possède de qualités et d'aptitudes natives, plus aussi, selon le cours ordinaire des événements, son règne doit être fécond en œuvres salutaires.

Or, ce qui distingue et caractérise le Pape Léon XIII, ce qui parmi tant de nobles et vénérables figures du pontificat romain fait ressortir d'un éclat particulier cette imposante physionomie, c'est l'admirable équilibre de toutes ses facultés, cette unité parfaite, cette harmonie supérieure des forces vives de son âme, c'est ce double rayonnement des deux génies qui résumant toute la puissance humaine : le *génie de la pensée* et le *génie de l'action*.

Léon XIII est à la fois homme de science et homme de lettres, homme de conseil et homme de commandement. Il a le savoir d'un Benoît XIV, la culture d'un Léon X ; à la bonté de Pie IX il unit la fermeté, l'intrépidité de Grégoire VII. Et s'il me fallait chercher, dans l'histoire de tant de Pontifes, celui dont le caractère, la science et le prestige offrent, dans un ensemble de mérites suréminents, le plus d'analogie avec les dons si rares du Pontife actuel, je nommerais Innocent III, cette gloire du moyen âge, dont l'amour du vrai et du beau, joint à l'amour de Dieu, de l'Église et des âmes, éleva la Papauté à un si haut degré de puissance et lui valut dans ses relations avec le monde politique ce suprême ascendant sur les pouvoirs terrestres qu'elle n'eut pas toujours dans la suite, mais qu'elle exerce si merveilleusement aujourd'hui.

I

Le premier titre de Léon XIII à l'estime et à l'admiration de ses contemporains, c'est, Mesdames et Messieurs, l'élevation de son esprit, cette forte culture intellectuelle qui en fait non pas seulement un lettré, mais surtout un savant.

Que faut-il entendre par ce nom, si glorieux en lui-même, mais donné de nos jours, par une confusion étrange, aux médiocrités les plus vulgai-

res ?
sa m
les pr
voir d
mond
érudit
Elle v
sens c
recher
les loi
ques c
genre
Telle
secret
en sou
mais, c
Les pr
l'admir
Etud
féconde
pourqu
premier
vérité.
il le sub
de sa pe
allant p
avec cal
de rivier
et profon
rité et de
et la civi
temps av
méthode,
place dan
l'humanit
de ce prin
et à laqu
si sages s
l'homme a
de ses en
aussi, gar
enseignem
qui est cor
d'une man
tionnels.
Pour mie
quelle sais
pensée, pen
laquelle il d
" A côté, d
autre amou
qu'il soit ré
l'homme a

res ? Suffit-il pour être savant d'avoir su emmagasiner dans les replis de sa mémoire un certain nombre de faits, de pouvoir avec assurance aligner les principales dates, les principaux noms de l'histoire, ou encore de pouvoir décrire les divers phénomènes, physiques et cosmologiques, que le monde des corps nous présente ? Non, certainement non. Si une pâle érudition se contente de ces connaissances, la science demande plus. Elle veut que l'intelligence, s'élevant au-dessus des faits recueillis par les sens ou par les annales des peuples, pènètre leurs causes intimes, recherche les principes premiers qui régissent l'univers, mette en lumière les lois générales auxquelles sont soumises d'un côté les forces mécaniques et de l'autre les forces morales. Sans cela, la nature, l'histoire, le genre humain demeurent livres fermés.

Telle est la vraie notion de la science bien comprise, et tel est aussi le secret de cette puissance intellectuelle qui fait que Léon XIII commande en souverain aux esprits de son siècle, comme docteur de la foi d'abord, mais, de plus, comme champion et interprète éclairé de la raison humaine. Les protestants le lisent ; les incrédules le redoutent ; tout l'univers l'admire. C'est qu'il exerce sur tous la suprématie de l'idée.

Etudiez, analysez les splendides documents émanés de cette plume féconde : vous y verrez partout la trace d'une intelligence cherchant le pourquoi des choses, interrogeant leur nature, remontant à leurs causes premières et sillonnant, pour les reconnaître, toutes les avenues de la vérité. Quand Léon XIII s'empare d'un sujet, il le domine, il l'enserme, il le subjuge en quelque sorte sous l'étreinte vigoureuse et irrésistible de sa pensée. Ou bien encore cette pensée ressemble à un vaste fleuve, allant prendre sa source au pied des monts les plus reculés, descendant avec calme de ces hauteurs lointaines, s'enrichissant le long de son cours de rivières tributaires, puis roulant à travers la plaine, dans un lit large et profond, ses eaux limpides et pures, principe de fécondité, de prospérité et de vie. Prenons, par exemple, les lettres si célèbres sur l'*Eglise et la civilisation*, publiées par l'auteur, encore évêque de Pérouse, peu de temps avant son accession au trône pontifical. Léon XIII, d'après sa méthode, commence par y définir ce qu'est la civilisation véritable : il la place dans le développement réglé et harmonique de toutes les forces de l'humanité, forces matérielles, morales et intellectuelles. Puis, partant de ce principe, il démontre avec une logique aussi serrée que persuasive et à laquelle aucun point n'échappe comment l'Eglise, par ses doctrines si sages sur le travail, sur le repos du dimanche, sur le rôle que tient l'homme au sein de la création, par le bras de ses moines et les œuvres de ses enfants, a favorisé le bien-être des classes sociales ; comment aussi, gardienne infailible de la vérité et de la morale, par ses lois, ses enseignements, par le type divino-humain qu'elle a proposé au monde et qui est comme l'incarnation du vrai, du beau et du bien, elle a contribué d'une manière efficace au perfectionnement le plus élevé des êtres rationnels.

Pour mieux vous montrer, Messieurs, quelle noblesse, quelle ampleur, quelle saisissante éloquence Léon XIII sait donner au mouvement de sa pensée, permettez que je vous cite cette page si remarquable, dans laquelle il décrit la souveraineté de l'homme sur les forces de la matière. (1)
" A côté, dit-il, du zèle pour la gloire de Dieu s'allume dans l'Eglise un autre amour non moins ardent : c'est l'amour pour l'homme, le vif désir qu'il soit rétabli dans tous les droits que lui donna son Créateur. Or, l'homme a reçu de Dieu, pour son héritage dans le temps, cette terre où

(1) *L'Eglise et la civilisation* : 1ère partie.

il vit et dont il a été établi le seigneur. La parole qui retentit au matin de la création : « Soumettez-vous la terre et dominez-la, » (1) n'a jamais été retirée. S'il avait persévéré dans l'état de grâce et d'innocence, l'homme aurait exercé son empire sans effort, la soumission des créatures aurait été spontanée, tandis qu'aujourd'hui la domination est pénible et les créatures ne subsistent le joug que contraintes par la violence.

« Toutefois, le domaine subsiste encore, et l'Eglise qui est une mère, ne peut rien avoir de plus à cœur que de le voir s'exercer, que de voir l'homme se montrer ce qu'il est en réalité : le seigneur de la création. Or, ce droit s'exerce lorsque le roi des créatures, déchirant les voiles qui recouvrent ses possessions, ne s'arrête point à ce qui tombe sous ses yeux et à ce qu'il touche de ses mains, mais pénètre dans le cœur même de la nature, recueille les trésors de fécondité que recèlent les forces qui s'y trouvent et les utilise à son profit et au profit d'autrui.

« Comme il apparaît beau et majestueux, ô nos bien-aimés diocésains (2), l'homme quand il commande à la foudre et la fait tomber impuissante à ses pieds ; quand il appelle l'étincelle électrique et l'envoie, messagère de ses volontés, au fond des abîmes de l'océan, au-delà des montagnes abruptes, à travers les plaines interminables ! Comme il se montre glorieux alors qu'il ordonne à la vapeur d'attacher des ailes à ses épaules et de le conduire avec la rapidité de l'éclair, par mer et par terre ! Comme il est puissant par son génie, quand il enveloppe cette force elle-même, la rend captive et la conduit, à travers les sentiers qu'il lui a tracés, pour donner le mouvement et comme l'intelligence à la matière brute, laquelle se substitue ainsi à l'homme et lui épargne les plus dures fatigues ! Dites-moi, nos très chers diocésains, n'y a-t-il pas en lui comme une étincelle de son Créateur, quand il évoque la lumière et la fait jaillir au milieu des rues de nos cités pour éclairer les ténèbres de la nuit et remplir de ses splendeurs les vastes salles et les palais ?

« Et l'Eglise, cette mère qui suit avec tendresse les progrès de ses fils, est si loin de vouloir y mettre obstacle qu'elle se réjouit et tressaille d'allégresse en les voyant. »

Je tenais, Mesdames et Messieurs, à vous citer cette page qui nous donne une si belle idée et du style de Léon XIII et surtout de l'art merveilleux avec lequel il sait rattacher à la thèse principale les évolutions de sa pensée.

Un génie de cette trempe, muni de fortes études sur la philosophie métaphysique et morale, sur la théologie, le droit, tant civil que canonique, était bien fait pour présider, dans nos jours d'aveugles préventions, aux destinées de l'Eglise. Jamais en effet la science, à la fois divine et humaine, ne fut plus nécessaire au gouvernement ecclésiastique. Il y a des temps où pour un Pape c'est assez d'affirmer ; il y en a d'autres où de plus il lui faut démontrer. C'est le besoin de notre époque, de ce siècle éblouissant, chercheur, raisonneur ; et certes la Providence, dans son infinie sagesse, ne pouvait satisfaire plus opportunément à ce besoin qu'en nous donnant, comme elle l'a fait, un Pape philosophe, un penseur et un savant.

N'ignorant pas ce que l'opinion exige de tout homme public, appelé à gouverner, ce Pontife aux vues éclairées, larges et synthétiques, s'est présenté au monde, tenant en main un programme. Que renfermait ce programme ? Quelles étaient ses clauses principales, ses articles fondamentaux ? On les résume en trois mots : accord de la foi et de la raison, union de l'Eglise et de l'Etat, harmonie entre les hautes classes et les

(1) Gen., I, 28.

(2) Les fidèles du diocèse de Pérouse, dont Léon XIII était alors évêque.

classes
XIII a
charte
triple
reux.
vers sa
fait à l'
et solid
trie mo
contre l'
capital
que, sar
la cond
program
tiens, ac
en la pi
elle port
peut rien
l'éternel
Il sera
ment cha
son prog
promesse
primer to
règne de
C'est d
res qui ai
commenc
entrepris
d'une faç
point de d
la person
blée d'élog
toutes les
fluctuation
monde, ass
sociale.
Pour des
Pontife fit p
laquelle ave
tait de la co
l'Ancien et
affluer vers
sans réserve
une parole a
sur les grav
notre siècle.
comme le co
Après avoir
société civile
de cette dern
l'idéal de l'E
et de bienver
pouvoirs fait
droit nouveau
fulminées à s

classes ouvrières. Oui, en posant le pied sur les degrés du trône, Léon XIII a dit aux peuples : « Voici le programme que je vous apporte, la charte que je vous propose et qui sera votre salut ; car elle répond au triple besoin, elle pourra clore le triple schisme de nos temps malheureux. La raison humaine, affranchie de la tutelle de la foi, se précipite vers sa ruine ; je veux rétablir l'accord entre ces deux puissances. L'Etat fait à l'Eglise une guerre déloyale : il faut que la lutte cesse, qu'une franche et solide union cimenter les rapports de ces deux sociétés. Dans l'industrie moderne, le patron opprime l'ouvrier, l'ouvrier mécontent s'insurge contre le patron : il importe donc de bien délimiter les rôles respectifs du capital et du travail, d'harmoniser ces deux facteurs de la richesse publique, sans préjudice pour les droits de l'un, sans mépris pour la faiblesse et la condition de l'autre, et de ramener ainsi le vrai bonheur social. Ce programme de paix et d'union, cette charte conciliatrice, peuples chrétiens, acceptez-la : mettez-la à la base de toutes vos institutions : faites-en la pierre angulaire de tous vos travaux et de tous vos progrès, car elle porte avec elle l'empreinte d'une sagesse sur laquelle le temps ne peut rien. Bien différente des chartes humaines, elle a été formulée dans l'éternel conseil des trois Personnes divines elles-mêmes. »

Il serait trop long, Mesdames et Messieurs, d'analyser même sommairement chacune des Encycliques dans lesquelles le Saint-Père, développant son programme, réalise depuis quinze ans avec une étonnante fidélité les promesses mémorables de son pontificat. Trois de ces documents semblent primer tous les autres et marquer par leur éclat l'apogée doctrinale du règne de Léon XIII.

C'est d'abord l'immortelle Encyclique *Æterni Patris*, l'une des premières qui aient attiré l'attention du monde catholique et par laquelle devait commencer l'œuvre de réformation, de relèvement et de perfectionnement entreprise par son auteur ; car, dans cette lettre, Léon XIII y établit d'une façon magistrale les principes et les assises de la science rationnelle, point de départ de tout vrai progrès. La philosophie scolastique, dans la personne de son plus digne représentant, Thomas d'Aquin, y est comblée d'éloges et proposée aux écoles comme le type et le fondement de toutes les études sérieuses, comme le remède aux égarements et aux mille fluctuations de la science contemporaine. L'intelligence étant la reine du monde, assainir ses idées, c'est faire œuvre par là même de régénération sociale.

Pour descendre de ces régions sur un terrain plus concret, l'auguste Pontife fit paraître en 1885 cette autre fameuse Encyclique *Immortale Dei*, laquelle avec des accents jusque-là inouïs et une autorité souveraine traitait de la constitution chrétienne des Etats. La presse entière applaudit ; l'Ancien et le Nouveau Monde s'émeurent, et des deux hémisphères on vit affluer vers la Chaire Apostolique des lettres enthousiastes d'adhésion sans réserve et de profonde admiration. Jamais Rome n'avait encore, par une parole aussi nette, aussi dégagée et aussi formelle, jeté tant de lumière sur les graves et brûlantes questions qui passionnèrent si ardemment notre siècle. Ce monument grandiose de la sagesse pontificale restera comme le code le plus fécond et le plus parfait du Droit public et social. Après avoir défini les éléments constitutifs des deux sociétés-sœurs, la société civile et la société religieuse, et montré l'incontestable supériorité de cette dernière sur la première, Léon XIII retrace avec complaisance l'idéal de l'Etat chrétien : il fait voir les rapports de confiance réciproque et de bienveillante harmonie qui devraient toujours régner entre deux pouvoirs faits pour s'entendre. Puis, venant à considérer le soi-disant *droit nouveau* introduit par la révolution, il renouvelle les condamnations fulminées à si juste titre par l'auteur du Syllabus, puis enfin, dans des

pages d'une clarté et d'une précision vraiment incomparables, il dissipe tous les nuages et met fin à toutes les équivoques.

Mais l'œuvre d'apaisement, de reconstruction sociale n'était pas encore achevée. Vers les hauteurs du Vatican montait, montait la plainte de ces milliers d'ouvriers qui cherchent dans le travail le pain de leur famille et ne trouvent pour prix de leurs sueurs que l'exténuation du corps et la ruine cent fois plus funeste de l'âme. Ému de ces clameurs, Léon XIII s'est penché vers le peuple comme pour mieux entendre le cri de sa misère et les pulsations de son cœur, et saisi d'une immense compassion semblable à celle que son divin Maître éprouva un jour à la vue des foules affamées, il s'est écrié lui aussi dans un transport d'inexprimable charité : *Misereor super turbas*, j'ai pitié de ce peuple, j'ai pitié de cette multitude qui travaille et qui souffre, et au nom de Celui qui n'a pas dédaigné de prendre notre chair pour en calmer, pour en sanctifier les souffrances, je veux la secourir.

Tout le monde se rappelle l'inoubliable Encyclique *Rerum novarum*, dans laquelle le savant Pontife, combinant sa science de docteur et son amour de père, aborde le terrible problème de la question ouvrière et, avec une sainte liberté digne des premiers apôtres, détermine tous les droits comme aussi tous les devoirs, fait la part des gouvernements, la part de l'ouvrier, la part du patron, place au-dessus de tous l'action bénie de l'Eglise et propose les plus sûrs moyens de maintenir la paix dans l'équité et la justice. Il faut lire et relire, méditer et approfondir cette lettre, si neuve de forme et si pleine d'enseignements. Un écrivain de renom l'a jugé avec éloquence : « C'est, dit-il, le baiser du Christ à ses pauvres et l'embrassement du peuple par l'Eglise. » Le Pape a vu la société moderne coupée en deux armées ennemies, et il a descendu au milieu des combattants rangés en bataille et, entre les deux camps, il a planté la croix. Dans la croix en effet se trouve l'unique solution efficace de ce grand problème, et Léon XIII, en arborant de sa main pacificatrice sur l'atelier et sur l'usine cet emblème d'unité, de charité et de pardon, a mérité aux yeux de l'histoire le titre impérissable de bienfaiteur du peuple, d'ami et de père des pauvres.

L'influence doctrinale du Souverain Pontife actuel s'explique suffisamment sans doute par l'élévation de pensée, l'opportunité d'enseignement, la largeur et parfois aussi la hardiesse de vues qui caractérisent ses écrits ; mais elle s'explique mieux encore, si on tient compte des charmes extérieurs que la vérité revêt sous sa plume.

Chose digne de remarque et cependant peu connue d'un grand nombre de personnes, Léon XIII est un homme de lettres dans toute l'acceptation du terme, un classique de haute lignée, un humaniste fin, délicat, distingué, et depuis le jour où il remportait dans les salles du Collège romain, après de brillantes études, les premiers prix de latin et de grec jusqu'aux années laborieuses de son pontificat, il n'a cessé d'associer dans son amour au culte de la science, le culte de l'art de bien dire. Le beau, Mesdames et Messieurs, n'est-il pas proche parent du vrai, et n'a-t-il pas reçu de Dieu même l'honorable mission d'en refléter les splendeurs ? La parole, a dit un auteur, est le lien des esprits, et plus ce lien a de force, plus il possède de grâces et d'attachantes beautés, plus aussi il devient facile de captiver les intelligences dans l'unité de doctrine. Léon XIII a voulu prouver que l'Eglise catholique comprend ces vérités, qu'elle a été et qu'elle reste toujours l'asile protecteur des sciences et des lettres, qu'elle sait, dans toute la mesure de sa prudence et de sa discrétion, emprunter à l'antiquité la langue de ses historiens, de ses orateurs, de ses poètes, pour élever ces formes de l'art, les animer de son souffle, les féconder de son génie et faire servir au triomphe et à la diffusion du christianisme

cés aile
toutes
ans son
Cicéron
Léon
plus pu
façonna
concept
concour
rapproc
cette g
combin
Faut-
XIII n'
prose,
Mesdan
Muses.
Oui, l
sécratio
indigne
étudiant
cet âge
lors, céd
ce comm
cordes d
Ne suffi
par une
dont ell
élévation
Les tr
Pontific
Lorsqu
la mort à
Saint-Pè
dévotem
son augu
sait qu'ac
du style.
sa toucha
C'est J
adresse la
J'ai sa
célestes p
Prends co
barque de
Tes trav
veux attei
qu'il te fau
Et Joach

(1) Nous n
pôisole.

ces ailes vigoureuses et resplendissantes de la pensée. Voilà pourquoi toutes les Encycliques, toutes les lettres pontificales parues depuis quinze ans sont des modèles de littérature : voilà pourquoi le Pape actuel est un Cicéron chrétien.

Léon XIII écrit en artiste. Sa phrase, taillée dans le marbre de la plus pure latinité, est d'une beauté sculpturale, et on dirait qu'en la façonnant il veut enchâsser comme dans un écriin le riche trésor de ses conceptions. Un charme tout-puissant rayonne de son style. Tout y concourt à flatter l'esprit : et le choix des expressions, et la justesse des rapprochements, et le rythme des périodes, et le nerf du langage, et cette grave mélodie dont les sons de la langue latine, heureusement combinés, portent en eux le secret.

Faut-il, d'ailleurs, s'étonner d'un tel mérite et d'une telle gloire ? Léon XIII n'est pas seulement l'écrivain savant et lettré qui sait manier la prose, « ce mâle outil » comme l'appelle Veuillot ; mais il est de plus, Mesdames et Messieurs, plusieurs l'ignorent peut-être, un favori des Muses.

Oui, Léon XIII est poète ; car la poésie est divine. Elle reçut sa consécration dans les pages rythmées de la Bible. Pourquoi serait-elle indigne de la gravité d'un Pontife romain ? — A douze ans, Joachim Pecci, étudiant à Viterbe, accueillait par un quatrain des mieux réussis pour cet âge un vénérable religieux qui était venu visiter le collège. Depuis lors, cédant à ses goûts, il s'est plu à entretenir avec les Muses chrétiennes ce commerce des grandes âmes dont l'exquise sensibilité, semblable aux cordes d'une lyre, s'émeut spontanément sous le souffle des divins accords. Ne suffit-il pas d'avoir contemplé cette figure radieuse, éclairée, idéalisée par une lumière céleste, pour comprendre tout ce qu'il y a, sous le voile dont elle s'enveloppe, de vibrantes harmonies et de mystérieuses élévations !

Les travaux incessants, les innombrables sollicitudes du Souverain Pontificat n'ont pu paralyser les élans de cette âme ni étouffer ses accents.

Lorsque, il y a trois ans, l'Eminentissime Joseph Pecci fut enlevé par la mort à l'affection de son frère et à l'admiration de toute l'Eglise, le Saint-Père, pour mieux honorer la mémoire de celui que la science et le dévouement, non moins que les liens du sang, unissaient si étroitement à son auguste personne, composa en latin un ravissant dialogue où l'on ne sait qu'admirer davantage, de la beauté des sentiments ou de la perfection du style. Rien de plus gracieux, de plus tendre ni de plus sublime dans sa touchante simplicité.

C'est Joseph, le frère du ciel, qui le premier, du haut de sa gloire, adresse la parole (1) à son frère de la terre :

« J'ai satisfait, dit-il, à la justice divine, et me voici introduit dans les célestes parvis. Mais toi, de quelle lourde charge tu es encore accablé ! Prends courage et d'un bras toujours confiant lance sur la haute mer la barque de l'Eglise :

Sume animum ; fidens cymbam duc æquor in altum.

Tes travaux ne resteront pas stériles : mais cependant, Joachim si tu veux atteindre le ciel et échapper aux flammes vengeresses, souviens-toi qu'il te faut laver tes fautes dans les larmes de la pénitence. »

Et Joachim de répondre :

(1) Nous ne pouvons donner ici qu'un pâle aperçu de cette charmante petite poésie.

« Qui, frère, tant que je vivrai, je ne cesserai de gémir et de pleurer sur mes fautes. Toi, de ton côté, puisque tu jouis du bonheur des saints, n'oublie pas celui que les ans ont courbé sous leur poids et que mille soucis dévorent. Pendant qu'il lutte contre les flots et l'horrible tempête, soutiens-le de tes prières, console-le souvent de ton regard fraternel. »

Léon XIII avait tracé à la raison humaine le chemin de la vérité ; il a voulu, par son exemple, rappeler à la poésie les vraies sources de l'inspiration, la transformer, la diviniser, en lui montrant pour idéal non cette nature grossière, cette matière vile et abjecte dont le spectacle abaisse l'âme, mais ces beautés d'un ordre supérieur qui élèvent, ennoblissent, qui agissent efficacement et sur l'esprit pour le charmer et sur le cœur pour le purifier, pour le rendre meilleur.

II

Toutefois, Mesdames et Messieurs, les doctrines les mieux établies, les théories les plus fécondes demeureraient souvent lettre morte sans une main assez énergique pour les réduire en pratique. Autre chose est de bien penser, autre chose est d'appliquer sa pensée à l'action. Tel fut grand philosophe, théologien éminent, orateur puissant et convaincu, qui ne sut jamais gouverner. La conduite des hommes et des choses requiert en effet des aptitudes spéciales dont les meilleurs esprits, nécessairement limités, sont parfois presque entièrement dépourvus.

Il s'en trouve néanmoins dont l'excellence singulière échappe à cette faiblesse, et, je me hâte de l'affirmer sans crainte d'être contredit, Léon XIII est de ce nombre. Autant son intelligence a de force pour concevoir, autant son activité a de ressources pour exécuter. On sent qu'il participe, dans la mesure la plus élevée, à la puissance de Celui en qui penser est dire, en qui dire est agir. Dans l'espace de quelques années, Léon XIII a accompli le travail de tout un siècle.

Quelle renaissance d'abord, quel regain de vitalité d'initiatives et d'efforts dans l'ordre intellectuel ! Nous assistons à un mouvement qui, commencé sous Pie IX, mais puissamment accéléré par l'énergie de son successeur, va grandissant de jour en jour et prépare à l'Eglise du Christ ce rayonnement doctrinal dont les fastes philosophiques et théologiques du moyen-âge nous offrent un si bel exemple. Rome voit croître chaque année le nombre de ses séminaires, doubler et quadrupler le nombre de ses élèves. De nouvelles sociétés se fondent ; des académies de saint Thomas, modelées sur celles que le Pape soutient de ses deniers, surgissent de toutes parts. Fribourg, Washington et tant d'autres centres d'études, ajoutent à la gloire des universités déjà existantes. Les revues se font plus sérieuses. Des congrès catholiques internationaux plantent sur la route des siècles les jalons de la vraie science. Léon XIII établit lui-même pour le clergé italien une école de haute littérature. De plus, rivalisant avec les savants modernes, il commande qu'on érige au sommet de son palais un vaste observatoire, nouveau symbole de cette sagesse dont le regard embrasse l'univers ; et, afin de prouver à tous que l'Eglise dont il est le chef ne craint pas la lumière, qu'elle n'a rien dans son histoire, rien dans ses œuvres, rien dans sa vie dont elle redoute les révélations, il ouvre toutes grandes aux savants de tous les pays, amis et ennemis, protestants comme catholiques, les portes jusque là fermées des Archives Vaticanes.

Que voyons nous encore dans l'ordre moral et disciplinaire ? Un Pontife qui, bien qu'absorbé par les travaux intellectuels et la grande mission sociale dont il s'est fait l'apôtre, sait cependant descendre dans les moindres détails de l'administration pastorale et procurer de toutes manières le bien de son troupeau.

Arche
diocèse
du cœur
quelques
sa main
dévotion
François
quelle é
il rapp
enrôlé c
phique,
et allait
divin !—
chie cat
si riche
à l'Eglis
tout ce c
tenir les
travaux,

C'est l
des idées
XIII, Me
sceptres
le penset

On a d
mérite d
XIII, je
faire ser
des indiv
profit pou
la ferme
principes
du Saint-
leté, sou
et de la c

Or, per
brillants
pontifical
temps po
nilé, une
inébriant
son électi
Léon XII
signifie
lion. C
d'un part
ou plutôt,
plus gran
divin qui
siquants s
d'aller s'a
Dès les
comme dé

Arohevêque de Pérouse, il avait pendant trente-deux ans versé sur ce diocèse tous les trésors de son âme. Pape, il sentit son cœur, au contact du cœur de saint Pierre, s'embraser d'un amour plus généreux encore, et quelles flammes en ont jailli ! Toutes les œuvres catholiques ont reçu de sa main une impulsion nouvelle. Ses Encycliques sur le Rosaire, sur la dévotion à la Sainte-Famille comme aussi sur le Tiers-Ordre de saint François d'Assise, exhalent les parfums de la piété la plus tendre. Avec quelle émotion, lui vieillard octogénaire immobilisé par l'âge et la captivité, il rappelle (1) les temps éloignés—doux souvenirs de sa jeunesse—où, enrôlé comme sa pieuse mère sous l'illustre bannière du Patriarche Séraphique, « il gravissait joyeux et empressé les monts sacrés de l'Alverne », et allait visiter ces lieux, témoins de l'impression des stigmates de l'amour divin !—Léon XIII a eu l'honneur de rétablir en plusieurs pays la hiérarchie catholique, en Ecosse, chez les Slaves, puis sur cette terre d'Afrique si riche de gloires historiques profanes et religieuses, et de préparer ainsi à l'Eglise de nouvelles joies et de nouveaux triomphes. Nous ne dirons pas tout ce qu'il a fait pour propager la foi dans les contrées infidèles et soutenir les missions d'Orient : ce récit serait trop long, et d'ailleurs d'autres travaux, un autre apôtolat réclame toute notre attention.

C'est Lacordaire qui a dit : « Les hommes de génie tiennent le sceptre des idées comme les hommes d'Etat tiennent le sceptre des choses. » Léon XIII, Mesdames et Messieurs, possède la rare privilège d'unir ces deux sceptres ; car en lui l'homme de génie donne la main à l'homme d'Etat, le penseur se confond avec le politique, le philosophe avec le diplomate.

On a défini la diplomatie : l'art de cacher sa pensée. Sans discuter le mérite d'une telle définition ni surtout le mode d'agir qui a pu y donner lieu, je serai plus sérieux en définissant la politique des Papes : l'art de faire servir, par toutes les voies légitimes, au bien de la religion les actes des individus et le mouvement des sociétés. Pour exercer cet art avec profit pour les âmes et sans péril pour la foi, deux vertus sont nécessaires : la fermeté et la prudence ; la fermeté qui s'attache inviolablement aux principes et ne souffre aucun compromis tendant à rabaisser la dignité du Saint-Siège ; la prudence qui s'appelle tour à tour modération, habileté, souplesse, et qui consiste à tirer partie de la disposition des hommes et de la condition des choses pour le plus grand bien de l'Eglise.

Or, personne ne contestera que ces vertus capitales forment la base des brillants succès diplomatiques qui ont jeté tant de lustre sur la carrière pontificale de Léon XIII. Léon XIII est un esprit ferme et en même temps pondéré : il sait mettre dans ses procédés de la douceur, de l'aménité, une prudence calme, habile et prévoyante ; il sait aussi être fort, inébranlable, inflexible. « Pourquoi, lui demandait-on au lendemain de son élection, avez-vous pris le nom de Léon ?—Parce que, répondit-il, Léon XII a été le bienfaiteur de ma famille, mais aussi parce que Léon signifie lion et que la vertu qui me sera le plus nécessaire est la force du lion. » On a voulu, bien à tort, ranger le Pape actuel sous les drapeaux d'un parti. C'est une injure ; Léon XIII n'est l'homme d'aucune école, ou plutôt, je me trompe, il appartient à une grande école fondée par le plus grand maître, la seule vraie, la seule catholique, l'école du Maître divin qui s'armant d'un fouet vengeur chassa un jour du temple les traquants sans vergogne et ne craignit pas non plus, mû par sa charité, d'aller s'asseoir à la table du publicain.

Dès les premières années de son sacerdoce, Joachim Pecci fut chargé, comme délégué papal, des missions les plus difficiles, à Bénévent d'abord,

1 Encyclique *Auspicato concorsium*.

puis dans l'Ombrie où il fit preuve d'un courage intrépide et de rares talents administratifs. La nonciature de Belgique, dont il sut remplir les devoirs avec un tact parfait, acheva de mettre en relief ses hautes qualités diplomatiques. Le roi Léopold le vit s'éloigner avec chagrin et sollicita pour lui du Pape Grégoire XVI, en récompense de ses services, les honneurs de la pourpre. Avant de rentrer à Rome, le jeune prélat, avide de s'instruire sur la nature de la société moderne et l'organisme varié de ses institutions, consacra quelques mois à visiter l'Angleterre et la France, ne soupçonnant guère alors l'usage que la Providence l'appellerait un jour à faire de toutes ces connaissances dans le gouvernement suprême des nations.

L'œuvre diplomatique, poursuivie par Léon XIII, est contenue dans ces deux mots : *pacification religieuse* et *restauration sociale*.

Quand je dis pacification religieuse, il ne faut pas se méprendre sur le sens de cette parole. Le successeur de Pie IX, héritier de la foi et du zèle de ce saint Pontife, ne pouvaient évidemment, sans forfaire à son devoir, s'abstenir de prendre les armes et de défendre pied à pied le terrain catholique usurpé par les ennemis de l'Eglise. Le *non possumus* est de tous les siècles : il devait combattre et il l'a fait. Il n'a cessé de revendiquer, aux yeux du monde entier, avec ses domaines envahis par la révolution, l'indépendance du Saint-Siège. Il a dénoncé à diverses reprises et tout récemment encore, par d'énergiques accents, les menées ténébreuses des sectes maçonniques qui complètent la ruine du catholicisme. Il a de plus, dans une Encyclique qu'on ne saurait trop méditer, condamné sous toutes ses formes l'erreur pernicieuse du libéralisme moderne et rayé ce mot du langage chrétien.

Mais, pendant que d'une main il protégeait ainsi les fondements de la foi et les intérêts de la Papauté, de l'autre, il s'efforçait, par toutes les voies et toutes les ressources de sa diplomatie, d'obtenir pour les catholiques persécutés ou en souffrances des conditions plus favorables. Ce travail a porté et portera ses fruits.—En Orient, par exemple, grâce à l'habileté et à la clémence du Saint-Père, grâce encore au crédit dont il jouit près de la Porte, les dissensions arméniennes qui désolaient l'Eglise d'Asie ont pris fin. Un courant de sympathie s'est établi dans ces contrées vers Rome et le Saint-Siège, et le jour n'est pas éloigné—tout du moins le présage—où la Papauté triomphante reconquerra sur le schisme grec ces peuples infortunés qui les premiers virent briller au firmament des âges l'étoile de la Rédemption. L'infidélité elle-même s'est inclinée devant Léon XIII. Convaincus par ses lettres—vrais chefs-d'œuvre de haute politique—de l'influence que le christianisme exerce sur la paix et le bonheur des nations, les empereurs de la Chine et du Japon ont promis protection pour les missionnaires catholiques.

En Occident, qui ne connaît les bienfaits inappréciables de cette même action sociale ? Sans parler de l'Autriche, de l'Espagne, du Portugal, ni de l'Angleterre, ni de la Belgique, elle a empêché la France, dominée par les sectes, de déchirer les dernières pages du concordat. Elle a inspiré à la Russie des sentiments plus équitables. Partout elle entretient une sorte d'équilibre, de force pondératrice avec laquelle les gouvernements même les plus hostiles sont obligés de compter. Mais c'est surtout en Allemagne, la patrie de Luther, la patrie de Frédéric II et par adoption aussi de Voltaire, que le génie de Léon XIII a remporté son plus beau triomphe.

En 1878, l'Eglise catholique allemande, notamment dans la Prusse, présentait aux regards le spectacle le plus lamentable. Les ordres religieux bannis, plusieurs séminaires fermés, des Evêques condamnés à la prison ou à l'exil, quantité de paroisses privées de leurs pasteurs, sans

sacrem
vicieuses
vraien
L'orgu
récents
puissan
Pendar
faisait
tuaient
pesait s
Léon
Berlin.
et dign
pour l'E
dès le d
et sur s
furent e
sujet des
entre l'A
gement
insu l'in
proposer
trage dé
Papauté,
de son n
le Saint-
issue d'u
était gag
fut propos
et répara
liques. C
remerci
voir, avec
rendu au
Léon le
terre, aux
queil de n
sante de la
ennemi ju
Il existe
affinité ent
qu'aux pre
les plus ar
sionner pou
rer à la déf
n'est autre
ples. C'est
au-dessus d
comme l'an
dans les cac
Léon XII
toutes les lu
tournant u
l'entendit je
quand l'hun
partie d'elle

sacrements et sans culte, toutes les sources de l'éducation atteintes et vicieuses : tels étaient les tristes effets des fameuses Lois de mai qui couvraient depuis six ans d'un voile d'iniquités la persécution religieuse. L'orgueil germanique, luthérien et anti-romain, enflé par le succès des récents événements politiques et militaires, s'était dressé dans toute sa puissance et on eût dit qu'il voulait venger l'humiliation de Canosse. — Pendant ce temps, le socialisme, sortant de l'ombre des conventicules, faisait entendre sa voix menaçante. Les catholiques, de leur côté, accentuaient leurs griefs ; le parti du Centre s'organisait, et un malaise profond pesait sur toute l'Allemagne.

Léon XIII, à peine élu Pape, se hâta de renouer des relations avec Berlin. Il écrit diverses lettres à l'empereur Guillaume et d'un ton calme et digne insiste sur la nécessité de clore cette lutte déplorable, désastreuse pour l'Eglise et fatale à l'Etat lui-même. L'Encyclique qu'il fit paraître, dès le début de son règne, contre les socialistes, produisit sur l'Empereur et sur son Chancelier l'impression la plus favorable. Des négociations furent entamées. Elles marchaient lentement, lorsque soudain éclata au sujet des les Carolines ce terrible différend qui faillit allumer la guerre entre l'Allemagne et l'Espagne. Comme pour préparer de loin un changement de front sur la question religieuse, mais aussi se faisant à son insu l'instrument de la Providence, Monsieur de Bismark eut l'idée de proposer à l'Espagne, comme moyen définitif d'apaiser le conflit, l'arbitrage décisif du Pape. Cet acte, qui rappelait les plus beaux jours de la Papauté, mettait en pleine lumière la sagesse de Léon XIII, le prestige du Saint-Père, par son influence sur le parti du Centre, assura l'heureuse issue d'une mesure législative, chère au Prince-Chancelier. La bataille était gagnée. Bientôt en effet un projet de loi, longuement élaboré, fut proposé et adopté, lequel, sans être parfait, mettait un terme à la lutte et réparait, du moins en partie, les criantes injustices faites aux catholiques. Ce fut alors que M. de Bismark écrivit à Léon XIII une lettre de remerciement commençant par le mot *Sirv*, dans lequel tout le monde sut voir, avec l'expression de la gratitude du ministre, un hommage virtuel rendu au Pontife-roi.

Léon le Grand, nous dit l'histoire, arrêta jadis Attila, ce fléau de la terre, aux portes mêmes de Rome. Un autre Léon non moins grand, l'orgueil de notre siècle, a pu courber sous sa main, sous la force toute-puissante de la vérité et de la justice, un second Attila, le chancelier de fer, ennemi juré du catholicisme, de la Papauté et de la France.

Il existe, Mesdames et Messieurs, un rapport d'harmonie, une secrète affinité entre les intelligences d'élite et les cœurs généreux. Et de même qu'aux premières n'échappe aucun des problèmes les plus importants et les plus ardu qui agitent la société, de même on voit les seconds se passionner pour toutes les grandes causes, gémir sur toutes les misères, aspirer à la défense de tous les droits méprisés. L'histoire des Papes, qui n'est autre que l'histoire de l'Eglise, nous en fournit de nombreux exemples. C'est l'Eglise qui, par ses pasteurs, ses évêques, ses Pontifes, a levé au-dessus des peuples l'étendard de l'émancipation sociale ; c'est elle qui, comme l'ange envoyé jadis à saint Pierre, est descendue avec tendresse dans les cachots de l'esclave et a fait tomber ses fers.

Léon XIII est fils de l'Eglise ; plus que cela, il en est chef. Il en a toutes les lumières, tout le dévouement, tout l'amour. C'est pourquoi, se tournant un jour vers le monde civilisé, avec quelle sublime éloquence on l'entendit jeter aux nations ce cri de douleur et d'angoisse : « Jusques à quand l'humanité régénérée dans le sang du Christ laissera-t-elle une partie d'elle-même—cette pauvre race africaine—traîner sur les marchés

comme un bétail de vil prix ? ». C'était le signal d'une levée d'armes, d'une véritable croisade anti-esclavagiste, et si ce beau mouvement né du cœur d'un Pontife privé lui-même de sa liberté, n'a pas produit tous les résultats qu'on en pouvait attendre, il a du moins éveillé l'attention de l'Europe et provoqué à plusieurs reprises l'action des gouvernements.

C'est le même sentiment d'humanité et de justice, le même souci de la dignité, de la grandeur de l'homme, qui a fait de Léon XIII un ami dévoué de la nation martyre. Ce que l'Irlande désire, ce qu'elle demande au droit commun, à la liberté, à la civilisation, Léon XIII le désire et le demande pour elle. Ses actes l'ont prouvé, ses paroles (1) en font foi. S'il a cru devoir censurer le crime et la violence, c'était pour mieux dégager d'ombres compromettantes une cause si noble et si pure, et le jour qui verra s'ouvrir pour la race longtemps malheureuse, dans le libre exercice de son autonomie, une ère de prospérité, de félicité nationale, sera pour Sa Sainteté un jour d'émotions vives, aussi vives et aussi profondes que celles qui firent battre, à l'heure de son triomphe, le cœur du grand O'Connell.

A la vue des événements dont nous sommes les témoins, de l'attitude de Rome dans toutes les graves questions du monde social moderne, n'a-t-on pas dit, Mesdames et Messieurs, que Léon XIII était démocrate ?

Je n'ai ni la mission ni la prétention de parler au nom du chef de l'Eglise et de formuler ici pour lui une profession de foi politique. J'ignore ses vues personnelles. Ce que je sais, c'est que saint Thomas, cet oracle du moyen âge, auquel le Pape actuel se plaît à emprunter ses doctrines les plus lumineuses, enseigne positivement la supériorité de la monarchie — d'une monarchie sagement tempérée — sur toute autre forme gouvernementale. Ce que je sais encore, c'est que la Papauté est elle-même une monarchie dont le chef règne et gouverne, et que le Pape Léon XIII en exerce les pouvoirs dans toute leur plénitude. — Quant à l'Eglise dont l'unique but est de sauver les nations, indépendante de tous les partis, elle les domine de toute la hauteur de sa céleste origine ; elle ne fait pas les pouvoirs humains, mais elle les couvre du respect qui seul peut maintenir et consolider la paix publique. Et si, au lieu de couronner les Charlemagne et les Louis IX, nous la voyons aujourd'hui bénir la démocratie, si cette main qui faisait jadis couler sur le front des rois l'huile consécrationnelle s'applique maintenant avec un soin plus jaloux à régénérer le front du peuple, à sauvegarder sa foi, à diriger sa marche, à consacrer le fruit de ses sueurs, à répandre sur ses plaies le baume réparateur des divines consolations, non, Mesdames et Messieurs, ce n'est pas l'Eglise qui a changé. Ce qui a changé, c'est le monde ; ce sont les empires, ce sont les nations dans lesquelles la classe populaire, brisant avec effort les liens hiérarchiques de l'ancien ordre social, a créé une nouvelle puissance qu'il importe de contenir dans les limites du devoir, si on ne veut pas que cette force, aveugle et indomptée, rejette toutes les traditions et s'emparant de tout frein, finisse par tout renverser dans sa course impétueuse et par ensevelir la société sous les ruines.

Léon XIII, esprit perspicace, a compris ce besoin des temps, et aussi, sans négliger de donner aux monarchies, là où elles existent, toute l'attention qu'elles méritent, il suit d'un regard inquiet, profond et vigilant, le mouvement ininterrompu du flot démocratique.

Nous avons vu quelle science, quelle charité, quel zèle il déployait naguère dans l'étude importante et de plus en plus nécessaire des questions économiques. C'est une joie pour le Saint Pontife d'accueillir aux

(1) Voir les lettres de Léon XIII à l'épiscopat irlandais.

pieds de
noble en
ces âme
contenu
la presse
instruits
tousjours
pour le
encoura
lières, to
C'est le
résolution
l'antique
des trad
catholique
suspendr
âmes dro
terrain co
en délog
Quelle
monde, il
de l'Euro
n'a-t-il pa
couvrent
de Québec
dir des E
liage d'élu
son caract
moins rapi
du penseur
à soumettr
cherche du
lance dont
grâce. So
toute récen
à la vaste n
sition en vo
mêler leur
riques, tou
large mesur
L'avenir
en ouvrent
Ceux qui
n'avois pas
divine dans
testations in
du mal se dr
un temps po
c'est lorsqu'
Pie IX a défe
Pie IX a préj
plète celui de
Grâce, en p
nellement de
l'accroisseme
et se fortifier

pieds de son trône, en audience solennelle, les foulés ouvrières qu'un noble enthousiasme pousse chaque année vers Rome et de déposer dans ces âmes, par de sages et utiles conseils, la semence des enseignements contenus dans ses Encycliques.—Léon XIII a confiance en l'efficacité de la presse pour diriger l'opinion. Aussi demande-t-il partout aux catholiques instruits de s'emparer de cette force, d'en faire une machine de guerre toujours prête, toujours redoutée. Il leur demande de mettre en action, pour le triomphe de l'Eglise, tous les ressorts de la vie publique. Il encourage les congrès, les associations catholiques générales et particulières, tout ce qui peut agir sur les masses.

C'est le propre des hommes de génie d'étonner par l'imprévu de leurs résolutions. Désespérant de voir en France, pour le moment du moins, l'antique dynastie royale réapparaître sur le trône et renouer la chaîne des traditions religieuses, que fait le Pape-diplomate ? Il s'adresse aux catholiques ; il les supplie, il les conjure de changer de tactique, de suspendre leurs dissentiments et, ralliant dans un même effort toutes les âmes droites et honnêtes, de prendre pied sur un même terrain—le terrain constitutionnel—pour monter à l'assaut de la république sectaire, en déloger l'athéisme et y replacer Dieu. Là est le salut de la France.

Quelle que soit cependant sa vive sollicitude pour les peuples du vieux monde, il semble que Léon XIII éprouve pour l'Amérique, cette réédition de l'Europe, des sentiments de particulière complaisance. Le Canada n'a-t-il pas reçu de sa main bienfaisante, dans les honneurs princiers qui couvrent depuis six ans d'une auréole de pourpre le siège archiepiscopal de Québec, le plus riche don que l'Eglise puisse faire à ses enfants ? Que liage d'éléments si divers les destinées les plus mystérieuses et qui par son caractère, par les progrès du catholicisme à côté des progrès non moins rapides du matérialisme, préoccupe à un si haut point l'attention du penseur chrétien ? Quelle conquête pour la Papauté, si celle-ci venait à soumettre au joug sacré de la foi cette fièvre démocratie ! Léon XIII cherche du moins à y créer ces premiers courants de naturelle bienveillance dont Dieu se sert, aux heures marquées, pour faire triompher sa grâce. Son action modératrice dans la question des écoles, l'institution toute récente d'une délégation permanente, les bénédictions qu'il envoie à la vaste métropole de l'Ouest et la part que lui-même prend à son exposition en voulant que des œuvres d'art, sorties du palais des Papes, aillent mêler leur gloire aux gloires industrielles et artistiques des deux Amériques, tout cela est de bon augure et ne peut que favoriser, dans une large mesure, les intérêts catholiques.

L'avenir inspire confiance, quand ce sont les clefs de saint Pierre qui en ouvrent les portes.

Ceux qui ont opposé le pontificat actuel au pontificat de Pie IX semblent n'avoir pas compris les sages dispositions et le jeu varié de l'opération divine dans les actions humaines. Il y a un temps pour la lutte, les protestations indignées, les courageuses condamnations, et c'est quand la cité du mal se dresse orgueilleusement contre la cité du bien. Il y a aussi un temps pour la trêve, la suspension au moins partielle des armes, et c'est lorsqu'il s'agit de relever les ruines amoncelées par le tempête. Pie IX a défendu l'édifice menacé ; Léon XIII le restaure. Le règne de Pie IX a préparé celui de Léon XIII, comme le règne de Léon XIII complète celui de Pie IX.

Grâce, en partie, au dogme essentiel de l'infailibilité pontificale, solennellement définie par les Pères du Vatican, la Papauté, par le fait de l'accroissement de la foi et de la confiance parmi les peuples, a vu grandir et se fortifier au-delà de toute espérance l'autorité de son nom. Jamais

peut-être, à aucune époque, elle n'a joui d'une telle influence. Confinée dans un palais, elle est partout, elle remplit le monde. Les évêques, les prêtres, les fidèles lui sont unis par des liens indissolubles. Un seul mot tombé des lèvres du Vicaire de Jésus-Christ subjugue les intelligences, enchaîne les volontés. On bénit ses conseils ; on exécute ses ordres. Un schisme serait impossible. Ce prestige s'étend même en dehors des sphères catholiques, et l'esprit transcendant, fascinateur, centralisateur du successeur de Pie IX, si bien fait pour servir d'organe à un magistère infailible, réunissant comme dans un foyer toutes les lumières, toutes les énergies, toutes les forces spirituelles, intellectuelles et morales, qui régissent l'empire des âmes, constitue à l'heure actuelle le centre d'attraction non seulement de l'Eglise, non seulement du monde chrétien, mais aussi du monde politique, économique et social.

Encore un mot et je termine. Le Pontife, dont nous célébrons les fêtes jubilaires, personnelle dans les temps modernes le génie de la pensée et le génie de l'action. Ce double génie rayonnera comme un double soleil sur les âges à venir ; car Léon XIII est de ceux qui, fils d'un pays et d'une époque, appartiennent cependant à tous les pays et à tous les siècles. Sa doctrine est impérissable, son action indéfectible.

L'une et l'autre ont élevé sur les confins de notre âge un superbe monument, chef-d'œuvre de foi et de science, de charité et de vertu, admirable portique qui en s'ouvrant sur les temps nouveaux, sur le siècle qui va commencer, semble inviter toutes les nations, toutes les sociétés, tous les hommes, à venir chercher dans l'Eglise du Christ, ce temple de l'humanité, cet immense panthéon des peuples, tout ce qui est beau, tout ce qui est grand, la paix, la sécurité, la gloire, la puissance, le progrès véritable et la véritable civilisation.

VI

Cause de béatification et de canonisation du Véné-
rable François de Montmorency-Laval.

PROCÈS DE NON-CULTE.

DECRETUM

QUEBECEN.

Beatificationis et canonizationis Vén. Servi Dei

FRANCISCI DE MONTMORENCY-LAVAL.

Primi Quebecensis Episcopi.

Instante Rmo P. Francisco Xaverio Cazenave Procuratore Generali
Parisiensis Seminarii Missionum ad exteris, Postulatore constituto Causa

Beatificationis et Canonizationis Ven. Servi Dei Francisci de Montmorency-Laval primi Episcopi Quebecensis, Emus et Rmus Dnus Cardinalis Lucidus Maria Parocchi Episcopus Albanen. hujus Causæ Ponens seu Relator in Ordinario Sacrarum Rituum Congregationis Cœtu subsignata die ad Vaticanum coadunato sequens dubium proposuit: *« An sententia Quebecen. super cultu præfato Ven. Servo Dei non exhibito, seu super partitione Decretis sel. rec. Urbani Papæ VIII. sit confirmanda in casu et ad effectum de quo agitur? »* Emi porro et Rmi Patres Sacris tuendis Ritibus præpositi, omnibus rite perpensis et audito voce et scripto R. P. D. Augustino Caprara Sanctæ Fidei Promotore, rescribere censuerunt: *« Affirmative seu sententiam esse confirmandam. »* Die 14 Januarii 1893.

Facta postmodum de his per meipsum subscriptum Cardinalem Sacræ Rituum Congregationi Præfectum Sanctissimo Domino Nostro LEONI PAPÆ XIII relatione, Sanctitas Sua rescriptum Sacræ ipsius Congregationis ratum habuit et confirmavit die 4 februarii anno eodem.

C. Card. ALOISI-MASELLA S. R. C. Præfectus.

Vincentius Nussi S. R. C. Secretarius.

ASSOCIATION UNIVERSITAIRE

RÈGLEMENTS

TITRE I

Art. I.—Cette Association portera le nom « d'Association Universitaire de Québec », son but est de fortifier les hautes études et d'assurer des relations plus intimes et plus assidues entre les professeurs, les élèves actuels et les anciens élèves de l'Université Laval.

Art. II.—Pour être membre actif il faut être professeur, élève ou étudiant inscrit chez le Recteur : pour être membre adjoint, il faut avoir été professeur ou élève de l'Université.

Art. III.—Les élections des *officiers élèves* de cette association se feront annuellement (pas plus tard que le troisième mercredi d'octobre), dans une assemblée composée des élèves actuels de l'Université ; les *officiers professeurs* seront nommés par le Recteur.

Art. IV.—Les officiers de l'Association Universitaire sont les suivants : un patron, un ou plusieurs présidents honoraires, un ou plusieurs vice-présidents honoraires, un président actif (qui doit être un professeur), deux vice-présidents (qui seront des élèves, l'un étudiant en Droit, l'autre étudiant en Médecine), et un secrétaire-trésorier (qui sera un élève).

Art. V.—Il y aura de plus un bureau de direction composé comme suit : du président actif, des deux vice-présidents, du secrétaire-trésorier, de cinq autres membres dont deux professeurs, et trois élèves élus par les élèves.

Art. VI.—Le bureau composé comme susdit a la police des assemblées, pourvoit à l'exécution de leurs décisions et représente l'association partout où besoin il y a.

TITRE II

Art. I.—L'Association Universitaire se divise comme suit : 1° Une société scientifique, littéraire et artistique ; 2° une société légale ; 3° une société médicale.

Art. II.—Chacune de ces sociétés aura un directeur (professeur), un président, deux vice-présidents et un secrétaire.

Art. III.—Les officiers des sociétés médicales et légales (le directeur excepté) seront élus respectivement par les élèves des facultés de droit et de médecine : les officiers élèves de la société scientifique, littéraire et artistique seront élus par tous les élèves actuels.

OFFICIERS, 1892-93

Patron.—Son Eminence le cardinal Taschereau, Visiteur de l'Université.
Président actif.—Le Recteur de l'Université.

Pr
Vic
1^{er}
2^e
Sec
Bus
secrét
M. l'a
MM. A

Dir
Prés
1^{er} V
2^e V
Secr

Dir
Prés
1^{er} V
2^e V
Secr

Direct
Présid
1^{er} Vic
2^e Vic
Secr

Présidents honoraires.—L'Hon. C.-F.-S. Langelier et Dr Eus. Lemieux.
Vice-présidents honoraires.—L'Hon. J.-E. Flynn et Dr Alf. Simard.
1^{er} Vice-président actif.—M. A. Lachance.
2^e Vice-président actif.—M. A. Jobin.
Secrétaire-trésorier.—M. Frédéric Boulanger.
Bureau de direction.—Le président actif, les deux vice-présidents et le secrétaire-trésorier (de droit), deux professeurs nommés par le Recteur, M. l'abbé O.-E. Mathieu et le Dr Catellier; trois élèves élus par les élèves, MM. A. Rousseau, A. Lane et J. Richard.

Société scientifique, littéraire et artistique

Directeur.—M. l'abbé J.-C. K. Laflamme, professeur.
Président.—M. A. Rousseau.
1^{er} Vice-président.—M. A. Clapperton.
2^e Vice-président.—M. Jos. Richard.
Secrétaire.—M. A. Morisset.

Société légale

Directeur.—M. Adalbert Fontaine, professeur.
Président.—M. W. Flynn.
1^{er} Vice-président.—M. Chs Brodie.
2^e Vice-Président.—M. A. Lane.
Secrétaire.—M. A. Pelletier.

Société Médicale

Directeur.—M. le Dr Vallée, professeur.
Président.—M. J. Dorion.
1^{er} Vice-président.—M. Art. Lessard.
2^e Vice-président.—M. E. Bolduc.
Secrétaire.—M. Alp. Lessard.

Cours des facultés durant l'année 1893-94

COURS DE LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE (1893-94).

PREMIER TERME.

- THEOL. MORAL. (JUN.)—*De Actibus humanis, de Conscientia, de Peccatis.*—3 h. P. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi.
- THEOL. MORAL. (SEN.)—*De Justitia et Jure.*—5h. P.M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi.
- THEOL. DOGM. (JUN.)—*De Divina Religione.*— 5h. P. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi.
- THEOL. DOGM. (SEN.)—*De Deo Creatore.*—3 h. P. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi.
- THEOL. DOGM. (SEN.)—*De Incarnatione.*—10½h. A. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi.
- JUS CANON. (JUN.)—*Institutiones.*— 10½ h. A. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi.
- SCRIP. SACRA.—8½ h. A. M. Mercredi, Samedi.
- HIST. ECCL.—8½ h. A. M. Mardi, Vendredi.
- THEOL. PAST.—10½ h. A. M. Jeudi,
- ELOQ. SAC.—8½ h. P. M. Mardi.
- CONF. SPIR.—4½ h. P. M. Dimanche.

SECOND TERME

- THEOL. MORAL. (JUN.)—*De Virtutibus, de Legibus.*—3 h. P. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi.

- THEOL. MORAL. (Sen.)—*De Contractibus*.—5 h. P. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi.
- THEOL. DOGM. (Jun.)—*De Traditione et Sacra Scriptura*.—5 h. P. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi.
- THEOL. DOGM. (Sen.)—*De Deo Creatore*.—3 h. P. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi.
- THEOL. DOGM. (Sen.)—*De Incarnatione*.—10½ h. A. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi.
- JUS CANON. (Jun.)—*Institutiones*.—10½ h. A. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi.
- SCRIP. SACRA.—8½ h. A. M. Mercredi, Samedi.
- HIST. ECCL.—8½ h. A. M. Mardi, Vendredi.
- THEOL. PAST.—10½ h. A. M. Jeudi.
- ELOQ. SAC.—8½ h. P. M. Mardi.
- CONF. SPIR.—4½ h. P. M. Dimanche.

TROISIÈME TERME.

- THEOL. MORAL. (Jun.)—*De Sacramentis in genere, de Censuris et Irregularitatibus*.—3 h. P. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi.
- THEOL. MORAL. (Sen.)—*De Contractibus, de Statibus particularibus*.—5 h. P. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi.
- THEOL. DOGM. (Jun.)—*De Ecclesia et Rom. Pontifice*.—5 h. P. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi.
- THEOL. DOGM. (Sen.)—*De Deo Creatore, de Peccato originali*.—3 h. P. M. tous les jours excepté le Jeudi.
- THEOL. DOGM. (Sen.)—*De Incarnatione*.—10½ h. A. M. tous les jours excepté le Jeudi.
- JUS CANON. (Jun.)—*Institutiones*.—10½ h. A. M. tous les jours excepté le Jeudi.

SCRIP. SACRA. — 8½ h. A. M. Mercredi, Samedi.
HIST. ECCL. — 8½ h. A. M. Mardi, Vendredi.
CONF. SPIR. — 4½ h. P. M. Dimanche.

COURS DE LA FACULTÉ DE DROIT (1893-94)

PREMIER TERME

M. F. LANGELIER.—Droit civil-----8 h. A. M.
M. E. FLYNN.—Droit romain-----9 h. A. M.
M. L.-P. STROIS.—Droit administratif-----5 h. P. M.
M. A.-B. ROUTHIER.—Droit international-----Dans le cours
du terme

DEUXIÈME TERME

M. J. FRÉMONT.—Droit civil-----8 h. A. M.
M. E. FLYNN.—Droit romain-----9 h. A. M.
M. T.-C. CASGRAIN.—Droit criminel-----9 h. A. M.
M. A. POULIOT.—Procédure civile-----5 h. P. M.

TROISIÈME TERME

M. F. LANGELIER.—Droit civil-----8 h. A. M.
M. E. FLYNN.—Droit romain-----9 h. A. M.
M. T.-C. CASGRAIN.—Droit criminel-----9 h. A. M.

COURS DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE (1893-94.)

PREMIER TERME

M. SIMARD.—Ophtalmologie.—7.55 h. A. M. tous les jours
jusqu'au 9 Novembre.
M. LEMIEUX.—Clinique externe et gynécologique (Hôtel-Dieu).
—9 h. A. M. Mardi, Jeudi et Samedi
(Octobre).

- M. AHERN.—Clinique externe et gynécologique (Hôtel-Dieu).—
9 h. A. M. Mardi, Jeudi et Samedi
(Novembre).
- M. CATELLIER.—Clinique externe (Hôtel-Dieu).—9 h. A. M.
Mardi, Jeudi et Samedi (Décembre).
- M. VALLÉE.—Clinique interne et gynécologique (Hôtel-Dieu).—
9 h. A. M. Lundi, Mercredi et Ven-
dredi (Octobre).
- M. TURCOT.—Clinique interne (Hôtel-Dieu).—9 h. A. M. Lundi,
Mercredi et Vendredi (Novembre et Dé-
cembre).
- M. SIMARD.—Clinique ophtalmologique et otologique (Hôtel-
Dieu et Dispensaire).—10 h. A. M.
Jeudi.
- M. HAMEL.—Histologie normale.—10 h. A. M. tous les jours
jusqu'au 9 Novembre.
- M. LEMIEUX.—Anatomie descriptive.—11 h. A. M. tous les
jours.
- M. VERGE.—Pathologie interne.—11 h. A. M. tous les jours.
- M. AHERN.—Anatomie pratique.—1.30 h. à 3.30 h. P. M.
tous les jours depuis le 2 Novembre.
- M. SIMARD.—Physiologie.—4 h. P. M. tous les jours.
- M. CATELLIER.—Pathologie externe.—4 h. P. M. tous les jours.
- M. VALLÉE.—Tocologie.—5 h. P. M, tous les jours jusqu'au 9
Novembre, et 7.55 h. A. M. tous les
jours depuis le 9 Novembre.
- M. TURCOT.—Matière
médicale.—5 h. P. M. tous les jours
depuis le 9 Novembre.
- M. VALLÉE.—Clinique de Tocologie.—(Hospice de la Miséri-
corde).—Sur avis spécial.
- M. VALLÉE.—Clinique des Maladies des enfants.—(Hospice de
la Charité).—Sur avis spécial.
- M. AHERN.—Clinique des Maladies des vieillards.—(Hospice
Ste-Brigitte).—Sur avis spécial.

N. B.—Clinique externe et interne (Dispensaire)—10 h.
A. M.

Chimie: Voir *Faculté des Arts*.

DEUXIÈME TERME

- M. VALLÉE.—Tocologie, gynécologie et maladie mentale.—
7.55 A. M. tous les jours.
- M. LEMIEUX.—Clinique externe et gynécologique (Hôtel-Dieu).
—9 h. A. M. Mardi, Jeudi, et Samedi
(Janvier).
- M. AHERN.—Clinique externe et gynécologique (Hôtel-Dieu).
—9 h. A. M. Jeudi et Samedi (Février)
- M. CATELLIER.—Clinique externe (Hôtel-Dieu).—9 h. A. M.
Mardi, Jeudi et Samedi (Mars.)
- M. VERGE.—Clinique interne et gynécologique (Hôtel-Dieu).—
9 h. A. M. Lundi, Mercredi et Vendredi
(Janvier et Février).
- M. VALLÉE.—Clinique interne et gynécologique (Hôtel-Dieu).
—9 h. A. M. Lundi, Mercredi et Ven-
dredi (Mars).
- M. SIMARD.—Clinique ophthalmologique et otologique (Hôtel-
Dieu et Dispensaire). — 10 h. A. M.
Jeudi.
- M. BROCHU.—Hygiène.—10 h A. M. depuis le 1er Mars.
- M. LEMIEUX.—Anatomie descriptive.—11 h. A. M. tous les
jours.
- M. VERGE.—Pathologie interne.—11 h. A. M. tous les jours.
- M. AHERN.—Anatomie pratique.—1.30 à 3.30 h. P. M. tous
les jours jusqu'au 27 Février.
- M. AHERN.—Médecine opératoire pratique.—1.30 à 3.30 h.
P. M.
- M. SIMARD.—Physiologie.—4 h. P. M. tous les jours jusqu'au
25 Janvier.
- M. SIMARD.—Pathologie générale.—4 h. P. M. tous les jours
depuis le 25 Janvier.

M. C
M. T

M. L

M. VA

M. VA

M. AH

N

M. LEM

M. AHER

M. CATEL

M. VALLÉ

M. TURCOT

M. VERGE.

M. SIMARD.

- M. CATELLIER.—Pathologie externe.—4 h. P. M. tous les jours.
M. TURCOT.—Matière médicale.—5 h. P. M. tous les jours
jusqu'au 5 Mars.
M. LAVOIE.—Médecine légale.—5 h. P. M. tous les jours
depuis le 5 Mars.
M. VALLÉE.—Clinique de Tocologie (Hospice de la Miséricorde)
sur avis spécial.
M. VALLÉE.—Clinique des maladies des enfants (Hospice de la
charité) sur avis spécial.
M. AHERN.—Clinique des maladies des vieillards (Hospice Ste-
Brigitte) sur avis spécial.
N. B.—Clinique externe et interne (Dispensaire).—10 h.
A. M.

Chimie : Voir *Faculté des Arts*.

TROISIÈME TERME.

- M. LEMIEUX.—Clinique externe et gynécologique (Hôtel-Dieu).
—9 h. A. M. Mardi, Jeudi et Samedi
(Avril).
M. AHERN.—Clinique externe et gynécologique (Hôtel-Dieu).
—9 h. A. M. Mardi, Jeudi et Samedi
(Mai).
M. CATELLIER.—Clinique externe (Hôtel-Dieu).—9 h. A. M.
Mardi, Jeudi et Samedi (Juin).
M. VALLÉE.—Clinique interne et gynécologique (Hôtel-Dieu).—
9 h. A. M., Lundi, Mercredi et Vendredi
(Avril).
M. TURCOT.—Clinique interne (Hôtel-Dieu).—9 h. A. M. Lundi,
Mercredi et Vendredi (Mai).
M. VERGE.—Clinique interne et gynécologique (Hôtel-Dieu).—
9 h. A. M. Lundi, Mercredi et Vendredi
(Juin).
M. SIMARD.—Clinique ophtalmologique et otologique (Hôtel-
Dieu et Dispensaire).—10 h. A. M.
Jeudi.

- M. HAMEL.—Histologie pathologique et Bactériologie.—10 h.
A. M. tous les jours.
- M. BROCHU.—Hygiène.—11 h. A. M. tous les jours.
- M. SIMARD.—Pathologie générale.—4 h. P. M. tous les jours.
- M. LAVOIE.—Médecine légale.—5 h. P. M. tous les jours.
- M. VALLÉE.—Clinique de Tocologie (Hospice de la Miséricorde).
—Sur avis spécial.
- M. VALLÉE.—Clinique des Maladies des enfants (Hospice de
la Charité).—Sur avis spécial.
- M. VALLÉE.—Clinique des Maladies mentales (Asile d'aliénés
de St-Michel-Archange de Québec).—
Sur avis spécial.
- M. AHERN.—Clinique des Maladies des vieillards (Hospice Ste-
Brigitte).—Sur avis spécial.
- M. BROCHU.—Clinique des Maladies des enfants (Hôpital du
Sacré-Cœur).—Sur avis spécial.
- N. B.—Clinique externe et interne (Dispensaire)—10 h.
A. M.

Botanique : Voir *Faculté des Arts*.

COURS DE LA FACULTÉ DES ARTS (1892-93)

PREMIER TERME

- Physique*.—9 h. A. M. et 2 h. P. M. tous les jours excepté le
Jeudi.
- Arithmétique et Algèbre*.—8 h. A. M. et 2 h. P. M. tous les
jours excepté le Jeudi.
- Philosophie : Logique*.—9 h. A. M. et 3 h. P. M. tous les
jours excepté le Jeudi.
- Théologie naturelle*.—3 h. P. M. tous les jours excepté le Jeudi.
- Chimie inorganique, générale, médicale et biologique*.—8 h.
A. M. tous les jours.

DEUXIÈME TERME

- Chimie organique, générale, médicale et biologique*.—8 h. A.M.
tous les jours.

Minéralogie et Géologie. — 9 h. A. M. et 2 h. P. M. tous les jours excepté le Jeudi.

Algèbre et Géométrie. — 9 h. A. M. et 2 h. P. M. tous les jours excepté le Jeudi.

Métaphysique. — 9 h. A. M. et 3 h. P. M. tous les jours excepté le Jeudi.

Philosophie morale. — 3 h. P. M. tous les jours excepté le Jeudi.

TROISIÈME TERME

Botanique. — 8 h. A. M. tous les jours excepté le Jeudi après le 1er Mai.

Géométrie et Trigonométrie. — 8 h. A. M. et 2 h. P. M. tous les jours excepté le Jeudi.

Astronomie. — 9 h. A. M. tous les jours excepté le Jeudi.

Métaphysique. — 9 h. A. M. et 3 h. P. M. tous les jours excepté le Jeudi.

Philosophie morale. — 3 h. P. M. tous les jours excepté le Jeudi.

L'UNIVERSITÉ LAVAL

L'Université Laval a été fondée en 1852, par le Séminaire de Québec. La Charte Royale, qui lui a été accordée par S. M. la Reine Victoria, a été signée à Westminster, le 8 décembre 1852.

Par la Bulle *Inter varias sollicitudines* du 15 avril 1876, le Souverain Pontife Pie IX, de glorieuse et sainte mémoire, a donné à l'Université Laval son complément en lui accordant l'érection canonique solennelle avec les privilèges les plus étendus.

En vertu de cette Bulle, l'Université a pour Protecteur à Rome, auprès du Saint-Siège, Son Eminence le Cardinal Préfet de la Propagande. La haute surveillance de la doctrine et de la discipline, c'est-à-dire de la foi et des mœurs, est dévolue à un Conseil Supérieur composé de NN. SS. les Archevêques et Evêques de la Province de Québec, sous la présidence de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Québec, nommé lui-même Chancelier Apostolique de l'Université.

En vertu de la Charte Royale, le Visiteur de l'Université Laval est toujours l'Archevêque catholique de Québec, qui a droit de veto sur tous les règlements et sur toutes les nominations. Le Supérieur du Séminaire de Québec est de droit le Recteur de l'Université. Le Conseil de l'Université se compose des Directeurs du Séminaire de Québec et des trois plus anciens professeurs titulaires de chacune des facultés.

Il y a quatre facultés, qui sont les facultés de Théologie, de Droit, de Médecine et des Arts. Les professeurs de la faculté de Théologie sont nommés par le Visiteur. Tous les autres sont nommés par le Conseil. Les degrés auxquels peuvent arriver les élèves, dans chacune des facultés, sont ceux de Bachelier, de Maître ou Licencié, et de Docteur. La bonne conduite est une condition essentielle pour l'obtention des degrés.

L'Université Laval, dès le principe, s'est placée sous la protection spéciale de la Très Sainte Vierge Marie et a choisi pour sa fête patronale la fête de l'Immaculée Conception. Le 20 juin 1873, l'Université s'est consacrée solennellement au Sacré-Cœur de Jésus.

Conformément à une décision de la S. C. de la Propagande, en date du 1^{er} février 1876, qui a été publiée dans l'Annuaire de l'année 1877-78, une extension des facultés de l'Université Laval a été faite en faveur de Montréal, dont l'Archevêque a été nommé Vice-Chancelier Apostolique de l'Université. On pourra voir, par la lecture du bref *Jamdudum* du 2 février 1889, publié dans l'Annuaire de 1889-90, les modifications importantes qui y ont été faites à la décision de 1^{er} février 1876, concernant la Succursale de Montréal. Comme les sections de facultés de Montréal ont reçu, en vertu de ce bref, la quasi indépendance pratique, tout ce qui va suivre ne regardera que l'organisation de l'Université à Québec.

ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT

L'année académique comprend neuf mois et se divise en trois termes. Le premier commence vers le commencement d'octobre, et finit à Noël; le second finit à Pâques, et le troisième finit à la fin de juin.

L'en
extrao
de cou
dans
Conseil
être no
fesseur
Les c
Médec
il en es
Droit,
Médec
privés;
Une l
temps d
pendant
A la f
rentes n
qui est
qui sont
Très bien
examen
vice qui
à un terr
Il y a
qui ont s
Arts; et
facultés
pratiquer
Québec, d
à l'étude
Notaires e
deux class
consistent

Les profes
Visiteur et
Conseil Uni
L'enseigne
Les cours
dire:

(1) En vertu
des Arts, n'ont
Droit ou de la

L'enseignement se donne par des professeurs titulaires, ordinaires ou extraordinaires, par des professeurs agrégés et par des professeurs chargés de cours. Les professeurs titulaires ordinaires sont seuls professeurs dans le sens voulu par la Charte, et peuvent seuls être membres du Conseil Universitaire. Un professeur titulaire dans une faculté ne peut être nommé professeur titulaire dans une autre ; mais il peut y être professeur agrégé ou chargé de cours.

Les cours sont privés dans les facultés de Théologie, de Droit et de Médecine. Cependant tout prêtre peut être admis aux cours de Théologie ; il en est de même à l'égard des avocats et des notaires pour les cours de Droit, et à l'égard des médecins et des chirurgiens pour les cours de Médecine. Dans la faculté des Arts, il y a des cours publics et des cours privés : ceux-ci ne sont que pour les élèves ou étudiants de la faculté.

Une fois par semaine, dans les cours privés, le professeur consacre le temps d'une leçon à un examen de ses élèves sur les matières étudiées pendant la semaine.

A la fin de chaque terme, tous les élèves sont examinés sur les différentes matières qui leur ont été enseignées durant ce terme. Cet examen, qui est oral, se fait devant des jurys de trois professeurs. Les résultats, qui sont consignés dans les registres, se traduisent par l'une des six notes *Très bien, Bien, Assez bien, Médiocre, Mal, Très Mal*, selon le cas. Tout examen partiel qui mérite l'une des trois dernières notes, est entaché d'un vice qui s'oppose à l'obtention des degrés, jusqu'à ce qu'il soit remplacé, à un terme ultérieur, par un examen suffisant.

Il y a deux classes d'élèves : les *élèves inscrits* ou *élèves* proprement dits, qui ont subi avec succès les examens de l'inscription dans la faculté des Arts ; et les *élèves étudiants*, qui n'ont pas subi ces épreuves. Pour les facultés de Droit et de Médecine, les jeunes gens, qui se proposent de pratiquer comme avocats, notaires ou médecins, dans la Province de Québec, doivent pour être reçus à titre d'*élèves étudiants*, avoir été admis à l'étude par les bureaux respectifs du Barreau de la Chambre des Notaires et du Collège des Médecins de la Province de Québec. (1) Ces deux classes d'élèves sont absolument sur le même pied, toute la différence consistent en certains avantages pécuniaires faits aux premiers.

Faculté de Théologie

Les professeurs de Théologie sont nommés par l'Archevêque de Québec, Visiteur et Chancelier apostolique de l'Université, sur présentation du Conseil Universitaire.

L'enseignement se donne en quatre années et se divise comme suit : Les cours de première année comprennent les Prologomènes, c'est-à-dire :

(1) En vertu d'une loi passée en 1891, les Bacheliers des Sciences, des Lettres et des Arts, n'ont qu'à faire identifier leurs diplômes pour être admis à l'étude du Droit ou de la Médecine

1° Pour le Dogme, les traités

De Divina Religione,
De Traditione et S. Scriptura,
De Ecclesia et Rom. Pontifice ;

2° Pour la morale ;

De Actibus humanis,
De Conscientia,
De Legibus,
De Peccatis,
De Virtutibus,
De Sacramentis in genero,
De Censuris et Irregularitatibus ;

3° Pour le droit canonique :

Les Institutions.

Ces cours se répètent tous les ans pour les élèves de première année.

Le reste de l'enseignement théologique est divisé en trois séries simultanées, deux pour le Dogme et une pour la Morale, qui peuvent être suivies par les mêmes élèves et qui durent trois années chacune, ce qui complète le cours en quatre ans.

Aucun élève en Théologie n'est admis à moins qu'il n'ait exhibé au Recteur ou au Doyen la permission et les lettres testimoniales de son Evêque.

L'inscription comme élève s'obtient régulièrement en subissant avec succès les examens requis par la faculté des Arts. Cet examen est de rigueur pour le diocèse de Québec, en vertu d'une décision de l'Archevêque de Québec. Régulièrement les élèves des diocèses où il n'y a pas de séminaire affilié peuvent être inscrits au premier terme de Théologie où ils obtiennent des notes suffisantes.

Pour obtenir le Baccalauréat en Théologie, il faut être élève inscrit, avoir suivi les cours durant six termes à l'Université ou dans un Grand Séminaire affilié, et avoir obtenu au moins la note *Assez bien* pour toutes les matières de ces examens, qui doivent embrasser la moitié des manuels de dogme et de morale adoptés par les établissements où l'on étudie, ainsi que les autres matières obligatoires qui s'enseignent dans cet intervalle de temps.

La Licence en Théologie peut s'obtenir à la fin de la troisième année par les Bacheliers en Théologie qui ont eu au moins la note *Assez bien* sur toutes les matières, aux examens des deux premiers termes de cette troisième année, ou qui ont réparé un examen défectueux par un examen subséquent et qui, à la fin du troisième terme, subissent 1° l'examen du terme avec le même succès sur les matières autres que la Théologie dogmatique et morale ; 2° une double épreuve spéciale, l'une écrite, l'autre orale, sur la partie de la Théologie dogmatique et morale vue dans cette troisième année.

La langue latine est la seule dont on puisse faire usage dans ces épreuves. L'épreuve orale dure une heure et peut être publique. Il est accordé six heures pour l'épreuve écrite ; dans cette dernière, on remet au candidat un exemplaire de la Vulgate sans notes, et le Concile de

Trente
l'exa
étèves
Cha
moyen
Très n
Le c
Bien e
tion si
plus g
bien, p
Très bi
Le D
au bou
et d'ex
en y a
ments c
l'épreuv
demie,

Le Ba
aux con
nique a
comme l
La Lic
la troisiè
les notes
rat ; celu
suivant l

L'enseigne

D
D
Pr
Dr
Dr
Dr

Pour arri
faut avoir s

Trente. L'épreuve écrite peut se faire dans les séminaires affiliés mais l'examen orale se fait régulièrement à Québec, ou à Montréal pour les élèves du Grand Séminaire de Montréal.

Chacune des matières de l'examen, tant écrit qu'oral, est appréciée au moyen de l'une des six notes *Très bien*, *Bien*, *Assez bien*, *Médiocre*, *Mal*, *Très mal*. Une quelconque des trois dernières notes est éliminatoire.

Le candidat est Licencié avec grande distinction s'il n'a que des notes *Bien* et *Très bien* et que les *Très bien* dominent. Il est reçu avec distinction si, dans le même cas, les *Bien* sont en aussi grand nombre ou en plus grand nombre que les *Très bien*, et même s'il y a quelques *Assez bien*, pourvu que ces derniers soient rachetés par un nombre double de *Très bien*. Dans les autres cas il est simplement admis.

Le Doctorat en Théologie peut s'obtenir par les Licenciés en Théologie au bout de la quatrième année d'étude, par une série d'examens de terme et d'examens spéciaux analogues à ceux qu'il faut subir pour la Licence, en y ajoutant la partie du Droit canonique qui concerne les empêchements de mariage. Seulement l'examen tout entier se fait à l'Université, l'épreuve orale est toujours publique et doit durer au moins une heure et demie.

DROIT CANONIQUE

Le Baccalauréat en Droit canonique s'obtient à la fin des *Institutions*, aux conditions ordinaires. Ceux qui commencent l'étude du Droit canonique après un cours complet de Théologie, sont considérés *ipso facto* comme Bacheliers en Droit canonique.

La Licence et le Doctorat en Droit canonique s'obtiennent à la fin de la troisième année du cours de Droit canonique. Les élèves qui n'ont que les notes *Bien* et *Très bien* pour toutes les matières sont admis au Doctorat ; celui qui a quelque autre note est admis à la Licence ou est renvoyé suivant le cas.

Faculté de Droit

1° ENSEIGNEMENT

L'enseignement se donne en trois ans et comprend les matières suivantes :

Droit romain, 210 leçons.

Droit civil, 630 leçons.

Procédure civile, 144 leçons.

Droit commercial et Droit maritime, 108 leçons.

Droit criminel, 108 leçons.

Droit administratif, 150 leçons.

Droit international, 30 leçons.

Pour arriver aux degrés, il n'est pas nécessaire d'être inscrit, mais il faut avoir suivi les cours avec régularité.

Le Baccalauréat en Droit n'est pas l'objet d'un examen spécial. Il résulte de la classification de ceux qui se présentent pour l'examen de la Licence en Droit. Sont admis au Baccalauréat en Droit les candidats à la Licence qui, n'ayant pas obtenu les notes exigées pour ce dernier grade, n'ont cependant dans leur examen aucune mauvaise note (*médiocre, mal ou très mal.*)

L'examen de Licence a lieu à la fin de la troisième année du cours. N'y sont admis que ceux qui ont subi avec succès les huit premiers examens de termes, ou ont réparé les examens défectueux. Le neuvième terme est remplacé par un double examen spécial, l'un oral, l'autre écrit, embrassant toutes les matières de l'enseignement.

Les Licenciés en droit ne peuvent se présenter aux épreuves du Doctorat qu'une année au moins après la Licence. Les épreuves consistent à soutenir publiquement en présence des Docteurs et des Professeurs de la faculté, une thèse sur un sujet pris dans la matière de l'enseignement de la faculté, et un certain nombre de propositions appartenant aux principales parties de cet enseignement.

Les certificats d'assiduités aux cours qui sont donnés aux étudiants en Droit qui n'ont pas obtenu un degré, doivent contenir les notes détaillées, bonnes ou mauvaises, de leurs examens de termes.

2° PRIX DANS LA FACULTÉ DE DROIT

MÉDAILLES STANLEY

Son Excellence le Gouverneur-Général, Lord Stanley de Preston, a donné, tous les ans, une Médaille d'Or et une Médaille d'argent pour un concours écrit sur toutes les parties de l'enseignement du Droit entre les élèves de troisième année à Québec.

MÉDAILLE TESSIER

Les héritiers de feu l'honorable Juges Tessier, Doyen à Québec de la faculté de Droit, ont bien voulu fonder, en mémoire de leur vénéré père, la Médaille d'argent et la Médaille de bronze, que celui-ci donnait de son vivant pour encourager le travail habituel, dans la faculté de Droit à Québec, pendant tout le cours d'études.

L'honorable Thomas-Chase Casgrain, Professeur de Droit criminel, veut bien donner un Prix à celui de ses élèves qui sort le premier d'un concours sur le Droit criminel, dans chacune des années où le cours se donne.

Voici les règles de ce concours :

- 1° Le concours se fait sur toute la matière du cours du droit criminel.
- 2° Il se fait par écrit et dure deux heures.
- 3° Peuvent concourir tous les élèves qui ont suivi le cours ; mais un élève qui aura concouru une année n'aura plus le droit de concourir.
- 4° 30 points sont alloués pour le concours ; l'élève doit en conserver au moins la moitié pour obtenir le prix.
- 5° Chaque concurrent signe son travail d'un pseudonyme et donne son nom avec le pseudonyme sous enveloppe en même temps que sa composition.

6°
facul
de po
7°
dérans
divisé

L'ens
Cet ens
sections

Ar
Ar
Ph
Pa
Hy

Les élè
suivants :

Chir
Bot

Mati
Path
Path
Tocol
Médéc
Toxic
Malad
Médéc
Cliniqu
Cliniqu
Cliniqu
Cliniqu
Cliniqu
dies des vieill

6° Les épreuves sont corrigées par au moins trois professeurs de la faculté et le prix est accordé à l'élève qui conserve le plus grand nombre de points.

7° Le professeur de Droit criminel a le droit de donner sa voix prépondérante dans le cas où les voix des autres professeurs seraient également divisées.

Faculté de Médecine

1° ENSEIGNEMENT

L'enseignement de la faculté de Médecine se donne en quatre années. Cet enseignement comprend les matières suivantes, divisées en deux sections, les Primaires et les Finales :

Primaires

- Anatomie descriptive et topographique, 240 leçons.
- Anatomie pratique, 170 leçons de deux heures.
- Anatomie microscopique ou Histologie, 120 leçons.
- Physiologie, 160 leçons.
- Pathologie générale, 160 leçons.
- Hygiène, 120 leçons.

Les élèves doivent en outre suivre, à la faculté des Arts, les cours suivants :

- Chimie générale, médicale et biologique, 240 leçons.
- Botanique, 60 leçons.

Finales

- Matière médicale et Thérapeutique générale, 240 leçons.
- Pathologie externe et Médecine opératoire théorique, 240 leçons.
- Pathologie interne et thérapeutique spéciale, 240 leçons.
- Toxicologie, gynécologie et maladies des enfants, 240 leçons.
- Médecine légale, 60 leçons.
- Toxicologie, 60 leçons.
- Maladies des yeux et des oreilles, 60 leçons.
- Médecine opératoire pratique, 40 leçons.
- Clinique externe, 270 leçons.
- Clinique interne, 270 leçons.
- Clinique des Maladies des yeux et des oreilles, 60 leçons.
- Clinique de Gynécologie, 60 leçons.
- Clinique des accouchements, des maladies des enfants et des maladies des vieillards, suivant avertissement.

COURS PRATIQUE DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE

Clinique

Convaincue qu'il est d'une nécessité urgente de préparer les jeunes médecins à l'exercice de leur art, non seulement par des cours théoriques étendus et très développés, mais encore par des leçons pratiques et l'étude constante de diverses maladies, aux lits mêmes des malades, l'Université a cru devoir aller beaucoup au-delà des exigences de la loi pour le nombre de ses Cliniques. Ainsi, outre que le nombre des leçons de Clinique qui se donne dans les Hôpitaux dépasse celui qui est exigé par la loi provinciale, les élèves de l'Université ont, au Dispensaire, une Clinique interne et externe facultative et une Clinique obligatoire sur les Maladies des yeux et des oreilles, sans compter les leçons de Médecine légale pratique qu'ils peuvent avoir dans l'occasion.

DISPENSARE

A cet établissement, tous les pauvres, sans distinction de croyances ou d'origines, reçoivent gratuitement les soins que requiert leur état.

Les élèves assistent à l'examen des malades, reçoivent des Médecins de service des explications ou leçons cliniques et sont chargés de la préparation et distribution des remèdes, et des pansements. Les élèves de quatrième année visitent à domicile, sous la direction des Médecins de l'établissement, ceux des malades qui ne peuvent se rendre au Dispensaire.

Les Professeurs de l'Université et autres Médecins nommés par ceux-ci, sont chargés du service médical : des Sœurs veillent à l'entretien des salles et reçoivent les malades.

Le Docteur Simard, professeur du cours des Maladies des yeux et des oreilles à l'Université, est chargé *spécialement* et *exclusivement* du traitement de ces maladies. Le Docteur Venner est chargé *exclusivement* du traitement des maladies dentaires.

Arrêté disciplinaire relatif au Dispensaire

I. Les étudiants en Médecine doivent fréquenter régulièrement le Dispensaire, conformément aux dispositions suivantes :

Pour les maladies des yeux et des oreilles, ils suivent l'ordre qui leur est indiqué par M. le professeur. Pour les autres jours de la semaine, les élèves viennent par groupes de dix suivant l'ordre de doyen à l'Université et suivant qu'il est réglé tous les ans. Les groupes se succèdent à tour de rôle tous les mois.

II. Tous doivent se montrer respectueux et obéissants envers les Médecins de service et envers les Dames Religieuses.

III. Ils doivent se tenir dans la salle de consultation ou dans la pharmacie et, sous aucun prétexte, ne doivent aller dans la salle d'attente des malades.

IV. Ils ne doivent engager aucune conversation avec les malades.

V. Ils ne doivent prescrire pour les malades ou faire les visites à domicile que sur l'ordre des Médecins.

VI. Ils ne doivent prendre pour leur propre usage aucun des médicaments de la pharmacie non plus que des instruments de chirurgie.

VII.
dans au
l'autorit
ment.

Avec l
élèves de
font à la
offre cet
nombre d
sérable

Pour ob
d'avoir sui
(trois ans)
des notes
réparé les
peut encor
ment (deu
sixième exa
du Doctorat

Le Doctor
obstétrique
légalement

Pour être
suivi réguli
étudiants qu
exhibant au
leurs cours)
les matières

Les épreuves
deux et se su
fin de la sec
Ces épreuves

Il est accor
est pris dans
y a en outre
interne et sur

Une seule r
médiocre à l'e
ne fait pas int
être admis, de
nouvel exam

VII. Ils ne doivent ni fumer, ni crier, ni siffler, ni même parler haut, dans aucune des salles du Dispensaire, et les Dames Religieuses ont toute l'autorité nécessaire pour faire observer les divers articles de ce règlement.

Expertises Médico-Légales

Avec la bienveillante permission de Monsieur le Coroner à Québec, les élèves de l'Université sont admis à assister aux diverses enquêtes qui se font à la Morgne, et peuvent profiter des avantages considérables que leur offre cet établissement pour l'étude de la Médecine légale pratique. Le nombre des enquêtes qui se font chaque année à la Morgne est très considérable et très varié.

2° DEGRÉS EN MÉDECINE

Pour obtenir le Baccalauréat dans la faculté de Médecine, il suffit d'avoir suivi les cours conformément aux réglemens durant neuf termes (trois ans) et d'avoir obtenu, à tous les examens de ces neuf termes, l'une des notes *Assés bien, Bien, Très bien*, pour toutes les matières, ou d'avoir réparé les mauvaises notes par des examens subséquents suffisants. On peut encore obtenir le Baccalauréat en Médecine après six termes seulement (deux ans), aux conditions exprimées plus haut, pourvu que le sixième examen de terme soit remplacé avec succès par le premier examen du Doctorat en Médecine.

Le Doctorat donne Droit de pratiquer la Médecine, la Chirurgie et l'Art obstétrique; mais le Docteur en Médecine est tenu de faire reconnaître légalement son diplôme par le Bureau provincial de Médecine.

Pour être admis aux épreuves du Doctorat, le candidat doit 1° avoir suivi régulièrement l'enseignement complet de la faculté (cependant les étudiants qui ont suivi des cours dans une autre institution, peuvent, en exhibant au Recteur des certificats convenables, être admis à compléter leurs cours); 2° avoir subi avec succès les examens de termes sur toutes les matières de l'enseignement, ou avoir réparé les examens defectueux.

Les épreuves spéciales de la Licence et du Doctorat sont au nombre de deux et se subissent régulièrement: la première, sur les *Primaires*, à la fin de la seconde année; la seconde, sur les *Finales*, à la fin du cours. Ces épreuves sont orales et par écrit.

Il est accordé six heures pour chaque composition écrite, dont le sujet est pris dans une partie quelconque de l'enseignement de la faculté. Il y a en outre un examen clinique, au lit des malades, sur la Pathologie interne et sur la Chirurgie.

Une seule note *Mal* ou *Très mal* est éliminatoire et même une note *médiocre* à l'examen final. Une note *médiocre* à l'examen des *Primaires* ne fait pas interrompre la séance; seulement le candidat est tenu, pour être admis, de réparer sa mauvaise note en subissant avec succès un nouvel examen sur la même matière lors de la dernière épreuve.

3° PRIX DANS LA FACULTÉ DE MÉDECINE

PRIX MORRIN

M. le Dr Joseph Morrin a légué à l'Université une somme de \$2,000 dont la rente doit être employée en prix en faveur des élèves en Médecine.

Cette rente est partagée en huit parts : quatre parts d'un sixième chacune, pour former quatre premiers prix ; quatre parts d'un douzième chacune, pour former quatre seconds prix.

Un premier et un second prix sont offerts chaque année au concours de tous les élèves et étudiants en Médecine de l'Université de chacune des quatre années dont se compose le cours d'études.

Le concours se fait par écrit et il est absolument analogue à l'épreuve écrite du Doctorat en Médecine ; la séance ne doit pas dépasser six heures. Les concurrents signent leur ouvrage d'un pseudonyme, et mettent leur véritable nom avec leur pseudonyme dans une enveloppe cachetée, qui n'est ouverte qu'après la correction. Les prix sont donnés en argent et au mérite absolu.

4° EQUIVALENCE ACCORDÉE A L'UNIVERSITÉ LAVAL PAR LE COLLÈGE ROYAL DES CHIRURGIENS DE LONDRES

Par un arrangement spécial avec le Collège Royal des Chirurgiens de Londres, les élèves de l'Université Laval y jouissent des privilèges suivants :

1° L'examen de l'Inscription est reconnu comme équivalent de l'examen préliminaire du Collège Royal des Chirurgiens de Londres.

2° Les certificats d'assiduité aux cours de Médecine suivis à l'Université Laval par les élèves *inscrits* après leur inscription, sont reconnus pour autant par le même Collège.

3° Les Docteurs en Médecine de l'Université Laval sont admissibles à l'examen pour le Diplôme de Membre du Collège Royal des Chirurgiens de Londres.

ECOLE VÉTÉRINAIRE FRANÇAISE DE MONTRÉAL

AGRÉGÉE A L'UNIVERSITÉ LAVAL (1)

(1) Voir l'*Annuaire* spécial de Montréal.

L'e
ès Ar
que p
il est
manie
En
Collèg
Maitre
toute
suivan
profes
de Sc
Chimi
Les
deux s

Ces
public
manière
trois a
trois an
plus d'
Les élè
les élèv
comme
notions
pays, c

Les c
examen
dure de

Ph
Ma
Ph
Chi
Bot
Ast
Mir
Géc
Arc

(*) Les

Faculté des Arts

1° ENSEIGNEMENT

L'enseignement complet de la faculté des Arts, conduisant à la Maîtrise ès Arts, n'est pas encore organisé, faute d'élèves. Vu le peu de ressources que présente le pays comme encouragement à la recherche de ce grade, il est peu probable que cet enseignement soit organisé de sitôt d'une manière sérieuse.

En attendant et jusqu'à révocation, les professeurs et officiers des Collèges affiliés à l'Université Laval peuvent être promus au grade de Maître ès Arts, sans examen, pourvu qu'ils aient été chargés, pendant toute la durée de huit années scolaires, d'un ou de plusieurs des emplois suivants : ceux de préfet des études, de professeur de Philosophie, de professeur de Rhétorique, de professeur de Belles-Lettres, de professeur de Sciences mathématiques, physiques ou naturelles, et de professeur de Chimie.

Les cours qui se donnent actuellement à la faculté des Arts sont de deux sortes, les cours publics et les cours privés.

COURS PUBLICS A QUÉBEC (*)

Ces cours, qui se donnent à 8 heures du soir, pour la commodité du public, n'ont pas de durée limitée et varient d'une année à l'autre, de manière que le même sujet ne revienne pas avant une période d'au moins trois ans, bien que le titre d'un cours puisse rester le même pendant les trois années. Les sujets sont variés et choisis parmi ceux qui offrent le plus d'attrait et d'utilité pour le public.

Les étudiants en Droit et en Médecine, les élèves de l'École Normale et les élèves de dernière année de Philosophie du Petit Séminaire, qui forment comme l'auditoire obligé de ces cours, peuvent y puiser une foule de notions utiles, qu'ils contribueront à disséminer plus tard dans tout le pays, comme prêtres, médecins, avocats, notaires ou instituteurs.

COURS PRIVÉS A QUÉBEC

Les cours privés comprennent toutes les matières exigées pour le Second examen de l'Inscription et du Baccalauréat ès Arts. Cet enseignement dure deux ans et embrasse les matières suivantes :

- Philosophie, 260 leçons.
- Mathématiques, 260 leçons.
- Physique, 160 leçons.
- Chimie, 120 leçons.
- Botanique, 40 leçons.
- Astronomie, 40 leçons.
- Minéralogie, 20 leçons.
- Géologie, 20 leçons.
- Architecture, 10 leçons.

(*) Les hommes seuls sont admis à ces cours.

Ces cours sont suivis en entier par les élèves en Philosophie du Petit Séminaire de Québec, qui sont censés élèves de la faculté des Arts ; et partiellement par les élèves en Médecine de première et de seconde année, qui sont aussi réputés élèves de la faculté des Arts pour la Chimie et la Botanique.

Peuvent encore être admis à ces cours les élèves et autres jeunes gens déjà admis à suivre les cours de Droit et de Médecine ; les jeunes gens, non élèves du Séminaire, mais qui ont subi avec succès le premier examen de l'Inscription (ils sont réputés élèves) ; enfin les jeunes gens qui étudient la Pharmacie, le Génie civil, l'Arpentage, l'Architecture, etc.

2^e ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE MONTRÉAL

ANNEXÉE A LA FACULTÉ DES ARTS DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

L'École Polytechnique de Montréal a été fondée, au mois de novembre 1873, par l'hon. Gédéon Ouimet, alors Ministre de l'Instruction publique, et par les Commissaires d'Écoles catholiques de la cité de Montréal.

En 1887, d'un commun accord, et avec l'agrément du Gouvernement de la Province de Québec, l'École Polytechnique a été annexée à la faculté des Arts.

L'École Polytechnique a pour objet spécial l'enseignement scientifique et technique nécessaire aux diverses professions fondées sur les sciences physiques et leurs applications, et notamment à celle d'ingénieur pour toutes les diverses branches de l'industrie et des travaux publics ; elle donne aussi à tous ses élèves les notions théoriques et pratiques requises pour l'arpentage, construction des ponts, chaussées, etc.

PRIX PETER-S. MURPHY (1)

FONDÉS EN 1874, AU NOMBRE DE TROIS

I

Une médaille d'argent, frappée à l'effigie du donateur, est destinée à l'élève le plus méritant de la troisième année, pourvu que la moyenne générale de ses notes, pour le cours complet, atteigne un minimum 16½ sur 20.

II

Une bourse de cinquante piastres est mise annuellement à la disposition d'un élève choisi par l'administration de l'École, pour payer ses cours.

(1) M. Peter-S. Murphy, Officier d'Académie (France), ancien Commissaire des Écoles Catholiques de Montréal, membre du Conseil de l'Instruction Publique pour la Province de Québec.

Après le décès du généreux donateur, une semblable bourse de cinquante piastres, sera mise annuellement, pour le même objet, à la disposition d'un autre élève, choisi également par l'administration de l'École.

BOURSE PRUDENT BEAUDRY (1)

Cette bourse, annuelle et perpétuelle, de cent cinquante piastres (\$150), est fondée en faveur d'un élève qui, sans elle, serait dans l'impossibilité de faire son cours Polytechnique.

Les conditions sont en outre que le boursier soit catholique et canadien, et qu'il donne pleine satisfaction tant pour la conduite que pour le succès.

3^e DEGRÉS DANS LA FACULTÉ DES ARTS

Le seul degré qui offre quelque intérêt actuel dans la faculté des Arts est celui de Bachelier, puisque c'est le seul auquel la loi de la Province de Québec accorde un privilège, celui de donner droit d'être admis à l'étude des professions libérales sans autre épreuve.

Il y a trois Baccalauréats dans la faculté des Arts : le Baccalauréat ès Arts, le Baccalauréat ès Lettres et le Baccalauréat ès Sciences. Tous trois, ainsi que l'Inscription, sont des certificats de bonnes études secondaires, mais faites avec des succès différents.

Tout candidat à l'Inscription ou au grade de Bachelier dans la faculté des Arts, doit subir deux sortes d'examens, l'un *Collégial*, l'autre *Universitaire*. Les matières de l'examen *Collégial* sont : pour les Lettres, la Géographie, toutes les Histoires, et les préceptes de Littérature et de Rhétorique ; pour les Sciences, la Chimie, l'Histoire naturelle et l'Astronomie. Les résultats de cet examen sont envoyés par les Collèges pour être ajoutés à ceux de l'examen *Universitaire*, lequel comprend : pour les Lettres, un thème latin, une version latine, une version grecque, une composition, et un thème anglais ou une version anglaise ; pour les Sciences : la Philosophie, les Mathématiques et la Physique.

La durée des divers examens universitaires forme un total de vingt-neuf heures. Les candidats n'apportent avec eux ni livres, ni notes, ni même de papier ; on leur fournit ce qui leur est indispensable, et ils trouvent des dictionnaires dans le lieu des séances. Leurs noms ne doivent pas se trouver sur les copies de leur travail ; ils le remplacent par un pseudonyme, et leur nom propre n'est connu qu'après la correction faite. Les candidats ne peuvent sortir pendant le temps des séances, que pour des raisons majeures approuvées par celui qui préside. S'ils donnent lieu, en manquant à quelque avis ou recommandation, de pouvoir être soupçonnés de s'être procuré le secours de quelque personne, de quelque ouvrage ou de quelques notes, leur travail ne sera pas apprécié.

(1) La fondation de cette bourse a été faite à Los Angeles (Californie) le 26 mai 1876, par acte sous seing privé, ayant valeur éventuelle d'acte testamentaire, et déposé le 1er octobre de la même année, après acceptation, en l'Étude de M. J.-E.-O. Labadie, notaire, à Montréal.

Les candidats, à chaque examen, sont distribués en trois catégories : la première se compose de ceux qui ont conservé au moins les deux tiers de leurs points en somme, sans avoir été au-dessous du cinquième en aucune matière ; la seconde comprend ceux qui, sans avoir les deux tiers, ont au moins le tiers de leurs points en somme, et au moins le huitième sur chaque matière ; enfin, la troisième catégorie renferme ceux qui n'ont pas conservé le tiers de la somme des points. Ceux qui ne peuvent être classés dans la première ou dans la seconde catégorie que parce qu'il leur manque le cinquième ou le huitième dans quelques matières, sont tenus de reprendre ces matières avec un succès suffisant, à un examen subséquent, faute de quoi ils perdent leurs droits à être classés.

Les candidats de la première catégorie aux deux examens sont Bacheliers ès Arts.

Ceux de la première catégorie à l'examen des Lettres et de la seconde à celui des Sciences, sont Bacheliers ès Lettres.

Ceux de la première catégorie à l'examen des Sciences et de la seconde à celui des Lettres, sont Bacheliers ès Sciences.

Les candidats de la seconde catégorie aux deux examens sont *inscrits*. Cette *inscription*, qui se trouve acquise, à plus forte raison, par ceux qui sont Bacheliers, équivaut à la *matriculation* des Universités anglaises.

L'Inscription de l'Université Laval est reconnue comme correspondant à l'examen préliminaire du Collège Royal des Chirurgiens de Londres.

Pour être admis, en dehors des Collèges affiliés, à subir les examens de l'Inscription et du Baccalauréat ès Arts, il faut en faire la demande au Recteur par écrit, quinze jours au moins avant le commencement de l'examen, et lui envoyer en même temps un certificat de bonnes mœurs signé par le Supérieur du Collège où l'on étudie. S'il y a plus de deux mois qu'on a cessé de fréquenter un collège, il faut un second certificat, signé par son curé ou son ministre.

Les élèves des Collèges affiliés, ne sont pas tenus de faire cette demande ni d'envoyer le certificat ci-dessus ; ils ne se déplacent pas pour composer. Les compositions sont corrigées dans les Collèges affiliés respectifs, excepté au grand concours décennal, où tous les devoirs universitaires sont corrigés à Québec par des comités composés des professeurs des différents collèges affiliés. Les résultats ainsi que les devoirs corrigés sont envoyés à l'Université, pour y être conservés comme pièces de record. Ces pièces sont constamment accessibles aux délégués des Collèges, qui peuvent les examiner chaque fois qu'ils le désirent.

MATIÈRES DES ÉPREUVES DES EXAMENS UNIVERSITAIRES DE L'INSCRIPTION ET DU BACCALURÉAT DANS LA FACULTÉ DES ARTS, EN JUIN 1893

PREMIER EXAMEN

Composition.— Louvois dans le conseil des ministres propose à Louis XIV l'établissement de l'Hôtel des Invalides.

Le roi désire améliorer la condition des gens de guerre et surtout adoucir le malheur de ceux que leurs blessures rendent incapables de servir l'Etat. Louvois présente un projet d'établissement conforme à ces vues. Il rappellera les projets analogues formés par Philippe-Auguste, par Henri IV et par Richelieu. Il dira que si Louis XIV a donné des preuves

de sa
le Ro
son
et ce
Qu

Ver
hujus
de mo
quæ d
in ha
dolor
cadere
homin
sanita
horum
corpor
prima
concut
vetur,
statuer

STE-

Thèm
nes des
intention
Or les F
tous les
« Vive
nier ch
Christ, o
C'est ce
les Doct
un auter
munier t
Ayez
voie, né
St-L.

Thème
nait cent
cherchon
a perdu u
perdue v
qu'elle-lu
cite d'avo
naissance
gratitudo.

Rim.

de sa munificence à l'industrie, aux lettres, aux sciences, aux beaux-arts, le Roi ne sera pas moins généreux envers l'armée, qui répand avec joie son sang pour la gloire du pays. Les troues en seront reconnaissantes et ce bienfait resserrera les liens qui les attachent au Roi.

QUÉB.

Version latine.—Quis enim sufficit, quantovis eloquentiæ flumine, vitæ hujus miserias explicare? Quam lamentatus est Cicero in Consolatione de morte filii, sicut potuit: sed quantum est quod potuit? Ea quippe quæ dicuntur prima naturæ, quando, ubi, quomodo tam bene se habere in hac vita possunt, ut non sub incertis casibus fluctuent? Quis enim dolor contrarius voluptati, quæ inquietudo contraria quieti, in corpus cadere capientis non potest? Membrorum certe amputatio vel debilitas sanitatem, vires lassitudo, mobilitatem torpor, aut tarditas: ecquid horum est, quod nequeat in carnem sapientis irruere? Status quoque corporis atque motus, cum decentes atque congruentes sunt, inter naturæ prima numerantur: sed quid si aliqua mala valetudo membra tremore concutiat? quid si usque ad ponendas in terram manus dorsi spina curvetur, et hominem quodammodo quadrupedem faciat? nonne omnem statuendi corporis et movendi speciem decusque pervertet?

STÉ-A.

S. AUGUSTIN.

Thème latin.—L'enseignement des Pères de l'Eglise, disciples et organes des Apôtres, n'est pas moins propre à nous instruire des véritables intentions de Jésus-Christ et des Apôtres par rapport à la communion. Or les Pères recommandent unanimement la communion quotidienne à tous les fidèles de leur temps, sans distinction de rang et de profession. Vivez de telle manière, disent-ils à tous, que vous méritiez de communier chaque jour. Mais cette réception quotidienne du corps de Jésus-Christ, qui est selon le désir des Pères, est-elle selon la discipline actuelle? C'est ce qu'il faut savoir, et ce que nous allons examiner en consultant les Docteurs de l'Eglise. L'Ange de l'Ecole, que Benoît XIV cite comme un auteur à suivre en cette matière, dit qu'il est bon et louable de communier tous les jours, si tous les jours on y est disposé.

Ayez pitié, mes enfants, de ceux qui, n'ayant jamais suivi la bonne voie, ne s'en repentiront peut-être que trop tard.

ST-L.

Thème Anglais.—Un homme fort pauvre trouva une bourse qui contenait cent pièces d'or. Cet argent n'est pas à moi, se disait-il à lui-même, cherchons quel est son maître. Aussitôt il fait publier que si quelqu'un a perdu une bourse remplie d'or, on peut s'adresser à lui. Celui qui l'avait perdue vient le trouver et lui désigne la bourse de manière à prouver qu'elle lui appartient. Je vous la rends, lui dit le pauvre, et je me félicite d'avoir pu vous la rendre. Cet homme, plein de joie et de reconnaissance, le prie d'accepter vingt pièces d'or, comme une preuve de sa gratitude.

Rim.

Version Anglaise.— *The spirit of democracy in America and in Europe.*
The American gives to the unity of the country only just what is necessary to make it a body; the European democrat oppresses every man in order to create for him, under the name of country, a narrow prison.

If, finally, gentlemen, we compare the results, American democracy has founded a great people, religious, powerful, respected, free, in fine, although not without trials and perils. European democracy has broken the ties that connect the present with the past, buried abuses in ruins, raised up here and there a precarious liberty, agitated the world by events much more than it has renewed it by institutions; and incontestable master of the future, it prepares for us, if not instructed, the frightful alternative of a demagogu without foundations, or a despotism without curb.

LACORDAIRE.

3-Riv.

Version Grecque.—

Ὁ μὲν δὴ Κύρος, οὕτως ἀπελθὼν, ἐν Πέρσαις ἐνιαυ-
τὸν μὲν λέγεται ἔτι ἐν τοῖς παισὶ γενέσθαι. Καὶ τὸ μὲν
πρῶτον οἱ παῖδες ἔσκωπτον αὐτόν, ὡς ἡδυπαθεῖν μεμα-
θηκώς ἐν Μήδοις ἦκοι· ἔπει δὲ καὶ ἐσθίοντα αὐτὸν ἐώρων,
ὡς περ καὶ αὐτοί, ἡδέως, καὶ πίνοντα, καὶ εἴ ποτ' ἐν ἐορ-
τῇ εὐωχία γένοιτο, ἐπιιδιδόντα μᾶλλον αὐτὸν τοῦ ἑαυτοῦ
μέρους ἡσθάνοντο, ἢ προσθεόμενον, καὶ πρὸς τούτοις δὲ
τάλλα κρατιστεύοντα αὐτὸν ἐώρων, ἐνταῦθα δὲ πάλιν
ὑπέκτησσαν οἱ ἥλικες αὐτῷ. Ἐπει δὲ, διελθὼν τὴν παι-
δειάν ταύτην, ἥῃ εἰσῆλθεν εἰς τοὺς ἐφήβους, ἐν τούτοις
αὐτὸν ἐδόκει κρατιστεύειν, καὶ μελετῶν ἀ γρή, καὶ καρτερῶν,
καὶ αἰδούμενος τοὺς πρεσβυτέρους, καὶ πειθόμενος τοῖς
ἄρχουσι. Προϊόντος δὲ τοῦ χρόνου, ὁ μὲν Ἀστυάγης ἐν
τοῖς Μήδοις ἀποθνήσκει· ὁ δὲ Κυαξάρης, ὁ τοῦ Ἀστυά-
γους παῖς, τῆς δὲ Κύρου μητρὸς ἀδελφός, τὴν βασιλείαν
ἔσχε τῶν Μήδων.

XÉNOPHON, *Cyropédie.*

MONN.

Phil
pla, si
1. P
2. S
3. V
4. O
— obje
II. S
sermo s
1. M
2. Pa
prouti s
3. Pr
4. Po
est natu

Nic.

Metaph
finem ult
2. Mir
3. Ani
4. In I
dentiae su

STR.-T.

Mathém
lettre de c
composés
2. Réso

3. Un m
valeur, et, à
la fin de la
d'abord ?

SECOND EXAMEN

Philosophie. — Logica et moralis. — I. SERIES PRIMA : Definitiones. Exempla, si possibilia.

1. Perceptio. — Argumentum *ad h. minem.* — Retorsio argumenti.
2. Sophisma accidentis — non causæ ut causæ.
3. Veritas logica. — Falsitas — Ignorantia.
4. OFFICIUM (cum expositione definitionis) — perfectum — imperfectum — objectivum — subjectivum — naturale — positivum.

II. SERIES SECUNDA : Demonstrantur theses : si de aliquo systemate sermo sit, exponatur antequam illius veritas vel falsitas probetur.

1. Mens nostra est semper vera.
2. Passiones, in seipsis consideratæ, neque bonæ neque malæ sunt ; prouti subjacent rationi, sunt alterutrum.
3. Præcipua officia hominis quoad corpus et animam.
4. Potestas ecclesiastica, in Romano Pontifice ut in subjecto residens, est natura sua omnino independens a potestate civili.

Nic.

Metaphysica. — I. Omne ens agit propter aliquem finem et etiam propter finem ultimum.

2. Miraculum est intrinsece et extrinsece possibile.
3. Anima humana immediate creatur a Deo.
4. In Deo est providentia rerum mundanarum et omnia divinæ providentiæ subjacent non in universali tantum sed in particulari.

Str.-T.

Mathématiques. — 1. Pour solder un compte, un négociant donne une lettre de change de \$10285,51 payable dans 5 ans, y compris les intérêts composés à 6 % ; combien doit-il encore, arg-nt comptant ?

2. Résoudre les systèmes d'équations suivantes :

$$x + \frac{1}{y - \frac{1}{x}} = x - \frac{1}{y - \frac{1}{x}}$$

$$\frac{1}{y} \left\{ 1 - \frac{1}{x} \right\} = 1$$

3. Un marchand augmente chaque année sa fortune de 1/3 de sa valeur, et, à la fin de chaque année, il prélève \$1000 pour sa dépense ; à la fin de la troisième année sa fortune est doublée. Combien avait-il d'abord ?

4. Déterminer une progression géométrique de sept termes, connaissant la somme des trois premiers termes, 25, et la somme des trois derniers, 2106.

5. Chaque côté d'un triangle est plus petit que la somme des deux autres et plus grand que leur différence (*dém.*)

6. Dans tout triangle la bissectrice d'un angle divise la base opposée en deux parties proportionnelles aux côtés qui comprennent cet angle (*dém.*)

7. La génératrice d'un cône de révolution a $2^m 40$; elle fait avec l'axe un angle de 22° . Quel est le volume de ce cône ?

BOURG.

Physique.— Détermination du centre de gravité du triangle et du tétraèdre (*dém.*)

2. Équilibre des corps.— Divers états d'équilibre (*notions.*)

3. Qualités du son musical : hauteur, intensité, timbre (*déf. et causes.*)

4. Principe de la méthode de Regnault pour déterminer la tension des vapeurs au-dessus et au-dessous de 100°C .— Comment il l'a appliquée.

5. Construction graphique des images virtuelles dans les miroirs concaves.

6. Théorie d'Amperè sur le magnétisme.

RIM.

3^o PRIX DANS LA FACULTÉ DES ARTS

PRIX DU PRINCE DE GALLES

Son Altesse Royale le Prince de Galles à l'occasion de sa visite à l'Université Laval, le 20 août 1860, a daigné faire don à cette institution de la somme de \$800 pour fonder un ou des prix en faveur des élèves.

La rente de cette somme, divisée en deux parties égales, forme les deux prix appelés *Prix du Prince de Galles*.

Sont admissibles à concourir pour ces prix les élèves de la première catégorie qui, à l'une ou à l'autre des deux épreuves du Baccalauréat ès Arts subies au concours de la fin de l'année scolaire, ont conservé au moins les quatre-cinquièmes de la somme de leurs points.

Les candidats admissibles ont à faire, pour le prix de l'épreuve des Lettres, une composition spéciale, française ou latine, et une seconde composition tirée au sort; pour le prix de l'épreuve des Sciences, une dissertation sur quelques questions de Philosophie et une seconde composition tirée au sort. Les compositions tirées au sort sont prises seulement dans les matières universitaires. Toutes ces compositions sont corrigées à Québec par des comités de délégués des différents Collèges affiliés.

L'élève qui réussit le mieux dans ces compositions spéciales, soit pour les Lettres, soit pour les Sciences, pourvu qu'il ait conservé au moins les deux-tiers des points alloués, a droit au prix correspondant.

Comme il s'agit d'un concours, ces prix ne peuvent pas être gagnés par une reprise d'examen ou par un second essai.

MATIÈRES DU CONCOURS POUR LES PRIX DU PRINCE DE GALLES EN 1893

LETTRES

Composition.— Lorsque, après la bataille de Pavie, on est informé à Paris que François I a été fait prisonnier et que Charles-Quint est résolu à profiter de tous les avantages qu'une pareille capture peut offrir à son avidité, un des grands du royaume, reconnaissant qu'il est impossible pour le moment de délivrer le roi par la force des armes, fait dans le conseil d'Etat un appel à tous les Français pour les engager à fournir spontanément la rançon qu'exigera l'Empereur.

Version grecque.—

Ὡ καὶ Κλεινίου, οἶμαί σε θαυμάζειν, ὅτι πρῶτος ἐρα-
στῆς σου γενόμενος, τῶν ἄλλων πεπαισμένων, μόνος οὐκ
ἀπαλλάττομαι, καὶ ὅτι οἱ μὲν ἄλλοι δι' ὄχλου ἐγένοντό
σοι διαλεγόμενοι, ἐγὼ δὲ τοσοῦτων ἐτῶν οὐδὲ προσεῖπον.
Τούτου δὲ ταῖτιον γέγονεν οὐκ ἀνθρώπειον, ἀλλὰ τι δαι-
μόνιον ἐναντίωμα, οὐ σὺ τὴν δύναμιν καὶ ὑστερον πείσει.
Νῦν δ' ἐπειδὴ οὐκέτ' ἐναντιοῦται, οὕτω προσεληλυθα. Εὐ-
ελπίς δ' εἰμὶ καὶ τὸ λοιπὸν μὴ ἐναντιώσεσθαι αὐτό. Σχε-
δὸν οὖν κατανενόηκα ἐν τούτῳ τῷ χρόνῳ σκοπούμενος, ὡς
πρὸς τοὺς ἐραστὰς ἔσχεες· πολλῶν γὰρ γενομένων καὶ μεγα-
λοφρόνων οὐδεὶς ὃς οὐχ ὑπερβληθεὶς τῷ φρονήματι ὑπὸ σοῦ
πεφεύγε. Τὸν δὲ λόγον, ᾧ ὑπερπεφρόνηκας, ἐθέλω διελεῖν.
Οὐδενὸς φησ ἀνθρώπων ἐνδεὴς εἶναι εἰς οὐδὲν· τὰ γὰρ ὑ-
πάρχοντά σοι μεγάλα εἶναι, ὥστε μηδενὸς δεῖσθαι, ἀπὸ
τοῦ σώματος ἀρξάμενα τελευτῶντα εἰς τὴν ψυχὴν. Οἷε
γὰρ δὴ εἶναι πρῶτον μὲν κάλλιστός τε καὶ μέγιστος —
καὶ τοῦτο μὲν δὴ παντὶ δῆλον ἰδεῖν· ὅτι οὐ ψεύδει — ἐπει-
τα νεανικωτάτου γένους ἐν τῇ σεαυτοῦ πόλει, οὔση μεγα-
στῆ τῶν Ἑλληνίδων.

PLATON, *Le premier Alcibiade.*

SCIENCES.

Philosophie.— I. Quomodo definiri possunt Logica, Metaphysica et Moralis? Quomodo dividuntur istæ tres partes Philosophiæ?

II. Quid est dilemma? Explicentur leges dilemmatis et quid dicendum est de sequenti dilemmate:

Anima humana simul cum corpore vivit
aut ipsi supervivit;

Si prius, nullus dolor est timendus;

Si posterius, anima vivet vitam feliciorum;

Ergo mors nulla ratione est timenda.

III. Quid est causa? Quænam sunt immediatæ species causarum et demonstrare principium causalitatis esse certum et evidens.

IV. Quid dicendum est de sede animæ humanæ in corpore?

V. Quid dicendum est de origine societatis civilis?

Physique.— 1. Rapport de deux forces appliquées à des corps différents (dém.)

2. Machine d'Atwood.

3. Nœuds et ventres de vibration dans les tuyaux sonores (def. et expérience qui les démontre, indication de leur cause).

4. Hygromètre à condensation.

5. Théorie succincte du mirage.

6. Énoncer le principe des machines dynamos à courants continus et à courants alternatifs.

FONDATION HODGSON

Feu le Rév. GEORGE-W. HODGSON et M. EDWARD-J. HODGSON, avocat, de Charlottetown, Ile du Prince-Édouard, ont fondé, en mémoire de leur père, M DANIEL HODGSON, une bourse de \$125 annuellement, à l'aide de laquelle un jeune homme de l'Ile du Prince-Édouard, peut étudier, pendant trois ans, dans une des trois universités suivantes: McGill, Laval, Dalhousie. Chaque université vient à tour de rôle.

Pour avoir droit à cette bourse, le candidat doit sortir le premier d'un concours fait à Charlottetown et dont les conditions ont été acceptées par les trois universités susdites.

Bibliothèque à Québec

La Bibliothèque, qui renferme aujourd'hui plus de 100,000 volumes sur toutes les branches des Lettres et des Sciences, est ouverte aux professeurs et aux élèves tous les jours, dimanches et jeudis exceptés, de 9 h. à 11 h. A. M., et de 3 h. à 5 h. P. M. Elle est fermée pendant les vacances.

Discipline

1° DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Nul n'est réputé élève ou étudiant de l'Université à moins qu'il n'ait obtenu son inscription comme tel. Le Recteur, qui accorde cette inscription, peut exiger de l'aspirant de nouvelles preuves de moralité, s'il s'est écoulé plus de six mois depuis qu'il a subi le dernier examen de l'Inscription.

L'inscription ne vaut que pour l'année courante, et doit se renouveler au commencement de chaque année universitaire. Ce renouvellement ne s'accorde cependant qu'à ceux qui s'en sont montrés dignes par leurs talents, leur travail et leur bonne conduite.

Les élèves de tous degrés doivent signer, en entrant, l'engagement d'observer toutes les règles de l'Université.

Tous les élèves doivent remplir avec exactitude les devoirs de la religion. Les catholiques assistent aux offices de leur paroisse les dimanches et jours de fêtes. On leur recommande instamment le fréquent usage des sacrements.

Le Recteur peut faire donner des conférences religieuses aux élèves catholiques lorsqu'il le trouve opportun. Tous doivent y assister avec régularité.

L'assiduité au travail, la subordination et le respect à l'égard des officiers et des professeurs de l'Université, des procédés honnêtes envers tout le monde, et enfin l'observation de toutes les règles de l'Université, sont pour les élèves des devoirs dont l'infraction est toujours réprimée.

Les blasphèmes, les paroles obscènes, les actions et les propos qui pourraient faire juger un élève coupable d'irréligion ou d'immoralité, ou compromettre l'honneur de l'Université, exposent à une peine encore plus sévère et même à l'expulsion.

La fréquentation des maisons de jeu et de celles où l'on vend à boire, est interdite, de même que l'entrée de celles dont la réputation serait mauvaise ou équivoque.

Les élèves, ayant à leur disposition, dans la bibliothèque de l'Université, les ouvrages dont ils ont besoin, ne doivent s'abonner à aucune autre. Ils doivent s'abstenir de fréquenter les salles de lecture de la ville, où plusieurs trouveraient l'occasion de perdre leur temps et de négliger leurs études.

Ils sont tenus de fréquenter les cours avec exactitude. Les professeurs prennent note des absences, et celles-ci sont enregistrées ; outre qu'elles exposent à des peines, lorsqu'elles se font sans raison suffisante, les élèves courent risque de se voir refuser, à la fin du cours, les certificats d'assiduité dont ils auront besoin.

Les élèves ne peuvent s'absenter des leçons, ni sortir de la ville, pour un ou plusieurs jours, sans autorisation, et lorsque, pour cause de maladie, ils sont retenus au logis, ils doivent en informer au plus tôt.

Lorsqu'un élève a eu de longues ou de fréquentes absences, il peut en faire insérer les motifs au registre de l'Inscription, pourvu qu'il les fournisse par écrit et en très peu de mots.

Les peines autorisées à l'égard des élèves de l'Université sont :

- 1° L'admonition particulière ;
- 2° L'admonition devant tous les élèves de la faculté ;
- 3° La suspension du droit de fréquenter les cours, ou l'un d'eux ;
- 4° Le renvoi temporaire ;
- 5° Le renvoi illimité ;
- 6° L'exclusion ou le renvoi définitif.

Les trois dernières peines, lorsqu'elles ont été prononcées par le Conseil d'une faculté ou par le Modérateur, ne s'infligent que du consentement du Recteur. S'il croit devoir le refuser, il est tenu de porter l'affaire devant le Conseil de l'Université, qui maintient ou annule la décision des premiers juges.

L'élève condamné au renvoi illimité ou à l'exclusion, peut appeler lui-même de cette sentence au Conseil de l'Université.

Les élèves simplement *inscrits* et les étudiants ont une robe semblable à celle des Bacheliers, sauf les manches, qui sont sans aucune bordure.

Les élèves et les étudiants des facultés de Droit et de Médecine sont tenus de porter le costume universitaire ^{1°} aux cours de leurs facultés respectives ; ^{2°} lorsqu'ils assistent en corps aux offices religieux ; ^{3°} dans toutes les autres circonstances où le Recteur le juge convenable. Cependant les élèves et les étudiants en Médecine sont dispensés du costume pour assister aux leçons qui se font dans l'amphithéâtre de démonstration pratique, et lorsqu'ils vont suivre les leçons Clinique qui se donnent dans les hôpitaux.

2° CONDUITE A L'UNIVERSITÉ

Les élèves ne doivent se trouver dans leur salle d'attente qu'un quart d'heure au plus avant l'heure des leçons ou de l'ouverture de la Bibliothèque. Ils peuvent y parler pourvu qu'ils le fassent de manière à ne déranger personne dans la maison, et à n'être pas entendus dans la rue.

Les élèves des facultés de Droit et de Médecine doivent être en costume complet pour assister aux leçons des professeurs. L'appareur peut refuser l'admission à ceux qui se présentent sans costume. Il n'y a d'exception que celle mentionnée plus haut pour les étudiants en Médecine.

Les élèves ne sont admis dans la salle des leçons qu'après le signal donné par l'appareur, et ils doivent en sortir aussitôt que la leçon est terminée. Ils y occupent, pendant tout le terme, la place qu'ils ont prise ou qu'on leur a assignée au commencement du terme. Ils demeurent assis pendant les leçons, et peuvent se couvrir, s'ils sont en costume. Néanmoins celui à qui le professeur s'adresse nommément, ou qui s'adresse lui-même au professeur doit demeurer découvert aussi longtemps que le professeur lui parle, ou qu'il parle au professeur. A la rentrée et à la sortie du professeur, toutes les personnes présentes dans la salle se lèvent, et les élèves se découvrent.

Le
pend
toute
Le
ni co
escal
offici
ne do
Il é
ou d'
ce soi
tenus
conve
Tout
celui
pas co

Com
depuis
qu'il n
Sémin
Les
devron
qui aur
quelqu

Dé

Reman
absence
2° Tou
terme.

Élèves in
Chaque
Élèves no
Chaque

N. B.—
déjà adm
paient pa

Les professeurs ont toute l'autorité nécessaire pour maintenir l'ordre pendant leurs leçons. Ils peuvent même, dans ce but, forcer à se retirer toute personne dont la conduite ne serait pas convenable.

Les élèves et autres étudiants ne doivent ni chanter, ni siffler, ni crier, ni courir, ni fumer dans l'Université. Ils ne parlent dans les allées, les escaliers ou le vestiaire qu'autant que le demande la politesse envers les officiers et les professeurs de l'Université, ou les personnes du dehors. Ils ne doivent s'arrêter dans ces lieux que pour le même motif.

Il est strictement défendu à tous les élèves d'écrire, de faire des figures ou d'en apposer sur quelque partie de la maison ou de l'ameublement que ce soit. Les élèves et autres qui contreviendront à cette défense seront tenus de payer la somme nécessaire pour remettre les choses dans un état convenable, sans être exempts de la peine que méritera leur désobéissance.

Tout dommage fait à la maison ou aux meubles est réparé aux frais de celui qui en est l'auteur, et l'appariteur en est responsable, s'il ne le fait pas connaître.

REMARQUE IMPORTANTE

Comme le Pensionnat universitaire, vu le changement de circonstances depuis plusieurs années, non seulement ne rencontre pas ses dépenses, ce qu'il n'a jamais fait, mais n'atteint plus le but qui l'avait fait ériger, le Séminaire de Québec a dû se résoudre à le fermer.

Les élèves et étudiants dont les parents ne résident pas à Québec, devront néanmoins faire connaître leurs maisons de pension au Recteur, qui aura toujours le droit d'exiger qu'ils en changent, s'il apprenait que quelques-unes de ces maisons ne tiennent pas bonne règle.

Déboursés que les élèves ont à faire

Remarques: — 1° Un terme quelconque se paie en entier, à moins d'une absence de trente jours consécutifs.

2° Tous les cours se paient d'avance au commencement de chaque terme.

COURS PRIVÉS DE LA FACULTÉ DES ARTS

Élèves inscrits (1)	\$10 00 par terme.
Chaque cours isolé	\$ 5 00 par terme.
Élèves non inscrits	\$12 00 par terme.
Chaque cours isolé	\$ 6 00 par terme.

N. B.—Les élèves de Philosophie du Petit Séminaire ainsi que les élèves déjà admis à suivre les cours des facultés de Droit et de Médecine ne paient pas pour suivre ces cours.

COURS DE DROIT

Pour le cours entier, comprenant 3 ans ou 9 termes :

Élèves <i>inscrits</i> (1)	\$ 90 00
Élèves <i>non inscrits</i>	\$108 00

Ces sommes sont payables, par terme, d'avance, au commencement de chaque terme universitaire, comme suit :

Élèves <i>inscrits</i> (1)	\$10 00 par terme.
Élèves <i>non inscrits</i>	\$12 00 par terme.

Si quelqu'un obtient la permission de suivre des cours isolés, en dehors du programme régulier, il paie, par terme et par cours, \$5 ou \$6 suivant qu'il est *inscrit* ou *non inscrit*.

COURS DE MÉDECINE

Pour le cours entier, de quelque manière qu'il se suive (non compris la dissection) :

Élèves <i>inscrits</i> (1)	\$180 00
Élèves <i>non inscrits</i>	\$216 00

Ces sommes sont partagées, pour le paiement, en 12, ou 11, ou 9 termes, suivant la manière dont l'élève suit ses cours, savoir :

1° Pour ceux qui suivent le cours régulier de quatre ans ou de 12 termes

Élèves <i>inscrits</i> (2)	\$15 00 par terme.
Élèves <i>non inscrits</i> (2)	\$18 00 par terme.

2° Pour ceux qui terminent au printemps, ou qui suivent en 11 termes

Élèves <i>inscrits</i> (2)	\$16 50 par terme.
Élèves <i>non inscrits</i> (2)	\$20 00 par terme.

3° Pour ceux qui seraient obligés de suivre tous les cours en trois ans ou 9 termes :

Élèves <i>inscrits</i> (2)	\$20 00 par terme.
Élèves <i>non inscrits</i> (2)	\$24 00 par terme.

(1) Les élèves *inscrits* sont ceux qui ont subi avec succès les deux examens de l'Inscription ou du Baccalauréat de la faculté des Arts, dans quelque Collège affilié, ou agrégé à l'Université.

(2) Au premier terme, il y a à payer, en sus, \$1 pour l'usage du microscope au cours d'Histologie.

4° *En dehors des conditions précédentes :*

Elèves inscrits	\$5 00 par cours et par terme.
Elèves non inscrits.....	\$6 00 par cours et par terme.

N. B.—Ceux qui suivent la dissection paient en outre \$5 00 par terme sans déduction.

PRIX DES DIPLOMES

Diplôme de Bachelier DANS TOUTES LES FACULTÉS.....	\$ 5.00
Diplôme de Licencie.....	8.00
Diplôme de Docteur.....	20.00

Ces honoraires sont strictement payables d'avance.

Si on veut recevoir le diplôme par la poste, on doit ajouter une piastre pour les frais d'emballage et de poste.

Le secrétariat étant fermé durant les mois de juillet et d'août, les commandes de diplômes faites durant ces deux mois ne seront remplies que durant le mois de septembre.

Comme l'impression de chaque diplôme se fait à part et demande une composition spéciale, on voudra bien faire les commandes au moins huit jours avant la livraison, et écrire les noms d'une manière très lisible, tels qu'on veut qu'ils soient imprimés.

PHILOSOPHY

S

OFFICIERS, PROFESSEURS ET ÉLÈVES

DU

SÉMINAIRE DE QUÉBEC

DURANT L'ANNÉE 1892-93

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

PHYSICS DEPARTMENT

PHYSICS 309

ANNÉE 1892-93

SÉMINAIRE DE QUÉBEC

Supérieur

Mgr BENJ. PAQUET

Directeurs

Mgr THOMAS-ÉTIENNE HAMEL.
M. PIERRE ROUSSEL.
M. LOUIS-HONORÉ PAQUET.
M. JOS.-CLOVIS LAFLAMME.
M. CLÉOPHAS GAGNON, *Procureur*.
M. OLIVIER-E. MATHIEU.
M. EDMOND PARADIS.

Agrégés

M. ANSELME RHÉAUME.
M. ARTHUR MARCHAND.
M. LOUIS-ADOLPHE PAQUET.
M. ERNEST NADEAU.

Prêtres Auxiliaires

M. PETER O'LEARY.
M. ACHILLE FISET.
M. TANCRÈDE PAQUET.
M. THÉODORE TRÉPANIER.
M. ALBERT DION.
M. JOSEPH GIGNAC (à Rome).
M. ALDÉRIC BOILARD.
M. JOSEPH GINGRAS.
M. ROBERT LAGUEUX.
M. AMÉDÉE GOSSELIN.
M. ALFRED MORISSET.
M. FRANÇOIS PELLETIER.
M. OMER CLOUTIER.
M. HENRI SIMARD.
M. PIÈRE HÉBERT.
M. JOSEPH CINQ-MARS.

BIENFAITEURS DU SÉMINAIRE DE QUÉBEC

(Décédés avant juillet 1893)

MGR DE LAVAL.
MGR DE SAINT-VALIER.
MGR BRIAND.
RÉV M. LOUIS SOUMANDE, *Chanoine, N.-D. de Québec.*
SON ALTESSE LE DUC LOUIS D'ORLÉANS.
RÉV. M. J.-B. GATIEN, *Curé de Lotbinière.*
RÉV. M. LOUIS SARAULT, *Curé de St-Charles, Bellechasse.*
RÉV. M. JOHN HOLMES, *Prêtre du Séminaire de Québec.*
DAME MARIE-LOUISE DUBOIS, VEUVE JOS. DEBLOIS, *Château-Richer.*
RÉV. M. NOEL-LAURENT AMYOT, *Curé de St-Cyprien.*
RÉV. M. JOSEPH ASSELIN, *Curé de l'Ange-Gardien.*

- DAME MARG. POULIOT, VEUVE HENRI SALGÉ, Québec.
DAME IGNACE BRETON, *St-Michel, Bellechasse.*
RÉV. M. JOSEPH COUTURE, *Curé de St-Isidore.*
RÉV. M. MARC CHAUVIN, V. G., *Chapelain de l'Hôtel-Dieu.*
RÉV. M. NARC.-CHS FORTIER, *Curé de St-Michel, Bellechasse.*
RÉV. M. LOUIS GINGRAS, *Prêtre du Séminaire de Québec.*
RÉV. M. F.-X. LEDUC, *Curé de l'Ange-Gardien.*
RÉV. M. G. PLANTE, *Prêtre.*
M. N. FARIBAUT,
RÉV. M. EUGÈNE MÉTHOT, *Prêtre.*
RÉV. M. MICHEL FORGUES, *Curé de St-Laurent, I. O.*
RÉV. M. CHARLES BEAUMONT, *Curé de St-Joachim.*
RÉV. M. JOSEPH LAGUEUX, *Curé de St-Jean Port-Joli.*
RÉV. M. PIERRE-LÉON LAHAYE, *Curé de St-Jean Deschail-
lons.*
RÉV. M. OCTAVE LÉPINE, *ancien curé.*
RÉV. M. PIERRE SAX, *Curé de St-Romuald.*
DLE MATHILDE GOSSELIN, *Institutrice, St-Charles, Belle-
chasse.*
DLE M.-MODESTE SIROIS, *St-André de Kamouraska.*
RÉV. M. PIERRE LAGACÉ, *Principal, École Normale Laval.*
RÉV. M. PIERRE PATRY, *Curé de St-Paschal de Kamouraska.*
RÉV. M. JOHN O'GRADY, *Prêtre.*
RÉV. M. J.-N. GRENIER, *Curé de St-Henri.*
LE COLONEL LOUIS FOURNIER, *Montmagny.*
MADAME COLONEL JACQUES VOYER.
J.-B. POULIOT, ECR., N. P., *Fraserville.*
RÉV. M. F.-X. TESSIER, *Curé de St-François, Beauce.*
RÉV. M. LOUIS BEAUDET, *Prêtre du Séminaire de Québec.*
RÉV. M. HONORÉ DESRUISSEAU, *Curé de St-Bernard.*
M. THOMAS-STERRY HUNT, *ancien professeur à l'Université
Laval.*
MGR M.-E. MÉTHOT, *Prêtre du Séminaire de Québec.*
RÉV. M. L. TURCOT, *Curé de l'Ile Perrot.*

GRAND SÉMINAIRE

(1892-93)

—
Directeur

M. L.-F.-ERNEST NADEAU

—
Professeurs

Mgr B. PAQUET.
Mgr T.-E. HAMEL.
M. A. RHÉAUME.
M. L.-ERN. NADEAU.
M. L.-ADOLPHE PAQUET
M. ROBERT LAGUEUX.
M. OMER CLOUTIER.

—
Etudiants en Théologie

MM. Bergeron, N.-Wilfrid, *Eboulements*.
Blais, Jacques-Jos., *St-Pierre, Riv.-du-Sud*.
Carrier, Onésime-Gustave, *N.-D. de Lévis*.
Clavet, Wilbrod, *Québec*.
Côté, L.-F.-Philippe, A. B., *St-Gervais*.
Derome, Jos.-Eugène, *Cap-Santé*.
Deschènes, Silvio, *Ste-Anne de la Pocatière*.
Desrochers, J.-P.-Chrysologue, *Ste-Croix*.

- MM. * Dorion, Hégésippe, *Charlesbourg*.
Dumas, Théoph.-Mag.-Ulric, *St-Lambert*.
Dupont, Chs-François, *St-Roch-des-Aulnaies*.
Dupuis, Odilon, *St-Henri*.
* Fillion, Philéas, A. B., *St-Laurent, I.-O.*
Fiset, Louis-N., *Montmagny*.
Fournier, Jos.-Edmond, *Ste-Claire*.
Gaumont, Edmond, *St-Joseph de Lévis*.
Giroux, J.-Cléophas, *Beauport*.
Gosselin, Louis, *St-Laurent, I. O.*
Grandbois, J.-Rod.-Emery, *St-Casimir*.
Houde, Edouard, *St-Jean Deschailions*.
Lacasse, J.-P.-Arthur, *St-Anselme*.
Lamontagne, Pierre-Alphonse, *St-Nérée*.
Lapointe, Jos.-Alfred, *St-Epiphanie*.
* Leclerc, Pierre, S. B., *St-Pierre, I. O.*
Lemay, Jos.-Albert, *Ste-Croix*.
Lepage, M.-Jos.-Alexandre, *St-Roch de Québec*.
McDonald, R.-Alex., *Alberton, I. P. E.*
McDougall, Alex.-J., *Grand River, I. P. E.*
* Morin, Joseph, *Ste-Claire*.
* Pâquet, Edouard, *Québec*.
* Paradis, J.-Benjamin, *St-Isidore*.
* Paré, Alfred, A. B., *St-Gervais*.
Picher, Ludger, *Québec*.
* Plante, Omer, A. B., *Montréal*.
Poulin, Jos.-Alexis, A. B., *St-Férréol*.
Pouliot, Napoléon, *St-Laurent, I. O.*
Rogers, Jos.-Herménégilde, *N.-D. de Lévis*.
Roy, Arsène, A. B., *Berthier*.
Roy, J.-Camille, *Berthier*.
Roy, J.-Eugène, *N.-D. de Lévis*.

* Ordonné prêtre dans le courant de l'année.

MM. Savard, Chs-Odilon, L. B., *St-Ambroise.*

St-Amant, Jos.-Clovis, *St-Alban.*

Talbot, J -Alf.-Napoléon, *Cap-St-Ignace.*

* Thibaudeau, Joseph, *Deschambault.*

Turcotte, J.-M.-L.-Arthur, *Québec.*

* Veilleux, Joseph, A. B., *St-Victor de Tring.*

Veilleux, Jos.-Odilon, A. B., *St-Victor de Tring.*

* Ordonné prêtre dans le courant de l'année.

se
fes
rég
nai
The
C
que
que
de
Phi
giqu
l'Ins
Si c
l'élè
D
vèqu
pou
à l'e
cette
suiv
les a
Ce
c'est

La Somme Théologique de S. Thomas

Avec l'agrément de Mgr l'Archevêque de Québec, et pour se conformer, autant que possible, au bienveillant désir manifesté spécialement par le Souverain Pontife glorieusement régnant Léon XIII relativement à l'Université Laval, le Séminaire de Québec a adopté la Somme Théologique de saint Thomas d'Aquin pour texte de l'enseignement dogmatique.

Comme cet enseignement suppose des notions philosophiques assez étendues et une préparation spéciale, il a été résolu que tout ecclésiastique, pour être admis au Grand Séminaire de Québec, devrait prouver, par un examen suffisant sur la Philosophie, qu'il est en état de suivre l'enseignement théologique, à moins qu'il n'ait déjà subi avec succès l'examen de l'Inscription dans quelque Collège affilié à l'Université Laval. Si cet examen ne témoigne pas de connaissances suffisantes, l'élève devra faire un an de Philosophie.

De plus, en vertu d'un règlement passé par Mgr l'Archevêque de Québec, aucun ecclésiastique de l'archidiocèse ne pourra, à l'avenir, être employé, pendant sa première année, à l'enseignement ou à la surveillance; mais il devra passer cette première année tout entière au Grand Séminaire, où il suivra des cours spéciaux qui, pour cela, se répèteront tous les ans.

Ces cours de première année comprennent les Prolégomènes, c'est-à-dire :

1° Pour le Dogme, les traités

De Divina Religione,
De Traditione et S. Scriptura,
De Ecclesia et Rom. Pontifice ;

2° Pour la Morale :

De Actibus humanis,
De Conscientia,
De Legibus,
De Peccatis,
De Virtutibus,
De Sacramentis in genere,
De Censuris et irregularitatibus ;

3° Pour le Droit Canonique :

Les Institutions.

Le reste de l'enseignement théologique est divisé en trois séries simultanées, deux pour le Dogme et une pour la Morale, qui peuvent être suivies par les mêmes élèves et qui durent trois années chacune, ce qui complète le cours en quatre ans.

MÉDAILLES EN THÉOLOGIE

Voir page 79, la liste des Médailles accordées dans la faculté de Théologie.

él
un

sio

L'e

3

(ren
che
lave

4

5

les f

Conditions du Grand Séminaire

1° Pour être admis au Grand Séminaire de Québec, les élèves doivent avoir un certificat de bonne conduite et avoir une autorisation expresse de leurs Evêques respectifs.

2° Tous les élèves sont pensionnaires. Le prix de la pension est de \$120.00 par année, payables comme suit :

\$40.00 en entrant ;

\$40.00 le 10 décembre ;

\$40.00 le 16 mars.

Ces sommes comprennent le chauffage et l'éclairage.—
L'enseignement est gratuit.

3° Chaque élève doit payer en outre \$1.00 pour le médecin (remèdes non compris) ; et \$10.00 par année pour couette, matelas, oreillers, la garniture complète du lit, le laveur, les serviettes de toilette et de table.

4° Les *extras* à table se paient en sus de la pension ordinaire.

5° Les élèves peuvent se procurer au Séminaire leurs livres, les fournitures de bureau, etc., à des prix modérés.

PETIT SÉMINAIRE

(1892-93)

—
Directeur et Préfet des Etudes

M. OLIVIER-E. MATHIEU

—
Professeurs

- MM. OLIVIER-E. MATHIEU et J.-CAMILLE ROY, de *Philosophie*.
M. J.-C. K. LAFLAMME, de *Physique et d'Histoire Naturelle*.
M. HENRI SIMARD, *Assistant*.
M. ALFRED MORISSET, de *Chimie*.
M. EDMOND PARADIS, de *Mathématiques et d'Astronomie*.
M. A. GOSSELIN, de *Rhétorique*.
M. FRANÇOIS PELLETIER, de *Seconde*.
M. ALBERT DION, de *Troisième*.
M. PHILÉAS FILLION, de *Quatrième*.
M. ACHILLE FISET, de *Cinquième*.
M. ALFRED PARÉ, de *Sixième*.
M. PIERRE HÉBERT, de *Septième*.
M. ALDÉRIC BOILARD, des *Eléments*.
M. LUDGER PICHER, de *Huitième*.

Histoire

M. P. O'LEARY.

M. O. PLANTE.

Anglais

- M. PETER O'LEARY.
M. ARTHUR MARCHAND.
M. JOSEPH GINGRAS.

Arithmétique

- M. ARTHUR MARCHAND.
M. LOUIS FISET.
M. CHRYSOLOGUE DESROCHERS.

Tenue des livres et Arithmétique

- M. THÉODORE TRÉPANIER.

Instruction religieuse

- M. LOUIS-A. PAQUET, *Philosophie senior*. La foi et la raison.
R. LAGUEUX, *Rhétorique et Philosophie junior*. La vraie Religion.
M. J.-C. K. LAFLAMME, *Seconde*. Controverse : Le péché originel, la grâce et la justification.
M. F. PELLETIER, *Troisième*. Controverse : l'Eucharistie.
M. A. GOSSELIN, *Quatrième*. Controverse : Les Sacrements moins l'Eucharistie.
M. ALBERT DION, *Cinquième*. Catéchisme raisonné : 3^e partie, les Commandements et la Prière.
A. MORISSET, *Sixième*. Catéchisme raisonné : 2^e partie, les Sacrements.
M. ACHILLE FISET, *Septième*. Catéchisme raisonné : 1^{ère} partie, le Symbole.
M. A. BOILARD, *Éléments*. Catéchisme raisonné ; 1^{ère} partie, le Symbole.
M. H. SIMARD, *Huitième*. Petit catéchisme.

Musique instrumentale

M. JOSEPH VÉZINA.
M. PHILÉAS ROY.
M. A. COURCHESNE.

Musique vocale et plain-chant

M. J.-C. K. LAFLAMME.
M. EDM. PARADIS.

Maîtres de Salle

M. JOSEPH CINQ-MARS.
M. PIERRE LECLERC.
M. HÉGÉSIPPE DORION.
M. ÉDOUARD HOUDE.
M. LOUIS FISET.
M. ALBERT LEMAY.
M. CHRYSOLOGUE DESROCHERS.
M. JOSEPH VEILLEUX.

Infirmierie

M. ARTHUR LACASSE.

Médecin

M. EDWIN TURCOT.

Èlèves du Petit Séminaire de Québec
(1892-93)

CLASSE SENIOR DE PHILOSOPHIE

Audet, Philippe, *St-Jean-Deschailions*, Pensionnaire.
Desroches, Hildévert, *St-Augustin*, Externe.
Donaldson, Joseph, *Québec*, E.
Duplessis, Frs.-Xavier, *Richmond*, P.
Godbout, Ovide, *Québec*, E.
Houle, Théophile, *St-Jean-Deschailions*, P.
Larue, Antoine, *Beauport*, Demi-Pensionnaire.
Larue, Henri, *St-Augustin*, P.
Mercier, Alphonse, *Québec*, E.
Mercier, Joseph, *Québec*, E.
Michaud, Benjamin, *St-Jean-Port-Joli*, P.
Parrot, Eugène, *Ste-Emmélie*, P.
Pichette, Emilien, *Québec*, E.
Roy, Ferd.-V., *Ancienne-Lorette*, P.
Tardivel, Philippe, *Québec*, E.

CLASSE JUNIOR DE PHILOSOPHIE

Beaudet, Esdras, *St-Jean-Deschailions*, P.
Chabot, Edmond, *St-Charles*, P.
Coulombe, Flavien, *Lotbinière*, P.
Dion, Alphonse, *L'Islet*, P.
Dugal, Albert, *Québec*, E.
Galerieau, Isaïe, *Charlesbourg*, P.
Garneau, Adolphe, *Québec*, E.
Godbout, Arthur, *St-Vital de Lambton*, P.
Lafamme, Léon, *Lewiston, E. U.*, P.
Langlois, Arthur, *Grosse-Île*, P.
Lapointe, Simon, *Malbaie*, P.
Larue, Robert, *Beauport*, D.-P.
Leclerc, Louis, *Charlesbourg*, P.
Lemieux, Cyrinus, *St-Vital de Lambton*, P.
Lemieux, Darie, *Québec*, E.
Martel, Pierre, *St-Ambroise*, P.
Martin, Vilbon, *Rimouski*, P.
Montreuil, Ernest, *Québec*, E.
Paradis, Joseph, *Ste-Famille, I. O.*, P.
Poliquin, George, *Portneuf*, P.
Trudel, Alfred, *Shippagan, N.-B.* P.
Voyer, Elzéar, *Québec*, E.

Ar
Be
Bl
Ch
De
De
Do
Fo
Fo
Gi
Gi
Go
Gu
Hu
La
La
La
La
Ma
Mc
Mic
Mo
Pa
Pel
Per
Pou
Rob
Roy
Sim
Sp
Voy

Aub
Can
Carl
Caro
Chat
Dela
De V
Dion
Drou
Duga
Gosse
Gosse
Labr
Lafér

* D

RHÉTHORIQUE

- Arcand, Arthur, *St-Alban*, P.
Bergeron, Robert, *St-Antoine*, P.
Blais, Aristide, *Berthier (en bas)*, P.
Chauveau, Alexandre, *Québec*, E.
Desjardins, George, *Québec*, E.
Desrochers, Jules, *Loibinière*, P.
Desruisseaux, Napoléon, *St-Croix*, P.
Donais, Anthime, *St-Raymond*, P.
Fontaine, François, *Québec*, E.
Fortier, Paul, *Québec*, P.
Giguère, Eugène, *Québec*, E.
Giroux, Arthur, *Charlesbourg*, P.
Gosselin, Joseph, *Québec*, E.
Guimond, Roméo, *St-Raymond*, P.
Huot, Antonio, *Québec*, D.-P.
Labrecque, Adolphe, *St-Lazare*, P.
Lafrance, Napoléon, *St-Raymond*, P.
Laliberté, Edgar, *Warwick*, P.
Laliberté, Napoléon, *Warwick*, P.
Masson, Joseph, *Grosse-Ile*, P.
McKenzie, Murdoch, *St-Gervais*, P.
Michaud, Joseph, *Québec*, E.
Moreau, Henri, P.
Paradis, Léonidas, *St-Malachie*, P.
Pelletier, Henri, *Québec*, E.
Perreault, Edouard, *Malbaie*, P.
Pouliot, Adalbert, *St-Croix*, P.
Robitaille, Joseph, *Québec*, P.
Roy, Ernest, *St-Valier*, P.
Simard, Alfred, *Ste-Anne de Beaupré*,
Spénard, Arthur, *St-Pierre-les-Becquets*, P.
Voyer, Arthur, *Québec*, E.

SECONDE

- Aubert, Albert, *Québec*, E.
Cannon, L.-Arthur, *Québec*, E.
Carbray, Thomas, *Québec*, D.-P.
Caron, Ivanhoe, *Anse à Giles*, P.
Chauveau, Charles, *Québec*, E.
Delâge, Henri, *Québec*, E.
De Varennes, Joseph, *Québec*, P.
Dion, Emile, *St-Hyacinthe*, P.
Drouin, Joseph, *Chicago, E.-U.*, P.
Dugal, Joseph, *Riv.-du-Loup*, P.
Gosselin, David, *Québec*, E.
Gosselin, Odilon, *St-Ferdinand d'Halifax*, P.
Labrecque, Joseph, *Québec*, E.
Laferrrière, Arthur, *St-Johnsbury, E. U.*, P.

* Décédé le 14 février 1893.

Lapointe, Arthur, *Québec, E.*
Lemieux, Henri, *Québec, E.*
Pelletier, Joseph, *St-Laurent, I. O., P.*
Perrault, Gustav, *Malbaie, P.*
Plamondon, Charles, *St-Raymond, E.*
Plamondon, George, *St-Raymond, P.*
Roy, Joseph, *St-Cajétan d'Armagh, P.*
St-Michel, Frs-Xavier, *Québec, E.*
Verret, Bernard, *Québec, D.-P.*
Vézina, Albert, *Fall River, E.-U., P.*

TROISIÈME

Bégin, Pierre, *Hébertville, P.*
Bernard, Léonce, *Québec, E.*
Brunet, Eugène, *Québec, E.*
Caron, Amable, *Québec, E.*
Chauveau, Pierre, *Montréal, P.*
Dagneau, Calixte, *Québec, E.*
Descarreau, Dolor, *St-Basile, P.*
East, Octave, *St-Augustin, P.*
Fiset, Ulric, *Québec, E.*
Gagnon, Pierre, *St-Famille, I. O., P.*
Garneau, Amable, *Québec, E.*
Genest, Rosario, *Québec, P.*
Grenier, Emile, *Pointe-aux-Trembles, E.*
Guay, Édouard, *Québec, P.*
Hémond, Phidime, *St-Ferdinand d'Halifax, P.*
Huard, Alphonse, *Québec, E.*
Jolicœur, Alfred, *Québec, E.*
Lacasse, Edmond, *St-Romuald, E.*
Lambert, Zoël, *St-Ferdinand d'Halifax, P.*
Larue, Luc, *Québec, E.*
Lemay, Léontas, *St-Croix, P.*
Lizotte, Oscar, *Québec, E.*
Mayrand, Robert, *Gronlines, P.*
Marcoux, Adélard, *Québec, E.*
Monfet, Antoine, *St-Croix, P.*
Patoine, Antonelli, *Québec, E.*
Poliquin, Esdras, *Portneuf, E.*
Racine, Dominique, *St-Ambroise, P.*
Rémillard, Jules, *Québec, E.*
Rochette, Charles, *Pointe-aux-Trembles, E.*
Roy, Alexandre, *Berthier, P.*
Simard, Abel, *Petite-Rivière, E.*
Trépanier, Léontas, *Québec, E.*
Vachon, Oscar, *Québec, E.*
Vallée, Thomas, *St-Bernard, P.*

QUATRIÈME

Ahern, Joseph, *Québec, E.*
Aubert, Arthur, *Québec, E.*
Bélangier, Emile, *Québec, P.*

- Belleau, Georges, *Québec*, P.
Belleau, Ste-Foye, *Québec*, P.
Bergeron, Joseph, *St-Ferdinand d'Halifax*, P.
Bergeron, Philémon, *St-Antoine de Tilley*, P.
Chouinard, Achille, *Québec*, E.
Dassylva, Pamphile, *Québec*, E.
Descarreaux, Edouard, *St-Basile*, P.
Dion, Aurélien, *Québec*, E.
Dion, Edmond, *St-Michel*, P.
Dionne, J.-Bte, *Québec*, E.
Drolet, Raoul, *Pointe-aux-Trembles*, P.
Gagné, Georges, *Québec*, E.
Garant, Sylfrid, *St-Romuald*, P.
Garneau, Robert, *St-Ferdinand d'Halifax*, P.
Gauvreau, Ferdinand, *Québec*, E.
Genest, Oscar, *Warwick*, P.
Gervais, René, *Québec*, P.
Gibson, Joseph, *St-David*, P.
Girard, Henri, *St-Jean d'Iberville*, P.
Giroux, Léon, *Beauport*, P.
Guillot, Joseph, *Beauport*, E.
Hoffman, Elzéar, *Berthier (en bas)*, P.
Laberge, Wilfrid, *St-Edouard*, P.
Labrecque, Ernest, *Québec*, E.
Lachance, Joseph, *Ste-Anne de Beaupré*, P.
Lafrance, Georges, *Québec*, E.
Langevin, Alzarias, *Beauport*, P.
Langevin, Wilfrid, *Black Lake*, P.
Langlois, Phydime, *Thetford*, P.
Langlois, Placide, *Beauport*, P.
Languedoc, Errol, *Québec*, E.
Larivière, Frs-Xavier, *Ste-Marie, Beauce*, P.
Laroche, William, *Québec*, E.
Larochelle, Léon, *Québec*, E.
Levasseur, Paul, *Québec*, E.
Michaud, Joseph, *N.-D.-du-Portage*, P.
Miller, Lazare, *Québec*, P.
Ouellette, Henry, *Québec*, E.
Painchaud, Victor, *Ile-aux-Grues*, P.
Pâquet, Albert, *St-Nicholas*, P.
Pelletier, Adolphe, *Québec*, E.
Pouliot, Joseph, *Québec*, E.
Robert, Arthur, *Beauport*, P.
Rochette, Jules, *Québec*, E.
Savard, Louis, *Québec*, E.
Simard, Honoré, *Ste-Anne de Beaupré*, P.
Simard, Joseph, *Québec*, E.
St-Pierre, Léon, *Québec*, P.
Talbot, Joachim, *Hull*, P.
Talbot, Louis, *Québec*, E.
Tessier, Auguste, *Rimouski*, P.
Turgeon, Frs-Xavier, *Québec*, E.

CINQUIÈME

- Alleyn, Alexandre, *Québec*, E.
 Bédard, Arthur, *Charlesbourg*, P.
 Bélanger, Joseph, *Lévis*, P.
 Bélanger, Oscar, *Québec*, E.
 Bergeron, Joseph, *St-Ferdinand d'Halifax*, P.
 Biguè, Georges, *Ste-Anne de la Pérade*, P.
 Blouin, Eugène, *Berthier (en bas)*, P.
 Boivin, Henri, *Québec*, E.
 Bouthillier, Guay, *Québec*, P.
 Bussières, Lauréat, *Québec*, P.
 Carrier, Georges, *Québec*, E.
 Catellier, Joseph, *Tadoussac*, P.
 Dallaire, Henri, *St-Fidèle*, P.
 DesRivières, Eugène, *Malmaison (Missisquoi)*, P.
 Dion, Louis, *L'Islet*, P.
 Dorion, Emile, *Québec*, E.
 Drolet, Raoul, *Pointe-aux-Trembles*, P.
 Duchaine, Adjutor, *Québec*, E.
 Ducharme, Lauréat, *Québec*, E.
 Dubuc, Joseph, *Québec*, P.
 Edge, Alexandre, *Québec*, E.
 Edge, Wilfrid, *Québec*, E.
 Fiset, Pierre, *Ancienne-Lorette*, P.
 Fluet, Alexandre, *Québec*, E.
 Gagnon, Arthur, *Québec*, E.
 Gagnon, Paul, *Québec*, E.
 Gibson, Harry, *Lévis*, P.
 Gosselin, Henri, *Bellows Falls, Vermont, E.-U.*, P.
 Gravel, Georges, *St-Michel*, P.
 Laverdière, Philippe, *Château-Richer*, P.
 Lavergne, Armand, *Arthabaskaville*, P.
 Lespinay, Félix, *Québec*, E.
 Larocheille, Arthur, *Québec*, E.
 Larocheille, Ovide, *St-Bernard*, P.
 Marchand, Joseph, *St-Alexandre*, P.
 Martel, Joseph, *St-Ambroise*, P.
 Martineau, Arthur, *Québec*, P.
 Mercier, Ernest, *Québec*, E.
 Mercier, Joseph, *Berthier (en bas)*, P.
 Michaud, Aurélius, *Québec*, E.
 Miller, Réal, *Québec*, E.
 Montreuil, Joseph, *Québec*, E.
 O'Sullivan, Harry, *St-Ambroise*, P.
 Panet, Raymond, *St-Raymond*, P.
 Paradis, Eugène, *Ancienne-Lorette*, E.
 Parent, Eudore, *Beausport*, P.
 Patry, Joseph, *Québec*, P.
 Pelletier, Hubert, *St-Norbert*, P.
 Pouliot, Edmond, *St-Laurent, Isle d'Orléans*, E.
 Richard, Louis, *Québec*, E.
 Robitaille, Pierre, *Ancienne-Lorette*, E.
 Stein, Adolphe, *Québec*, P.
 Thibaudeau, Omer, *Québec*, E.

Trudel, Adalbert, *Québec*, E.
Turcot, Charles, *Québec*, E.
Turgeon, Joseph, *Beaumont*, P.
Vermette, Elie, *St-Romuald*, P.

SIXIÈME

Alleyn, Henri, *Québec*, P.
Audibert, Napoléon, *Québec*, E.
Beaulieu, Charles, *St-Gervais*, P.
Béchar, Georges, *Québec*, E.
Belanger, Jules, *Québec*, E.
Berti, Achille, *Québec*, P.
Bigué, Philippe, *Ste-Anne de la Pérade*, P.
Bolduc, Jules, *Beauport*, P.
Bouffard, Jos.-Eloi, *St-Isidore*, P.
Brochu, Joseph, *Québec*, E.
Cambray, Gaudiose, *Beauport*, P.
Cannon, Walter, *Québec*, P.
Cantin, Hervé, *Québec*, P.
Casgrain, Chase, *Québec*, D.-P.
Chabot, Arthur, *St-Charles*, P.
Chouinard, René, *Québec*, E.
Cinq-Mars, Alonzo, *Québec*, E.
Cloutier, Léon, *Québec*, P.
Davis, Conroy, *Québec*, E.
Defoy, Benjamin, *Québec*, E.
Delagrave, Charles, *Québec*, E.
Desrochers, Joseph, *St-François de Beauce*, P.
Dorion, Charles, *Québec*, E.
Dorion, Pierre, *Québec*, E.
Doucet, Alphonse, *Rivière-du-Loup*, P.
Feeney, Bennett, *Cap-Rouge*, P.
Gastonguay, Jules, *Québec*, E.
Gauvin, Henri, *Québec*, E.
Gingras, Joseph, *Québec*, E.
Godbout, Albert, *Québec*, E.
Hamel, Édouard, *St-Raymond*, P.
Lafamme, Nérée, *St-Gervais*, P.
Larue, Olivier, *Beauport*, D.-P.
LeBouthillier, Alexandre, *Québec*, P.
Leclerc, Gédéon, *Québec*, E.
Leclerc, Léon, *St-Charles*, P.
L. febvre, Joseph, *Beauport*, E.
Morisset, Victor, *Québec*, P.
O'Meara, Dominique, *Québec*, E.
Ouellet, Napoléon, *Beauport*, P.
Pageau, Wilfrid, *St-Nicolas*, P.
Pauet, Bernard, *St-Raymond*, P.
Pelletier, Raymond, *St-Raymond*, P.
Plamondon, Georges, *Québec*, E.
Rinfret, Henri, *St-Croix*, P.
Roy, Paul, *Québec*, P.
Roy, Romuald, *St-Raphaël*, P.
Simard, Joseph, *Québec*, E.

St-Jacques, Arthur, *Québec*, E.
Vermette, Arthur, *Québec*, P.
Vermette, Ovide, *Québec*, P.
Verret, Charles, *Québec*, D.-P.

ÉLÈMENTS

Audet, Fortunat, *St-Jean-Deschailions*, P.
Alleyn, Henri, *Québec*, P.
Beaudry, Roméo, *Québec*, E.
Bergeron, Arthur, *Québec*, E.
Bernard, Alvarez, *Cap-Santé*, P.
Cantin, Philéas, *Québec*, E.
Carette, Emile, *St-Jean-Deschailions*, P.
Chauveau, Alexandre, *Montréal*, P.
Delâge, Charles, *St-Basile*, P.
Delisle, Félix, *Québec*, E.
Duclos, Alfred, *Lowell, Mass., E.-U.*, E.
Giguère, Isaïe, *Ste-Anne de Beaupré*, E.
Gilbert, Alfred, *Québec*, E.
Guérard, Gaudias, *St-Laurent, île d'Orléans*, E.
Guérard, F.-X., *St-Laurent. 1.-O.*, E.
Hardy, Léonidas, *St-Edouard de Lotbinière*, E.
Houde, Louis, *St-Jean-Deschailions*, P.
Jinchereau, Albert, *Québec*, E.
Joncas, Adelme, *Québec*, E.
Joncas, Jules, *Québec*, E.
Lavergne, Renaud, *Arthabaskiville*, P.
Leblanc, Joseph, *Québec*, E.
Lessard, Adélar, *St-Joachim*, P.
Marceau, Joseph, *St-Narcisse*, P.
Marchand, Héribert, *St-André*, P.
Martineau, Albert, *Québec*, P.
Martineau, Arthur, *St-François*, P.
McCloskey, Francis, *Québec*, E.
Nadeau, Louis, *St-Gervais*, P.
Normandeau, Emile, *St-Jean-Deschailions*, P.
Pâquet, Théoph., *Québec*, P.
Pelletier, Emeric, *Québec*, P.
Pepin, Gédéon, *St-Martin, Beauce*, P.
Plamondon, Edmond, *Québec*, E.
Poitras, Edouard, *Québec*, E.
Robitaille, Ernest, *St-Romuald*, E.
Rousseau, Louis, *St-Michel*, P.
Roy, Lauréat, *Québec*, P.
Sauvageau, Gédéon, *St-Cisimir*, P.
Sirois, Joseph, *Québec*, E.
Soulard, Edmond, *St-Ubalde*, P.
Spénard, Alphonse, *St-Pierre-les-Becquets*, P.
Tarte, Antonio, *Québec*, P.
Vaillancourt, Raynalde, *Québec*, E.

SEPTIÈME

- Audet, Georges, *St-Jean-Deschailions*, P.
Auger, Arthur, *Québec*, D.-P.
Bergeron, Joseph, *St-Thomas, Montmagny* E.
Bernard, Léonidas, *Cap-Santé*, P.
Bertrand, Arthur, *Québec*, E.
Bertrand, Émilien, *Québec*, E.
Blais, Arthur, *Québec*, E.
Boivin, Georges, *Québec*, P.
Boucher, Pierre, *Québec*, E.
Bresse, Émile, *Québec*, P.
Cayer, F.-Xavier, *St-Nicholas*, P.
Charlebois, Alphonse, *Québec*, P.
Charron, Arthur, *Québec*, E.
Chaulout, Edmond, *Québec*, E.
Chamberland, A.-E., *Québec*, E.
Darveau, Émile, *Québec*, E.
Delisle, Roméo, *Québec*, E.
Dionne, Albert, *Québec*, D.-P.
Duchesneau, Joseph, *Québec*, E.
Demers, Ls-Joseph, *Québec*, E.
Dugal, Ludger, *Québec*, E.
Feeney, Michael, *St-Félix, Cap-Rouge*, P.
Ferland, Cyrinus, *St-Pierre, I.-O.*, E.
Fortier, Arthur, *Québec*, P.
Gagnon, Ephrem, *St-Côme, Beauce*, F.
Garneau, C.-Henri, *Québec*, E.
Gauvin, Duberger, *Québec*, E.
Leblanc, Joseph, *St-Thomas, Montmagny*, P.
Lebœuf, Arthur, *St-Jean-Deschailions*, P.
Lepage, David, *Québec*, E.
Lessard, Philéas, *St-Joachim*, P.
Levallée, Christie, *Dorchester's Bridge*, P.
Langlois, Wilfrid, *Québec*, E.
Mathieu, Joseph, *Québec*, E.
Nadeau, Joseph, *St-Charles (Bellechasse)*, E.
Pacaud, Lucien, *Québec*, E.
Pagé, Henri, *Québec*, E.
Pâquet, Uldéric, *Québec*, E.
Roy, Georges, *Québec*, E.
Roy, Joseph, *Québec*, E.
Racine, Arthur, *St-Joachim*, E.
Spénard, Alfred, *St-Pierre-les-Becquets* P.
St-Pierre, Adélard, *Québec*, E.
St-Pierre, Joseph, *Québec*, E.
Tanguay, Benjamin, *Québec*, E.
Taschereau, Alphonse, *St-Marie, Beauce*.
Tremblay, Joseph, *Québec*, E.
Thibaudeau, Wilfrid, *Québec*, E.
Turgeon, Alfred, *Québec*, E.
Vermette, Achille, *Québec*, P.

HUITIÈME

Baillairgé, Wilson, *Québec*, E.
Barbin, William, *Sillery*, E.
Berti, Henri, *Québec*, P.
Boillard, Honoré, *Québec*, E.
Bornais, Athanase, *Québec*, D.-P.
Brousseau, Joseph, *Québec*, R.
Cantin, Hilarion, *Québec*, P.
Côté, Elzéar, *Québec*, E.
Constantin, Arthur, *Québec*, E.
Desroches, Léon, *Québec*, E.
Dugal, Joseph, *Québec*, E.
Dubé, Luc, *Québec*, E.
Feeney, Thomas, *Cap Rouge*, P.
Fortin, David, *St-Jochim*, P.
Gauthier, Raoul, *Québec*, D.-P.
Gauthier, Eugène, *Québec*, P.
Gauthier, Léon, *Québec*, P.
Gingras, Henri, *Québec*, E.
Gosselin, Charles, *Québec*, E.
Gosselin, Arthur, *Bellows Falls, E.-U.*, P.
Hardy, Oscar, *Québec*, E.
Kirouac, Alphonse, *Québec*, E.
Labrecque, Edouard, *Québec*, E.
Lacroix, Arthur, *Québec*, P.
Langlois, Albert, *Québec*, E.
Labbé, Alfred, *Québec*, E.
Letarte, Thomas, *Québec*, E.
Marcotte, Ulric, *Québec*, E.
Marquis, Ulric, *Québec*, P.
Nadeau, Léonce, *Québec*, P.
Normand, George, *Québec*, E.
Parent, Emile, *Québec*, E.
Pâquet, Uldéric, *Québec*, E.
Pichette, Joseph, *Québec*, E.
Prémont, F.-X., *Québec*, E.
Roy, Oscar, *Québec*, P.
Savage, Harry, *Nyack, E.-U.*
Simard, Arthur, *Québec*, E.
St-Pierre, Adjutor, *Québec*, E.
Tessier, Adélar, *Québec*, E.
Tessier, George, *Québec*, E.
Turbide, Charles, *Québec*, P.
Turcotte, Joseph, *Québec*, E.
Valin, Henri, *Québec*, E.
Verge, Edmond, *Québec*, E.
Vermette, Arthur, *Québec*, P.
Vézina, Edgard, *Québec*, E.
Vézina, Raoul, *Québec*, E.
Wright, Joseph, *Québec*, E.

Distribution solennelle des prix

AU PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, LE 23 JUIN 1893

PHILOSOPHIE SENIOR

Philosophie.— 1er prix, Ferdinand Roy; 2e do, Benjamin Michaud. 1er accessit, Philippe Audet; 2e do, Henri Larue.

Physique.— 1er prix, Ferdinand Roy; 2e do, Joseph Mercier. 1er accessit, Henri Larue; 2e do, Eugène Parrot.

Mathématiques.— 1er prix, Ferdinand Roy; 2e do, Joseph Mercier. 1er accessit, Philippe Audet; 2e do, Benjamin Michaud.

Histoire naturelle.— 1er prix, Ferdinand Roy; 2e do, Philippe Audet. 1er accessit, Benjamin Michaud; 2e do, Ovide Godbout.

Astronomie.— 1er prix, Ferdinand Roy; 2e do, François-Xavier Duplessis. 1er accessit, Joseph Mercier; 2e do, Benjamin Michaud.

Instruction religieuse.— 1er prix, Ferdinand Roy; 2e do, Eugène Parrot. 1er accessit, Joseph Donaldson; 2e do, Benjamin Michaud.

PHILOSOPHIE JUNIOR

Philosophie intellectuelle et morale.— 1er prix, Joseph Paradis; 2e do, Flavi n Coulombe. 1er accessit, Isaïe Garnerau; 2e do, Simon Lapointe; 3e do, Adolphe Garnerau.

Mathématiques.— 1er prix, Joseph Paradis; 2e do; Simon Lapointe. 1er accessit, Elzéar Voyer; 2e do, Alphonse Dior; 3e do, Adolphe Garnerau.

Instruction religieuse.— 1er prix, Léon Laflamme; 2e do, Joseph Paradis. 1er accessit, Adolphe Garnerau; 2e do, Simon Lapointe; 3e do, Louis Leclerc.

RHÉTORIQUE

Excellence.— 1er prix, Roméo Guimont; 2e do, Napoléon Laliberté. 1er accessit, Eugène Giguère; 2e do, Adalbert Pouliot; 3e do, Joseph Masson. Mentions honorables:— J.-Edouard Perrault, Robert Bergeron, Jules Desrochers, Antoine Huot, François Fontaine, George Desjardins, Léonidas Paradis, Edgar Laliberté, Henri Pelletier, Arthur Giroux, Joseph Robitaille, P.-Henri Moreau.

Discours français et latin.— 1er prix, Napoléon Laliberté; 2e do, Edouard Perrault. 1er accessit, Antoine Huot; 2e do, Roméo Guimont; 3e do, Eugène Giguère.

Version latine.— 1er prix, Eugène Giguère; 2e do, Joseph Masson. 1er accessit, Robert Bergeron; 2e do, Jules Desrochers; 3e do, Adalbert Pouliot.

Thème latin.— 1er prix, Eugène Giguère ; 2e do, Napoléon Laliberté. 1er accessit, Joseph Masson ; 2e do, Adalbert Pouliot ; 3e do, Roméo Guimont.

Version grecque.— 1er prix, Eugène Giguère ; 2e do, Robert Bergeron. 1er accessit, Napoléon Laliberté ; 2e do, Joseph Masson ; 3e do, Adalbert Pouliot.

Thème grec.— 1er prix, Napoléon Laliberté ; 2e do, Adalbert Pouliot. 1er accessit, Eugène Giguère ; 2e do, Joseph Masson ; 3e do, Roméo Guimont.

Vers latins.— 1er prix, Adalbert Pouliot ; 2e do, Roméo Guimont. 1er accessit, Robert Bergeron ; 2e do, Joseph Masson ; 3e do, Napoléon Laliberté.

Histoire du Canada.— 1er prix, J.-Edouard Perrault ; 2e do, Adalbert Pouliot. 1er accessit, Jules Desrochers ; 2e do, Napoléon Laliberté ; 3e do, Paul Fortier.

Histoire contemporaine.— 1er prix, Joseph Robitaille ; 2e do, Roméo Guimont. 1er accessit, Léonidas Paradis ; 2e do, Antoine Huot ; 3e do, Jules Desrochers.

Exercices anglais.— 1er prix, Joseph Masson ; 2e do, George Desjardins. 1er accessit, Eugène Giguère ; 2e do, Edouard Perrault ; 3e do, Henri Pelletier.

Récitation anglaise.— 1er prix, Joseph Masson ; 2e do, Antoine Huot. 1er accessit, Georges Desjardins ; 2e do, Eugène Giguère ; 3e do, Adalbert Pouliot.

Arithmétique.— 1er prix, Roméo Guimont ; 2e do, George Desjardins. 2e accessit, Napoléon Laliberté ; 2e do, Henri Pelletier ; 3e do, Edouard Perrault.

Instruction religieuse.— 1er prix, Adalbert-Pouliot ; 2e do, Antoine Huot. 1er accessit, Jules Desrochers ; 2e do, Roméo Guimont ; 3e do, J.-Edouard Perrault.

SECONDE

Excellence.— 1er prix, Arthur Cannon ; 2e do, Emile Dion. 1er accessit, Charles Plamondon ; 2e do, Joseph Roy. Mentions honorables : Joseph Labrecque, Charles Chauveau, Odilon Gosselin, Albert Aubert, Ivanhoe Caron, Gustave Perrault, Thomas Carbray, Joseph Pelletier, Alfred Drouin, Joseph DeVarennes, David Gosselin, Arthur Laferrière.

Narration française.— 1er prix, Arthur Cannon ; 2e do, Joseph Roy. 1er accessit, Gustave Perrault ; 2e do, Odilon Gosselin.

Version latine.— 1er prix, Arthur Cannon ; 2e do, Emile Dion. 1er accessit, Albert Aubert ; 2e do, Thomas Carbray.

Thème latin.— 1er prix, Emile Dion ; 2e do, Arthur Cannon. 1er accessit, Charles Plamondon ; 2e do, Charles Chauveau.

Version grecque.— 1er prix, Arthur Cannon ; 2e do, Thomas Carbray. 1er accessit, Emile Dion ; 2e do, Charles Chauveau.

Thème grec.— 1er prix, Emile Dion ; 2e do, Charles Plamondon. 1er accessit, Arthur Cannon ; 2e do, Albert Aubert.

Vers latins.— 1er prix, Emile Dion ; 2e do, Arthur Cannon. 1er accessit, Thomas Carbray ; 2e do, Charles Chauveau.

Histoire moderne.— 1er prix, Emile Dion ; 2e do, Ivanhoe Caron. 1er accessit, Arthur Cannon ; 2e do, Joseph Roy.

Arithmétique.— 1er prix, Charles Plamondon ; 2e do, Joseph Roy. 1er accessit, Joseph Pelletier ; 2e do, Odilon Gosselin.

Exercice anglais.— 1er prix, Thomas Carbray; 2e do, Charles Chauveau. 1er accessit, Albert Vézina; 2e do, Arthur Cannon.

Récitation anglaise.— 1er prix, Thomas Carbray, 2e do, Albert Vézina. 1er accessit, Charles Chauveau; 2e do, Arthur Cannon.

Instruction religieuse.— 1er prix, Joseph Labrecque. 2e do, Joseph Roy. 1er accessit, Joseph Palletier; 2e do, Emile Dion.

TROISIÈME

Excellence.— 1er prix, _____; 2e do, Emile Grenier. 1er accessit, Léonidas Lemay; 2e do, Alexandre Roy; 3e do, Robert Mayrand. Mentions honorables:— Octave East, Charles Rochette, Calixte Dagneau, Abel Simard, Oscar Vachon, Edouard Guay, Dominique Racine.

Narration française.— 1er prix, Octave East; 2e do, Alexandre Roy. 1er accessit, Amable Caron, Edouard Guay, Calixte Dagneau.

Version latine.— 1er prix, Alexandre Roy; 2e do, Robert Mayrand. 1er accessit, Octave East; 2e do, Léonidas Lemay; 3e do, Calixte Dagneau.

Thème latin.— 1er prix, _____; 2e do, Robert Mayrand. 1er accessit, Alexandre Roy; 2e do, Emile Grenier; 3e do, Charles Rochette.

Version grecque.— 1er prix, _____; 2e do, Alexandre Roy. 1er accessit, Charles Rochette; 2e do, Emile Grenier; 3e do, Octave East.

Thème grec.— 1er prix, Charles Rochette; 2e do, Alfred Jolicœur. 1er accessit, Emile Grenier; 2e do, Robert Mayrand; 3e do, Alexandre Roy.

Vers latins.— 1er prix, Alexandre Roy; 2e do, Emile Grenier. 1er accessit, Léonidas Lemay; 2e do, Robert Mayrand; 3e do, Abel Simard.

Histoire du moyen-âge.— 1er prix, Luc Larue; 2e do, Léonidas Lemay. 1er accessit, Octave East; 2e do, Emile Grenier; 3e do, Robert Mayrand.

Arithmétique.— 1er prix, Calixte Dagneau; 2e do, Zoël Lambert. 1er accessit, Emile Grenier; 2e do, Octave East; 3e do, Dominique Racine.

Exercices anglais.— 1er prix, Calixte Dagneau; 2e do, Octave East. 1er accessit, Amable Caron; 2e do, Emile Grenier; 3e do, Phydime Hémond.

Récitation anglaise.— 1er prix, Calixte Dagneau; 2e do, Abel Simard. 1er accessit, Octave East; 2e do, Emile Grenier; 3e do, Phydime Hémond.

Instruction religieuse.— 1er prix, Léonidas Lemay; 2e do, Octave East. 1er accessit, Edouard Guay; 2e do, Léonce Bernard; 3e do, Amable Caron.

QUATRIÈME

Excellence.— 1er prix, Aurélien Dion; 2e do, Robert Garneau; 3e do, François-Xavier Larivière. 1er accessit, Placide Langlois; 2e do, Albert Paquet; 3e do, Joachim Talbot; 4e do, Alzérias Langevin. Mentions honorables: Ernest Labrecque, Auguste Tessier, Honoré Simard, Léon St-Pierre, Edmond Dion, Joseph Michaud, Victor Painchaud, Joseph Simard, Joseph Ahern, Arthur Robert, Louis Talbot, Phydime Langlois, Joseph Lachance, Arthur Aubert, Philémon Bergeron, Louis Savard, William Laroche, Oscar Genest, Errol Languedoc, Joseph Gibson, Jean-Baptiste Dionne, Wilfrid Langevin, Emile Bélanger, Achille Chouinard, Joseph Guillot, Léon Laroche.

Version latine.— 1er prix, Aurélien Dion; 2e do, Joseph Ahern; 3e do, Alzérias Langevin. 1er accessit, Errol Languedoc, F.-X. Larivière, Louis Talbot, Joachim Talbot.

Thème latin.— 1er prix, Alzérias Langevin ; 2e do, F.-X. Larivière ; 3e do, Aurélien Dion. 1er accessit, Robert Garneau ; 2e do, Placide Langlois ; 3e do, Albert Paquet ; Elzéar Hoffman.

Langue grecque.— 1er prix, Albert Paquet ; 2e do, Placide Langlois ; 3e do, Robert Garneau. 1er accessit, Aurélien Dion ; 2e do, Ernest Labrecque ; 3e do, Victor Painchaud ; F.-X. Larivière.

Vers latins.— 1er prix, Robert Garneau ; 2e do, Phydime Langlois ; 3e do, F.-X. Larivière. 1er accessit, Albert Paquet ; 2e do, Jean-Baptiste Dionne ; 3e do, Joseph Simard ; 4e do Honoré Simard.

Mémoire.— 1er prix, Arthur Robert ; 2e do, Victor Painchaud ; 3e do F.-X. Larivière. 1er accessit, Ernest Labrecque ; 2e do Aurélien Dion ; 3e do, Placide Langlois ; 4e do Albert Paquet.

Histoire romaine.— 1er prix, Auguste Tessier ; 2e do, F.-X. Larivière ; 3e do, Arthur Robert. 1er accessit, Joseph Simard ; 2e do, Ernest Labrecque ; 3e do, Honoré Simard ; 4e do, Philémon Bergeron.

Arithmétique.— 1er prix, Aurélien Dion ; 2e do, Joachim Talbot ; 3e do, Robert Garneau. 1er accessit, Wilfrid Langevin ; 2e do, Placide Langlois ; 3e do, Joseph Simard ; 4e do, Louis Savard.

Exercice anglais.— 1er prix, Joseph Ahern ; 2e do, Errol Languedoc ; 3e do, Joachim Talbot. 1er accessit, Joseph Gibson ; 2e do Robert Garneau ; 2e do, William Laroche ; 4e do, Aurélien Dion.

Récitation anglaise.— 1er prix, Errol Languedoc ; 2e do, Joseph Ahern ; 3e do, William Laroche. 1er accessit, Joseph Gibson ; 2e do, Joachim Talbot ; 3e do Léon St-Pierre ; 4e do, Robert Garneau.

Géographie.— 1er prix, Auguste Tessier ; 2e do, Ernest Labrecque ; 3e do, Joseph Michaud. 1er accessit, Joseph Simard ; 2e do, Philémon Bergeron ; 3e do, Honoré Simard ; 4e do, Robert Garneau.

Instruction religieuse.— 1er prix, Jean-Baptiste Dionne ; 2e do, Oscar Genest ; 3e do, Honoré Simard. 1er accessit, Albert Paquet ; 2e do, William Laroche ; 3e do, Achille Chouinard ; 4e do, Aurélien Dion.

CINQUIÈME

Excellence.— 1er prix, Ernest Mercier ; 2e do, Adalbert Trudel ; 3e do Eugène DesRivières. 1er accessit, Adolphe Stein ; 2e do, Aurèle Michaud ; 3e do, Art. Bédard. Mentions honorables : Alexandre Aleyn, Ovide Laroche, Henri Boivin, Philippe Laverdière, Louis Richard, Joseph Marchand, Joseph Montreuil, Joseph Turgeon, Charles Turcot, Armand Lavergne, Lauréat Bussière, Henri Gosselin, Pierre Robitaille, Oscar Bélanger, Félix Lépinay, Guay Boutilliers, Emile Dorion, Arthur Gagnon, Henri Gibson, Eugène Paradis, Henri O'Sullivan, George Bigué.

Version latine.— 1er prix, Adalbert Trudel ; 2e do, Elie Vermette ; 3e do, Alexandre Aleyn ; 1er accessit, Ernest Mercier ; 2e do, Adolphe Stein ; 3e do, Bédard ; 4e do, Eugène DesRivières ; 5e do, Armand Lavergne.

Thème latin.— 1er prix, Adalbert Trudel ; 2e do, Adolphe Stein ; 3e do, Ernest Mercier ; 1er accessit, Charles Turcot ; 2e do, Louis Richard ; 3e do, Lauréat Bussière ; 4e do, Arthur Bédard ; 5e do, Joseph Marchand.

Exercices français.— 1er prix, Ernest Mercier ; 2e do, Aurèle Michaud ; 3e do, Adolphe Stein ; 1er accessit, Adalbert Trudel ; 2e do, Joseph Mercier ; 3e do, Eugène DesRivières ; 4e do, Henri Boivin ; 5e do, Lauréat Bussière.

Histoire de la Grèce.— 1er prix, Ernest Mercier ; 2e do, George Gravel ; 3e do, Eugène DesRivières ; 1er accessit, Adalbert Trudel ; 2e do, Guay Boutilliers ; 3e do, Philippe Laverdière ; 4e do, Armand Lavergne ; 5e do, Eudore Parent.

Géographie.— 1er prix, Ernest Mercier ; 2e do, George Gravel ; 3e do, Adolphe Stein ; 1er accessit, Arthur Bédard ; 2e do, Guay Bouthillier ; 3e do, Henri Gossein ; 4e do, Eudore Parent ; 5e do, Eugène DesRivières.

Exercices anglais.— 1er prix, Eugène DesRivières ; 2e do, Aurèle Michaud ; 3e do, Ernest Mercier. 1er accessit, Alexandre Aleyn ; 2e do, Ovide Larochelle ; 3e do, Henri Gossein ; 4e do, Adalbert Trudel ; 5e do, Adolphe Stein.

Récitation anglaise.— 1er prix, Ovide Larochelle ; 2e do, Aurèle Michaud ; 3e do, Ernest Mercier. 1er accessit, Eugène DesRivières ; 2e do, Adolphe Stein ; 3e do, Joseph Mercier ; 4e do, Henri Boivin ; 5e do, Louis Richard.

Arithmétique.— 1er prix, Aurèle Michaud ; 2e do, Adalbert Trudel ; 3e do, Ovide Larochelle. 1er accessit, Henri Boivin ; 2e do, Eugène DesRivières ; 3e do, Emile Dorion ; 4e do, Alexandre Aleyn ; 5e do, George Gravel.

Mémoire.— 1er prix, Ernest Mercier ; 2e do, Eugène DesRivières ; 3e do, Eudore Parent. 1er accessit, Philippe Laverdière ; 2e do, Adolphe Stein ; 3e do, Alexandre Edge ; 4e do, Adalbert Trudel ; 5e do, Arthur Bédard.

Tenue des livres.— 1er prix, Eugène DesRivières ; 2e do, Elie Vermette ; 3e do, Aurèle Michaud. 1er accessit, Adalbert Trudel ; 2e do, Ovide Larochelle ; 3e do, Emile Dorion ; 4e do, Henri Boivin ; 5e do, George Bégin.

Instruction religieuse.— 1er prix, Joseph Mercier ; 2e do, Ernest Mercier ; 3e do, Ovide Larochelle. 1er accessit, Pierre Robitaille ; 2e do, Philippe Laverdière ; 3e do, Willrid Edge ; 4e do, Eugène DesRivières ; 5e do, Joseph Tu-geon.

SIXIÈME

Excellence.— 1er prix, René Chouinard, 2e do, Charles Beaulieu ; 3e do, Philippe Bigué. 1er accessit, Arthur Chabot ; 2e do, Bennett Peeney ; 3e do, Alphonse Doucet ; 4e do, Alexandre LeBouthillier. Mentions honorables : Joseph Bouffard, Edouard Hamel, Victor Morisset, Alonzo Cinq-Mars, Charles Delagrave, Joseph Gingras, Thomas Chase-Casgrain, Joseph Simard, Charles Verret, Nérée Laflamme, Joseph Desrochers, Achille Berti, Gaudias Tremblay, Léon Leclerc, Henri Gauvin, Romuald Roy, Gédéon Leclerc, Walter Cannon, Albert Godbout, Napoléon Ouellet, Paul Roy.

Version latine.— 1er prix, Arthur Chabot ; 2e do, Philippe Bigué ; 3e do René Chouinard, 1er accessit, Joseph Simard ; 2e do, Charles Beaulieu ; 3e do, Victor Morisset ; 4e do, Alexandre LeBouthillier.

Thème latin.— 1er prix, Arthur Chabot ; 2e do, Charles Beaulieu ; 3e do, Edouard Hamel. 1er accessit, Philippe Bigué ; 2e do, Bennett Peeney ; 3e do, René Chouinard ; 4e do, Joseph Bouffard.

Exercices français.— 1er prix, Charles Beaulieu ; 2e do, Philippe Bigué ; 3e do, René Chouinard. 1er accessit, Charles Verret ; 2e do, Arthur Chabot ; 3e do, Joseph Bouffard ; 4e do, Nérée Laflamme.

Arithmétique.— 1er prix, Charles Beaulieu ; 2e do, Joseph Desrochers ; 3e do, Arthur Chabot ; 1er accessit, René Chouinard ; 2e do, Alphonse Doucet ; 3e do, Philippe Bigué ; 4e do, Napoléon Ouellet.

Histoire ancienne.— 1er prix, Philippe Bigué ; 2e do, Victor Morisset ; 3e do, Romuald Roy ; 1er accessit, Gaudiose Cambrai ; 2e do, Joseph Bouffard ; 3e do, René Chouinard ; 4e do, Alphonse Doucet.

Géographie.— 1er prix, Philippe Bigué, 2e do, Edouard Hamel ; 3e do,

Joseph Desrochers ; 1er accessit, Joseph Bouffard ; 2e do, Victor Morisset ; 3e do, Raymond Pelletier ; 4e do, Alphonse Doucet.

Exercices anglais. — 1er prix, Alexandre LeBouthillier ; 2e do, Bennett Feeney ; 3e do, René Chouinard ; 1er accessit, Victor Morisset ; 2e do, Thomas Chase Casgrain ; 3e do, Charles Beaulieu ; 4e do, Arthur Chabot.

Récital en anglaise. — 1er prix, René Chouinard ; 2e do, Thomas Chase Casgrain ; 3e do, Bennett Feeney ; 1er accessit Alexandre LeBouthillier ; 2e do, Victor Morisset ; 3e do, Charles Beaulieu ; 4e do, Arthur Chabot.

Mémoire. — 1er prix, René Chouinard ; 2e do, Arthur Chabot ; 3e do, Charles Beaulieu ; 1er accessit, Philippe Bigué ; 2e do, Alexandre LeBouthillier ; 3e do, Thomas Chase Casgrain ; 4e do, Gaudiose Cambrai.

Instruction religieuse. — 1er prix, Edouard Hamel ; 2e do, Philippe Bigué ; 3e do, Victor Morisset. 1er accessit, Gaudiose Cambrai ; 2e do, Raymond Pelletier ; 3e do, Joseph Desrochers.

ÉLÉMENTS

Excellence. — 1er prix, Gédéon Pepin ; 2e do, Gédéon Sauvageau ; 3e do, Edmond Soulard. 1er accessit, Adelme Joncas ; 2e do, Emile Normandeau ; 3e do, Emile Carrette ; 4e do, Joseph Leblanc. Mentions honorables : Arthur Bergeron, Charles Delâge, Léonidas Hardy, Joseph Marcéau, Gaudiose Guérard, Philéas Cantin, Ernest Robitaille, Roméo Beaudry, Albert Jinchereau, Louis Houde, Edouard Poitras, F.-X Guérard, Joseph Sirois, Francis McCloskey, Jules Joncas, Fortunat Audet, Arthur Martineau, Louis Rousseau, Raynalde Vaillancourt.

Version latine. — 1er prix, Gédéon Pepin ; 2e do, Edmond Soulard ; 3e do, Adelme Joncas. 1er accessit, Gédéon Sauvageau ; 2e do, Joseph Leblanc ; 3e do, Joseph Sirois ; 4e do, Emile Carrette.

Thème latin. — 1er prix, Edmond Soulard ; 2e do, Gédéon Pepin ; 3e do, Gédéon Sauvageau. 1er accessit, Léonidas Hardy ; 2e do, Adelme Joncas ; 3e do, Emile Normandeau ; 4e do, Ernest Robitaille.

Exercices français. — 1er prix, Adelme Joncas ; 2e do Gédéon Sauvageau ; 3e do, Gédéon Pepin. 1er accessit, Edmond Soulard ; 2e do, Joseph Leblanc ; 3e do, Emile Normandeau ; 4e do, Emile Carrette.

Arithmétique. — 1er prix, Adelme Joncas ; 2e do, Emile Normandeau ; 3e do, Gédéon Pepin. 1er accessit, Gédéon Sauvageau ; 2e do Edmond Soulard ; 3e do, Francis McCloskey ; 4e do, Joseph Leblanc.

Exercice anglais. — 1er prix, Francis McCloskey ; 2e do, Gédéon Sauvageau ; 3e do, Adelme Joncas. 1er accessit, Roméo Beaudry ; 2e do, Joseph Leblanc ; 3e do, Charles Delâge ; 4e do Emile Normandeau.

Récitation anglaise. — 1er prix, Roméo Beaudry ; 2e do, Edmond Soulard ; 3e do, Adelme Joncas. 1er accessit, Arthur Bergeron ; 2e do, Gédéon Sauvageau ; 3e do, Charles Delâge ; 4e do, Joseph Leblanc.

Mémoire. — 1er prix, Gédéon Pepin ; 2e do, Edmond Soulard ; 3e do, Gédéon Sauvageau. 1er accessit, Gaudiose Guérard ; 2e do, Charles Delâge ; 3e do, Emile Carrette ; 4e do, Adelme Joncas.

Instruction religieuse. — 1er prix, Louis Rousseau ; 2e do, Gédéon Sauvageau ; 3e do, Edmond Soulard. 1er accessit, Arthur Bergeron ; 2e do, Gaudiose Guérard ; 3e do, Gédéon Pepin ; 4e do, Charles Delâge.

SEPTIÈME

Excellence. — 1er prix, Pierre Boucher ; 3e do, Ephrem Gagnon ; 3e do, Henri Pagé. 1er accessit, François Cayer ; 2e do, George Audet ; 3e do,

Michael Feeney ; 4e do, Joseph Roy. Mention honorable : Joseph Nadeau, Arthur Fortier, Chr^{sti} Le Vallée, Arthur Blais, Joseph Bergeron, Philéas Lessard, Alfred Turgeon, Benjamin Tanguay, Joseph St-Pierre, Charles-Henri Garneau, Cyrincs Perland, Emilien Bertrand, Arthur Racine, Arthur Charron, Joseph Mathieu, Arthur Bertrand, Edmond Chalouit.

Exercices français. — 1er prix, Pierre Boucher ; 2e do, Ephrem Gagnon ; 3e do, Henri Pagé. 1er accessit, George Audet ; 2e do, Arthur Fortier ; 3e do, Joseph Roy ; 4e do, Joseph Nadeau.

Arithmétique. — 1er prix, Christie Le Vallée ; 2e do, François Cayer ; 3e do, Michael Feeney. 1er accessit, Arthur Blais ; 2e do, Pierre Boucher ; 3e do, George Audet ; 4e do, W. Langlois.

Exercices anglais. — 1er prix, Christie Le Vallée ; 2e do, Michael Feeney ; 3e do, Pierre Boucher. 1er accessit, François Cayer ; 2e do, Ephrem Gagnon ; 3e do, Duberger Gauvin ; 4e do, Joseph Nadeau.

Récitation anglaise. — 1er prix, Michael Feeney ; 2e do, Christie Le Vallée ; 3e do, François Cayer. 1er accessit, Ephrem Gagnon ; 2e do, Pierre Boucher ; 3e do, Joseph Nadeau ; 4e do, Duberger Gauvin.

Mémoire. — 1er prix, François Cayer ; 2e do, Pierre Boucher ; 3e do, Ephrem Gagnon. 1er accessit, Henri Pagé ; 2e do, Christie Le Vallée ; 3e do, Philéas Lessard ; 4e do, George Audet

Histoire et Géographie. — 1er prix, François Cayer ; 2e do, Michael Feeney ; 3e do, Christie Le Vallée. 1er accessit, Pierre Boucher ; 2e do, George Audet ; 3e do, Henri Pagé ; 4e do, Joseph Nadeau.

Instruction religieuse. — 1er prix, Pierre Boucher ; 2e do, Henri Pagé ; 3e do, George Audet. 1er accessit, Henri Garneau ; 2e do, Ephrem Gagnon ; 3e do, François Cayer ; Joseph Roy.

HUITIÈME

Langue française. — 1er prix, Henri Gingras ; 2e do, Arthur Gosselin ; 3e do, David Fortin. 1er accessit, Thomas Feeney ; 2e do, Raoul Gauthier ; 3e do, Léon Gauthier.

Mémoire. — 1er prix, Raoul Gauthier, 2e do, Léon Gauthier ; 3e do, Léonce Nadeau. 1er accessit, Henri Gingras ; 2e do, Wilson Baillargé ; 3e do, Edgar Vézina.

Arithmétique. — 1er prix, Harry Savage ; 2e do, Henri Gingras ; 3e do, David Fortin. 1er accessit, Arthur Constantin ; 2e do, Charles Gosselin ; 3e do, Henri Berti.

Langue anglaise. — 1er prix, Arthur Gosselin ; 2e do, Harry Savage ; 3e do, Thomas Peeney. 1er accessit, Wilson Baillargé ; 2e do, Léon Gauthier ; 3e do, Joseph Wright.

Instruction religieuse. — 1er prix, Oscar Roy ; 2e do, Harry Savage ; 3e do, Henri Gingras. 1er accessit, Thomas Feeney ; 2e do, David Fortin ; 3e do, Charles Gosselin.

DESSIN

1er prix, Henri Pelletier ; 2e do, Roméo Guimond. 1er accessit, Joseph Robitaille ; 2e do, Edgard Laliberté ; 3e do, Errol Languedoc ; 4e do, Adalbert Pouliot.

STÉNOGRAPHIE

Classe des Grands

1er prix, Théophile Houle ; 2e do, Flavien Coulombe. 1er accessit, J.-E. Perrault ; 2e do, Edgar Laliberté ; 3e do, Napoléon Laliberté.

Classe des Externes

1er prix, Henri Lemieux ; 2e do, Ernest Montreuil. 1er accessit, Joseph Guillot ; 2e do, Elzéar Voyer ; 3e do, Louis Talbot.

Classe des Petits

1er prix, Lauréat Bussière ; 2e do, Joseph Gibson. 1er accessit, George Gravel ; 2e do, Adolphe Stein ; 3e do, Bennett Feeney.

Prix extraordinaires

ACCORDÉS AUX ÉLÈVES DU PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC

Année scolaire 1892-93

I

Prix extraordinaire de Mathématiques

donné par un bienfaiteur anonyme.

M. Alphonse Dion.

II

PRIX MAROIS

Prix extraordinaires donnés par Mgr C. A. Marois, Protonotaire Apostolique et Vicaire Général de l'Archidiocèse de Québec, pour l'élève de chacune des classes qui a fait le plus de progrès en général pendant l'année.

En Rhétorique.—Napoléon Laliberté.
En Seconde.—Arthur Cannon.
En Troisième.—Robert Mayrand.
En Quatrième.—Robert Garneau.
En Cinquième.—Eugène DesRivières.
En Sixième.—Bigué.
En Éléments.—Edmond Soulard.
En Septième.—François Cayer.
En Huitième.—Arthur Gosselin.

Conditions du Petit Séminaire

PENSIONNAIRES

1. L'année scolaire est, de dix mois, et se divise en trois termes pour le paiement de la pension.

Le prix de la pension pour une année est de...	\$100.00
Le loyer du lit garni, et d'un chiffonnier avec bassin et miroir.....	10.00
Médecin (remèdes non inclus).....	1.00
Total.....	\$111.00

Ces \$111.00 doivent être payées d'avance, comme suit :

\$37.60 le jour de l'entrée des élèves ;
36.70 le 10 décembre ;
37.70 le 20 mars.

\$111.00

N. B. — On ne déduit rien pour le premier terme en faveur de ceux qui arrivent moins d'un mois après l'entrée des élèves ; et après qu'un élève est entré, on ne fait aucune remise pour une absence de moins de deux mois consécutifs.

2. Tous les pensionnaires doivent porter l'habit du collège, qui consiste en un capot de drap bleu avec nervures blanches, et une ceinture de laine verte. Le capot doit descendre un peu plus bas que les genoux, et M. le Directeur est autorisé à interdire ceux qui n'ont pas la longueur exigée. Chaque élève doit avoir deux capots autant que possible, dès le commencement de l'année, afin de ne pas être sans uniforme lorsque quelque accident nécessite une réparation. En été, la coiffure est une casquette de même couleur et de même étoffe que le capot, portant une nervure blanche. Pour les sorties à la campagne et aux récréations de la cour, on tolère un chapeau de paille. En hiver, le bas de la casquette est revêtu d'une bande d'astrakan ou de mouton. Le pardessus d'hiver, les gants ou mitaines et les chaussures sont au choix des parents.

3. Les effets que les parents doivent fournir à leurs enfants pensionnaires, outre les habits, sont : des serviettes, du savon, des peignes, du cirage et des brosses à souliers, des claques en caoutchouc, une brosse pour les habits. Pour le réfectoire, il faut des serviettes, un couteau, une fourchette, une cuillère à soupe, une à dessert, et un verre ou un gobelet.

4. Tous les effets doivent, autant que possible, être marqués en toutes lettres, ou au moins de manière à être facilement reconnus. Le Séminaire ne se tient pas responsable du linge des élèves qui serait égaré ou perdu par suite de la négligence des enfants ou autrement.

5. Le Séminaire fait réparer aux frais des élèves tout dommage fait *malicieusement* ou par une *coupable légèreté*, aux fenêtres, bancs, tables, etc, de la maison.

6. Tous les jours de semaine, il y a parloir de 10 heures à 10.15 h. A. M., de midi à 1 heure, et de 4 h. à 4.25 h. P. M. Le dimanche et les jours de fête d'obligation, il n'y a parloir que le midi après le dîner, jusqu'à 1 heure. Les jours de congé, généralement le jeudi, les parloirs sont ouverts de 9.30 h. à 10.15 A. M. ainsi que l'après-midi, depuis le dîner jusqu'à 5 heures. Les parents seulement et ceux qui ont quelque raison spéciale, sont admis à voir les élèves, et tous sont priés de se conformer scrupuleusement aux heures indiquées plus haut.

7. Les élèves ont à leur disposition une bibliothèque où ils peuvent trouver, moyennant \$0.10 par mois, payables d'avance, tous les livres de lecture dont ils ont besoin. De plus, il y a, dans la maison, un dépôt où se vendent les livres de classe, le papier et les autres articles nécessaires pour les études ; on vend *toujours et seulement* au comptant. Les pensionnaires ne doivent apporter avec eux que leurs livres de piété, de classe ou de prix. Il ne leur est pas permis d'en avoir d'autres, sans autorisation de M. le Directeur.

8. Les élèves devront présenter leur billet de Procure à M. le Directeur, qui leur en donnera un *tui-même* pour le Maître de Salle.

EXTERNES

1. On n'admet généralement comme externes que les jeunes gens de la ville. Les autres ne sont admis que rarement, avec une autorisation expresse qui peut toujours être révoquée, et l'on exige qu'ils demeurent chez quelque proche parent qui puisse surveiller leur conduite.

2. L'année scolaire se compose de dix mois environ. Les externes doivent payer \$18,00 par année, comme suit :

\$6.00, la veille de l'ouverture des classes ;
\$6.00, le 10 décembre ;
\$6.00, le 20 mars.

3. Pour être admis en classe au commencement de chaque terme, les externes devront présenter au professeur un billet de la Procure attestant que la contribution a été payée.

On ne déduit rien en faveur de ceux qui arrivent après le commencement d'un terme, et l'on ne fait aucune remise à ceux qui sortent du Séminaire dans le cours d'un terme, pour quelque raison que ce soit.

4. Tous les externes, excepté ceux des classes inférieures à la Sixième, sont *strictement tenus, toutes les fois qu'ils sortent de chez eux, de porter l'habit du collège*, qui consiste en un capot ou tunique de drap bleu avec nervures blanches, une ceinture de laine verte et une casquette de même étoffe et de même couleur que le capot, portant aussi une nervure blanche. *Sortir sans cet uniforme est une faute grave et un cas exclusif.*

5. Les sorties du soir, après le jour tombé, sont absolument interdites aux externes, excepté en compagnie de leur père, de leur mère, ou de leur tuteur, et seulement pour les réunions de famille ou pour quelque service que les parents exigeraient d'eux. Il leur est par conséquent défendu d'aller au théâtre, aux ronds à patiner, etc., etc.

6. Ils ne peuvent s'abonner à aucune bibliothèque, ou cabinet de lecture, ou société instructive ou amusante, ni faire partie d'un club quelconque, ni former entre eux de société, sans une permission expresse.

7. Les externes ont tous les jours des devoirs à faire chez eux et des leçons à apprendre. Les parents doivent veiller soigneusement à ce que leurs enfants s'acquittent avec toute l'exactitude possible de la tâche imposée pour la classe suivante. Le temps à consacrer à l'étude chaque jour doit être au moins le même pour les externes que pour les pensionnaires, c'est-à-dire 3½ heures depuis la classe de l'après-midi jusqu'à celle du matin, et 2 heures depuis la classe du matin jusqu'à celle de l'après-midi. Il y a exception pour les élèves des classes inférieures à la Quatrième, qui ne peuvent avoir qu'une heure d'étude, la classe du matin finissant pour eux à 11½ heures.

8. Ils doivent assister à la messe de communauté, qui a lieu à 7½ heures à la chapelle du Séminaire et qui est suivie de la classe. Ils sont aussi obligés d'assister au catéchisme qui a lieu tous les dimanches à 2 heures et qui est suivi du sermon et de la bénédiction du Saint-Sacrement. Si une raison grave les empêche de venir à la messe, ou au catéchisme ou en classe, ils doivent à leur retour présenter à M. le Directeur, un billet signé de leurs parents ou de leur tuteur faisant connaître la cause et la durée de leur absence.

9. Les externes sont tenus d'assister à la grand'messe les dimanches et fêtes dans leurs églises respectives et de même aux vêpres chaque fois qu'il n'y a pas de catéchisme au Séminaire. Ils doivent se confesser au moins tous les quinze jours, à un prêtre du Séminaire; il n'y a d'exception que pour les élèves de Septième et de Huitième, qui ne sont obligés de se confesser que tous les mois.

10. Il est strictement défendu aux externes de fumer en dehors de leur domicile.

11. Les parents doivent veiller à ce que leurs enfants aient toujours les livres, cahiers, atlas, etc., requis pour la classe où ils se trouvent.

12. Une correspondance de toutes les semaines entre les maîtres et les familles, par le moyen de notes hebdomadaires, est un moyen puissant pour encourager les élèves à mener une conduite irréprochable et à travailler assidûment.

C'est pour atteindre ce but que le Séminaire de Québec publie un livret dans lequel les maîtres marquent, semaine par semaine, les bonnes et les mauvaises notes que les élèves ont reçues. Tous les samedis, les parents devront apposer leur signature au bas des notes de la semaine, pour prouver au maître que ce livret leur a été présenté par l'élève et qu'ils en ont pris connaissance.

N. B. On exigera strictement l'exécution de ce règlement : les parents sont priés d'y voir.

DEMI-PENSIONNAIRES

Quelques élèves de la ville sont admis, sur permission spéciale, à passer la journée au Séminaire. Ils arrivent le matin pour la messe de sept heures et demie, et partent à six heures du soir. Ils prennent le dîner, passent les récréations et vont à l'étude avec les pensionnaires, dont ils suivent le règlement tant qu'ils sont au Séminaire. En dehors du Séminaire, les demi-pensionnaires sont tenus au même règlement que les externes.

Les demi-pensionnaires paient d'avance six piastres par mois.

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Calendrier	3
Cardinal Protecteur et Conseil Supérieur.....	9
Personnel de l'Université	11
Personnel des Facultés.....	13
Faculté de Théologie.....	13
Faculté de Droit.....	16
Faculté de Médecine.....	19
Faculté des Arts.....	23
Ecole Polytechnique de Montréal.....	27
Elèves et autres étudiants admis à suivre les cours à Québec.....	28
Faculté de Théologie.....	28
Faculté de Droit.....	29
Faculté de Médecine.....	30
Faculté des Arts.....	31
Grands Séminaires affiliés	32
Collèges affiliés	33
Collèges agrégés.....	34
Gradués de l'Université Laval depuis sa fondation jusqu'à juillet 1892	35
Bacheliers	35
Ingénieurs civils.....	51
Département vétérinaire	51
Maîtres ou Licenciés.....	52
Docteurs	56
Dons faits à l'Université Laval, à Québec, de juillet 1892 à juillet 1893	63
Gradués de l'Université Laval pendant l'année 1892-93	74
Prix et médailles accordés à la fin de l'année académique 1892-93.....	79
Année académique 1892-93	83
Scéance de clôture, à Québec.....	83
I. Allocution de Mgr le Recteur.....	83
Adresse à SS. Léon XIII.....	88
Réponse de Sa Sainteté.....	89
II. Adresse de l'Université Laval à l'hon. J.-A. Chapleau.....	91
Réponse de l'honorable J.-A. Chapleau.....	92
III. Noces d'or sacerdotales de Mgr Cyprien Tanguay.....	94
IV. Conférence sur Léon XIII.....	99
VI. Cause de Mgr de Laval	112
Association universitaire	114
Cours des facultés durant l'année 1893-94.....	116
Cours de la faculté de Théologie.....	116
Cours de la faculté de Droit.....	118
Cours de la faculté de Médecine.....	118
Cours de la faculté des Arts.....	122
L'Université Laval	124
Organisation de l'enseignement.....	124

	PAGE
Faculté de Théologie.....	125
Faculté de Droit.....	127
Enseignement.....	127
Prix dans la faculté de Droit.....	128
Faculté de Médecine.....	129
Enseignement.....	129
Degrés.....	131
Prix dans la faculté de Médecine.....	132
Equivalence accordée par le Collège Royal des Chirurgiens de Londres.....	132
Ecole Vétérinaire française de Montréal.....	133
Faculté des Arts.....	133
Enseignement.....	133
Ecole polytechnique de Montréal.....	134
Degrés dans la faculté des Arts.....	135
Epreuves du Baccalauréat ès Arts et de l'Inscription.....	136
Prix dans la faculté des Arts.....	140
Epreuves des Prix du Prince de Galles.....	141
Fondation Hoigson.....	142
Bibliothèque.....	142
Discipline.....	143
Dispositions générales.....	143
Conduite à l'Université.....	144
REMARQUE IMPORTANTE.....	145
Débourss que les élèves ont à faire.....	145
Prix des cours.....	145
Prix des Diplômes.....	147

Séminaire de Québec (1892-93).....	III
Bienfaiteurs du Séminaire de Québec décédés avant juillet 1893.....	IV
Grand Séminaire.....	VI
Elèves du Grand Séminaire, (1892-93).....	VI
La Somme Théologique de S. Thomas.....	IX
Conditions du Grand Séminaire.....	XI
Direction spéciale pour ceux qui désirent entrer dans l'état ecclésiastique dans la province de Québec.....	XII
Petit Séminaire.....	XIII
Elèves du Petit Séminaire de Québec (1892-93).....	XVI
Distribution solennelle des prix au Petit Séminaire de Québec, le 23 juin 1893.....	XXV
Prix extraordinaires.....	XXXIII
Conditions du Petit Séminaire.....	XXXIV
Pensionnaires.....	XXXIV
Externes.....	XXXV
Demi-pensionnaires.....	XXXVI
Table des matières.....	XXXVII